TRENTE ET UNIÈME ANNÉE — N° 9241 — 46 PAGES — MARDI 1er OCTOBRE 1974

ANCIEN MINISTRE D'ALLENDE

Le général Prats a été assassiné à Buenos-Aires

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 7 sch. ; Belgique, 9 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,50 kr. ; Espagne, 18 pes. ; Grande-Bretagne, 14 p. ; Grèce, 15 dr. ; Iran, 45 ris ; Italie, 250 L. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 9 fr. ; Norvège, 3,50 kr. ; Pays-Bas, 0,75 fl. ; Portugal, 10 esc. ; Suède, 1,75 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 75 cts ; Yougoslavie, 8 n. din.

Tarif des abonnements page 32

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Dégel franco-américain

Tout va donc à nouveau pour le mieux entre la France et les Etats-Unis. Samedi 28 septembre, après un « breakfast » avec le président Gerald Ford — qui n'avait pas encore reçu à sa table les ministres occidentaux venus lui rendre visite ces dernières semaines, — M. Sauvagnargues a déclaré que les « malentendus » du début de l'année étaient dissipés et que l'amitié franco-américaine était « restaurée ». C'est un euphémisme et un aveu. N'avait-on pas toujours affirmé que les âpres controverses de l'hiver dernier n'entachaient nullement une amitié séculaire ?

La diplomatie française et la diplomatie américaine vont maintenant s'employer à organiser une rencontre Giscard-Ford en terrain neutre. Déjà, « l'Humanité » prend ombrage de ces retrouvailles. Pour René Andrieu, l'accueil exceptionnellement favorable que le ministre français des affaires étrangères a reçu à la Maison Blanche est le « salaire de l'alignement ».

Que le gouvernement français soit décidé à éviter tout affrontement avec Washington, c'est certain ; qu'il cherche à résoudre le grand problème du moment — la crise énergétique — en accord, voire en coopération, avec les Américains, ce ne l'est pas moins. D'ailleurs, nul ne doutait, dès l'arrivée de M. Giscard d'Estaing à l'Elysée, que le rapprochement avec Washington serait l'un des axes de la politique étrangère de la « nouvelle majorité » présidentielle.

Cela ne signifie cependant pas que la diplomatie française ait changé d'objectif. Il s'agit toujours d'assurer un maximum de sécurité, voire d'indépendance, à la France par l'entente et non l'affrontement avec ses partenaires naturels : les Européens d'abord, les Arabes ensuite. Il est significatif que les premières visites officielles inscrites au programme du président de la République ne soient pas, comme ce fut le cas avec le président Pompidou, pour Washington et Moscou, mais pour Alger et Varsovie.

Le ton et même l'orientation du discours de M. Sauvagnargues à l'ONU sont nettement différents de ce qu'avaient dit, quelques jours plus tôt, MM. Ford et Kissinger. Pour le ministre français, ce n'est pas par la menace du « gros bâton », mais par la coopération avec les producteurs de pétrole, que la France, l'Europe et l'Occident assureront leur approvisionnement en énergie et en produits de base. Le dialogue euro-arabe reste inscrit au programme de la diplomatie giscardienne. Mais le président de la République a gommé tout ce qui, dans cette entreprise, inquiétait les Américains. *Comme le remarque* l'ambassadeur d'Israël, M. Ben-Natan, dans des déclarations au journal « Maariv », il n'est plus question de traiter, dans le cadre du dialogue euro-arabe, du conflit du Proche-Orient ni de l'approvisionnement pétrolier proprement dit, mais essentiellement des fournitures européennes aux marchés arabes et du « recyclage » des capitaux pétroliers.

De son côté, M. Kissinger a mis de l'eau dans son vin. Mal remis de la démission de M. Nixon et désormais fortement *contesté* aux Etats-Unis, il a renoncé à institutionnaliser les consultations transatlantiques, son grand dessein de l'an dernier : il prête au moins une oreille attentive à la tactique de la « main tendue » aux Arabes, préconisée par la France et par les autres *alliés* européens des Etats-Unis.

En fait, ce que découvre aujourd'hui l'Occident tout entier, c'est la gravité du danger qu'il affronte. La crise énergétique n'est pas un mauvais moment à passer, c'est une crise majeure et de longue durée. Washington, Paris, et les autres capitales occidentales n'en doutent plus et découvrent, à la fois, que tous sont dans le même bateau et que nul ne sait très bien comment le gouverner. Il y a, effectivement, un rapprochement entre Paris et Washington, mais c'est le rapprochement du désarroi.

TIRANT LA LEÇON DE LA VICTOIRE DE LA GAUCHE

Le général Spinola annonce qu'il démissionne de la présidence de la République portugaise

« La crise et le chaos vont être inévitables »

Le général Spinola, chef de l'Etat portugais, a annoncé dans un discours prononcé à Lisbonne ce lundi 30 septembre qu'il démissionnait de ses fonctions. Le président de la République, porté au pouvoir à la suite du coup d'Etat du 25 avril, a ainsi tiré la conclusion du conflit qui vient de l'opposer au Mouvement des forces armées et à la gauche à propos de la manifestation de la « majorité silencieuse » prévue pour samedi à Lisbonne, et qu'il avait encouragée avant de se voir contraint à l'interdire. Des rumeurs de démission du chef de l'Etat avaient couru à Lisbonne dans la soirée de dimanche, dès qu'il était apparu comme le ganrd perdant de la confrontation.

Dans son discours, le général Spinola a rappelé que le programme du Mouvement des forces armées prévoyait une évolution « sans convulsions » *du pays vers la démocratie, mais que* « la situation est désormais différente ». *En effet, le chef de l'Etat portugais assure renoncer à sa charge au moment où,* « dans un climat généralisé d'anarchie, la crise et le chaos vont être inévitables. Ainsi, *dit-il*, la formation d'une démocratie n'est pas viable, et je me trouve dans l'impossibilité d'être le fidèle garant de l'accomplissement du programme des forces armées ».

Le chef de l'Etat a ajouté : « Je tiens à réaffirmer mon indestructible attachement à l'idéal de liberté et de démocratie, et mon respect inébranlable des principes fondamentaux d'éthique militaire, qui m'empêchent de me prêter aux structures révolutionnaires envisagées. »

Le général Spinola a conclu : « Je me retire en emportant avec moi la certitude d'avoir tout fait pour maintenir intact l'esprit du 25 avril, dont je me suis fait le défenseur et le ferme garant. »

Au cours du week-end, seuls le renforcement du dispositif militaire à quelques points stratégiques, ainsi qu'une manifestation, samedi soir, de militants de gauche, avaient troublé le calme régnant à Lisbonne. Le bilan des troubles s'élèverait à deux morts. Il s'agit de deux manifestants de la « majorité silencieuse » qui avaient tenté de forcer un barrage. Une intense activité politique, marquée par deux conseils des ministres et deux réunions du Conseil d'Etat — qui siège à nouveau ce lundi matin — avait précédé le discours du chef de l'Etat.

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Quatre heures du matin ce lundi 30 septembre. L'hôtel Sheraton est investi par une foule de jeunes gens criant leur joie et hurlant leur colère, brandissant les poings et s'agglutinant devant la porte vitrée du grand hall. A l'intérieur, des militaires des trois armes vont et viennent, suivis à la trace par un groupe de journalistes sous l'œil impassible du concierge, stoïque derrière son comptoir. L'ascenseur est bloqué, gardé par deux soldats. Dans une suite au douzième étage, le général d'aviation Galvao de Melo, membre de la junte de salut national, attend. Le général était arrivé en début de soirée au Sheraton pour participer au banquet de clôture du concours hippique international qui vient de s'achever à Lisbonne. A quelques photographes présents dans l'hôtel il aurait lancé, amer et désabusé : « *Ils m'ont vidé. Je vais partir en vacances et faire du cheval.* » Le 27 septembre, le général Galvao de Melo avait fait publier un communiqué dans lequel il prenait position en faveur de la manifestation de la « *majorité silencieuse* ». Finalement, vers 6 heures du matin, il a pu quitter l'hôtel entre deux haies de militaires en armes.

« *La droite a raté son coup, le troisième depuis le 25 avril !* » : enfoncé dans son fauteuil, le ton neutre et sec, le Dr Miller Guerra, ancien député libéral, fait froidement les comptes. Après l'échec des manœuvres de M. Palma Carlos, au mois de juillet, et l'aventure avortée des « ultras » au Mozambique, l'offensive du 28 septembre a été, à ses yeux, « *aussi grossièrement pensée que les précédentes* ». Des centristes aux communistes, en passant par les dirigeants du Mouvement des forces armées, tout le monde, ou presque, dresse maintenant le même bilan. Mais tous admettent aussi que, cette fois, l'alerte a été chaude. Le soulagement n'en est que plus grand.

Désemparée et éparpillée après le soulèvement du 25 avril, la droite portugaise a mis du temps à se redresser. Mais, depuis plusieurs semaines déjà, on la sentait revivre : de nouveaux journaux faisaient entendre sa voix, de petits partis — toujours « démocratiques », « libéraux » ou même « progressistes » — lui permettaient de se retrouver et de s'organiser. Les premiers regroupements commençaient à s'opérer. Il ne manquait plus qu'une occasion pour se montrer au grand jour.

(Lire la suite page 2.)

DOMINIQUE POUCHIN.

A l'assemblée du F.M.I.

M. McNAMARA INVITE LES PAYS RICHES A RÉDUIRE LEUR NIVEAU DE VIE POUR LUTTER CONTRE LA FAMINE

L'assemblée générale du Fonds monétaire international et de la Banque mondiale s'est ouverte lundi à Washington. M. McNamara, président de la Banque mondiale, devait lancer un appel à une « réduction du niveau de vie » des pays riches si l'on ne veut pas que des centaines de millions de personnes soient « exposées à la mort ».

La réunion des Cinq Grands (Etats-Unis, Allemagne fédérale, Japon, France, Grande-Bretagne) destinée à préparer cette session s'était tenue pendant le week-end à Washington à cause du mauvais temps, et non pas à Camp-David. On a l'impression que les participants *s'acheminent* vers une « consultation globale » entre pays producteurs et pays consommateurs sur le renchérissement du pétrole et ses conséquences. En attendant, le président Ford a annoncé que les Etats-Unis ne réduiraient pas autoritairement leur consommation d'énergie et s'orienteraient plutôt vers des mesures fiscales ou budgétaires.

(Lire page 40 les articles de PAUL FABRA et HENRI PIERRE.)

SIX ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

• Le P. S. progresse • Les réformateurs boudent la majorité

MM. Pierre Messmer, ancien premier ministre, et Olivier Guichard, ancien ministre d'Etat, ont tous deux retrouvé dimanche leur siège de député, mais il y a ballottage pour quatre autres anciens ministres de M. Messmer. MM. Torre et Guéna sont bien placés en Ardèche et en Dordogne, mais la partie est plus difficile pour M. Lecat en Côte-d'Or et surtout pour M. Fontanet, sérieusement menacé en Savoie.

La consultation, marquée par une poussée générale et sensible de l'U.G.D.S. (socialistes et radicaux de gauche), donne à penser qu'une importante fraction de l'électorat « réformateur » n'a pas définitivement opté pour le camp de la majorité.

Sur les 354 395 inscrits des six circonscriptions concernées, 239 079 seulement se sont rendus aux urnes. Le pourcentage global d'abstentions atteint 32,53 au lieu de 17,70 lors des élections générales du 4 mars 1973 et 14,65 lors du premier tour de l'élection présidentielle de mai 1974. C'est la première circonscription de la Dordogne qui a le mieux voté, si l'on peut dire (24,33 % d'abstentions), et c'est dans la troisième de la Côte-d'Or, où l'on vendangeait, que la bouderie a été plus marquée : 41,31 % d'abstentions.

RAYMOND BARRILLON.

(Lire la suite page 9.)

Lire page 10

LE PARADOXE DE L'ÉLYSÉE

Par MAURICE DUVERGER

AU JOUR LE JOUR

Le premier tour des élections de dimanche est-il une séquelle de l'élection présidentielle ou une avant-première des élections législatives ? On peut en discuter à l'infini.

Quant à la signification et à l'importance immédiate du résultat, elles autorisent plusieurs interprétations.

Les amis de M. Giscard d'Estaing présents au pouvoir ont eu la discrétion et le tact

INTERPRÉTATIONS

d'accorder aux anciens barons, à défaut d'une existence gouvernementale, les chances d'une existence parlementaire. De ce côté-là, on touchait plus au drame personnel qu'à la question nationale.

La poussée de la gauche, en revanche, semblerait indiquer que l'électorat est satisfait des quatre premiers mois du septennat de M. François Mitterrand.

BERNARD CHAPUIS.

LA RÉPUBLIQUE POPULAIRE A VINGT-CINQ ANS

CHINE : la nouvelle Longue Marche

Le 1er octobre 1949 était proclamée la République populaire de Chine. Vingt-cinq ans après, le comportement de son peuple et son immense effort collectif sont une source d'étonnement pour le visiteur. Au milieu de la campagne contre Lin Piao et Confucius, derrière les discussions politiques et philosophiques, c'est la vie quotidienne que Jean Houdart a observée au cours d'un voyage de trois semaines qui lui a permis de visiter Pékin et plusieurs villes de province, et de parcourir en train ou en car quelque 4 000 kilomètres.

I. — « Une, deux, trois, quatre révolutions culturelles »

De notre envoyé spécial
JEAN HOUDART

Pékin. — Des charrettes montent en procession, péniblement, vers la digue du Fleuve Jaune que les blocs de pierres dont elles *sont surchargées* vont servir à renforcer. Dans les brancards, des hommes et des femmes... Spectacle courant en Chine, où les voitures à traction humaine jouent encore un grand rôle, du moins en province, et donnent la mesure de l'effort quotidien et de ce qui reste à accomplir.

Elles sont bonnes à transporter n'importe quoi, ces charrettes, heureusement munies de pneus : troncs d'arbres, pièces de machines, briques, fruits et légumes, carcasses de porcs... Elles encombrent les routes aux abords des villes, au milieu des innombrables et robustes vélos, souvent surchargés eux aussi, quelquefois d'une famille entière (père, mère, deux jeunes enfants), des attelages (où il arrive qu'un homme et un âne tirent ensemble), des camions bondés de paysans ou de soldats qui se frayent un passage à grands coups de klaxon, dans une sorte d'ivresse de la course au travail.

Acharnement chinois : dans le sud du pays, un fleuve serpente entre les très nombreux et énormes rochers en pain de sucre, hauts chacun d'une centaine de mètres, qui font de la région de Kweilin « la plus belle sous le ciel de Chine ». Grossi par les pluies, il est difficile à remonter même pour les sampans tirés par des remorqueurs. Ceux qui n'ont pas trouvé de moteur restent-ils à quai ? Non, deux ou trois hommes ou femmes halent chaque bateau depuis le rivage, tandis que d'autres le poussent de toutes leurs forces avec de longues perches sur lesquelles ils appuient l'épaule ; quand ils sont arrivés à l'horizontale sur le bord, ils n'ont plus qu'à recommencer...

(Lire la suite page 7.)

L'ÉCOLE DES ATTACHÉS DE DIRECTION

vous procure une situation dans les domaines les plus variés.

Complétez vos études universitaires par une formation concrète et solide.

Les titulaires d'une licence peuvent entrer directement en deuxième année.

E. A. D.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR PRIVÉ,
8, rue Saint-Augustin - 75002 PARIS.
Téléphone : 742-66-24 - 742-60-50.

Un Salon d'automne près de Moscou

« Quatre heures de liberté »... C'est ainsi que l'un des organisateurs a baptisé le curieux salon d'automne où une soixantaine d'artistes soviétiques non conformistes ont pu exposer leurs œuvres sur une pelouse du parc d'Imaïlovo, le dimanche 29 septembre, dans la banlieue de Moscou.

Le plus extraordinaire dans cette manifestation, c'est d'abord qu'elle ait eu lieu. Quinze jours plus tôt, *une première tentative s'était terminée par de pénibles incidents* — dont les autorités prétendent tardivement et contre toute vraisemblance pouvoir rejeter la responsabilité sur les peintres eux-mêmes. Non moins étonnant est le fait qu'une exposition d'art, n'ayant rien à voir avec les canons officiels *du réalisme socialiste — qui régissent* sans exception toute expression artistique en U.R.S.S., — ait attiré une foule de plusieurs milliers de personnes. Au-delà des étrangers résidant à Moscou, des amis des exposants et d'une intelligentsia plus ou moins oppositionnelle relativement avertie de ce qui se fait à l'extérieur du pays, des citoyens soviétiques ordinaires, sans autre culture artistique que celle qui leur est dipensée par le régime dans des limites bien déterminées, ont donc eu la curiosité de voir.

Le pouvoir soviétique, qui se veut chaque jour plus moderne, conserve en matière d'art des thèses d'un caractère si foncièrement rétrograde qu'elles l'isolent à ce point de vue de la plupart des pays socialistes européens et des partis communistes occidentaux. Un tout autre climat règne, par exemple, à Varsovie ou à Budapest, et le P.C.F., après les incidents survenus il y a quinze jours à Moscou, rappelait lui-même qu'à son sens il ne pouvait avoir de création artistique sans recherches, courants et écoles divers.

Il y a tout juste douze ans, à l'automne 1962, une exposition d'art échappant au carcan du réalisme socialiste avait déjà été organisée à Moscou. « Quelle saloperie ! », s'écria M. Khrouchtchev lorsqu'il vit les œuvres réunies à la salle du Manège. Etait-ce un *piège tendu justement par les* adversaires de toute évolution ?

M. Brejnev, qui prend grand soin de ne pas commettre les mêmes erreurs que son prédécesseur, s'est gardé d'émettre un avis personnel sur la manifestation qui vient d'avoir lieu. Le régime qu'il dirige peut-il pour autant faire indéfiniment la sourde oreille aux aspirations qu'elles révèlent et qui ne tiennent pas seulement aux critiques formulées à l'étranger ?

A. J.

(Lire en page 4 l'article de notre correspondant, Jacques Amalric.)

LE SUCCÈS DES FORCES DE GAUCHE AU PORTUGAL

Se soumettre ou se démettre

Pour la deuxième fois en deux mois et demi, la droite portugaise a perdu une bataille. Mais le retentissement de son revers du 28 septembre peut être tel qu'il signifie, pour elle, la perte de la guerre qu'elle entendait mener contre le marxisme.

Dans les deux graves crises qu'a déjà affrontées le régime issu de la *« révolution en fleur »* du 25 avril, le scénario a été comparable. Dans l'un et l'autre cas, le général Spinola, sans doute inquiet du poids pris en quelques semaines dans la vie publique par un parti communiste pourtant interdit depuis quarante-sept ans, a cherché à donner un coup de barre à droite. Dans les deux cas, il n'a réussi qu'à rendre plus manifeste le poids de la gauche et finalement à rendre inévitable son départ du palais de Belem.

Le 9 juillet, la manœuvre menée en liaison étroite avec le premier ministre, M. Palma Carlos, consistait sans doute — grâce à la démission des membres modérés du cabinet — à provoquer une sorte de haut-le-corps dans une partie importante de l'opinion publique au spectacle d'un gouvernement soudain composé des seuls socialistes et communistes. Or, si les partis de gauche ont bien perdu quelques portefeuilles dans l'aventure, l'essentiel de l'opération a échoué.

Le Conseil d'État — organisme où sont représentés la junte militaire, le Mouvement des forces armées et des personnalités civiles — a refusé des élections présidentielles anticipées, qui auraient, de toute évidence, été un triomphe pour le général Spinola. Il a, d'autre part, réussi à repousser le candidat que le président de la République souhaitait voir remplacer le premier ministre démissionnaire : le colonel Mario Miguel, un technocrate considéré comme dévoué au général Spinola.

Un chef de file inespéré

Finalement, c'est le colonel Vasco Gonçalves — devenu depuis lors général — qui fut imposé par le Conseil d'État. Or c'est là un officier que tous les observateurs à Lisbonne s'accordent à considérer comme *« teinté de marxisme »*. Rien dans les termes, au demeurant très modérés, de l'interwiev du général Gonçalves que nous publions par ailleurs ne serait sans doute renié par M. Alvaro Cunhal, secrétaire général du parti communiste. De surcroît, le Mouvement des forces armées, dont la majorité des membres inclinent à gauche, a fait en juillet une entrée en force au gouvernement, alors qu'il était resté jusqu'alors dans les coulisses du pouvoir.

La gauche sort encore plus renforcée du nouvel affrontement qui a finalement conduit à la démission du président de la République. Ce sont, en effet, des militants communistes et des membres du Mouvement démocratique populaire, où les communistes sont influents, qui sont descendus dans la rue dans la nuit du vendredi au samedi. Certes, le gouvernement provisoire avait, aux premières heures du 28 septembre, lancé un appel au démantèlement des barricades dressées par ces militants contre les manifestants de la *« majorité silencieuse »*. Mais, vers la fin de la nuit, les militaires sont venus prendre le relais des civils — et, en certains endroits, leur prêter main-forte — dans cette opération de contrôle routier : c'était, largement, la justifier *a posteriori* aux yeux de l'opinion publique portugaise.

D'autre part, le ministre, socialiste, des affaires étrangères, M. Mario Soares, qui se trouvait au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, au moment des événements, a pu y expliquer la crise devant l'opinion publique européenne représentée en l'occurence par les parlementaires de dix-sept pays assemblés. Cette interprétation n'aura pas pu ne pas peser d'un grand poids.

Outre l'extrême droite nostalgique du salazarisme ou du caétanisme, la droite modérée et libérale elle-même sort très affaiblie des événements de ce week-end.

Or, nombre d'observateurs s'accordaient, fût-ce pour le déplorer, à donner les meilleures chances, lors des prochaines élections, à un regroupement d'apparence centriste, et en réalité conservateur bon teint. La démission du général Spinola ce 30 septembre porte un coup assez sérieux à ces espoirs.

Pour une droite qui, en quarante-huit années de fascisme, avait, dans son immense majorité, fini par considérer que le Portugal ne connaîtrait plus jamais d'autre régime, le président de la République était en effet un chef de file inespéré. Le gouverneur de la Guinée-Bissau, auteur du livre *le Portugal et son avenir*, limogé quelques semaines avant le 25 avril par M. Caetano, avait presque fait figure d'homme de gauche. En fait, il s'agit — la relecture de son livre comme ses cinq premiers mois de pouvoir le prouvent — d'un homme d'ordre, tenté par un certain populisme, mais fondamentalement conservateur. Démissionnant de sa charge, le général Spinola ne va-t-il pas passer désormais pour une victime des « marxistes » et devenir, de ce fait, un excellent leader pour l'opposition de droite ?

Dans ses deux tentatives de reprendre la barre, le général Spinola a semblé être désespérément à la recherche d'une légitimité différente de celle que lui avait conférée le Mouvement des capitaines lorsque celui-ci, au soir du 25 avril, l'avait *« fait roi »*. En juillet, l'affaire Palma Carlos avait été précédée d'une *« tournée des popotes »* du chef de l'État. Le 28 septembre, il a sans aucun doute estimé que la manifestation de la *« majorité silencieuse »* serait pour lui une sorte de plébiscite. Dans l'un est l'autre cas, le sens politique du général Spinola, fréquemment vanté par les observateurs, a été nettement pris en défaut. Il ne restait plus alors au chef de l'État qu'à se soumettre ou à se démettre. En juillet, comme le 28 septembre, il est apparu que la légitimité au Portugal appartenait au Mouvement des forces armées, parce que c'est lui qui a assumé tous les risques du renversement du régime fasciste. Le Mouvement a toujours déclaré qu'il n'était que le dépositaire de cette légitimité, exercée au nom du peuple en attendant que celui-ci ait pu se prononcer par des élections.

Jusque-là, les capitaines sont restés remarquablement unis malgré les aléas d'une très difficile reconstruction démocratique. L'un des points fondamentaux de leur programme — la décolonisation de l'Afrique portugaise — a, il est vrai, considérablement progressé en quelques mois avec l'indépendance de la Guinée, et celle, acquise pour l'année prochaine, du Mozambique. Dans une déclaration du 27 septembre, passée un peu inaperçue en raison des graves événements du 28, le général Spinola avait, d'autre part, déclaré que, aussitôt le cessez-le-feu acquis en Angola, un gouvernement provisoire serait formé où seraient représentées toutes les tendances, y compris les mouvements qui combattent aujourd'hui par les armes le colonialisme portugais. Sa mission serait de conduire le territoire à l'indépendance avant octobre 1976.

Le Mouvement restera-t-il aussi uni après la démission du chef de l'État ? Nombreux sont, en son sein, les « spinolistes », peut-être d'ailleurs moins impressionné par les opinions politiques du chef de l'État que par le prestige militaire d'un chef clairvoyant, avant d'autres, sur l'avenir du Portugal et de ses territoires d'outre-mer. D'autre part, les officiers de gauche ne peuvent que sortir « radicalisés » d'une épreuve au cours de laquelle ils ont vu pointer à nouveau le spectre du fascisme honni. Le « printemps du Portugal » s'apprêt sans doute à vivre un automne agité.

JEAN-PIERRE CLERC.

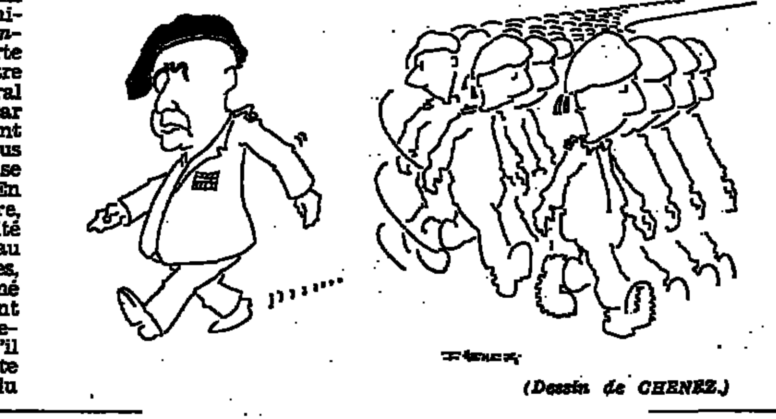
La démission du général Spinola

(Suite de la première page.)

Comment aurait-elle manqué l'occasion que lui offrait *« sur un plateau »* le général Spinola en personne, qui, le 10 septembre, appelait *« la majorité silencieuse du peuple portugais à se défendre activement contre les totalitarismes extrémistes »* ? En répondant avec empressement à cet appel par une manifestation de masse devant le palais présidentiel, la droite espérait marquer des points décisifs pour se réinsérer dans la vie politique nationale. Elle voulait, ce samedi-là, *« avoir son 1er mai »*.

Que, profitant de cette offensive politique « légale », certains aient tramé dans l'ombre un complot qui permettrait de retrouver plus vite ou plus sûrement le chemin du pouvoir, est chose plausible. Des armes, dit-on, ont été trouvées dans des voitures qui se dirigeaient vers Lisbonne le jour de la manifestation. Un fusil à lunette a même été découvert installé derrière une verrière dans l'ex-résidence du premier ministre. Dans la même maison, les militaires disent avoir mis la main sur un abondant matériel de propagande signé d'un *« Mouvement d'action portugais »* qui reprenait les thèmes classiques de l'ancien régime en faveur d'un *« Portugal pluricontinental »*.

Il est pourtant encore difficile d'en déduire l'existence d'une conspiration minutieusement mise au point. Il faudrait auparavant connaître en détail ce qui s'est déroulé derrière les murs du palais de Belem au cours de la longue nuit du vendredi 27 au samedi 28 septembre. Le général Spinola a-t-il vraiment pris les pleins pouvoirs pendant quelques heures ? Le premier ministre, le général Gonçalves, et le général Otelo de Carvalho, gouverneur militaire de Lisbonne, ont-ils bien été arrêtés, ou tout au moins mis sous surveillance étroite pendant deux ou trois heures comme le bruit en court avec insistance ? On ne peut encore en être absolument sûr. Mais ceux qui l'affirment sont plus à l'aise pour expliquer ensuite que le plan consistait pour le chef de l'État à *« prendre le pouvoir, écarter les gêneurs et se faire plébisciter aussitôt après par une foule en liesse sur la place de l'Empire »*.



(Dessin de CHENEZ.)

Un tel scénario, reconstitué après coup, laisse dans l'ombre l'élément peut-être le plus décisif dans la succession des faits : quel est donc l'obstacle que n'aurait pu franchir le général Spinola, ce grain de sable qui aurait enrayé une mécanique parfaitement huilée ? Qui donc a permis le retournement subit de la situation ? Il sera bien difficile d'approcher la vérité : tout s'est, en effet, passé entre militaires, après une réunion orageuse du conseil des ministres au cours de laquelle le chef de l'État a violemment pris à partie le parti communiste et son secrétaire général, M. Alvaro Cunhal, présent à la table en sa qualité de ministre d'État.

Le « bras armé » du Mouvement

Après la démission du général Spinola, le Mouvement des forces armées apparaît plus puissant que jamais, maître du pouvoir et décidé à le garder. Il a prouvé qu'il était capable de résister à une période d'extrême tension, de conserver ou de reprendre le contrôle d'une situation soudain difficile. Il a surtout montré l'efficacité de l'encadrement qu'il s'est lui-même donné au mois de juillet, pour garantir l'application intégrale de son programme : le Commandement opérationnel du continent (COPCON). Ses troupes, commandées par le jeune général Otelo Saraiva de Carvalho, ont effectivement agi comme le *« bras armé du Mouvement »*, reprenant au moment opportun le contrôle des points stratégiques et des émetteurs de radio-diffusion.

Ce sont aussi les soldats du COPCON qui, dans la nuit décisive, ont arrêté plus de deux cents personnes, décapitant ce qui aurait pu être la tête d'une *« droite revancharde »*. A consulter la liste des nouveaux détenus, on ne peut s'empêcher de remarquer que le Mouvement n'a pas fait de détail. Une vingtaine d'officiers supérieurs, dont le général Kaulza de Arriaga (considéré, même sous le régime précédent, comme un des chefs de file des « ultras », et qui avait, en décembre 1973, entrepris un complot d'extrême droite contre M. Caetano) ; un bon nombre d'anciens ministres de MM. Salazar et Caetano ; plusieurs détenteurs des plus belles fortunes du pays, et quelques gros propriétaires de l'Alentejo, qui ces dernières semaines, avaient coutume d'organiser des dîners intimes réunissant des dizaines de convives : voilà, à peu de chose près, l'essentiel de la rafle opérée par les *« hommes du Mouvement »*, fiers de leur vigilance.

Ils ne semblent pas décidés à s'en tenir à la démission du général Spinola. Dimanche, dans la journée, on disait à Lisbonne qu'ils étaient déterminés à arracher des démissions, à *« épurer »* la junte et le gouvernement. Trois membres de la junte seraient visés : les généraux Silverio Marques, Diogo Neto et Galvao de Melo. Ce dernier suscite particulièrement la colère des capitaines : n'a-t-il pas, il y a quelques semaines, déclaré que *« le communisme n'était pas meilleur que le fascisme »*. Les responsables du Mouvement s'opposeraient aussi au maintien au sein du gouvernement du lieutenant-colonel Mario Firmino Miguel, ministre de la défense et homme de confiance du général Spinola, et du major Osorio Sanches, ministre de l'information.

En poussant ainsi leur avantage, les capitaines répondraient sans aucun doute au désir avoué de la gauche, et surtout du parti communiste, qui, dimanche, insistait fortement sur la nécessité *« d'accentuer la victoire »* pour que la *« réaction »* ne passe de nouveau bientôt à l'offensive. Cette concordance entre l'action du Mouvement des forces armées (M.F.A.) et la volonté politique de la gauche portugaise est peut-être la conséquence la plus directement visible de la crise qui vient de se produire. En effet si, lors du soulèvement du 25 avril, tout ou presque a été le fait des militaires, cette fois, le rôle des forces populaires a été déterminant. La mobilisation très active de la gauche — et surtout du P.C. — contre l'offensive de la *« réaction »* a poussé les militaires du M.F.A. à agir vite.

Il est incontestable que les *« brigades de vigilance »* postées au pourtour de Lisbonne pour empêcher l'entrée d'armes dans la capitale ont été efficaces non seulement militairement, mais aussi politiquement : elles ont démontré la force organisée dont pouvait disposer la gauche pour faire échec à une éventuelle sédition. La jonction d'une telle force avec les soldats du COPCON suffisait à rendre très difficile, sinon illusoire, tout renversement de l'ordre établi par la *« révolution des œillets »*.

Pendant près de vingt-quatre heures, les Portugais ont eu peur, même si apparemment la vie était restée normale. Privés de journaux, ils se sont précipités vers les radios qui donnaient l'information officielle au compte-gouttes. Dimanche enfin, ils ont respiré. Le soir, entre deux spots publicitaires, un speaker de la télévision assurait, le ton enjoué sur un fond sonore de Jose Afonso, le plus célèbre chanteur engagé du Portugal : *« Le Mouvement des forces armées appliquera l'intégralité de son programme. Le fascisme ne passera pas. »*

DOMINIQUE POUCHIN.

L'ordre démocratique devra être respecté par tous

déclarait le 15 septembre le général Gonçalves, premier ministre

Nous publions ici une interview accordée le 15 septembre, moins de deux semaines avant les graves événements de ce week-end, par le premier ministre portugais, le général Gonçalves, à nos confrères Pierre Audibert et Daniel Brignon, auteurs du livre « Portugal : les nouveaux centurions », à paraître cette semaine aux éditions Belfond.

Cette interview exclusive est la première accordée à ce jour par le chef du gouvernement de Lisbonne. Celui-ci, par tempérament comme du fait de sa situation politique délicate, ne s'exprime que rarement. Les récents événements ont fait de ce membre éminent du Mouvement des forces armées l'un des principaux maîtres du jeu politique dans le pays.

« Quels changements ont été apportés par l'arrivée au gouvernement d'éléments du Mouvement des forces armées ? S'agit-il d'un renforcement du pouvoir militaire ?

— L'arrivée de militaires au gouvernement a pu paraître aux yeux de secteurs moins informés de l'opinion comme un renforcement du pouvoirmilitaire; ceci, cependant, ne correspond pas à la réalité. Le but de l'entrée d'éléments militaires au gouvernement a traduit le besoin de garantir avec fermeté l'exécution du programme du Mouvement du pouvoir militaire; cela, tion qui, à un moment donné, fut mise en cause par certaines personnalités politiques faisant partie du premier gouvernement provisoire.

— Avec quelle politique économique allez-vous financer la démocratie ? Que proposez-vous pour assurer l'indépendance économique du Portugal, et pourquoi avez-vous laissé monter le prix du pain, du lait, des produits de première nécessité ?

— La démocratie ne peut être établie et consolidée au Portugal qu'avec une politique économique qui, aux termes du programme du Mouvement des forces armées, soit au service du peuple portugais, en particulier des couches de la population jusqu'ici les plus défavorisées, et qui ait pour préoccupation immédiate la lutte contre l'inflation et la hausse excessive du coût de la vie, ce qui entraînera nécessairement une stratégie anti-monopoliste.

» Le gouvernement provisoire, tenant compte du fait que c'est au peuple portugais qu'il appartient de faire les choix essentiels, par le truchement du suffrage universel, a commencé à définir et à exécuter cette politique dans des conditions difficiles dues au poids de l'héritage reçu et à la conjoncture économique internationale défavorable.

» Un début de réforme fiscale a été engagé dans le but de rendre plus juste la redistribution du revenu. Le crédit a été augmenté et sa sélectivité améliorée. La construction sociale a été encouragée. Le déficit budgétaire s'oriente dans le sens d'un plus grand dynamisme de l'économie. Les conditions de relance de l'industrie et de l'économie font l'objet d'une définition en termes généraux.

» L'augmentation du prix de certains produits de grande consommation était une mesure indispensable à l'assainissement économique et financier. En effet, sous le régime précédent, ces prix étaient des prix politiques, entretenus artificiellement par des subventions à la consommation, ce qui entraînait un déficit du secteur public et constituait une cause directe de l'inflation. La politique économique en cours de définition et d'application assurera aux Portugais la possibilité de choisir librement leur avenir.

— Vers quel type de relations sociales peut-on s'orienter au sein des entreprises ? Des expériences de cogestion se sont manifestées, seront-elles encouragées par votre gouvernement ?

— Le programme du Mouvement des forces armées, comme vous le savez, ne comporte pas de réformes de fond ni de changements substantiels dans le système économico-social dans lequel nous vivons ; avec les limitations découlant de ce fait, notre politique sociale, dans tous les domaines, aura essentiellement comme objectif la défense des intérêts des classes travailleuses et l'augmentation progressive, mais accélérée, de la qualité de vie de tous les Portugais.

» Je considère que les expériences de cogestion sont prématurées, dans le cadre de l'économie où nous vivons. Je considère encore que ces expériences ne constituent pas un objectif primordial, ni ne caractérisent le processus démocratique dans lequel nous sommes engagés ; dans cette optique, le gouvernement ne leur apportera ni soutien ni encouragement.

— Au niveau de l'opinion internationale, la nomination du gouvernement a été considérée comme un virage à gauche du nouveau régime portugais. En même temps, certaines mesures de fermeté vis-à-vis de l'extrême gauche ont eu un certain retentissement. Ces deux aspects sont-ils contradictoires ?

— Il ne m'appartient pas de confirmer ou d'infirmer la vision que les commentateurs politiques ont de la réalité portugaise. Ce que je puis affirmer c'est que l'entrée des militaires au gouvernement doit être interprétée comme le ferme propos d'exécuter le programme du Mouvement des forces armées.

» Il est évident que le programme du Mouvement des forces armées, compris comme programme de renversement du régime fasciste qui nous a opprimés pendant quarante-huit ans, a un contenu de progrès. Les mesures de fermeté prises contre certains groupes d'extrême gauche l'ont été afin de défendre le processus de décolonisation en cours et consolider les conquêtes démocratiques devenues patrimoine du peuple portugais depuis le 25 avril.

» Je saisis l'occasion pour affirmer que des mesures de défense de la démocratie seront appliquées contre tous ceux qui essaieraient de soulever des difficultés à l'institutionnalisation de la démocratie au Portugal. Quels qu'ils soient, et quelle que soit leur appartenance idéologique. L'ordre démocratique que nous nous acharnons à édifier devra être défendu et respecté par tous les Portugais.

— L'expérience portugaise suscite beaucoup d'espoir. Mais depuis le 25 avril, l'absence d'information semble être la règle. Cette politique du silence est-elle nécessaire à l'instauration de la démocratie ?

— Je reconnais que, dans le domaine de l'information, il y a eu en effet certaines lacunes ; voici encore un secteur, à l'exemple de tant d'autres, où nous souffrons toujours des conséquences de quarante-huit ans de fascisme. De toute façon, l'information est un secteur qui mérite toute notre attention, et je suis convaincu que le gouvernement réussira sous peu à résoudre et dépasser cette situation.

» Il y a cependant certains sujets, notamment des aspects du processus de décolonisation, qui, étant extrêmement complexes et concerne ces sujets. Il ne fait pas être tenus confidentiels ; en ce qui cocerne ces sujets, il ne fait pas de doute que « la politique du silence est nécessaire à l'instauration de la démocratie », pour reprendre vos propres termes.

— Maintiendrez-vous l'échéance électorale [du 31 mars 1975] *prévue par le programme du Mouvement des forces armées ?*

— Cela est un point d'honneur du programme du Mouvement des forces armées que le gouvernement que je préside ne manquera pas de respecter. »

(Propos recueillis par Daniel Brignon et Pierre Audibert.)

La presse espagnole : la gauche n'a pas fait preuve de capacité de dialogue

De notre correspondant

Madrid. — *« Le communisme s'impose au général Spinola »*, titrait, le 29 septembre, le quotidien *Arriba*, organe national du Mouvement, commentant l'interdiction de la manifestation de la « majorité silencieuse » à Lisbonne. Le titre du quotidien phalangiste, à quelques nuances près reflète l'opinion de l'ensemble de la presse espagnole, qui semble prendre ses distances à l'égard du nouveau régime portugais. Au moment de la « révolution du 25 avril », les journaux espagnols rendirent compte avec objectivité, et parfois avec enthousiasme, du succès du Mouvement des forces armées ; depuis lors, ils sont peu à peu devenus plus réticents, notamment depuis que M. Carlos Palma et ses plus fidèles collaborateurs ont été écartés du pouvoir.

Il est, à cet égard, révélateur que, le 29 septembre, deux journaux aussi éloignés en politique intérieure qu'*Arriba* et le quotidien catholique conservateur *Ya* aient publié des commentaires convergents sur les derniers événements au Portugal. Tous deux affirment, en effet, que les communistes et les socialistes portugais, *« au nom de la démocratie »*, ont réussi à empêcher une manifestation qui voulait exprimer son appui au président de la République. *Ya* ajoute : *« La gauche portugaise n'a pas fait preuve de capacité de dialogue. Attribuer le nom de fascistes à tous ceux qui ne la secondent pas est une forme d'exclusivisme totalitaire, analogue à celle que l'on manifestait à l'époque de Salazar, en traitant de communistes tous les opposants. (...) La gauche a commis une erreur politique et a démontré sa peur. »*

La réaction de la presse espagnole est explicable. Un mouvement militaire comme celui du 25 avril, qui mettait fin à une dictature pour porter à la présidence de la République un général aussi *« conservateur »* que M. Spinola, était tenu pour *« respectable »* à Madrid. Lorsque le M.F.A., à travers les diverses crises, plus ou moins bien connues en Espagne, que le Portugal a connues, depuis le 25 avril, a intensifié son appui à la gauche, la majeure partie de la presse espagnole en est arrivée à la conclusion que ce mouvement visait réellement à changer non seulement le régime, mais encore le système. — J.-A. N.

GEORGES SUFFERT
25.000 exemplaires vendus en deux jours
les intellectuels en chaise longue
PLON

Grèce

PRÉSENTANT SON NOUVEAU MOUVEMENT POLITIQUE

M. Caramanlis demande au peuple de « s'unir aussi bien contre le communisme que contre le fascisme »

De notre correspondant

Athènes. — Dans une proclamation au peuple grec, M. Constantin Caramanlis a annoncé, samedi 28 septembre, la formation de son nouveau mouvement politique Démocratie nouvelle, qu'il a présenté comme échappant aux traditionnelles qualifications de *« droite, centre et gauche »*. Affirmant qu'une *« dernière chance »* se présentait aux Grecs de mettre en place une démocratie authentique et de *« sortir des errements du passé »*, le premier ministre a souligné la nécessité pour le peuple *« de s'unir en une organisation faite afin de protéger le régime aussi bien contre le communisme que contre le fascisme »*.

La déclaration de M. Caramanlis ouvre la campagne électorale. Il se confirme, en effet, que les Grecs voteront au cours de la première quinzaine de novembre (le dimanche 10, selon toute vraisemblance). La date précise de la consultation ne sera rendue publique qu'après le retour à Athènes du ministre des affaires étrangères, M. Mavros, actuellement aux Nations unies, à New-York.

Cette consultation est déjà fortement contestée par la gauche et divers milieux de la droite et du centre. Les adversaires soutiennent que le délai de quarante jours précédant les élections est trop court pour assurer des élections vraiment « irréprochables » et que le mode de scrutin est un peu trop taillé aux mesures de Démocratie nouvelle.

Ces mêmes milieux auraient également voulu que le gouvernement procède d'abord à la liquidation des séquelles de la dictature. Pourtant, on enregistre ici une réelle épuration des forces armées et de l'appareil de l'Etat. Des mesures en ce sens auraient affecté soixante mille personnes et l'ouverture d'une enquête sur les responsabilités et la « forfaiture » des anciens dirigeants. Le bilan présenté dans ce domaine par le gouvernement ne satisfait pas encore l'opinion grecque. Pour elle, la *« réconciliation entre le peuple et l'armée »* ne sera possible que lorsque l'ancien dictateur Papadopoulos et le général Ioannidis auront été régulièrement jugés.

La question du régime, si, en théorie, elle est laissée en suspens, se trouve bel et bien posée. Dans la capitale, des kiosques vendent des posters de l'ancien roi Constantin et, dans certains magasins, des photos de la famille royale ont fait leur réapparition. Tout récemment, à Salonique, des tracts ont été distribués, qui prétendaient : *« Seul le roi a le droit de parler au nom du peuple. »* De même, des groupuscules royalistes s'organisent dans le pays et ont déjà pignon sur rue, alors que divers journaux et publications soutiennent ouvertement la monarchie. Selon certaines estimations, le camp royaliste représenterait actuellement entre 15 et 20 % du corps électoral.

L'organisation de partis politiques structurés pose un problème qui ne peut être résolu en quelques semaines ou même quelques mois. Toutes les familles politiques ont besoin de se mieux redéfinir en fonction de la réalité créée par sept années de dictature et fatalement depuis les dernières élections de 1964, les pièces sur l'échiquier ne sont plus les mêmes. Il y aura 766 000 nouveaux électeurs. Or tout indique que les jeunes sont fortement tentés par la gauche.

Toutefois, la gauche grecque est encore loin d'être homogène et ne peut réaliser un regroupement qui aurait posé un sérieux problème aux deux grands partis bourgeois, Démocratie nouvelle et Union du centre. D'autant plus que l'extrême gauche n'a pas encore jeté un pont en direction de la *social-démocratie* en gestation. La polarisation est ainsi évitée et les partis bourgeois se trouvent à l'abri d'une éventuelle surprise : celle qu'aurait pu leur réserver un rassemblement de toutes les forces de gauche.

La première place se disputera donc entre Démocratie nouvelle et l'Union du centre. Mais, ce dernier parti ayant le vent en poupe, il faudra tout le prestige de M. Caramanlis pour assurer à son parti un net succès électoral.

MARC MARCEAU.

L'AUTONOMIE DE L'ÉGLISE ORTHODOXE PAR RAPPORT AU POUVOIR TEMPOREL EST RESTAURÉE

L'Eglise grecque a recouvré sa liberté à l'égard du pouvoir temporel. Par décret-loi signé le 27 septembre, la charte de l'Eglise grecque orthodoxe de février 1969 a été annulée et celle qui datait du régime précédent remise en vigueur à titre provisoire.

La charte constitutionnelle de 1969, qui augmentait le contrôle exercé par l'Etat sur l'Eglise, avait été acceptée par Mgr Hieronymos, élu archevêque d'Athènes en 1967 sous la pression du régime des militaires puis contraint de démissionner en décembre dernier, après le renversement du colonel Papadopoulos par le général Ghizikis.

Depuis lors, le nouvel archevêque d'Athènes et primat de Grèce, Mgr Seraphim, multiplie les attaques contre son prédécesseur, qu'il accuse d'avoir conduit l'Eglise à une crise sérieuse dans le but d'asseoir son propre pouvoir, et se déclare décidé à « rétablir l'ordre » dans l'Eglise. En annonçant la décision de restaurer les droits de l'Eglise, M. Constantin Caramanlis, premier ministre, s'est adressé au primat en soulignant sa satisfaction de ce que « l'Eglise obtienne les bases nécessaires lui permettant d'accomplir sa haute mission dans un esprit de concorde ».

Allemagne fédérale

AU CONGRÈS DE HAMBOURG

Les candidatures rivales de MM. Friderichs et Maihofer à la vice-présidence traduisent la division du parti libéral

De notre correspondant

Bonn. — Le congrès du parti libéral ouest-allemand (F.D.P.), qui commence ses travaux ce lundi 30 septembre à Hambourg, avait été préparé de longue date par de nombreuses réunions du comité directeur. Le renouvellement des instances dirigeantes du parti, rendu nécessaire par l'élection de M. Walter Scheel à la présidence de la République, avait été prévu dans tous ses détails.

Le scénario devait être le suivant : M. Genscher, vice-chancelier, qui a exercé les fonctions de président par intérim depuis le mois de mai dernier, devenait président à part entière : son poste de vice-président était occupé par M. Maihofer, ministre fédéral de l'intérieur, et M. Bangemann, président du F.D.P., dans le Bade-Wurtemberg, était élu secrétaire général. M. Genscher, qui passe pour appartenir à la droite du parti, était encadré de deux collaborateurs ayant la réputation de représenter la gauche. Ainsi les dirigeants libéraux pensaient-ils éviter les rivalités de personnes qui avaient empoisonné la vie du F.D.P. avant que M. Scheel n'en prenne, en 1969, la direction.

Ce schéma a été bouleversé au dernier moment par la candidature au poste de vice-président de M. Friderichs, ministre fédéral de l'économie, qui n'a pas caché la signification de son geste : il se présente contre M. Maihofer et non contre les deux autres vice-présidents, qui doivent être également renouvelés. Cette candidature imprévue pourrait coûter quelques voix à M. Genscher, dont l'élection ne fait pas de doute, mais qui espérait unir sur son nom la quasi-totalité des mandats.

Le duel Friderichs - Maihofer symbolise-t-il la lutte de la droite et de la gauche du F.D.P. ? Ce serait oublier que M. Friderichs, qui fut dans les années 60 secrétaire général, a pris une part prépondérante aux changements d'orientation de son parti. M. Maihofer, de son côté, s'est montré, depuis qu'il a succédé à M. Genscher au ministère de l'intérieur, un partisan tout aussi ferme de la loi et de l'ordre que son prédécesseur. Il n'en demeure pas moins que l'un et l'autre sont soutenus par des courants différents Les Jeunes Démocrates, par exemple, qui défendent des thèses parfois plus radicales que les Jeunes Socialistes, ont fait de M. Maihofer leur porte-parole.

Cependant ses récentes déclarations en faveur du maintien de la coalition libérale à Bonn au-delà de 1976 risquent de faire perdre des voix au ministre de l'intérieur. Le climat au sein du gouvernement fédéral ne s'est, en effet, pas amélioré après les départs de MM. Brandt et Scheel et leur remplacement par MM. Schmidt et Genscher. Les libéraux se sentent un peu brusqués par leurs alliés sociaux-démocrates et surtout par le chancelier. La décision du cabinet de refuser l'augmentation des prix agricoles européens prise contre l'avis de M. Ertl, ministre de l'agriculture (libéral), et en l'absence de M. Genscher, n'est pas faite pour rassurer le F.D.P.

M. Schmidt a une part telle dans la détermination et la conduite de la politique extérieure et en particulier européenne que M. Genscher éprouve quelques difficultés à s'affirmer en tant que ministre des affaires étrangères et en tant que président du parti libéral. Plus généralement, le F.D.P. s'interroge sur la finalité de sa participation au gouvernement. Il s'est toujours présenté comme un *« correctif »* sinon comme le *« frein »* d'une politique par trop socialiste. Or ce rôle lui a été confisqué par le chancelier Schmidt lui-même, qui a repoussé aux calendes grecques les réformes promises par son prédécesseur et décidé de mener une politique bien faite pour séduire les électeurs centristes. Les partisans de M. Maihofer, comme ceux de M. Friderichs, qui passe pour entretenir des relations très étroites avec M. Helmut Kohl, président de l'Union chrétienne démocrate, assurent que l'élection de l'un ou de l'autre ne préjugera en rien de l'attitude des libéraux au moment des élections législatives de 1976. — D. Vt.

Italie

SELON LE MINISTRE DE LA DÉFENSE

L'extrême droite a préparé trois fois un coup d'État depuis 1970

De notre correspondant

Rome. — Les deux hypothèses, qui agitent depuis des mois la classe politique italienne — risque d'un coup d'Etat d'extrême droite et participation des communistes au pouvoir — viennent de ressurgir ensemble au premier plan de l'actualité. La première avec des révélations inattendues du ministre de la défense, M. Guilio Andreotti ; la seconde à l'occasion de la visite que le président de la République, M. Giovanni Leone, a faite, du 23 au 29 septembre, aux Etats-Unis.

Officiellement, M. Andreotti n'a rien « révélé ». Il s'est contenté de remettre au procurer de la République de Rome un volumineux dossier, préparé par le Service informations défense (SID). Très vite, cependant, on devait apprendre qu'il y était question de trois *« tentatives de coup d'Etat »* : la première en décembre 1970, la deuxième en février 1974 ; et la troisième au début du mois d'août. Dues à l'extrême droite, elles seraient directement liées aux nombreux attentats qui ont ensanglanté le pays ces dernières années et sur lesquels des magistrats continuent d'enquêter dans diverses villes italiennes. La « piste noire » ne conduirait donc pas seulement à quelques jeunes excités ou déséquilibrés. De hautes personnalités politiques et militaires seraient nommées dans le rapport du SID. M. Andreotti a nié, dans un communiqué, ce dernier point en prenant la défense des *« forces armées et de leurs services, qui ont été, sont et seront étrangers à une quelconque intrigue politique »*.

Le ministre n'en a pas moins confirmé la gravité des faits, laissant entendre que, des trois tentatives présumées de coup d'Etat, la plus sérieuse serait celle de décembre 1970. La presse cite à ce propos le nom de Valerio Borghese, ancien président du Front nationall, décédé le mois dernier et que *la Stampa* considère comme *« le pivot de toutes les conspirations noires »*.

Les députés, qui ont appris par la presse l'existence du dossier, réclament d'urgence des éclaircissements. Accusé d'avoir omis d'informer la Chambre, le gouvernement a été durement pris à parti par... le président du groupe démocrate-chrétien, M. Flaminio Piccoli — ce qui conduit *le Corriere della sera* à juger « étrange » toute l'affaire en y subodorant des manœuvres politiques.

Le ministre de la défense s'est entendu accuser par son collègue socialiste, M. Giolitti, ministre du budget, de n'en avoir rien dit aux autres membres du cabinet. On annonce, par ailleurs, — en un lieu et à une date qui sont tenus secrets pour des raisons de sécurité, — une réunion de tous les magistrats qui enquêtent sur les « pistes noires » à Rome, à Milan, à Turin, à Brescia, à Rieti, à Padoue et à Bologne. Cette réunion, convoquée par le procureur de la République de Rome, devrait permettre une première mise en commun des informations recueillies depuis quatre ans.

Ce sont des craintes d'une tout autre nature qui ont été exprimées à Washington et à New-York par les interlocuteurs du président Leone et du ministre des affaires étrangères, M. Aldo Moro, qui sont rentrés ce lundi matin à Rome. Les Américains semblent en effet assez inquiets d'une éventuelle participation des communistes au pouvoir en Italie. Le président Leone s'est employé, de toute évidence, à rassurer M. Ford et M. Kissinger, en leur affirmant que le « compromis historique » (entre la démocratie-chrétienne et le P.C.I.) n'était pas vraiment une question d'actualité.

Le but essentiel du voyage de M. Leone était de présenter l'Italie comme un pays sérieux, traversant certes des difficultés, mais capable d'en sortir si tant est qu'on voulait bien l'aider. On nie formellement du côté italien qu'il ait été question à Washington d'un marché un peu sommaire du type : des bases militaires contre de l'argent.

Dans un communiqué commun publié à l'issue des entretiens, l'Italie réaffirme sa fidélité à l'alliance atlantique. Mais sans doute à sa demande, l'Union européenne est présentée comme le complément nécessaire de l'OTAN. Ainsi Rome ne pourra être accusé de faire cavalier seul en cherchant à régler directement ses problèmes avec les Etats-Unis.

Ceux-ci n'ont pris, à vrai dire, aucun engagement précis. De manière assez vague, ils se déclarent *« disposés à jouer un rôle approprié, constructif et responsable pour le rétablissement d'un équilibre économique en Italie »* dans l'attente peut-être de plus solides garanties.

ROBERT SOLÉ.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS BRITANNIQUES

LE FRONT NATIONAL CONTRE LES IMMIGRÉS ET LES « RYTHMES NÈGRES » A LA B.B.C.

(De notre correspondant.)

Londres. — Le Front national — héritier de divers groupes fascisants — accentue son effort afin de sortir du ghetto politique dans lequel il a été confiné jusqu'à présent. Cette organisation, dont le programme est un mélange de racisme et de poujadisme, entend présenter cette fois-ci près de quatre-vingt-dix candidats, alors qu'elle n'en avait que cinquante-quatre en février.

A la différence des autres partis, le Front national n'a guère modifié son programme. Le manifeste, publié mardi, accorde toujours la remière place au rapatriement progressif et « humain » de tous les immigrants de couleur, ainsi que de leurs descendants. Il précise même que la B.B.C. devrait éliminer tous les *« rythmes nègres »* sur ses ondes.

D'autres chapitres du programme prévoient le rétablissement de la pendaison et du chat à neuf queues, la rupture avec le Marché commun comme avec les Nations unies, l'autarcie progressive dans le domaine industriel et agricole ainsi que l'élimination des *« parasites »* et des spéculateurs, même s'il faut pour cela abolir le Stock Exchange.

Au mois de février, tous les candidats du Front national avaient perdu leur caution, ce qui représentait un total de 8 100 livres. Mais, dans les circonscriptions des Middlands et de l'est de Londres, où vivent beaucoup d'immigrants de couleur, le Front avait frôlé la barrière des 8 %.

J. W.

En Écosse avec les nationalistes

De notre envoyée spéciale

Glasgow. — Bathgate, quinze mille habitants, a l'apparence morose de ces petites villes écossaises nées de la révolution industrielle. Mais, autour, la campagne d'automne est encore luxuriante, avec ses poneys poilus dans les prés.

M. William Wolfe, leader du parti nationaliste écossais, harangue ses électeurs potentiels sur la grand-place. Il a loué son emplacement à la municipalité travailliste pour l'après-midi de samedi, jour où les ménagères viennent faire leurs courses.

Le leader nationaliste n'a rien d'un extrémiste : expert-comptable de formation, directeur d'usine, il porte une cinquantaine discrète et il est végétarien. Une cocarde violette à la boutonnière et un porte-voix à la main, il rappelle les iniquités dont les Ecossais sont victimes depuis la perte de leur indépendance en 1707. Ils « subventionnent » l'Angleterre depuis des générations en payant de lourds impôts et en exportant une main-d'œuvre à bon marché. Marché commun ? Les Ecossais y ont toujours été opposés, à moins d'obtenir une voix à Bruxelles, comme le Luxembourg, par exemple, qui n'a pas autant d'habitants et sûrement pas les ressources pétrolières de l'Ecosse.

L'insigne du S.N.P. — une croix de Saint-André et un chardon stylisé — parsème les murs de Bathgate, mais le citoyen moyen ne paraît que modérément ému par l'énoncé des « scandales ». Non plus que par la brillante perspective de voir un jour — par la grâce de l'alphabet — l'Ecosse siéger aux Nations unies *« entre l'Arabie Saoudite et le Sénégal »*.

A Govan, le quartier des chantiers navals de Glasgow, la candidate du S.N.P., Mme Margot MacDonald, est un personnage plus haut en couleur : jolie blonde de la trentaine, ancien professeur d'éducation physique, elle a *« fait un malheur »* à l'élection partielle de 1973. Elle a perdu son siège en février dernier au profit du traditionnel candidat travailliste de la circonscription. Cette fois-ci, elle a de nouveau ses chances, paraît-il.

Maniant avec autant d'aisance les chiffres des économistes que le parler rocailleux des docks de Glasgow, passant de l'assurance tranquille du vieux routier à la faconde du tribun, *« la reine Margot »* pourrait avoir un bel avenir politique. Ecosse indépendante ou pas !

NICOLE BERNHEIM.

L'Ulster a conscience de passer au second plan

L'IRA provisoire a essayé le samedi 28 septembre, pour la deuxième fois, de bombarder par avion une position de l'armée britannique en Ulster. Quatre hommes armés ont obligé un pilote sud-irlandais à charger son avion d'explosifs et à se diriger vers le nord. L'entreprise a échoué.

De notre envoyé spécial

Belfast. — A l'approche des élections législatives, les paroles prononcées le mercredi 18 septembre par l'évêque catholique de Londonderry résonnent à travers le pays : *« Il faut que tout le monde s'unisse activement et ouvertement contre le terrorisme. »*

Cette opinion est partagée par la majorité des membres des deux communautés, protestante et catholique. Mais dans les ghettos populaires des grandes villes, et particulièrement ceux de Belfast et de Londonderry, les protestants croient toujours que la population catholique soutient, sinon activement, du moins moralement, la campagne « militaire » de l'aile provisoire de l'IRA et craignent toujours que son seul objectif ne soit la réunification de l'Irlande.

Pour leur part, les catholiques sont convaincus que les protestants désirent avant tout un retour à la situation où leur parti gérait seul les affaires de la province.

Ils entendent axer sur ce thème leur campagne électorale pour les douze sièges alloués à l'Ulster au Parlement de Londres. Mais les habitants de l'Ulster, qui ont pu noter, le 18 septembre, l'absence de toute référence à leur province dans l'allocution télévisée du premier ministre, M. Wilson, commencent à comprendre que, pour le gouvernement britannique, les affaires de l'Irlande du Nord passent au second plan.

Les partis loyalistes, le Vanguard de M. Craig (VUP), le parti démocratique de M. Paisley, le parti unioniste officiel de M. West, regroupés dans une coalition, auraient préféré se rendre à la Convention avec le prestige que leur a conféré leur victoire retentissante du mois de février lorsqu'ils ont remporté onze des douze sièges à Westminster. Mais l'union des trois partis a été difficile à maintenir et la formule qui avait assuré leur succès en février — la présentation d'un candidat unique dans chaque circonscription — ne pourra sans doute pas être adoptée cette fois-ci. Déjà, dans les circonscriptions de Belfast-Sud et de Belfast-Ouest, deux candidats loyalistes se présentent.

Le S.D.L.P., qui représente la minorité catholique, pourra tirer profit de cet état de choses pour obtenir d'autres sièges en plus du seul qu'il détient déjà à Westminster (celui du leader du parti, M. Fitt), mais dans certaines circonscriptions, d'ores et déjà, plusieurs catholiques se présentent. C'est le cas à Fermanagh-South-Tyrone, où M. Frank McManus a refusé de céder la place au candidat du S.D.L.P.

JOE MULHOLLAND.

la première bibliothèque du responsable

Lisez gratuitement le 1er volume :

le monde fascinant et mal connu des FINANCES MODERNES

Il n'existait pas encore de « bibliothèque » qui rassemble tous les éléments des « sciences de l'action » et dont les ouvrages permettent de connaître, de comprendre et de « manier » le monde moderne.
Ces ouvrages sont réalisés par des experts et des praticiens de valeur internationale.

Premier volume :
les Finances modernes
■ 500 mots expliqués : les O.P.A., les monnaies flottantes, les cash-flow, etc. ■ 9 études de fond : la monnaie, le rôle de la banque, la gestion de l'entreprise, la bourse... et même le budget des ménages.

C'est une production de La Bibliothèque du CEPL

V-Publi

BON D'EXAMEN GRATUIT FO 8 MO 82

A retourner au CEPL
France : 114, Champs-Elysées,
75008 Paris
Envoyez-moi en communication gratuite
LES FINANCES MODERNES
Durant 10 jours, j'aurai tout le loisir de prendre connaissance de cet ouvrage et de l'utiliser. Passé ce délai :
● Je pourrai le conserver en réglant le prix de 54 F (+ 2,75 F de port), et m'inscrire à votre collection « les Sciences de l'action ».
Je note que, dans le cadre de cette collection, je recevrai annuellement 6 volumes à raison de un tous les 2 mois, et qui feront pour moi le « point » sur des sujets aussi actuels que la politique, l'économie, l'entreprise, l'informatique, le droit, l'administration, etc. Je les paierai seulement à réception.
Bien entendu, je pourrai à chaque livraison décider si je poursuis ou si je vous demande de cesser ces envois.
● Je pourrai vous le retourner sans rien vous devoir et sans avoir à justifier mon refus.

Prénom ______ Nom ______
N° ______ Rue ______
Code postal ______ Ville ______
Signature

EUROPE

Chypre

Plusieurs dizaines de milliers de Chypriotes grecs réclament le retour de Mgr Makarios

De notre correspondant

Nicosie. — Plusieurs dizaines de milliers de personnes se sont réunies dimanche 29 septembre, à 17 heures sur la place Grégoire-Axendiou à Limassol, pour réclamer le retour immédiat à Chypre de Mgr Makarios. L'atmosphère tendue — une manifestation hostile à l'archevêque s'était déroulée quelques jours plus tôt — devint enthousiaste lorsque se déroula lentement sur la façade d'un immeuble un gigantesque portrait de l'ethnarque, les organisateurs ont rediffusé le premier message que l'archevêque avait adressé à la population de l'île le soir du coup d'État du 15 juillet.

Parmi les slogans scandés par la foule, on entendait de vives attaques contre l'OTAN, M. Kissinger, la C.I.A. et, pour la première fois : « *Vive l'unité du peuple et de l'armée* ». Malgré la nouvelle qui commençait à circuler du meurtre, en début d'après-midi, deux heures avant la manifestation, d'un partisan du dirigeant socialiste et ancien confident de Mgr Makarios, M. Vassos Lyssarides, par des membres de l'EOKA-B, la manifestation s'est achevée dans le calme, après la lecture d'un télégramme adressé à l'archevêque et le priant de regagner l'île dans les plus brefs délais.

Parallèlement, un message était adressé au président intérimaire M. Glafcos Cléridès et au premier ministre grec, M. Caramanlis, leur demandant de soutenir « *ce vœu unanime du peuple chypriote destiné à restaurer l'unité dans l'île par le retrait des troupes étrangères et la démilitarisation* ».

MM. Cléridès et Denktasch, chefs des deux communautés grecque et turque, devaient se réunir ce lundi 30 septembre dans la matinée à l'hôtel Ledra, à Nicosie, pour discuter des « *problèmes humanitaires* », dont la reprise de l'échange des prisonniers suspendu depuis jeudi dernier.

Union soviétique

Quatre heures de «salon d'automne» à Ismaïlovo

L'autorisation d'exposer donnée aux peintres soviétiques «antisociaux» est un geste à l'intention de l'Occident

De notre correspondant

Moscou. — *Les peintres* « non officiels » *soviétiques ont sans doute remporté une bataille, le dimanche 29 septembre, mais ils n'ont pas pour autant gagné la guerre qui les oppose aux tenants du réalisme socialiste. Le succès qu'ils ont remporté — d'une manière éminemment pacifique — n'en marquera pas moins une date importante dans l'histoire de la vie culturelle en U.R.S.S. Pendant quatre heures, cinquante-huit artistes « marginaux » ont pu en effet présenter leurs œuvres à plusieurs milliers de Soviétiques.*

Ce second salon de l'automne 1974 — pour le distinguer du premier, dispersé voici deux semaines par des policiers en civil, équipés de bulldozers et d'arroseuses municipales (*le Monde* du 17 septembre 1974) — s'est déroulé sans aucun incident dans le parc d'Ismaïlovo, à la périphérie de Moscou. La manifestation avait finalement été autorisée par la municipalité de la capitale, après de longues et fort laborieuses négociations avec les artistes.

Le beau temps ainsi qu'un fort discret service d'ordre étaient au rendez-vous pour cette surprenante partie de campagne. Bien avant midi, les exposants et leurs amis avaient gagné le lieu qui leur avait été réservé : une vaste prairie ceinturée de bouleaux, au centre du parc Ismaïlovo. Peu après, les premiers visiteurs commençaient à affluer de la station de métro voisine : amis, relations, amateurs, mais aussi habitants du quartier, intrigués par tant d'agitation. Bientôt, ce furent plusieurs milliers de personnes qui se pressèrent autour des quelques toiles apportées par chaque artiste.

La majorité des spectateurs était incontestablement surpris, parfois désarçonnés devant des œuvres — bonnes ou mauvaises, peu importe — témoignant d'une recherche dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas encouragée en U.R.S.S. Mais point de sarcasmes, pas de ricanements; au contraire, une impressionnante volonté de voir, de comprendre, de discuter avec les artistes qui avaient pris soin de revêtir leurs plus beaux atours, sans doute pour contrer la propagande officielle qui les présente comme de vulgaires voyous, de dangereux « *houligans* ».

La « fête » dura quatre heures, dans un climat de bonne humeur et de décontraction assez exceptionnel pour l'U.R.S.S. Une ambiance de « *mini-Woodstock* », sans drogue ni hot-dogs, bien entendu.

Il n'est pas facile, pour l'instant, de tirer la leçon de l'événement. Si ce salon d'automne, d'un genre inédit en U.R.S.S., a pu avoir lieu, ce n'est sans doute pas, en effet, à la suite d'une libéralisation en profondeur de la politique culturelle et artistique du régime soviétique, mais plutôt parce qu'on a décidé, en haut lieu, de faire un geste spectaculaire pour faire oublier, surtout à l'extérieur du pays, le brutal démantèlement de la première tentative d'exposition, le 15 septembre. Ce n'est sans doute pas de gaîté de cœur que les responsables culturels de la ville de Moscou ont finalement donné leur autorisation, mais bien parce qu'on leur avait fait savoir qu'il convenait de céder, pour effacer la mauvaise impression créée en Occident, par l'excès de zèle manifesté deux semaines plus tôt : un excès de zèle particulièrement fâcheux, alors que les diplomates soviétiques s'efforcent de convaincre leurs collègues occidentaux, à la conférence de Genève sur la sécurité et la coopération en Europe, de l'inutilité de trop insister sur les échanges d'idées et d'informations.

Officiellement en tout cas, les peintres marginaux restent des individus suspects, dont le comportement est «antisocial ». C'est ce qu'a expliqué samedi, au cours d'une curieuse conférence de presse, M. Sytchov, secrétaire du Soviet de Moscou, qui a rejeté une nouvelle fois toute la responsabilité des incidents du 15 septembre dernier sur les peintres eux-mêmes.

Les fonctionnaires de l'Union des artistes ne paraissent pas non plus avoir accepté avec joie l'exposition d'Ismaïlovo. Sinon, comment expliquer les pressions dont ont été victimes sept peintres membres de l'Union, qui voulaient exposer leurs toiles aux côtés de leurs collègues *non officiels* ? Convoqués par la direction de l'Union, ils se virent menacés d'exclusion s'ils participaient à la manifestation qui fut qualifiée d' « antisoviétique ». Après ces avertissements, quatre des sept peintres abandonnèrent leur projet. Certains des exposants non officiels reçurent eux aussi des avertissements. Pas de menace précise, mais de mystérieux visiteurs venant simplement « déconseiller » leur participation à l'exposition. D'où, là encore, quelques défections au dernier moment.

JACQUES AMALRIC.

La première réunion préparatoire d'une conférence communiste européenne pourrait se tenir à la mi-octobre à Varsovie

De notre correspondant

Vienne. — La première réunion préparatoire de la conférence communiste européenne se tiendra-t-elle dans le courant du mois d'octobre ? Le quotidien yougoslave « Politika » croyait savoir, vendredi 27 septembre, que ces assises, qui doivent en principe rassembler les représentants des partis communistes de l'Europe de l'Est et de l'Ouest (à l'exception de l'Albanie), se réuniraient « prochainement ». Des informations venues le même jour de Londres et émanant de « milieux communistes » ont apporté des précisions : la rencontre se tiendrait du 16 au 18 octobre à Varsovie.

Au cours de l'été, certaines indications avaient laissé prévoir que cette première réunion préparatoire serait convoquée dans la capitale polonaise dans les derniers jours de septembre. Des tractations s'étaient déroulées au cours des mois de juillet et d'août afin de réduire, notamment, les réserves des Roumains, principaux opposants à la convocation de la conférence. M. Marchais, secrétaire général du parti communiste français, paraît avoir joué dans ces pourparlers un rôle non négligeable. Mais son voyage à Bucarest, où il s'était arrêté quelques jours après son séjour en U.R.S.S., s'était apparemment terminé par un insuccès.

De même, les Yougoslaves, dont la présence à la conférence aurait été instamment demandée par le parti italien, n'avaient toujours pas, jusqu'à ces derniers jours, répondu favorablement aux offres de participation qui leur ont été adressées. L'affaire des « kominformistes » condamnés à Belgrade n'était guère de nature à les faire changer d'avis.

La position des Roumains est bien connue. Ils posent trois conditions à leur présence : tout d'abord, une conférence communiste, qu'elle soit européenne ou mondiale, ne devra à nouveau en garde contre les nomie et l'indépendance de chaque parti ; ensuite, elle doit être préparée avec l'accord de tous les partis ; enfin, elle ne devra prononcer aucune condamnation.

La campagne contre la Chine

Or la deuxième de ces conditions ne semble pas pour le moment satisfaite. De plus, la relance actuelle d'une campagne contre la Chine dans la presse d'Europe de l'Est n'est pas de nature à rassurer les dirigeants roumains quant à la réalisation de leur troisième condition.

Plusieurs journaux tchécoslovaques ont lancé cette semaine des attaques très dures contre Pékin. Ainsi, le *Rude Pravo* a accusé les maoïstes de « *jeter toutes les forces réactionnaires contre l'U.R.S.S. et les pays socialistes dans l'intérêt de leur ambition de grande puissance* ».

En Pologne, *Zolnierz Wolnosci*, organe de l'armée, vient de mettre à nouveau en garde contre les menaces que ferait peser sur la détente « *un front commun antisoviétique composé des militaristes américains et des dirigeants de Pékin, des sionistes, des généraux de l'OTAN et autres fauteurs de troubles* ».

Nepszabadsag, l'organe du parti hongrois, assure que « *la politique maoïste sape toujours davantage les éléments socialistes en Chine* » et que « *les conquêtes de la révolution sont sérieusement en danger* », mais le journal exprime cependant en conclusion l'espoir que « *le mouvement communiste chinois, avec son passé héroïque, reviendra tôt ou tard aux principes du marxisme-léninisme, à l'internationalisme, et que ce grand pays reprendra sa place dans les rangs de ceux qui luttent contre l'impérialisme* ».

Le contraste est frappant entre ces commentaires et l'attitude actuelle des Roumains et des Yougoslaves à l'égard de Pékin.

Une délégation du Parlement yougoslave, dirigée par son vice-président, M. Peko Dapitchevitch, séjourne en ce moment en Chine, et les entretiens qui ont eu lieu à cette occasion ont permis de dégager « *une très grande proximité ou une identité de vues sur nombre de questions* ». La délégation a été chargée de transmettre au maréchal Tito les salutations du président Mao Tse-toung et de M. Chou En-lai. En Roumanie, où vient de séjourner une délégation militaire chinoise, la presse signale qu'une réunion a eu lieu dans une usine, à Tirgoviste, pour célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la République populaire de Chine.

En dépit de la persistance de ces divergences sur la Chine, Roumains et Yougoslaves auraient-ils mis fin à leur opposition à l'égard de la convocation d'une conférence européenne ? Si tel est le cas, ils doivent savoir qu'ils s'engagent sur un chemin dangereux car cette conférence, comme vient de le rappeler M. Janos Kadar à Moscou (1), devrait, dans l'esprit des Soviétiques et de leurs alliés les plus fidèles, ouvrir la voie à une conférence mondiale.

MANUEL LUCBERT.

(1) Le dirigeant hongrois a affirmé qu'une conférence mondiale des P.C. était « *indispensable* » et qu'il convenait, au préalable, de « *préparer, puis de convoquer* » une conférence européenne afin d'attacher une grande attention aux « *problèmes spécifiques* » du continent européen.

« ENTRE LA VENGEANCE ET L'OUBLI »

Une lettre de Mme Beate Klarsfeld

Mme Beate Klarsfeld nous écrit à propos de l'article de Pierre de Boisdeffre « Entre la vengeance et l'oubli » (le Monde *du 3 septembre) :*

Non, M. de Boisdeffre, il ne s'agit pas du crime « indéfiniment poursuivi », comme vous voulez le penser ; il s'agit malheureusement du crime indéfiniment protégé. Les nazis allemands, qui ont systématiquement exterminé Juifs et Tziganes, massacré les populations civiles, torturé et mis à mort sadiquement tant de résistants, ont presque tous bénéficié de la protection de la société allemande, et, plus que tous les autres, les criminels qui ont opéré en France et qui sont encore, pour la plupart, totalement impunis.

Le drame c'est en réalité cette protection consciente et déterminée. Elle s'est exprimée, par exemple, dans le refus d'Adenauer, Erhard et Kiesinger de signer avec la France un nouvel accord permettant le jugement en Allemagne de ces criminels ; une fois l'accord signé par Willy Brandt, cette protection s'est exprimée par la mauvaise volonté du Bundestag à le ratifier.

Toute notre action — celle de la LICA de Jean-Pierre Bloch, celle de l'UNDIVG de René Clavel, celle de l'Amicale d'Auschwitz-III du professeur Wellers — a tendu à obtenir cette ratification qui interviendra d'ici quelques semaines.

Maintenant, l'affrontement passe du plan politique au plan judiciaire, et il nous faudra veiller à ce que les procès soient d'un haut niveau historique, à ce que comparaissent les plus responsables de ces criminels : les dirigeants de l'appareil policier nazi qui a sévi en France, et enfin à ce que la justice allemande ne leur accorde pas toute la considération due à leur rang social dans l'Allemagne post-hitlérienne.

M. de Boisdeffre, si tant de résistants et de déportés, si tant de ceux qui partagent les idéaux de la Résistance ont soutenu l'action de l'Allemande que je suis, c'est non parce que je poursuis quelques pitoyables survivants nazis, mais bien parce que je m'attaque au crime triomphant, sûr de soi, arrogant...

S.S.-Hauptsturmführer (capitaine), le docteur Heinrich Illers était à la fois le chef de la Gestapo de Paris et l'adjoint de Kurt Lischka, chef de la police nazie (la Sipo-S.D.) de Paris.

Le 18 août 1944, le docteur Illers se rend en personne à Compiègne, et malgré les protestations de la Croix-Rouge, malgré la signature effective des accords Nordling-von Choltitz sur l'arrêt des déportations, il organise de sa propre autorité un ultime convoi qui emporte vers l'Allemagne les occupants du camp de Royallieu. Jusqu'à ce que nous réussissions à le faire mettre à la retraite en 1972, le docteur Illers était Senatspräsident — président de chambre — du tribunal des affaires sociales du Land de Basse-Saxe et spécialiste des problèmes de victimes de guerre.

Autre dirigeant au plus haut niveau de la police nazie en France, le S.S.-Sturmbannführer (commandant) docteur Walter Horst Laube était chef du département II de la Sipo-S.D. Il était chargé, entre autres, de tout ce qui concernait l'exécution des otages et les mesures de représailles, de la surveillance de la police française, de la police des camps d'internement et d'emprisonnement. Jusqu'à sa retraite, le docteur Laube était, lui aussi, Senatspräsident du tribunal des affaires sociales du Land de Bade-Wurtemberg, et lui aussi un spécialiste des victimes de guerre.

Le sort des criminels de guerre, c'est celui-là, et non la fuite éperdue vers un destin tragique. J'ai choisi, pour ma part, d'affronter cette réalité cruelle et de transformer la société allemande en exigeant d'elle un effort de justice et de conscience. Vous n'avez choisi que de vous apitoyer sur un mythe.

AMÉRIQUES

Chili

ANCIEN MINISTRE D'ALLENDE

Le général Prats a été assassiné à Buenos-Aires

Le général Carlos Prats, ancien commandant en chef des forces armées chiliennes, ancien ministre de l'intérieur puis de la défense du président Allende, a été assassiné lundi matin 30 septembre à Buenos-Aires, où il vivait en exil. Sa femme a également été tuée par la bombe qui a explosé dans la voiture du général alors que celui-ci regagnait son domicile.

UN MILITAIRE LOYALISTE

Agé de cinquante-neuf ans, le général Carlos Prats était diplômé de l'école d'état-major de Fort-Levenworth, aux Etats-Unis. C'est en octobre 1970 qu'il devint une des personnalités militaires et politiques les plus connues du Chili. M. Allende venait alors d'être élu à la tête de l'Etat, mais M. Frei était encore en fonctions. Celui-ci nomma le général commandant en chef des forces armées après l'assassinat par l'extrême droite du général Schneider. Officier intègre, intelligent, il donna alors de nombreuses preuves de son loyalisme au régime. « *Il est illégal d'utiliser la force des armes contre le style de vie démocratique* », dit-il un jour. Il eut l'occasion de repousser les propositions de militaires et de civils désireux d'agir par la force contre le gouvernement d'Unité populaire.

Allende fit de lui, en novembre 1972, son ministre de l'intérieur, et donc le second personnage de l'Etat, puisqu'il devait assurer l'intérim du président en cas d'absence de ce dernier. C'était l'époque à laquelle le régime devait faire face à la grande grève — alimentée par les soins de la C.I.A. — des camionneurs et des commerçants. « *La participation des forces armées au gouvernement n'est pas un compromis politique, mais une collaboration patriotique en faveur du bien-être social et de la paix civile* », déclara alors le général. Il fit preuve de fermeté à l'égard des grévistes, tout en leur accordant d'importantes concessions. Le mouvement prit fin, mais les attaques de l'extrême droite et de la démocratie chrétienne contre le général Prats ne cessèrent pas pour autant.

A la suite des élections générales de mars 1973, Allende rassura les classes moyennes en remplaçant au gouvernement les militaires par des ministres modérés. Le général Prats demeura cependant commandant en chef et, à ce titre, fit en mai un long voyage qui le mena à Washington, puis à Londres, Moscou, Belgrade, Paris, Rome et Madrid. Au Chili, partisans et adversaires de l'Unité populaire s'affrontaient en juin. L'état d'urgence fut proclamé dans la province de Santiago à la suite de ce qui fut qualifié de « *tentative d'enlèvement et d'assassinat de la part de commandos terroristes* » contre la personne du général Prats : des civils l'avaient serré de près de façon menaçante, et il avait dû sortir son revolver pour se dégager. Le 29 juin, des unités militaires se soulevaient dans la capitale ; elles furent rapidement matées par les forces loyalistes dirigées par le commandant en chef.

En août, M. Allende rappela au gouvernement le général Prats, comme ministre de la défense, en même temps que les commandants de la marine et de l'aviation. Mais, cette fois, l'agitation sociale — celle des transporteurs routiers en particulier — ne s'apaisa pas pour autant.

Très critiqué par la droite, respecté par la gauche, Carlos Prats, principal soutien dans l'armée du président Allende, mais cible des généraux factieux, donna à la fin du mois sa démission de ses fonctions de ministre et de commandant en chef. Il portait de la sorte un coup très dur à son vieil ami le chef de l'Etat. Les généraux et les mouvements civils fascistes voyaient dès lors leur tâche facilitée : ils allaient abattre le régime le 11 septembre.

Le bruit courut alors que le général Prats avait pris la tête d'unités fidèles. Mais il ne s'agissait que de rumeurs. L'ancien ministre de la défense déclara être désormais « *un simple citoyen* » et demanda au nouveau régime l'autorisation de quitter le pays. Il se réfugia finalement le 15 septembre en Argentine. A Buenos-Aires, il demeurait fidèle à la mémoire d'Allende. Ne serait-ce pas la raison pour laquelle il vient de perdre tragiquement la vie ?

Saint-Domingue

SIX OTAGES SONT DÉTENUS DEPUIS TROIS JOURS AU CONSULAT DU VENEZUELA

(Correspondance.)

Saint-Domingue. — Un commando du Mouvement de libération du 12 janvier » détenait toujours en otages, lundi matin 30 septembre, au consulat du Venezuela Mlle Barbara Hutchison, directrice du service culturel de l'ambassade des Etats-Unis, le consul et le vice-consul du Venezuela, deux employées de bureau et un citoyen espagnol (*le Monde* du 29-30 septembre).

A l'intérieur de l'immeuble, encerclé par les troupes spéciales de la police nationale, la situation paraissait très tendue. Les autorités dominicaines ont coupé l'eau et l'électricité.

Dimanche après-midi, une commission médiatrice a été constituée. Rappelons que les révolutionnaires demandent une rançon de 1 million de dollars, ainsi que la libération et le départ à l'étranger de trente-six détenus politiques.

Le chef du groupe de guérilleros est M. Radhames Mendez Vargas, qui avait acquis une certaine notoriété en 1968 lorsqu'il avait détourné un avion vénézuélien sur La Havane. Rentré dans le pays volontairement, il avait été emprisonné et torturé. Condamné à vingt ans de prison, il était néanmoins relâché, sur ordre du président, en janvier 1974. Selon ses propres déclarations, faites au consulat, il s'était promis de libérer au moins une partie de ses compagnons de prison.

Cependant, quelques-uns des prisonniers qui figurent sur la liste des hommes qui devraient être libérés en échange des otages ont manifesté leur désaccord avec l'action entreprise, et leur refus de quitter le pays dans ces conditions. Il s'agit, notamment, des militaires du M.P.D. (Mouvement populaire dominicain), qui, ayant changé leur ligne politique, prônent depuis deux mois la lutte légale et la « *démocratisation du régime* ». — J. A.

Cuba

Les sénateurs américains Javits et Pell ont été reçus par M. Fidel Castro

S'ils ont été « *impressionnés* » par les réalisations du régime castriste qui leur ont été montrées durant le week-end, les sénateurs Javits et Pell, qui passaient trois jours à Cuba en visite officielle, se sont déclarés « *déçus* » par le discours prononcé samedi soir 28 septembre par M. Fidel Castro, au cours d'un meeting organisé pour le quatorzième anniversaire des « comités de défense de la révolution ».

Devant une foule immense, et vingt-huit envoyés spéciaux de la presse américaine (MM. Javits et Pell n'assistaient pas à la cérémonie), M. Castro s'est livré à un réquisitoire en règle contre la politique américaine — non pas celle d'hier et d'avant-hier, mais celle d'aujourd'hui. Il a exprimé sa « *stupéfaction* » devant l'approbation publique donnée aux intrigues de la C.I.A. au Chili par le président Ford, qui légitime, selon lui, l'ingérence américaine au nom de l' « intérêt supérieur » des Etats-Unis.

Accusant ces derniers d'être, par leur « *budget de guerre* » démesuré, les principaux responsables de l'inflation mondiale, M. Castro s'est prononcé pour une alliance de tous les pays en voie de développement, producteurs de matières premières. Ceux-ci sont invités à imiter « *l'exemple d'avant-garde* » des membres de l'OPEP « *pour résister aux pressions et au chantage de Washington* ». Tournant en dérision l'Organisation des Etats américains (O.E.A.), qui a pourtant multiplié les avances à son égard ces derniers mois, il a préconisé la création d'une association des pays libres d'Amérique latine à laquelle les Etats-Unis ne pourraient adhérer. Discours d'un bout à l'autre sans complaisance ni concession, et dépourvu d'allusion aux velléités de « *normalisation* » manifestées par l'administration Ford.

Les deux sénateurs américains n'en ont pas moins été reçus avec la courtoisie de rigueur. On leur a fait les honneurs d'installations portuaires et agricoles des environs de la capitale. Ils ont déjeuné dimanche avec les deux frères de M. Fidel Castro, Ramon et Raul. Samedi, après un entretien de plus d'une heure avec le ministre des affaires étrangères, M. Raul Roa, ils étaient les hôtes à déjeuner du vice-premier ministre chargé des problèmes internationaux, M. Carlos Rafael Rodriguez. L'après-midi, c'était le président de la République, M. Osvaldo Dorticos, qui leur donnait audience. Enfin, les deux visiteurs américains ont eu dimanche soir un entretien de trois heures avec M. Fidel Castro, qui les a retenus à dîner. « *Nous croyons*, ont-ils dit, *que M. Castro est intéressé à avoir de meilleures relations avec les Etats-Unis.* »

CREED
Tailleur depuis 1760
7, rue Royale - PARIS
4, rue Esquermoise - LILLE
Lance la ligne « Olivier CREED »
Vous choisirez vous-même votre tissu dans nos collections anglaises exclusives.
Exécution du costume : 15 jours
Veste à partir de 1.100 F.
Pantalon à partir de 500 F.



8 FIERS BATIMENTS DANS LE 15ème ARRONDISSEMENT.

LES ALMADIES : de fringants bateaux qui escortaient le vaisseau amiral de Vasco de Gama.

Aujourd'hui huit fiers bâtiments méritent ce nom : les huit nouveaux immeubles conçus par Monsieur Bernard Zehrfuss, premier grand prix de Rome, assisté de Monsieur Michel Sarda, architecte D.P.L.G.

Pour le prestige du 15e arrondissement.

La conception des ALMADIES est celle d'un ensemble de grande classe : élégance des façades et diversité des jardins. On passe à l'abordage entre arbustes et pelouses fleuries.

Amarrés en plein 15e résidentiel, la situation des ALMADIES est exceptionnelle.
Trois entrées : 101, avenue Félix Faure; 175, rue de Lourmel; 17, rue Vasco de Gama.

Pour prendre le large, le métro n'est pas loin : traversez l'avenue Félix Faure.

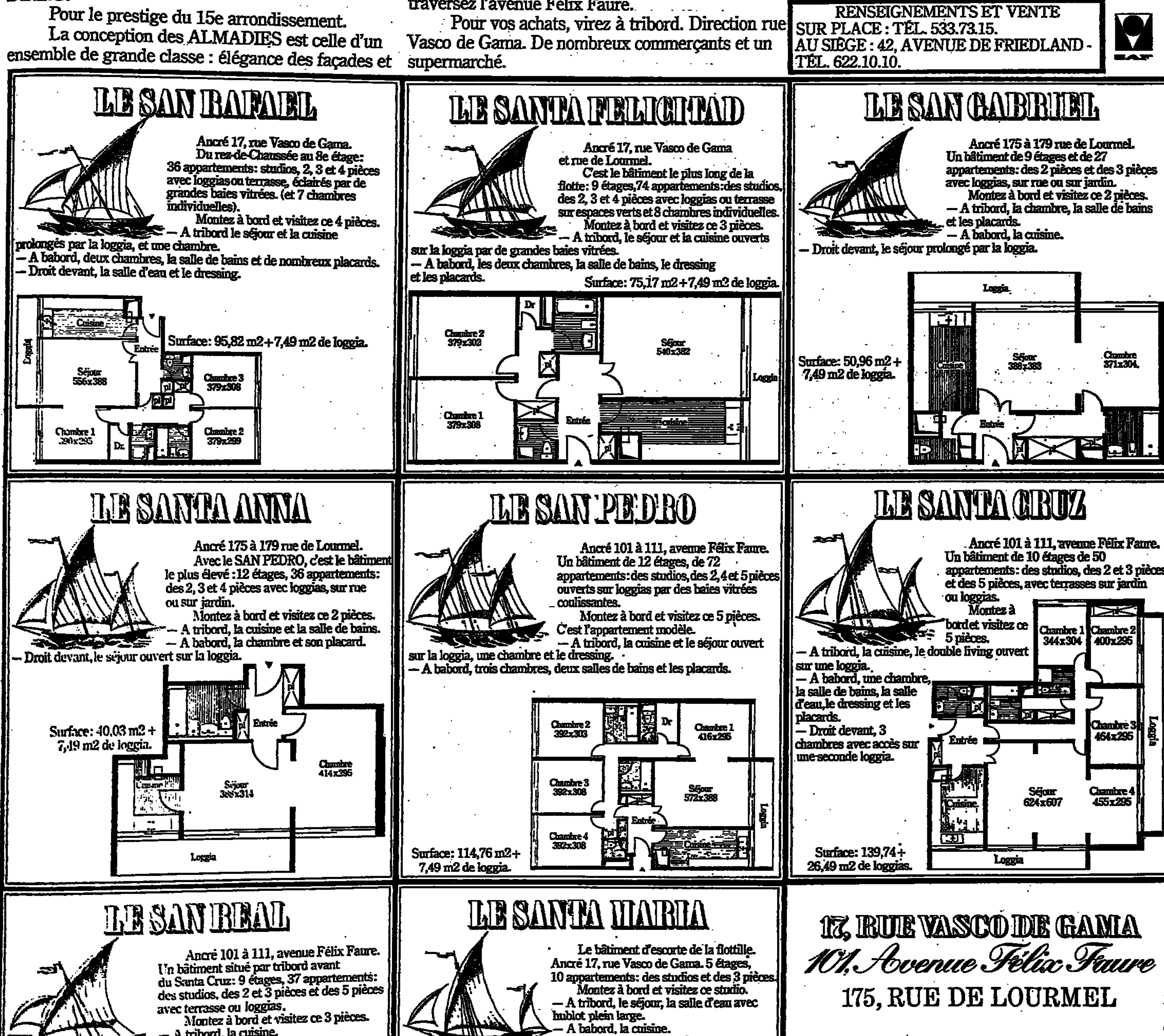
Pour vos achats, virez à tribord. Direction rue Vasco de Gama. De nombreux commerçants et un supermarché.

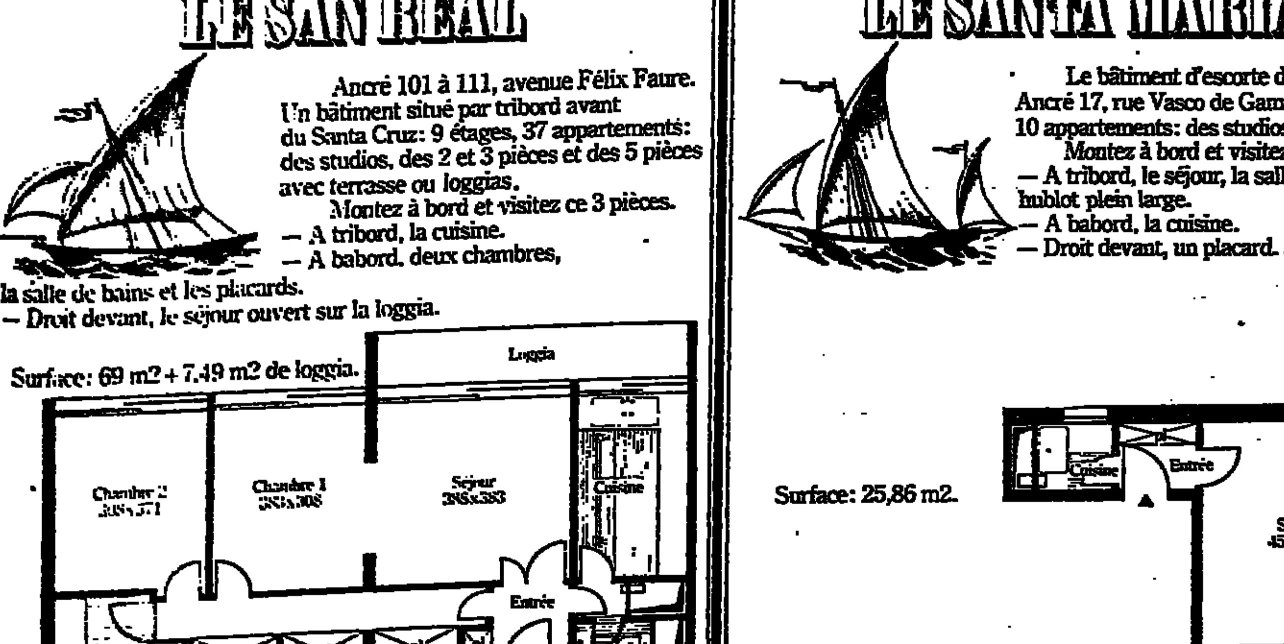
A l'origine des ALMADIES, l'association de deux grands constructeurs: UFI-SAF et UFIC-SIVEGI. La commercialisation a été confiée à la SAF.

Rendez-vous sur place: 101, avenue Félix Faure montez à bord de l'appartement modèle.

Achetez un appartement vendu à PRIX FERME dans une ALMADIE, ce sera un très bon placement.

RENSEIGNEMENTS ET VENTE
SUR PLACE : TÉL. 533.73.15.
AU SIÈGE : 42, AVENUE DE FRIEDLAND - TÉL. 622.10.10.





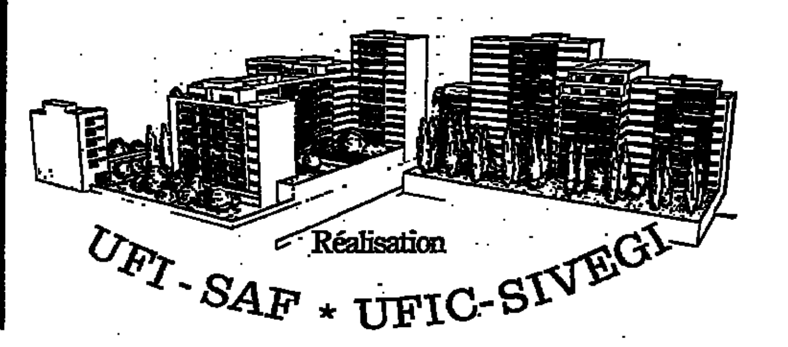
LE SANTA MARIA

Le bâtiment d'escorte de la flottille.
Ancré 17, rue Vasco de Gama. 5 étages, 10 appartements: des studios et des 3 pièces.
Montez à bord et visitez ce studio.
— A tribord, le séjour, la salle d'eau avec hublot plein large.
— A babord, la cuisine.
— Droit devant, un placard.

Surface: 25,86 m2.

17, RUE VASCO DE GAMA
101, Avenue Félix Faure
175, RUE DE LOURMEL

PARIS 15e



PROCHE-ORIENT

ISRAËL ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ DE COMMANDER DES ARMES EN FRANCE

déclare M. Ben-Natan

Tel-Aviv *(A.F.P.)*. — L'ambassadeur d'Israël à Paris, M. Asher Ben-Natan, a déclaré, dans une interview publiée ce lundi 30 septembre par le quotidien du soir *Maariv* : « *Israël étudie actuellement la possibilité de commander des armes en France. De telles commandes ne sont pas pour demain, mais elles ne sont pas non plus pour un avenir très lointain. En tout état de cause, elles ne sauraient constituer un apport important pour les forces de défense d'Israël.* »

Evoquant les relations franco-israéliennes, M. Ben-Natan a déclaré : « *La position fondamentale du gouvernement français n'a pas changé. La France est toujours pour le retrait israélien de tous les territoires occupés en juin 1967 et pour certaines modifications de frontière d'ordre stratégique. Elle considère également que le problème palestinien est d'ordre politique et doit être résolu sur le plan politique.* »

« *La France n'a pas l'intention de modifier cette position fondamentale afin de ne pas compromettre ses relations avec les pays arabes. Mais des nuances révèlent un certain changement dans l'attitude française. Ainsi la France n'insiste plus pour sa participation immédiate à la conférence de Genève ni a d'autres initiatives prises afin de mener à la paix. Elle ne critique plus les efforts de M. Kissinger dans cette voie. Et, au sein de la Communauté européenne, la France pousse à un dialogue euro-arabe, mais elle ne veut pas que ce dialogue porte sur le conflit entre Israël et ses voisins ni sur le problème des relations entre pays producteurs et consommateurs de pétrole.* »

« *Des différences subsistent donc entre la position d'Israël et celle de France, mais je crois que les visites de M. Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, en Israël fin octobre et du ministre israélien des affaires étrangères, M. Ygal Allon, à Paris plus tard, contribueront à une nouvelle amélioration des relations entre les deux pays* », conclut l'ambassadeur.

Egypte

Le quatrième anniversaire de la mort de Nasser a été célébré avec un éclat particulier

Dans le discours qu'il a prononcé samedi 28 septembre, à l'occasion du quatrième anniversaire de la mort de Nasser, le président Sadate a dénoncé « la vaste campagne alimentée par les milieux sionistes, qui vise à faire croire que la question des capitaux arabes est la cause de toutes les difficultés politiques et économiques que traverse le monde ». « Les Arabes, a-t-il dit, ne veulent pas saper les fondements de l'économie mondiale, comme certains le prétendent. Il veulent uniquement faire respecter leurs droits, tout en reconnaissant leurs devoirs à l'égard de la communauté internationale. Celle-ci doit à son tour reconnaître ses devoirs à notre égard pour éliminer les injustices que nous avons subies à ce jour. »

Il a fait remarquer à ce sujet : « Ceux qui ont inventé la loi de l'offre et de la demande n'ont pas le droit de protester quand cette loi tourne, pour une fois, à leur désavantage. »

De notre correspondant

Le Caire. — Le quatrième anniversaire de la disparition de Nasser a été célébré, le samedi 28 septembre, avec un éclat particulier, qui confirme que le président Sadate entend limiter la « dénassérisation », ou du moins la pondérer, et, en tout cas, éviter à l'avenir qu'on lui donne l'allure d'un règlement de comptes *post-mortem*.

Comment expliquer ce que certains Egyptiens appellent déjà sans doute un peu prématurément la « renassérisation » ? Au moment où la vie chère et le blocage du règlement de la question du Proche-Orient se conjuguent pour créer un mécontentement diffus, M. Sadate a éprouvé le besoin, dit-on ici, de montrer que lui aussi, à l'instar d'une bonne partie de la population, reste attaché « *au grand dirigeant disparu* ».

Certains Egyptiens rappellent également qu'à l'origine, après la mort de Nasser, son successeur avait décidé de laisser s'exprimer les critiques contre deux des aspects considérés comme les plus contestables du régime nassérien : l'étouffement des libertés et la catastrophe militaire de 1967. Depuis la guerre d'octobre 1973, les contempteurs de Nasser avaient largement dépassé ce cadre en s'en prenant aux aspects du legs nassérien généralement regardés jusque-là comme positifs : la réforme agraire, l'industrie d'Etat, le haut barrage d'Assouan, etc.

A la longue, le président Sadate aurait trouvé que les attaques contre l'œuvre économique et sociale de Nasser dépassaient la mesure. D'où le retour en arrière qui s'ébauche et qui intéresse aussi le domaine diplomatique, puisque, tout en conservant de bonnes relations avec Washington, Le Caire souhaite maintenant se rapprocher du Kremlin. Il ne faut pas perdre de vue que des critiques trop acerbes contre le système nassérien risquaient un jour, par ricochets, d'atteindre personnellement l'actuel Raïs, qui fut l'un des collaborateurs de Nasser et qui, depuis quatre ans, s'est plusieurs fois proclamé solidaire de ce qui s'est passé en Egypte de 1952 à 1970.

M. Bahaeddine, rédacteur en chef d'*Al Ahram* et proche du président Sadate, écrit dans son dernier éditorial que « *ceux qui croient flatter Anouar El Sadate en attaquant Abdel Nasser se trompent* ». « *Les discussions concernant le rôle d'Abdel Nasser (...) sont un droit qui appartient à tout le monde, mais nous ne croyons pas aux discussions inspirées par la rancune ou la haine* », a déclaré pour sa part M. Sadate dans le discours qu'il a symboliquement prononcé au siège du parti unique, l'Union socialiste arabe, institution nassérienne qui était depuis quelques semaines l'objet de vives attaques (*le Monde* du 3 septembre 1974).

Pour se mettre au diapason, les journaux sont remplis de photographies grand format et d'éloges dithyrambiques du président défunt. Même *Al Akhbar*, quotidien dirigé par les frères Amine, journalistes condamnés sous Nasser mais réhabilités par M. Sadate, affirme que le premier Raïs « *restera un héros historique dont l'Egypte sera fière durant des siècles* ». Les jours précédents, des débats passionnés avaient eu lieu au Caire autour de l'idéologie nassérienne, notamment au cours du quatrième colloque consacré à ce thème par les étudiants de l'université d'Aïn-Chams. La majorité des orateurs ont défendu avec fougue l'héritage nassérien. En revanche, dans une réunion féminine du parti unique, seules des étudiantes ont plaidé en faveur du retour au multipartisme, contre l'avis de la plupart des militantes.

En déclarant dans son allocution du 28 septembre que « *les circonstances particulières traversées encore par l'Egypte nécessitent cette alliance* (le parti unique) *et ce qu'elle représente d'unité nationale dont nous avons plus que jamais besoin* », le Raïs a volé au secours, au moins provisoirement, de l'Union socialiste arabe. En contrepartie, il a promis que l'action gouvernementale continuerait de tendre « *vers encore davantage de liberté, de démocratie et de participation.* »

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

Les autorités israéliennes s'inquiètent des nouvelles incursions de fedayin venant de Jordanie

Alors que dix-neuf pays arabes, c'est-à-dire tous les pays arabes membres des Nations unies à l'exception de la Jordanie, ont élaboré un projet invitant l'Organisation de libération de la Palestine au débat, prévu pour la première quinzaine de novembre, sur le problème du Proche-Orient, projet qui sera déposé le 14 octobre devant le bureau de l'Assemblée générale, les incidents se multiplient à l'intérieur et aux frontières d'Israël. On observe une nette recrudescence des attentats terroristes et des infiltrations de fedayin tant à partir du Liban que de la Jordanie.

De notre correspondant

Jérusalem. — Des attentats et des incursions de fedayin se sont produits ces derniers jours en divers points du territoire israélien. Un seul de ces attentats a réussi, dimanche 29 septembre au matin : une bombe a explosé dans un autobus transportant des ouvriers arabes de Gaza qui travaillent dans la région de Tel-Aviv. Un ouvrier a été tué et quatre autres ont été blessés. L'explosion s'est produite peu avant l'entrée du car dans la gare routière de Tel-Aviv.

D'autre part, un lieutenant israélien a été tué au cours d'un accrochage avec un commando palestinien dans la région de Har-Dov, en Galilée, près de la frontière libanaise.

Dans l'après-midi de dimanche 29 septembre, la radio de Jérusalem, citant des sources militaires, a indiqué que des forces israéliennes procédaient depuis quelques jours à des vérifications d'identité et au contrôle du chargement des voitures parcourant les routes, en territoire libanais, qui bordent la frontière israélienne. De nombreuses armes ont été saisies au cours de ces vérifications, a dit encore la radio. C'est dans ce même secteur qu'à deux reprises des fedayin ont été surpris au moment où ils tentaient de s'infiltrer en Israël. Les deux groupes avaient pour objectif, comme en témoignent les documents et les équipements qu'ils transportaient, de s'emparer d'otages afin de les échanger contre des prisonniers. En tête de liste de ces prisonniers figurait Mgr Hilarion Capucci.

Mais ce sont les incursions à partir de la Jordanie qui soulèvent le plus de questions. Il y a une semaine, un commando venu du sud du royaume hachémite a lancé des obus de bazookas sur les champs d'un kibboutz du désert du Néguev et, dans la nuit de vendredi à samedi, deux fedayin se sont rendus sans résistance, dans la même région, aux forces lancées à leur poursuite, après qu'ils eurent tiré des coups de feu sur une voiture. Ces deux fedayin étaient venus, comme ceux qui franchissent la frontière libanaise, pour s'emparer d'otages. Ils avaient en leur possession, en plus des armes habituelles, un matériel perfectionné devant leur permettre de désceller des portes. Des imprimés rédigés en anglais, en hébreu et en arabe indiquaient leurs conditions pour la libération des otages dont ils devaient s'emparer, notamment la mise à leur disposition d'un avion qui les transporterait avec vingt prisonniers dans un pays arabe ; l'échange devait être négocié par les ambassadeurs de France et du Japon, qui auraient reçu en temps voulu le mot de code leur permettant d'approcher des fedayin et de leurs otages.

On continue à se demander à Jérusalem, comme après l'incursion d'il y a environ un mois, si les autorités jordaniennes laissent volontairement les Palestiniens agir à partir de leur territoire ou si elles n'arrivent pas à contrôler leurs mouvements. Dans les deux cas, les conclusions à tirer seraient graves, et l'on veut ici espérer, comme l'a dit samedi le ministre de l'information, M. Aharon Yariv, que le gouvernement d'Amman « *prendra les mesures nécessaires* ».

Si l'on ne paraît pas attacher une importance particulière à cette série d'actions de diverses organisations palestiniennes, l'avenir sur les « *véritables terrains d'affrontement* », c'est-à-dire les fronts syrien et égyptien, préoccupe vivement les dirigeants israéliens. Tout le monde s'accorde pour reconnaître que les espoirs d'un règlement définitif, ou au moins de longue durée, que l'on avait caressés après la rencontre de Genève sont gravement compromis aujourd'hui. On paraît tendre désormais vers une série d'accords limités dans le temps et dans l'espace, ce qui permettrait d'attendre une conjoncture plus favorable. Interrogé à la télévision, le ministre de la défense, M. Shimon Pérès, a déclaré qu'un Sinaï démilitarisé n'aurait plus aucune valeur stratégique, et n'inquiéterait plus ni les Israéliens ni les Egyptiens. Mais le président Sadate a déjà déclaré que l'évacuation du Sinaï et du Golan ne l'amènerait pas à faire la paix avec Israël.

Interrogé sur l'attitude de l'Europe devant l'emploi par les Arabes de l'arme du pétrole, M. Pérès a déclaré : « *Le pétrole n'a pas rendu l'Europe davantage pro-arabe, le pétrole a fait que l'Europe n'existe plus.* »

ANDRÉ SCÉMAMA.

AFRIQUE

Éthiopie

LE GÉNÉRAL AMAN ANDOM RENONCE A SES FONCTIONS DE CHEF D'ÉTAT-MAJOR

Addis-Abéba (Reuter). — Le général Aman Andom qui avait été porté à la tête de l'Etat le 12 septembre dernier, le jour même de la déposition de l'empereur Hailé Sélassié, a renoncé le samedi 28 septembre à ses fonctions de chef de l'état-major de l'armée éthiopienne. Le conseil militaire provisoire l'a remplacé à ce poste par le général Gizaw Belayneh. Il demeure toutefois ministre de la défense, président du conseil des ministres et président du conseil militaire provisoire. Selon un porte-parole de cet organisme, c'est volontairement que le général Aman a renoncé à son poste en raison « d'un surcroît de travail ». Il a précisé que le général « contrôlait parfaitement les forces armées » et a démenti les rumeurs selon lesquelles il aurait été dessaisi de tous ses pouvoirs.

La décision du général Aman a entraîné une série de nominations. C'est ainsi que le général Belayneh est remplacé à la tête de l'armée de terre par le général Tilahun Beshane. La troisième division est confiée à un nouveau commandant, le général Taferi Banti. Enfin, deux civils sont nommés au ministère de la défense à la tête des départements financier et administratif. Aucun de ces nouveaux dirigeants n'est connu du public éthiopien.

A travers le monde

Espagne

● M. ROBERTO SAFONT SISA, membre du groupement anarchiste catalan Organitzacio de Lluita Armada, a été arrêté à Barcelone, annonce un communiqué publié samedi 28 septembre par la police. Il était porteur d'un revolver. Toujours selon la police, il s'était rendu en France et en Italie en septembre afin d'établir des contacts avec le GARI (Groupe d'action révolutionnaire internationaliste).

D'autre part, le journal *la Voz de España* de Saint-Sebastien annonce l'arrestation de M. Carlos Astrain Murua, soupçonné d'appartenir à l'organisation séparatiste basque ETA et d'être impliqué dans l'attentat du 13 septembre à la Puerta del Sol, à Madrid. Une douzième personne est morte dimanche des suites de cet attentat. — *(A.F.P.)*

Guinée-Bissau

● M. WISCCHNEWSKI, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères d'Allemagne fédérale, a proposé, dimanche 29 septembre, dans un entretien radiodiffusé, que les neuf pays de la Communauté européenne nomment un ambassadeur unique en Guinée-Bissau. — *(Reuter.)*

Hongkong

● UN MISSIONNAIRE CATHOLIQUE de nationalité italienne, le père Valeriano Fraccaro, a été retrouvé assassiné dimanche matin 29 septembre dans son presbytère de la banlieue de Hongkong, a annoncé la police locale, qui enquête sur les raisons de ce crime.

Le Père Fraccaro, âgé de soixante-deux ans, et qui avait passé quinze ans en Chine avant d'être expulsé en 1952, était très populaire dans sa paroisse. — *(A.F.P.)*

Mauritanie

● LA CHINE POPULAIRE va construire un grand port en Mauritanie. — La Chine populaire s'est engagée à construire un port en eau profonde à Nouakchott, a déclaré samedi 28 septembre le président Moktar Ould Daddah à Nouakchott, au retour d'un voyage de dix jours en Chine populaire.

Le chef de l'Etat mauritanien a, d'autre part, indiqué que ce voyage en Chine avait permis de renforcer et de développer les relations amicales et de coopération entre les deux pays et que la Chine allait également contribuer à la réalisation de la route Nouakchott-Neam, qui traversera le pays d'ouest en est sur plus de 1 100 kilomètres. — *(A.F.P.)*

Pologne

● M. ANDRE GROMYKO, ministre soviétique des affaires étrangères, venant de New-York, est arrivé le 29 septembre à Varsovie pour rencontrer M. Gierek. Le chef du parti polonais doit s'entretenir avec le président Ford le 8 octobre prochain à Washington. — *(A.F.P.)*

Union soviétique

● LE GENERAL KOUZMA GREBENNIK, qui commanda les troupes soviétiques à Budapest pendant les combats contre les insurgés en 1956, est mort à l'âge de soixante-quatorze ans, annonce la *Pravda d'Ukraine*. — *(A.F.P.)*

Yougoslavie

● LE MARECHAL TITO souffre d'une légère sciatique et devra subir un traitement pendant une courte période, a annoncé le 28 septembre l'agence Tanyoug. On croit savoir à Belgrade qu'un séjour en clinique du chef de l'Etat yougoslave sera nécessaire. Toutefois, la visite officielle qu'il doit faire au Danemark dans la seconde quinzaine d'octobre et celle qu'il fera ensuite en R.D.A. sont maintenues. — *(A.F.P.)*

ASIE

Thaïlande

Des groupes d'étudiants armés s'affrontent à Bangkok

Bangkok *(A.F.P.)*. — Bangkok est inquiet. La violence tend à remplacer le débat démocratique. La Constitution, avant même qu'elle ne soit votée le 5 octobre, jette face à face factions étudiantes et groupes politiques.

Huit passagers d'un autobus ont ainsi été blessés vendredi 27 septembre par des bombes de fabrication artisanale lancées par des groupes d'étudiants. Au cours de la bagarre qui suivit l'attaque du bus, un étudiant de dix-sept ans a été grièvement blessé d'une balle dans la tête. Trente-cinq étudiants ont été arrêtés et inculpés pour tentative de meurtre et possession illégale d'armes.

Les jeunes arrêtés ont simplement indiqué à la police qu'ils avaient à venger l'un de leurs camarades qui fut tué auparavant par le groupe qu'il venait d'attaquer. Au même moment, le recteur de l'université de Thammasat, d'où partit, il y a un an le mouvement, qui renversa la dictature militaire, et sept doyens de facultés démissionnaient pour protester contre une certaine forme de dictature étudiante. Malgré l'opposition du rectorat, le conseil de l'université, pressé par des étudiants chaque jour plus activistes, avait accepté le report des examens.

Les étudiants exigent ce délai pour pouvoir participer aux cérémonies commémoratives des événements du 14 octobre 1973, qui aboutirent au renversement du régime des maréchaux au prix de soixante-neuf morts et plusieurs centaines de blessés.

Le passage du projet constitutionnel devant l'Assemblée et les cérémonies anniversaires du 14 octobre sont attendus avec appréhension par les habitants de Bangkok.

Unis pour renverser la dictature, les cent mille étudiants thaïlandais sont en effet aujourd'hui divisés en deux groupes hostiles dotés d'un petit nombre d'armes et d'explosifs dont ils n'hésitent pas à se servir à tout moment et en tout lieu.

Vietnam du Sud

L'opposition crée un comité de défense des travailleurs et multiplie les manifestations contre le régime

Après quelques jours d'accalmie, l'opposition a repris l'offensive au Vietnam du Sud contre le régime de M. Thieu. On assiste, d'une part, à la multiplication des mouvements de lutte et, d'autre part, à l'extension géographique des manifestations.

Un Comité de défense des droits des travailleurs vient d'être créé ; il est présidé par le Père Phan Khac Tu, aumônier des Jeunesses ouvrières chrétiennes. Il « *exige du régime le rétablissement des libertés démocratiques, telles que la liberté de se réunir et celle d'aller et venir, comme le stipule l'article 2 de l'accord de Paris* ». En mettant sur pied ce nouvel organisme, ses dirigeants montrent qu'ils ne se satisfont pas des syndicats existants. D'autre part, les bouddhistes de la pagode An Quang ont publié une déclaration en faveur du rétablissement de la paix et des libertés ; ils affirment que leur campagne prendra fin « *lorsqu'il y aura une paix véritable, lorsque le Vietnam ne sera plus dirigé par des dictateurs, lorsqu'il n'y aura plus sur la scène des acteurs affublés du masque de la démocratie pour mieux nourrir une minorité de gens qui considèrent la guerre comme leur raison de vivre* ». Quant aux directeurs de journaux, ils dénoncent dans un manifeste « *la répression dont la presse est victime* ».

De fait, plusieurs journaux ont été saisis ces jours derniers. C'est ainsi que, dimanche 29 septembre, la police a confisqué les exemplaires du *Song Than*, sous prétexte qu'il aurait donné une « *évaluation erronée* » du nombre des manifestants qui ont participé, à Nha-Trang, à un meeting en faveur de la liberté de la presse et contre la corruption. Plusieurs milliers de personnes avaient alors écouté un prêtre accuser M. Thieu et son entourage de malversations. Des manifestations identiques ont eu lieu dimanche sur un marché de Saigon — elles étaient menées par des députés et des prêtres (la police est intervenue et a blessé un journaliste américain — et à Cam-Ranh. Lundi, à Saigon, un groupe de bonzesses a défilé pour demander la libération des détenus politiques.

● A PARIS vient d'arriver une délégation des prisonniers politiques de la « troisième force ». Elle est composée de Me Nguyen Long, qui milite depuis longtemps pour la paix, qui fut arrêtée par M. Thieu, remis au G.R.P. et a finalement quitté le Vietnam ; de M. Ton That Lap, compositeur connu, et de M. Vo Nhu Lanh, secrétaire général des étudiants bouddhistes de l'université Van-Hanh, de Saigon.

● A WASHINGTON, le Pentagone annonce qu'à partir de ce mois d'octobre le transport de l'aide militaire américaine au régime de Lon Nol est assuré par la compagnie Bird Air à partir de la Thaïlande au rythme de trois vols par jour. Jusqu'à présent, l'armée prenait en charge ces vols. Il reste que Bird Air utilise des C-130 militaires. Ses équipages sont « civils » comme l'ont toujours été ceux des compagnies « privées » tels que Continental Airlines ou Air America, firmes fictives, en fait dirigées et financées par la C.I.A.

DES CHARS EN SOLDE POUR M. THIEU

Le Congrès américain projette de limiter à 700 millions de dollars l'aide militaire au régime de Saigon pour l'année à venir. L'an passé, cette assistance était d'un montant de 1,126 milliard. En fait, contrairement à ce que la logique des chiffres paraît prouver, le président Thieu pourrait recevoir un matériel beaucoup plus important qu'en 1973-1974 si la législation n'est pas rapidement amendée.

Le Pentagone est en effet autorisé à fixer lui-même le prix des chars, des canons, des munitions, etc., lorsque ces « produits » sont estimés être des « excédents » des dépôts que l'armée possède à l'étranger. Il suffit donc d'envoyer, par exemple, des chars dans des bases, d'en faire ensuite des « excédents » et de leur attribuer une valeur fictive : avec la même enveloppe budgétaire, une aide considérablement supérieure aux prévisions du législateur peut, de la sorte, être accordée, le contribuable américain payant finalement la différence, puisque, de toute façon, l'armement en question a été acheté au prix fort à l'industrie.

Jusqu'à l'année dernière, le Pentagone ne pouvait livrer de l'armement et des munitions à moins du tiers de leur prix d'achat. La législation actuelle lui permet d'aller beaucoup plus loin : il peut fixer lui-même la valeur du « produit », et est déjà descendu jusqu'à 8,9 % du prix d'achat ! Cette pratique a été utilisée pendant l'année budgétaire 1973-1974 pour comptabiliser une partie de l'aide à Saigon : ce qui, sur les registres, apparaissait comme une assistance de 35 millions de dollars, représentait, en fait, une somme de plus de 300 millions de dollars.

Certes, toute l'aide ne peut ainsi être arbitrairement transformée en versements d' « excédents ». Il reste que la marge de manœuvre du Pentagone est très large et réduit à néant la décision du législateur de limiter l'appui militaire à M. Thieu. M. Aspin, élu démocrate du Wisconsin, vient de s'en émouvoir. Il paraît décidé à faire combler cette brèche dans le pouvoir des représentants et des sénateurs. Brèche qu'ils avaient d'ailleurs eux-mêmes ouverte l'an dernier lors du vote du Foreign Assistance Bill...

UNE CONFÉRENCE SUR LA PAIX EN ASIE FAIT APPARAITRE LES DÉSACCORDS SUR LE PROJET SOVIÉTIQUE D'UN SYSTÈME DE SÉCURITÉ COLLECTIVE

Tachkent (A.F.P.). — L'impossibilité d'aboutir à une identité de points de vue des pays concernés sur l'établissement d'un système collectif de sécurité en Asie, même dans un avenir éloigné, a été reconnu par les participants à la conférence consacrée à « la lutte pour la paix et la sécurité en Asie » qui s'est terminée samedi 28 septembre, à Tachkent (Ouzbekistan).

Cette conférence, regroupant trente-cinq délégués de partis communistes ou de comités de solidarité afro-asiatiques, avait été ouverte le mercredi précédent par le premier secrétaire du parti communiste d'Ouzbekistan, M. Charaf Rachidov, qui avait affirmé que « la proposition d'établir un système de sécurité collectif en Asie n'a pas pour but d'encercler la Chine ».

Alors que certains délégués, tel celui du parti communiste indien ont entièrement soutenu la position de l'U.R.S.S., qui est l'auteur de cette proposition, d'autres, tel le représentant du Pathet-Lao, ont uniquement traité de problèmes internes et se sont abstenus de tout commentaire au sujet de l'établissement d'un système collectif de sécurité en Asie.

Le Cambodge, les deux Corées et le Vietnam n'étaient pas représentés.

CHINE : la nouvelle Longue Marche

(Suite de la première page.)

Pendant ce temps, des « Chinois d'outre-mer », qui descendent le fleuve en touristes, dans une confortable vedette, filment le dur combat des bateliers contre le courant. Que pensent ces derniers de leurs frères émigrés et riches ? Les envient-ils ou les méprisent-ils ? « *Ni l'un ni l'autre,* nous dit-on, *nous avons beaucoup à apprendre d'eux, comme ils ont beaucoup à apprendre de nous. Le président Mao leur demande d'être de bons citoyens des pays où ils vivent.* »

C'est la réponse officielle, mais c'est aussi celle du public, à en juger par l'accueil que nous les avons vu recevoir à Kweilin, où un grand hôtel va s'ajouter à leur intention à celui qui existe déjà.

Quant à notre groupe de vingt Français (1), il fut à la fois surpris de la décontraction paradoxale d'un peuple pourtant capable de tels efforts, et ravi de le voir démentir quotidiennement les accusations de xénophobie parfois portées contre lui. Ce n'est pas seulement par les responsables ni dans les rencontres organisées, que nous furent prodiguées les marques d'amitié, mais le plus spontanément et le plus gentiment du monde, au hasard de nos pérégrinations : en entrant dans un magasin, en prenant l'autobus, en se promenant dans un parc, à l'arrêt du train dans une gare. La curiosité à notre égard fut considérable, surtout lors de nos flâneries individuelles en province : là, privés de l'aide de nos interprètes, nous ne pûmes échanger que sourires, applaudissements et poignées de main, mais nous le fîmes en de multiples petits « bains de foule ».

Pour tous ces gens, le devoir n'a pas changé : « *Ne compter que sur ses propres forces* », selon la directive présidentielle bien connue. Plus précisément, puisque les moyens matériels sont encore très insuffisants, cela signifie : « *Employer la méthode des fourmis qui nettoient un os.* »

Jamais consigne ne fut mieux suivie. Peu de tracteurs, du moins le long de notre itinéraire, et pas toujours de mulets ou de buffles : qu'à cela ne tienne, il arrive que des hommes tirent la charrue. Pas de moissonneuses-batteuses : des dizaines de faucilles prestement maniées et un rouleau tiré par un âne sur l'aire de battage les remplacent, et leur absence n'empêche pas la moisson d'être une fête, drapeaux rouges au vent. Il faut ensuite glaner : des « petits gardes rouges » arrivent en chantant et leurs rangs sont tellement serrés que l'affaire est rapidement menée. Peu de machines à repiquer le riz : de longues lignes colorées d'hommes et de femmes accroupis progressent sans guère relever la tête sous leurs immenses chapeaux de paille. Pas de vastes champs, mais une succession infinie de cultures variées si bien soignées et parfois si petites, ne laissant pas un pouce de terrain à l'abandon, que l'on hésite : s'agit-il d'agriculture ou d'horticulture ?

Réconciliée avec l'arbre et avec l'eau

La pause se fait dans un coin bien ombragé, et Dieu sait qu'il n'en manque pas, qu'il n'en manque plus : peupliers, saules, pins, platanes, eucalyptus, les arbres plus jeunes que le régime se comptent par milliards. Les plus anciens, les magnifiques banyans, ne se trouvent guère que dans les parcs impériaux ou dans les anciennes concessions étrangères. Si René Grousset a eu raison d'écrire que « *la Chine sera sauvée lorsqu'elle sera réconciliée avec l'arbre* », on peut dire que c'est chose faite.

Il lui a fallu aussi se réconcilier avec ses fleuves. Comment mesurer la somme d'efforts nécessaires par exemple pour métamorphoser le Fleuve Jaune de fléau en bienfait avec des moyens dérisoires ? Son bassin, grand comme une fois et demie la France et peuplé de 110 millions d'habitants était fréquemment ravagé par les inondations dues à des crues énormes et brutales. De plus, le fleuve, dans son cours inférieur, avait la fâcheuse habitude de changer de lit (vingt-six fois, paraît-il, en trois mille ans). Il y a été mis bon ordre à partir de 1949 par la construction d'ouvrages divers et de 1 800 kilomètres de digues de pierre à la place des anciennes faites de terre et de tiges de sorgho et de maïs. Cela ne se fit pas sans inquiétudes. On redouta, en 1958, qu'une crue particulièrement puissante ne détruise les résultats de tous les efforts. On voit au musée du Fleuve, à Cheng-Chow, d'extraordinaires photos des fourmilières humaines qui, finalement, en présence de M. Chou En-lai lui-même, triomphèrent des flots. D'autres photos montrent l'aménagement des champs en terrasses destinées à éviter que la terre ne soit emportée par les eaux. Vingt-deux millions de *mous* (2) furent ainsi donnés à la culture, 43 millions au reboisement et 48 millions sont maintenant irrigués là où les paysans ne savaient que redouter le plus, de la sécheresse et de l'inondation. « *Avant la libération,* nous dit le conservateur du musée, *le peuple fuyait le Fleuve Jaune, il le haïssait. Depuis la libération, il l'aime, l'aménage.* » « *Mais,* ajoute-t-il modestement, *il y a encore beaucoup à faire pour régler définitivement le problème. C'est ainsi que, pour la production de l'électricité, nous n'avons encore obtenu que des résultats rudimentaires.* »

En cette paisible matinée, le fleuve n'est guère terrifiant : une sorte de gigantesque Loire entre ses bancs de sable et les puissants remparts qui le contiennent lorsqu'il a 10 kilomètres de large. C'est ici qu'en 1938 le général Tchiang Kaï-chek fit bombarder les digues pour couvrir la retraite de ses troupes devant l'invasion japonaise : 54 000 kilomètres carrés furent inondés, il y eut près de neuf cent mille morts. Aujourd'hui, dans les 600 000 *mous* irrigués par le premier canal creusé, qui porte le nom de « Victoire du peuple », on se flatte d'un rendement décuplé par rapport à celui d'avant la libération.

Les grands travaux hydrauliques sont connus de tous et fêtés comme autant de victoires. Affiches, timbres, films documentaires, bandes dessinées, ont rendu célèbres dans toute la Chine le « Canal du drapeau rouge » ou « les rivières argentées de Shaochan », toujours réalisés avec les moyens du bord : charrettes, paniers en équilibre sur un bâton posé sur les épaules et travail acharné des multitudes.

« Nous arriverons à émouvoir le ciel »

On reste confondu devant le spectacle de tels efforts. Et la question se pose : au nombre et à la discipline, ne s'ajoute-t-il pas ce que les chrétiens appellent « la foi qui soulève les montagnes » ? C'est bien à elle que faisait appel le président Mao lorsque, en 1945, devant le septième congrès du parti communiste, se référant à une fable de la Chine antique, il disait en un texte devenu classique : « *Nous devons persévérer dans notre tâche et y travailler sans relâche. Nous aussi nous arriverons à émouvoir le ciel. Notre ciel à nous n'est autre que la masse du peuple chinois. Si elle se lève tout entière pour enlever avec nous ces deux montagnes* (l'impérialisme et le féodalisme), *comment ne pourrions-nous pas les aplanir ?* »

Si cet appel n'avait pas été entendu, on voit mal ce qui pourrait, trente ans après, faire ainsi courir les Chinois. Ces hommes qui se transforment en bêtes de somme, à l'évidence, ne le font pas poussés par la faim. Ce peuple n'est plus, comme jusqu'au milieu de notre siècle, l'un des plus pauvres du monde. Nous n'avons remarqué aucune trace — mendiants, bidonvilles, haillons — de la misère, pourtant si commune en Asie. Certes, la menace de disette est encore trop proche pour être oubliée, mais il faut voir, dans une commune populaire, les sourires de fierté des vieux paysans affectés à la garde des réserves de grains de plusieurs années pour vraiment comprendre que, si le bonheur d'être à l'abri de la faim est une idée neuve en Chine, elle y est bien ancrée. Si les travailleurs s'attellent aux charrettes, c'est pour leur unité de production, à la prospérité de laquelle leur sort est lié, et avec l'espoir de la voir bientôt capable d'acheter des camions sans les réduire pour cela au chômage. Déjà, à Pékin, ce genre de transport a presque disparu et des taxis de marque japonaise ont remplacé depuis peu les cyclo-pousses que l'on voit encore en province.

Si les Chinois ne sont plus poussés par la faim, peut-être le sont-ils tout simplement par l'appât du gain ? Vraiment, le jeu n'en vaudrait pas la chandelle : l'éventail faiblement ouvert (de un à trois) de salaires d'ailleurs très bas est celui d'une société plus égalitaire qu'aucune autre au monde, où l'argent, tout compte fait, n'a plus qu'un rôle secondaire. La révolution culturelle (3) a fait disparaître les « stimulants matériels », et le pourboire, par exemple, est si bien proscrit que nous n'avons jamais vu personne en demander ni même en attendre, silencieusement mais fermement, selon la technique universellement pratiquée.

Le défi

Non, il semble bien que le régime ait réussi à « *émouvoir le ciel* », selon le vœu de Mao en 1945. Et voici qu'il lui demande beaucoup plus : depuis la révolution culturelle (1966-1969) et le dixième Congrès (août 1973), chaque Chinois, et pas seulement les 28 millions de membres du parti communiste, est invité de la façon la plus pressante à se mobiliser en permanence et à jamais, non seulement pour sortir complètement le pays du sous-développement, et pour construire le socialisme et établir une nouvelle société dont le profit ne serait plus le moteur, mais encore, nous allons le voir, pour adhérer à une nouvelle morale et même pratiquer ce qu'il faut bien appeler la vertu.

Comment ne serait-on pas saisi de vertige devant un tel défi lancé au monde entier et au peuple chinois lui-même ? Pour combien de temps ? Mao a répondu en 1967 : « *Tous les membres du parti, tout le peuple de notre pays, ne doivent pas croire qu'après une, deux, trois, quatre révolutions culturelles, on atteindra la paix et la tranquillité. Ils doivent toujours rester en alerte et ne jamais relâcher leur vigilance.* » En somme, il s'agit d'une nouvelle « Longue Marche », non seulement politique, mais aussi morale, et il faut aller voir de plus près comment les Chinois la vivent.

JEAN HOUDART.

Prochain article :

RÉVOLUTION = VERTU

(1) L'Association des amitiés franco-chinoises (32, rue Maurice-Ripoche, Paris-14e) organise chaque année des voyages d'étude en groupes en République populaire de Chine.

(2) Un mou = 1/15e d'hectare.

(3) Elle seule mérite pour les Chinois le nom de « révolution » ; la conquête du pouvoir par le P.C., en 1949, ne fut que la « libération ».

Publications judiciaires

Par arrêt du 20 juin 1973, la XIe Chambre de la Cour d'Appel de Paris a condamné Robert TREMOLLIERES, demeurant à Vincennes (Val-de-Marne), 24, rue Fays, à une amende, à des dommages-intérêts et la publication de l'arrêt qui l'a déclaré coupable de diffamation publique envers François MISSOFFE, ancien ministre, député à l'Assemblée nationale à raison des termes « Non à Missoffe, banquier franco-japonais, P.D.G. de Fos-de-Wendel, muet et absent de l'Assemblée nationale », figurant dans la profession de foi dudit TREMOLLIERES diffusée dans la 24e circonscription de Paris, en suggérant ainsi d'une manière explicite que MISSOFFE député, aurait méconnu les devoirs essentiels de sa charge.

CHASSER SANS HONTE

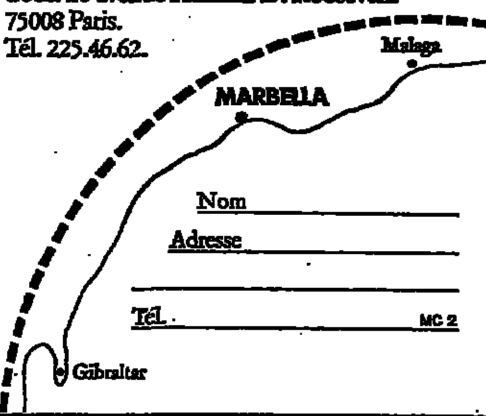
« Chasse à la journée » : carnage organisé. Heureusement, il y a des exceptions : des chasses où l'on peut chasser sans avoir honte. Gault et Millau les ont dénichées pour vous. Et à ceux qui n'aiment pas la chasse, ils offrent un merveilleux week-end en Bourgogne. N° d'octobre du Nouveau Guide Gault-Millau.

N'investissez plus dans l'immobilier sauf dans l'hôtellerie de luxe.

(Elle rapporte le double sans charges ni impôts)

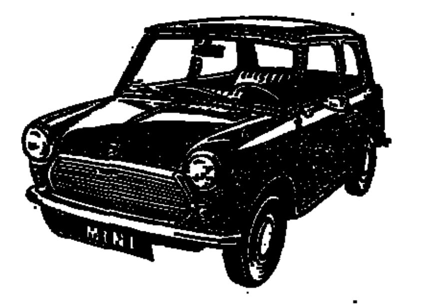
Problème. Le monde est en crise et vous ne savez plus où placer votre argent.
La fiscalité s'attaque à la dernière valeur sûre : l'immobilier.
Solution. Faire un placement exonéré d'impôts dans l'hôtellerie de luxe, car elle ne souffre d'aucune crise et sa fréquentation ne fait qu'augmenter.
Le Marbell Center, nouveau grand palace de Marbella (Costa del Sol) vous offre cette possibilité.
Rapport. Jusqu'à 12 % net d'impôts et de toutes charges garanti par contrat, plus 3 mois par an de vacances gratuites dans votre palace au bord de la plus belle plage de Marbella.
Décision. A prendre rapidement pour une rentabilité immédiate.

Action. Pour être informé en détail du rendement d'un placement au Marbell Center, renvoyez ce bon à : Marbell Center informations. 20 avenue Franklin D.-Roosevelt. 75008 Paris. Tél. 225.46.62.



Pour mieux se faufiler, il faut savoir se faire Mini.

bélier



MINI 850 : 5 CV, 10 290 F* MINI 1000 : 6 CV, 11 190 F* MINI 1001 : 6 CV, 12 990 F* MINI MATIC : 6 CV, 13 990 F* MINI 1275 GT : 7 CV, 13 490 F* MINI COOPER : 7 CV, 15 990 F*
British Leyland France - Rue A. Croizat 95101 - Argenteuil Tél : 982.09.22 - 250 concessionnaires en France. *Prix TTC au 17/6/1974 + transport et livraison 617 F TTC. Crédit C.G.I. Leasing C.G.I.





Préfère TOTAL

POLITIQUE

LES RÉSULTATS DU PREMIER TOUR DES SIX

MOSELLE (8e circ.) : M. Messmer a résisté

CANDIDATS et PARTIS	29 SEPTEMBRE 1974 Inscrits : 59 357 Suffr. expr. : 42 359 Abst. : 26,86 %		4 MARS 1973 Inscrits : 55 302 Suffr. expr. : 46 215 Abst. : 15,33 %		19 OCTOBRE 1969 * Inscrits : 59 626 Suffr. expr. : 35 248 Abst. : 38,95 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 54 115 Suffr. expr. : 46 311 Abst. : 17,44 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. MESSMER (U.D.R.)	23 201	54,77	33 330	72,11	28 114	79,76	31 505	72,24
WARHOUVER	7 111	16,78	—	—	—	—	—	—
GERARD	5 655	13,35	—	—	—	—	—	—
THOLLON-POMMEROL (P.S.)	3 885	9,17	3 633 (3)	7,86	889 (2)	2,52	1 598 (1)	3,66
VIGNERON (P.C.)	1 634	3,85	2 286 (6)	4,95	1 605 (5)	4,55	1 583 (4)	3,63
PALACIO (L.O.)	686	1,61	—	—	—	—	—	—
FLECK (Front nat.)	187	0,44	—	—	—	—	—	—
CENTRE	—	—	6 966 (9)	15,07	3 732 (8)	10,59	8 925 (7)	20,45
P.S.U.	—	—	—	—	908 (3)	2,57	—	—

(*) Election partielle provoquée par la démission de M. Jarrige, suppléant de M. Messmer, lequel avait été écarté du gouvernement, en juin 1969, lors de la constitution du cabinet Chaban-Delmas.
(1) M. Gérard Weis, Féd. ; (2) M. Bernard Parmantier, P.S. ; (3) M. Jean-Pierre Garel, P.S.U., puis U.G.S.D.-P.S. ; (4) M. Oscar Ladurelle ; (5) M. Gabriel Schlosser ; (6) M. Jean-Louis Domergue ; (7) M. Jean-Marie Heckmann, P.D.M. ; (8) M. Michel Barthélémy, union des démocrates sociaux ; (9) M. Georges Perrin, réf. Centre dém., etc.

M. Pierre Messmer, qui est élu pour la quatrième fois consécutive dès le premier tour de scrutin, a déclaré :

« Six candidats m'étaient opposés, alors que, dans les élections précédentes, il n'y en avait jamais eu plus de quatre. Il me semble que le pourcentage des voix obtenues par les candidats de la gauche et de l'extrême gauche est inférieur à celui obtenu par M. Mitterrand lors des élections présidentielles. »

Interrogé sur le rôle qu'il allait jouer à l'Assemblée nationale, M. Messmer a déclaré : *« Je compte jouer le rôle d'un député appartenant à la majorité, ce qui ne m'empêchera pas de contrôler l'action du gouvernement que je soutiens. »*

S'il est exact, comme le souligne M. Messmer que les candidats de gauche n'atteignent pas le niveau des voix recueillies par M. François Mitterrand en mai dernier, le total de leurs suffrages progresse toutefois de près de 2 % par rapport aux élections législatives de mars 1973. Cette progression bénéficie au candidat du parti socialiste et à celui de Lutte ouvrière, qui figurait pour la première fois dans cette circonscription. Parallèlement les suffrages communistes diminuent sensiblement.

Mais la faiblesse relative de cette progression de la gauche s'explique aussi par l'absence de mobilisation générale en faveur de ses candidats de la part des responsables départementaux des formations politiques de gauche comme des syndicats. Le courant unitaire ne s'est pas manifesté activement.

Le recul des voix qui se sont portées sur le nom de M. Messmer est important. Les deux concurrents de l'ancien premier ministre, qui avaient pour objectif de le placer en ballottage, n'ont pas atteint leur but, mais, ayant mené une campagne active, ils ont cependant détourné du maire de Sarrebourg une bonne partie de sa clientèle habituelle. M. Oscar Gérard, maire de Phalsbourg, conseiller général, se situe dans la mouvance des centristes et des réformateurs, et bénéficie d'une bonne audience dans son arrondissement. Mais celle-ci s'est étendue au-delà de la région de Phalsbourg, et son score a surpris par son ampleur relative.

M. Aloyse Warhouver, adjoint à M. Messmer à la mairie de Sarrebourg, se réclamait de la nouvelle majorité présidentielle, bien qu'il n'ait pas reçu le soutien officiel des républicains indépendants. Dans la ville même de Sarrebourg il recueille 1 029 voix alors que M. Messmer en obtient 2 936 (il en avait eu 3 952 en 1973).

Malgré la stagnation économique et agricole qui touche la « Moselle verte », malgré son éloignement des responsabilités gouvernementales, M. Pierre Messmer apparaît toujours comme le candidat régulièrement élu au premier tour. Son autorité dans le département et la région peut donc demeurer intacte. L'ancien premier ministre, qui s'est toujours occupé avec discrétion mais activement de la situation politique en Moselle et en Lorraine, jouera-t-il maintenant un rôle plus public ? Les modifications intervenues aux élections sénatoriales du 22 septembre, les conséquences que cela va avoir — en raison de la nécessité de désigner de nouveaux responsables — au conseil général de la Moselle et au conseil régional de Lorraine fourniront peut-être à M. Messmer l'occasion d'y jouer un rôle politique plus public et plus éminent. — A. P.

ARDÈCHE (2e circ.) : Malgré une forte poussée de la gauche M. Torre frôle la majorité absolue

CANDIDATS et PARTIS	29 SEPT. 1974 Inscrits : 62 375 Suff. exp. : 40 273 Abst. : 34,34 %		11 MARS 1973 Inscrits : 59 807 Suffr. expr. : 47 853 Abst. : 18,04 %		4 MARS 1973 Inscrits : 59 810 Suffr. expr. : 47 899 Abst. : 18,20 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 56 745 Suffr. expr. : 42 988 Abst. : 22,98 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 56 756 Suffr. expr. : 44 911 Abst. : 19,79 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. TORRE (U.D.R.)	20 015	49,69	27 902	58,30	23 907	49,91	21 028	48,91	15 963	35,54
GAILLARD (P.S.)	13 887	34,48	19 951	41,69	11 104	23,18	—	—	—	—
COMBE (P.C.)	5 026	12,47	—	—	7 169	14,97	7 048 (1)	16,40	6 157 (1)	13,71
MOULIN (L.O.)	758	1,88	—	—	—	—	—	—	—	—
LAGARRIGUE (Fr. nat.)	587	1,45	—	—	—	—	—	—	—	—
M. ROCHE DE-FRANCE (non inscrit)	—	—	—	—	—	—	14 912 (2)	34,68	14 063 (2)	31,31
FED. RAD.	—	—	—	—	—	—	—	—	8 728 (3)	19,43
REF. P.S.D.	—	—	—	—	5 719 (4)	11,94	—	—	—	—

(1) M. Jean Maron ; (2) Député sortant, élu en 1967 avec l'étiquette républicain indépendant et action sociale ; (3) M. Michel Guigal ; (4) M. Patrick Gilses de la Rivière, parti social-démocrate.

M. Henri Torre, à la veille du premier tour, n'hésitait pas à affirmer qu'un scrutin de ballottage lui serait vraisemblablement fatal (*le Monde* du 27 septembre). Mais il ne lui a manqué que 122 voix pour retrouver dès dimanche son siège au Palais-Bourbon. Aux législatives de mars 1973, déjà, il ne lui avait manqué qu'une quarantaine de voix pour être réélu dès le premier tour.

Encore l'ancien secrétaire d'Etat ne peut-il guère compter cette fois-ci, pour aborder l'épreuve du second tour, que sur ses électeurs du premier, auxquels peuvent venir s'ajouter ceux des élections du Front national, qui ne se réfugieront pas dans l'abstention. Leur appoint, il est vrai, dans l'hypothèse où un « dégel » des abstentionnistes du premier tour ne favoriserait pas plus particulièrement M. Torre que son adversaire socialiste, M. Gaillard, pourrait alors être décisif.

La gauche, en effet, totalise 48,83 % des suffrages, et la progression du P.S. est particulièrement sensible puisqu'il enregistre une hausse de plus de 11 points par rapport au premier tour de 1973. Le candidat communiste perd des voix, sans doute au profit de M. Moulin (Lutte ouvrière), à la candidature duquel, toutefois, les conflits sociaux « durs », dont la principale ville de la circonscription a été le théâtre, n'ont finalement pas donné une importance particulière par rapport à l'ensemble des candidats de la gauche.

A Annonay même, en effet, M. Henri Torre est très largement distancé par M. Gaillard, qui obtient 3 681 suffrages contre 2 738 à l'ancien secrétaire d'Etat, l'ensemble de la gauche réunissant plus de 64 % des voix ; ce qui a fait reconnaître à M. Torre : *« J'ai subi un net recul. Il est possible que des considérations d'ordre général aient joué, et que le problème des tanneries ait été déterminant. J'avais pensé, pour ma part, avoir fait tout ce qu'il était humainement possible de faire pour aider au règlement de ce problème. Il semblerait que les travailleurs aient pensé autrement. »*

A Boulieu, dont M. Torre est maire, la proportion lui est naturellement beaucoup plus favorable, puisque 507 des 800 suffrages exprimés lui sont acquis, tandis qu'à Lamastre, dont le premier magistrat est le suppléant de l'ancien secrétaire d'Etat, il n'obtient que 773 voix sur 1 587 suffrages exprimés, la gauche en totalisant 20 de plus. Quant à Tournon, la seconde commune de la circonscription par son chiffre de population, elle a donné, sur 2 940 suffrages exprimés, 1 436 voix à M. Torre, contre 1 011 à M. Gaillard et 395 au candidat communiste, M. Combe. C'est dire que, d'une manière générale, l'ancien secrétaire d'Etat obtient des résultats très nettement supérieurs dans les petites communes rurales que dans les cités les plus importantes de la circonscription, où les difficultés dans le domaine de l'emploi (plus de mille chômeurs ont été officiellement recensés à Annonay) et l'impact du soutien apporté sur place à leurs candidats respectifs par MM. François Mitterrand et Etienne Fajon — dans le même temps que M. Torre semblait éprouver quelques difficultés avec certains de ses propres amis politiques locaux et n'était soutenu par aucune « vedette » de la majorité — ont notamment permis aux candidats de la gauche d'obtenir des scores particulièrement brillants dans un département traditionnellement favorable à la droite.

Bien que M. Henri Torre ait déclaré qu'il estimait pouvoir compter, au second tour, sur le retour « *de voix d'électeurs qui se sont portées sur le candidat socialiste au premier tour, à titre de semonce au gouvernement, mais qui, devant la réalité et la netteté du choix, pourront rectifier leurs positions* », il est vraisemblable que c'est surtout de la fidélité — et de la mobilisation — des électeurs des petites communes du « plateau » que dépendra dimanche prochain la confirmation éventuelle de son quasi succès du premier tour. — B. B.

● *M. Claude Poperen*, membre du bureau politique du P.C.F., a déclaré le dimanche 29 septembre à Clermont-Ferrand : « *Nous combattrons toute tentative politique d'union sacrée qui demanderait aux travailleurs de chez Michelin, par exemple, de se rassembler derrière leur patron, qui, lui, exporte des capitaux aux Etats-Unis. Nous appelons tous les Français à l'union, la ligne de partage n'étant pas entre ceux qui ont voté François Mitterrand ou Valéry Giscard d'Estaing, mais entre ceux qui aspirent à de véritables réformes et les quelques-uns qui tirent profit d'une situation difficile dont les communistes ne se réjouissent pas.* »

LOIRE-ATLANTIQUE (7e circ.) : M. Guichard n'a pas bénéficié de l'absence d'un candidat réformateur

CANDIDATS et PARTIS	29 SEPTEMBRE 1974 Inscrits : 54 634 Suffr. expr. : 35 614 Abst. : 33,32 %		4 MARS 1973 Inscrits : 52.918 Suff. expr. : 44.048 Abst. : 15,56 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 49.680 Suff. expr. : 41.730 Abst. : 15,34 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. GUICHARD (U.D.R.)	19 996	55,99	26.228	59,54	25.168	60,31
SEGRETAIN (P.S.)	10 824	30,31	7.662 (2)	17,39	2.340 (1)	5,61
LE BERCHE (P.C.)	2 502	7	4.152 (4)	9,43	2.897 (3)	6,94
BARRE (parti breton)	935	2,61	1.156 (5)	2,62	—	—
Mme ALLAIN (L.O.)	625	1,75	—	—	—	—
MM. RUSSON (Un. dém. bret.)	473	1,32	—	—	—	—
PELOUX (Front nat.)	259	1	—	—	—	—
Centre	—	—	4.850 (7)	11,01	10.221 (6)	24,49
P.S.U.	—	—	—	—	1.104 (8)	2,64

(1) M. JEAN ANNAIX (Féd. - S.F.I.O.) ; (2) M. JACQUES MARTINAIS (U.G.S.D.-P.S.) ; (3) M. JOSEPH AUTRET (P.C.) ; M. MARCEL LE CORRE (P.C.) ; (5) Avec étiquette (S. A. V. - P. F. B.) ; (6) M. BERNARD LEGRAND (sénateur Un. cent. depuis le 22 septembre 1974), avec l'étiquette P.D.M.) ; (7) M. YVONNICK LECLERC (avec l'étiquette Réf.-Cent. dém.) ; (8) M. PIERRE YVIN

Bien qu'il n'eût contre lui aucun adversaire centriste, M. Guichard a perdu un peu plus de 3,5 % des suffrages par rapport à 1973. Il est vrai que le nombre des votants a diminué de plus de huit mille et que l'ancien ministre, pour sa part, recueille environ 6 000 voix de moins que l'an dernier. Cette perte, a-t-il estimé après son élection, est due « *tout d'abord au nombre important d'abstentions* (particulièrement sensible, selon M. Guichard, en milieu rural, « *en raison des événements de la semaine passée* ») *mais aussi à la poussée du candidat socialiste, qui a bénéficié en partie des voix centristes* ».

De fait, M. Segrétain accroît considérablement les voix socialistes : il gagne plus de 3 000 suffrages par rapport à 1973, et passe de 17,39 % à 30,31 %. La progression du candidat socialiste est d'ailleurs parallèle au déclin du centrisme, dont le représentant obtenait 24.49 % des voix en 1968 (contre 5.61 % au condidat socialiste), et 11,01 % en 1973 (alors que le socialiste, pour la première fois, devançait son concurrent communiste), avant de s'effacer en 1974.

M. Segrétain l'emporte dans les deux communes ouvrières de la circonscription (La Chapelle-des-Marais, où M. Mitterrand était venu le soutenir lundi 23 septembre, et Saint-Joachim), alors que l'ancien ministre est en tête dans les vingt-six autres communes, notamment à La Baule, ville dont il est le maire, où il recueille 3.158 voix contre 1 726 à M. Segrétain.

Le parti communiste, dont le nouveau candidat, M. Le Berche, n'avait pas la notoriété de son prédécesseur, perd 1 650 voix, ce qui permet à M. Guichard de souligner « *le déséquilibre à l'intérieur de l'union de la gauche* ». Il est probable que les représentants du P.S., de Lutte ouvrière et de l'Union démocratique bretonne ont bénéficié de cette régression. A moins de 300 voix près, les quatre candidats de la gauche retrouvent les suffrages obtenus par M. Mitterrand au premier tour de l'élection présidentielle.

M. Guichard, qui n'a jamais siégé à l'Assemblée nationale puisqu'il est entré au gouvernement dès sa première élection en 1967, et qu'il y est resté sans interruption jusqu'en 1974, a indiqué : « *Je me sens très novice, mais je serai un parlementaire consciencieux.* » L'ancien ministre a souhaité qu'au sein de la majorité son action soit « *apaisante* » : « *La majorité*, a-t-il dit, *a bien fonctionné jusqu'alors et les points d'attache que j'y ai conservés peuvent m'aider à résoudre les problèmes.* » Il a déclaré, d'autre part : « *Je n'ai jamais imaginé d'avoir un rôle politique dans le pays sans la confiance clairement exprimée de mes électeurs et en dehors des idées politiques qui sont les miennes depuis 1947. Je suis heureux que la fidélité ait répondu sans défaillance à la loyauté et à la clarté politique. Ce que je connais des résultats ailleurs montre l'ampleur du travail à accomplir dans la majorité et la nécessité de son union.* » — T. F.

COTE-D'OR (3e circ.) : le second tour sera très « serré »

CANDIDATS et PARTIS	29 SEPT. 1974 Inscrits : 54 449 Suff. exp. : 31 415 Abst. : 41,31 %		11 MARS 1973 Inscrits : 51 896 Suf. expr. : 40 504 Abst. : 20,31 %		4 MARS 1973 Inscrits : 51 904 Suf. expr. : 39 918 Abst. : 21,65 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 50 419 Suf. expr. : 37 593 Abst. : 23,94 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 50 490 Suf. expr. : 37 879 Abst. : 23,97 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. LECAT (U.D.R.)	13 937	44,36	22 185	54,77	18 471	46,27	21 746	57,84	14 254	37,63
CHARLES (rad. gauche)	12 708	40,45	18 319	45,22	10 916	27,34	15 847	42,15	9 868 (4)	26,05
HARBELOT (P.C.)	3 111	9,90	—	—	5 441	13,63	—	—	3 873	10,23
MAUPOIL (sans étiq.)	800	2,54	—	—	—	—	—	—	—	—
SILBERSTEIN (L.O.)	516	1,64	—	—	—	—	—	—	—	—
COTTINET (Front nat.)	343	1,09	—	—	—	—	—	—	—	—
CENTRE	—	—	—	—	5 090 (1)	12,75	—	—	4 632 (1)	12,22
REP. IND.	—	—	—	—	—	—	—	—	4 541 (2)	11,98
P.S.U.	—	—	—	—	—	—	—	—	706 (3)	1,88

(1) M. Philippe Demoisy, P.D.M., puis en 1969 Réf.-Cent. rép. ; (2) M. Bernard Barbier ; (3) M. Aimé Thirard ; (4) Député sortant, élu en 1967.

« *Finalement on ne sait rien puisqu'un électeur sur deux n'a pas voté.* » Ce jugement quelque peu excessif, exprimé à l'issue du premier tour de scrutin par M. Jean-Philippe Lecat, a au moins le mérite de mettre l'accent sur un nombre record d'abstentions, 41,31 %, alors que les chiffres enregistrés aux législatives de 1968 et 1973 étaient respectivement de 23,97 % et 21,65 %. Les électeurs ont donc boudé en grand nombre les urnes, mais les vendanges battaient leur plein, dimanche, dans la région de Beaune. Ceci explique cela. Or le 6 octobre les vendanges seront pratiquement terminées, et pour le second tour, ce sera un élément, sinon décisif, du moins important. Reste, qu'en dépit du jugement hâtif de M. Lecat deux ou trois enseignements peuvent être retirés d'un examen des résultats du 29 septembre. D'une part, jamais la majorité n'avait obtenu un résultat aussi médiocre au premier tour depuis 1958.

D'autre part, M. Lecat perd près de 4 500 voix par rapport à mars 1973. Pour le candidat de la nouvelle majorité, c'est un échec personnel important, surtout si l'on considère l'absence du candidat centriste, M. Demoisy, des années passées qui réunissait quelque 6 000 voix sur son nom.

Face au silence de M. Philippe Demoisy, la plupart de ceux-ci semblent s'être réfugiés dans l'abstention. Outre ce dernier facteur, le tassement des voix de M. Lecat s'explique peut-être par le ressentiment d'une partie de l'électorat U.D.R. à l'égard de l'attitude ambiguë de l'ancien ministre de l'information lors des dernières présidentielles (et ce malgré un appel à l'union lancé par l'U.D.R. locale), mais surtout par le mécontentement des éleveurs de l'Auxois-Morvan et l'inquiétude des viticulteurs et des petits commerçants.

« *Les résultats du premier tour sont très encourageants, c'est le moins qu'on puisse dire* », a déclaré de son côté M. Pierre Charles, le candidat radical de gauche qui affrontera M. Lecat dimanche prochain. M. Charles enregistre une progression régulière de ses voix depuis sa défaite de 1968 et gagne 1 792 voix par rapport au premier tour de mars 1973.

Certes, le candidat communiste enregistre une perte de 2 330 voix. M. Harbelot est lui aussi certainement une « victime » des vendanges et, dans une moindre mesure, de la présence, cette année, d'un candidat de Lutte ouvrière (ses voix se reporteront-elles sur M. Charles ?). C'est une des inconnues du second tour.

Si la gauche, dans son ensemble, retrouve sensiblement le même nombre de voix qu'en 1973, elle dépasse cette fois la majorité des suffrages exprimés au premier tour 51,99 %, contre 40,97 %). Ce faisant, elle dépasse le score réalisé dans cette circonscription par M. Mitterrand aux dernières présidentielles. Des chiffres qui posent un problème de stratégie : un candidat unique l'aurait emporté dimanche... Il faut néanmoins s'attendre à un second tour où l'on surveillera surtout le chiffre des abstentions, le comportement des électeurs centristes et le report des voix à gauche. — P. F.

[Dans la ville de Beaune, traditionnel point fort de M. Lecat, on enregistre la même évolution que dans l'ensemble de la circonscription. L'ancien ministre de l'information obtient 2 674 voix (soit une perte de 651 voix par rapport à 1973), mais frôle la majorité des 5 435 suffrages exprimés. M. Charles obtient 2 175 voix (40 %), soit un gain de 523 voix, alors que le candidat communiste perd 386 voix (380 voix contre 766 en 1973). La gauche n'en fait pas moins presque jeu égal avec M. Lecat et réalise, dans cette ville, un score très supérieur à celui enregistré en mai 1974, au premier tour des présidentielles, par M. Mitterrand.]

UNE ÉLECTION CANTONALE DANS LES ARDENNES

Ardennes, canton de Rumigny (deuxième tour).

Inscr., 3 395 ; vot., 2 284 ; suffr. expr., 2 243.

MM. Camille Titeux, anc. prés. du cons. gén., anc. dép., cons. gén. de Fumay, P.S., 1 090 voix, ÉLU ; Pierre Chaize, Cent. dém., 1 019 ; Michel Patris, ind., 134.

[Il s'agissait de remplacer M. Antoine Piernas, républicain indépendant, décédé, élu conseiller général au second tour des élections cantonales de septembre 1973. M. Antoine Piernas avait battu de 18 voix M. Titeux, alors président du conseil général, et conseiller général de Fumay dont le siège n'est renouvelable qu'en 1976. M. Titeux, qui vient d'être élu à Rumigny, et représente le canton de Fumay depuis 1970, devra opter pour l'un ou l'autre de ces deux cantons.

Au premier tour, sur 3 295 inscrits, 1 995 votants et 1 954 suffrages exprimés, M. Titeux avait obtenu 787 voix contre 790 à M. Chaize, 298 à M. Patris et 169 à M. Lebrun, P. C.

En 1973, le second tour avait donné les résultats suivants : inscrits, 3 084 ; votants, 2,79 ; suffrages exprimés, 2 146 ; Antoine Piernas, 976 voix ; MM. Titeux, 958 et Patris, gaulliste de gauche, 212.]

P. C. E. M. 1
Si vous voulez assurer vos chances au concours de fin d'année, des équipes de maîtres-assistants suivent les étudiants parallèlement à chaque CHU, par groupes de 15, dans les principales matières, LE SOIR.
CEPES Groupement libre de professeurs, 57, rue Charles-Laffitte. — 92 - NEUILLY.
722-94-94

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES PARTIELLES

DORDOGNE (1re circ.) : un face-à-face traditionnel

CANDIDATS et PARTIS	29 SEPTEMBRE 1974 Inscrits : 71 839 Suffr. expr. : 53 471 Abst. : 24,32 %		11 MARS 1973 Inscrits : 68.363 Suff. expr. : 58.342 Abst. : 11,20 %		4 MARS 1973 Inscrits : 68.406 Suff. expr. : 58.292 Abst. : 13,13 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 63.531 Suff. expr. : 52.690 Abst. : 15,79 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. GUENA (U.D.R.)	24 164	45,19	32.021	54,88	26.200	44,94	28.016	53,17
PERON (P.C.)	16 275	30,43	26.321	45,11	15.902	27,27	14.742	27,97
SALVIAT (rad. gauche)	12 047	22,52	—	—	11.238	19,27	8.357 (2)	15,86
MAS (L.O.)	473	0,88	—	—	1.049 (3)	1,80	—	—
AYMAT (Front nat.)	367	0,68	—	—	—	—	—	—
SCHMITTHAUSLER (Front progress.)	145	0,27	—	—	—	—	—	—
Réf.	—	—	—	—	3.903 (4)	6,69	—	—
P.S.U.	—	—	—	—	—	—	1.575 (5)	2,99

(1) Député sortant ; (2) M. JEAN-PAUL BRUNET (Féd.-rad.) ; (3) M. EDMOND SIMAVILLA ; (4) M. ALAIN CHABANNE ; (5) M. MAURICE VOIRY.

L'Union de gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.), qui regroupe le Mouvement des radicaux de gauche et le parti socialiste, en dépit d'une progression en voix d'autant plus remarquable qu'il y avait 4 831 suffrages exprimés de moins que le 4 mars 1973, ne parvient pas à rompre le traditionnel face-à-face du second tour entre MM. Guéna et Péron. Depuis douze ans en effet M. Yves Guéna s'oppose à l'ancien député communiste du département, M. Yves Péron, candidat systématiquement depuis 1946, battu en 1951 puis à chaque consultation depuis 1958.

Cette situation convient parfaitement au maire de Périgueux. Il n'a d'ailleurs pas caché son sentiment en déclarant à l'issue du premier tour de scrutin :

« Je suis satisfait pour trois raisons. D'abord j'arrive très près de la barre des 50 % et, quand on en est là, il est rare qu'on soit battu au deuxième tour.

» Ensuite, j'améliore mon score par rapport au premier tour de 1973 et je crois que je suis le seul à le faire.

» Enfin, le candidat communiste arrive en seconde position, ce qui fait que je me retrouverai vraisemblablement en face de M. Péron, comme cela m'est déjà arrivé quatre fois. »

M. Guéna, qui a enlevé de justesse la mairie de Périgueux en 1971, continue de bénéficier dans le chef-lieu du département d'un capital politique important, en dépit d'un tassement de ses voix par rapport à 1973. Il réalise en effet dans sa ville (qui compte 23 380 inscrits) de meilleurs résultats que dans la circonscription. Sur 16 992 suffrages exprimés, M. Guéna rassemble 8 254 voix (48,57 %) ; M. Péron 4 801 (28,25 %) ; M. Salviat, 3 563 (20,96 %) et MM. Mas, 177 ; Aymat, 141 ; Schmitthaüsler, 56.

La confirmation de la bonne implantation de M. Guéna n'exclut toutefois pas une nette progression de la gauche dans son ensemble et notamment du candidat communiste, qui, lui aussi, réalise en dépit de la baisse du nombre des votants une meilleur résultat que le 4 mars 1973. Sans doute faut-il voir dans cette poussée une conséquence de l'absence des réformateurs dans ce scrutin, ce qui libérait en principe quelque 4 000 suffrages. L'appartenance de M. Guéna à l'U.D.R. et le soutien actif qu'il avait apporté à M. Jacques Chaban-Delmas lors du premier tour de scrutin de l'élection présidentielle n'ont pas aidé à améliorer des relations déjà difficiles avec les républicains indépendants et les réformateurs. En créant au niveau départemental un comité de liaison de la majorité présidentielle du premier tour, qui exclut donc l'U.D.R., ces deux formations ont clairement manifesté leur volonté de se distinguer des gaullistes, ce qui n'a certainement pas favorisé le report des voix modérées sur M. Guéna.

Enfin, il convient de noter une fois de plus l'instabilité de l'électorat d'extrême gauche. Alors qu'en 1973 Lutte ouvrière était parvenue à effectuer une relative percée, son candidat, cette fois-ci (qui avait pour suppléant le candidat de 1973), perd plus de la moitié des suffrages rassemblés l'année précédente. Le mouvement trotskiste, qui comptait sur le vote des nouveaux électeurs âgés de dix-huit à vingt et un ans, a dû être déçu par le faible nombre des inscrits : 1 500 à 1 600 sur les 5 000 attendus. — T. P.

SAVOIE (2e circ.) : M. Fontanet est sérieusement menacé

CANDIDATS ET PARTIS	29 SEPT. 1974 Inscrits : 51 741 Suff. exp. : 31 589 Abst. : 38,21 %		11 MARS 1973 Inscrits : 48 901 Suffr. expr. : 36.995 Abst. : 21,32 %		4 MARS 1973 Inscrits : 48 907 Suff. expr. : 36 433 Abst. : 24,38 %		30 JUIN 1968 Inscrits : 45 714 Suff. expr. : 32 591 Abst. : 27,51 %		23 JUIN 1968 Inscrits : 45 717 Suff. expr. : 33 161 Abst. : 26,79 %	
	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
MM. FONTANET (C.D.P.)	11 964	37,89	20 538	55,51	14 925	40,96	17 200	52,77	9 604	28,96
BLANC (P.S.)	9 922	31,42	—	—	7 261	19.93	—	34,50	—	—
ROCHAIX (P.C.)	8 186	25,93	16 457	44,48	9 144	25,09	11 247	—	8 544	25,76
DENU (ind. maj.)	1 249	3,95	—	—	1 680	4,61	—	—	—	—
CALMEL (L.O.)	132	0,41	—	—	—	—	—	—	—	—
MERLO (O.C.I.)	116	0,36	—	—	—	—	—	—	—	—
U.D.R.	—	—	—	—	—	—	—	—	7 799 (1)	23,52
Réf.	—	—	—	—	2 910 (3)	7,99	—	—	—	—
S. étiq.	—	—	—	—	—	—	4 144 (5)	12,72	4 818 (5)	14,53
Ind. droite	—	—	—	—	513 (4)	1,41	—	—	—	—
P.S.U.	—	—	—	—	—	—	—	—	2 396 (2)	7,22

(1) M. Victor Coudurier, Front travailliste U.D.R. ; (2) M. Jean-Claude Guéno ; (3) M. Sixte de Menthon, rép. Cent. dém. ; (4) M. Gaston Moiroud ; (5) M. Alexis Borrel.

M. Joseph Fontanet, ancien ministre de l'éducation nationale et vice-président du C.D.P., perd plus de trois points de pourcentage des suffrages exprimés par rapport au premier tour des élections législatives de mars 1973. Cette régression est d'autant plus nette qu'il bénéficiait, cette année, du soutien des partis de la majorité présidentielle, dont les réformateurs. Ceux-ci ne lui ayant pas opposé de candidat, M. Fontanet aurait dû hériter d'une bonne partie des 7,99 % de suffrages qu'avait recueillis M. Sixte de Menthon, réf.-cent. dém., le 4 mars 1973, et qui s'étaient reportés le 11 mars, lors du second tour, sur M. Fontanet.

Commentant, à Albertville, les résultats au soir du scrutin du dimanche 29 septembre, M. Fontanet a déclaré : *« De très nombreux électeurs semblent n'avoir pas voté au premier tour, et principalement dans les communes touristiques qui, habituellement, m'apportent leurs suffrages. Il s'agit d'hôteliers, d'artisans et de commerçants dont les vacances ne se terminent que cette semaine (...). Je savais qu'il y avait une poussée socialiste, mais il s'agit d'un phénomène général et non pas d'un problème local. Je ne croyais cependant moins fort. »*

Pour le second tour, M. Fontanet a indiqué qu'il comptait sur les abstentionnistes et sur les électeurs de M. Denu, qui ne sont pas disposés, a-t-il affirmé, « *à voter pour les candidats collectivistes* ».

Il est à noter que M. Charles Denu, qui se présentait avec l'étiquette « indépendant et réformateur » sans avoir pour autant l'investiture de l'un ou de l'autre des deux partis, avait indiqué avant le premier tour que, s'il ne réalisait pas 10 % des voix et donc s'il ne pouvait rester en compétition pour le second tour, il demanderait à ses électeurs de voter blanc.

Bien qu'en pourcentage M. Marcel Rochaix, P.C., obtienne un score en très légère augmentation (25,93 % au lieu de 25,09 %) et progresse sensiblement dans le canton d'Ugine, le candidat communiste perd 958 voix par rapport au premier tour de mars 1973, et est devancé par le candidat socialiste. M. Maurice Blanc, P.S., s'était fixé comme objectif d'arriver en tête des candidats de gauche. Cet objectif est très largement atteint puisque M. Blanc est le seul candidat à voir le nombre de ses voix augmenter (+ 266). A Bourg-Saint-Maurice, par exemple, il n'arrive qu'avec une *voix de retard derrière* M. Fontanet.

A Albertville, 36,80 % des 8 633 électeurs inscrits se sont abstenus, et, sur 5 468 suffrages exprimés, M. Fontanet en a recueilli 2 238 contre 1 602 à M. Rochaix, 1 462 à M. Blanc, 126 à M. Denu, 25 à M. Merlo (O.C.I.) et 15 à M. Calmel (L.O.). Sur l'ensemble des deux cantons d'Albertville, où M. Rochaix et son suppléant, M. Martin-Matholaz, avaient été élus conseillers généraux en septembre 1973, la gauche progresse (trois points pour M. Blanc et près de quatre pour M. Rochaix), alors que la majorité stagne (près d'un point de moins pour M. Fontanet).

Malgré la venue de Mlle Arlette Laguiller (Lutte ouvrière) en Tarentaise, pour soutenir M. Calmel, celui-ci ne devance que de très peu (16 voix) l'autre candidat d'extrême gauche, M. Merlo (O.C.I.). — A. C.

LES RÉACTIONS DES MILIEUX POLITIQUES

M. PONIATOWSKI : un taux d'abstention regrettable.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, a assorti la présentation qu'il a faite, dimanche soir, des résultats, de trois commentaires. Il a déclaré : *« Le premier commentaire est relatif aux abstentions. Celles-ci sont élevées et se situent entre 25 et 40 %, selon les circonscriptions. Certes, ce taux est fréquent pour des élections partielles. Mais il est regrettable, car il fausse, ou peut fausser, les résultats. Et aussi parce qu'il importe qu'un élu représente véritablement la plus grande masse possible d'électrices et d'électeurs d'une circonscription. J'espère que toutes et tous rempliront dimanche prochain leur devoir électoral. C'est une question de civisme. C'est la règle même d'un régime démocratique libre dans lequel nous avons la chance de vivre et d'exercer nos droits.*

» Mon second commentaire concerne les candidats de la majorité présidentielle. Deux d'entre eux, MM. Pierre Messmer et Olivier Guichard, sont réélus dès le premier tour et M. Henri Torre ne manque son élection au premier tour que de 130 voix.

» Ma troisième observation a trait aux conclusions politiques à tirer des élections d'aujourd'hui. Je crois qu'elles appellent la prudence. Les conditions d'une élection partielle ne peuvent être identifiées à celles d'une élection générale. Les électrices et électeurs se sentent moins mobilisés. Ils savent par ailleurs que leur vote ne peut avoir de conséquence au plan national. Enfin nombre d'entre eux attendent et jugent du premier tour pour transformer ou non leur abstention en vote. »

L'ESSENCE EST CHÈRE... Faites régler votre carburateur WEBER

Contrôle minutieux par des spécialistes - Economie de carburant garantie - Accroissement du rendement et de la souplesse du moteur

Demandez la liste complète des stations techniques Weber. C.C.D 22-28, rue du Moulin des Bruyères, 92 Courbevoie.

appelez 333.40.43

M. SANGUINETTI : la mauvaise humeur des électeurs réformateurs a profité aux socialistes.

M. Alexandre Sanguinetti, secrétaire général de l'U.D.R. :

« Au nombre important des abstentions s'est ajouté, en particulier en Savoie, un mouvement de mauvaise humeur de la part de l'électorat réformateur, qui a reporté une partie de ses voix sur le candidat socialiste, d'autant plus facilement qu'encore une fois le président de la République, le gouvernement et la majorité actuelle ne pouvaient pas être mis en cause par une élection partielle (...). Rien ne permet de penser que le réflexe de ces électeurs eût été le même à l'occasion des élections générales. Mais ce double phénomène a permis une poussée socialiste dans trois des départements concernés, en Côte-d'Or, en Ardèche et en Savoie.

» L'U.D.R., quant à elle, constate avec satisfaction que les deux candidats appartenant au mouvement, et qui avaient été élus au premier tour en 1973, sont réélus dès le premier tour.

» Le fait que ces résultats globaux soient atteints, au milieu des difficultés économiques et agricoles actuelles, révèle la solidité de l'ensemble de l'actuelle majorité, qui n'a pas été modifiée par le vote des jeunes qui, pour la première fois, participaient à un scrutin législatif. »

Au micro d'Europe 1, M. Sanguinetti devait aussi affirmer, dans la soirée de dimanche : *« Il semble qu'en Savoie, M. Fontanet ait payé son attitude courageuse en faveur de M. Chaban-Delmas au premier tour de l'élection présidentielle. »*

LUTTE OUVRIÈRE : voter au second tour pour la gauche.

Le mouvement trotskyste Lutte ouvrière estime que ces résultats « *compte tenu du nombre d'abstentions et de leur caractère* », prouvent « *que les voix obtenues par Arlette Laguiller à l'élection présidentielle n'étaient pas un phénomène passager* » (le 5 mai Mlle Laguiller avait recueilli 2,33 % des suffrages exprimés). Lutte ouvrière, qui note que la gauche, et le parti socialiste en particulier, « *est tout à fait susceptible de l'emporter au second tour dans une ou plusieurs des quatre circonscriptions où il y a ballottage* », appelle à voter pour la gauche.

M. ESTIER : le P.S. gagne partout des voix.

M. Claude Estier, membre du secrétariat du parti socialiste :

« Ces six élections se déroulaient, il faut le souligner, dans des circonscriptions particulièrement favorables à la majorité, puisque des ministres U.D.R. y avaient été élus en 1973. Elles confirment très nettement la poussée de la gauche en général, et du parti socialiste en particulier. Celui-ci gagne partout des voix par rapport à mars 1973, malgré une plus faible participation au scrutin.

» Quatre anciens ministres se trouvent ainsi en ballottage, et, trois d'entre eux sont en situation difficile. Contre M. Fontanet, le candidat socialiste, M. Maurice Blanc, qui gagne deux mille huit cents voix, est bien placé pour l'emporter dimanche prochain. De même, dans l'Ardèche, le regroupement de toutes les voix de gauche sur le candidat du parti socialiste, M. Louis Gaillard, doit permettre de battre M. Torre.

» Le radical de gauche, M. Pierre Charles, et le communiste, M. Yves Peron, sont, de leur côté, en bonne position pour faire échec respectivement à MM. Lecat et Guéna.

» Cette nouvelle progression de la gauche est, entre autres choses, une réponse cinglante aux propos agressifs du secrétaire général des républicains indépendants, qui aurait mieux fait de réfléchir avant de vouer aux gémonies MM. François Mitterrand et Georges Marchais. » (Voir, d'autre part, les déclarations de M. Chinaud devant le congrès du Mouvement génération sociale et libérale.)

M. ROBERT FABRE : la traduction d'une légitime inquiétude de l'opinion.

M. Robert Fabre, président du mouvement des radicaux de gauche « enregistre avec satisfaction les résultats » du 29 septembre. Il ajoute : *« La progression de la gauche est considérable par rapport aux élections générales de mars 1973. Les candidats de l'Union de la gauche socialiste et démocrate (U.G.S.D.) qui regroupe socialistes et radicaux de gauche, recueille partout un succès incontestable.*

» Dans la Côte-d'Or, M. Pierre Charles, le candidat radical de gauche, soutenu par le parti socialiste, doit l'emporter dimanche prochain. Ce scrutin traduit la légitime inquiétude et le mécontentement de l'opinion devant l'insuffisance de l'action gouvernementale. »

DANS LA PRESSE PARISIENNE

LE FIGARO : un avertissement.

« Cette progression de la gauche (...) marque donc, après l'élection présidentielle de mai dernier, un désenchantement certain de l'opinion. (...) Plus intéressant, peut-être, pour la suite, est que les socialistes grignotent souvent les positions du P.C. et paraissent en voie de faire gagner à M. Mitterrand son pari de « rééquilibrage » intérieur de l'Union de la gauche, ce qui rend moins improbable, désormais, une victoire de celle-ci, si une consultation générale du pays devait intervenir.

» Encore une fois, les votes d'hier étaient trop limités pour que l'on puisse leur conférer valeur de jugement définitif. Mais l'avertissement, sûrement. »

PIERRE THIBON.

L'AURORE : reflux profond de la majorité.

« Les résultats détaillés font apparaître un reflux profond des formations qui ont assuré à Valéry Giscard d'Estaing une victoire de justesse. (...) Valéry Giscard d'Estaing a entamé des réformes auxquelles la masse, pour l'heure, préférerait une gestion plus efficace. Grandit aussi, c'est indiscutable, l'aspiration à un type de société plus égalitaire.

» Nier que ces élections aient valeur de test, s'en remettre à trois ans de délai — durée à courir encore de la législature — pour rétablir en l'état les tendances de l'opinion confinerait à la sottise. »

J. VAN DEN ESCH.

L'HUMANITE : échec d'une extraordinaire mise en scène.

« Une analyse plus fine des pertes de la droite permettra sans doute d'observer que, si le nombre des salariés qui ont refusé leurs suffrages aux conservateurs s'est encore accru, de nombreux petits producteurs indépendants (notamment à la campagne) se sont détachés de la droite. Enfin, notons que l'extraordinaire mise en scène de ces dernières semaines à propos de la fatalité de la crise économique n'a pas eu d'effets sensibles sur le jugement des électrices et des électeurs. »

TIMBRES POSTE ACHAT URGENT Prix au maximum

Collection de toute importance neuf et oblitéré - Lots, feuilles, accumulation de stock, archives, vieilles correspondances même d'entreprise, expertise-estimation.

PIGERON 4, rue de Berri 75008 PARIS 359-03-14 sur Rendez-Vous

Se déplace Paris-Province

Le parti socialiste progresse

(Suite de la première page.)

On comprend l'appel lancé aux indifférents par M. Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, dans la mesure où la majorité n'a pas à se féliciter des résultats d'ensemble du 29 septembre. Alors qu'il s'agissait, par définition, de circonscriptions favorables au pouvoir puisque cinq d'entre elles appartenaient à l'U.D.R. et la sixième au C.D.P., le total des voix de l'électorat majoritaire et réformateur ne représente que 51,37 % des suffrages exprimés contre 56,62 % au premier tour de l'élection présidentielle (voix cumulées de MM. Giscard d'Estaing, Chaban-Delmas, Royer et Muller) et 63,23 % au premier tour de mars 1973. Le succès remporté dès le premier tour par MM. Messmer en Moselle et Guichard en Loire-Atlantique (ils sont tous deux assez loin de leurs scores de 1973) ne change rien à l'affaire.

Au-delà des commentaires qu'appelle la situation dans chaque circonscription (on les trouvera d'autre part), la première leçon que l'on peut tirer de la consultation est que l'électorat réformateur n'est pas définitivement acquis au camp de la majorité. Cette constatation est de nature à renforcer l'analyse de Mme Françoise Giroud, secrétaire d'Etat à la condition féminine, de M. Michel Durafour, ministre du travail, et de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, qui, en entreprenant une nouvelle mutation du parti radical et en lançant, ce lundi, le « *parti radical socialiste et réformateur* », semblent vouloir se couper du centre et regrouper autour d'eux ce qu'ils nomment la « *gauche réformatrice* » par opposition à la « *gauche collectiviste* ».

Le tout est de savoir si cette entreprise ne vient pas un peu tard. En effet, même si l'on s'interdit de donner une portée nationale à six élections législatives partielles, il convient de souligner les performances du parti socialiste et des radicaux de gauche, qui confirment de la manière la plus nette, et partout, la progression amorcée en 1973.

Le total des voix recueillies par la gauche unie (P.C. plus P.S. ou Mouvement des radicaux de gauche) représente en effet 42,31 % des suffrages exprimés contre 38,36 % à M. Mitterrand lors du premier tour de l'élection présidentielle et 35,15 % à l'ensemble des candidats de gauche le 4 mars 1973.

Au sein de ce camp, la poussée de la gauche non communiste est telle qu'en dépit de la forte réduction du nombre des votants et par conséquent de celui des suffrages exprimés, l'U.G.D.S. progresse partout en nombre de voix, qu'il s'agisse des socialistes P.S. (Ardèche, Loire-Atlantique, Moselle, Savoie) ou des radicaux de gauche (Côte-d'Or, Dordogne). Si cette poussée ne semble pas devoir être fatale à un ancien ministre U.D.R., M. Torre (Ardèche), et moins sûrement à un autre, M. Guéna (Dordogne), elle est plus préoccupante pour le troisième, M. Lecat (Côte-d'Or), et menace très sérieusement M. Fontanet, C.D.P., en Savoie.

Moins heureux que l'U.G.S.D., le parti communiste recule, aussi bien en nombre de voix qu'en suffrages exprimés, dans quatre des six circonscriptions concernées. Il n'améliore ses positions en pourcentage, par rapport à 1973, qu'en Dordogne (30,43 au lieu de 27,27) et en Savoie (25,93 au lieu de 25,09). Ses résultats ne sont pas à la hauteur de la campagne, à laquelle avaient participé nombre de « ténors » nationaux, aussi actifs que ceux du P.S. et beaucoup plus remuants que les membres du gouvernement, dont aucun n'avait jugé nécessaire de se déplacer pour aller soutenir, ici ou là, le candidat de la majorité.

M. Olivier Guichard a noté un « *déséquilibre au sein de l'union de la gauche* ». Il y a plus exactement rééquilibrage, s'il est vrai que, plus que toute autre, la consultation de dimanche semble mettre à la portée de M. Mitterrand l'objectif qu'il s'était fixé il y a près de dix ans en lançant, en septembre 1965, la Fédération de la gauche démocrate et socialiste.

RAYMOND BARRILLON.

conduite de nuit nyctalux pour mieux voir

Depuis 30 ans, le journal spécialisé

" LES ANNONCES "

est toujours le n° 1 pour l'achat et la vente de

FONDS DE COMMERCE

boutiques, locaux, centres commerciaux, gérances, etc.

En Vente Partout ! F et 36, rue de Malte. 75011 Paris

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice à Corbeil-Essonnes (91), le mardi 15 octobre 1974, à 14 heures.

UN APPARTEMENT

sis à

YERRES (Essonne)

Résidence de la Grande Prairie Immeuble B 3 - 4e étage - CAVE - Parking - P 3 - 63 mètres carrés.
MISE A PRIX : 30.000 FRANCS.
Consignat. obligatoire pour enchérir. Pour les renseignements s'adresser à Mes AKOUN et TRUXILLO, avocats associés à CORBEIL-ESSONNES, tél. 496-30-26 - 496-14-18.

Vente sur saisie immob. Palais Justice Meaux, mercredi 2 oct., 1974, 14 h.

MAISON HABITATION

24 bis, rue des Fauvettes

VILLEPARISIS

MISE A PRIX : 50.000 FRANCS.
Rens. Me MORIN, avocat, 24, rue du Palais de Justice, Meaux, T. 434-00-50, et pour visiter sur place.

Adj. au Tribunal de Commerce Paris, le 9 octobre 1974, à 14 h. 15. - Fonds Vente Achat **LINGE DE TABLE** de maison et dérivés à Paris (17e), 34, bd des Batignolles avec Stablissem. second., 60, bd des Batignolles. M. à p. (p. ét. b.) 20.000 F. Consign. 20.000 F. S'ad. Me DAUCHEZ, not., 37, quai Tournelle. Me R. GARNIER, synd., 3, rue de Furstenberg.

Vente sur surench. au Palais de Justice à Paris, jeudi 10 oct. 1974, 14 h.

APPARTEMENT A PARIS (5e)

38, rue Lacépède

MISE A PRIX : 440.011 F. S'ad. Me AMBELOUIS, avocat, 55, quai Grands-Augustins, Paris, Mes LOUVET et R. LE SOURD, av., PRUD'HOMME, notaire à Paris, et à tous avocats aux Barreaux des Tribunaux de Paris, Bobigny, Créteil et Nanterre.

Pour votre DEMENAGEMENT
ODOUL
208 10-30

POLITIQUE

LE PARADOXE DE L'ÉLYSÉE

Par MAURICE DUVERGER

Dans les cent trente premiers jours de son septennat, M. Giscard d'Estaing a plutôt réussi dans les domaines non économiques, où l'on craignait son inexpérience, et plutôt échoué dans le domaine économique, où l'on ne discutait pas sa compétence, qui fut l'une des raisons majeures de sa victoire sur M. Mitterrand. Tel est le paradoxe de l'Elysée. Il mérite qu'on l'examine de près.

Les réformes politiques et morales accomplies ou entreprises par le nouveau président ne sont pas négligeables. La majorité à dix-huit ans, la liberté de la contraception, l'humanisation (promise) du régime des prisons, la reconnaissance (prochaine) du droit à l'interruption de grossesse : tout cela présente une grande importance, et pour la vie privée de millions de gens et pour l'évolution des mentalités collectives. Reconnaître à la minorité parlementaire le droit de saisir le Conseil constitutionnel pour qu'il puisse annuler les textes votés par la majorité qui seraient contraires à la loi fondamentale, cela ne suffira point à donner chez nous à l'opposition un pouvoir équivalent à celui qu'elle possède dans les autres démocraties d'Occident : mais c'est néanmoins un premier pas dans cette direction.

Ces différentes mesures n'ont pas soulevé une approbation unanime. Des électeurs de M. Giscard d'Estaing ont peu apprécié qu'il fasse ainsi la politique de ses adversaires. Mais de telles décisions provoquent toujours un certain désarroi. A long terme, leur solde sera largement positif si la politique qu'elles inaugurent est continuée. Dans les régimes démocratiques modernes, où le chef suprême de la nation (président ou premier ministre) ne représente en général guère plus de 50 % des électeurs, son problème essentiel est de conserver le contact avec l'autre moitié du pays et de se faire accepter par elle aussi.

Pour l'avenir des institutions, il fallait rompre avec la politique de Georges Pompidou, lequel ne se préoccupait guère que de ses partisans et apparaissait comme le chef de l'Etat U.D.R. plutôt que de l'Etat français. Le général de Gaulle s'était bien gardé d'une telle erreur. A travers sa politique extérieure, sa lutte contre l'O.A.S. et le souvenir de la Résistance, il avait toujours conservé un contact avec la gauche, même communiste, qui lui permettait d'apparaître comme le président de tous les Français. Par des moyens différents, M. Giscard d'Estaing s'efforce visiblement de retrouver une situation analogue, qui correspond exactement aux devoirs de sa charge. Il y parviendra probablement s'il persiste dans la voie des mesures prises ces derniers mois dans les domaines non économiques. En ce sens, elles constituent des réussites, même si elles soulèvent actuellement des contestations.

On peut contester pareillement qu'il y ait échec dans le domaine économique. Quatre mois ne suffisent pas pour redresser une situation très difficile, dont beaucoup de facteurs ne dépendent pas de la France. Plutôt que d'un échec objectif, il faudrait parler d'un sentiment d'échec, perceptible au niveau des observateurs comme à celui de l'opinion publique. Il se fonde sur les hésitations et les contradictions du gouvernement autant que sur ses silences. A souffler tantôt le froid et tantôt le chaud, tantôt le pessimisme et tantôt le triomphalisme, les ministres perdent leur crédibilité. En ce sens, l'échec est patent.

On ne peut l'expliquer seulement par le fait que le nouveau président, ses ministres et sa majorité doivent tenir compte des intérêts de leurs mandants, et notamment des firmes capitalistes. Finalement, M. Jean-Pierre Fourcade n'a pas épargné celles-ci à travers l'impôt sur les sociétés. Il s'apprête à les frapper par la taxe conjoncturelle. L'annonce d'une imposition générale des plus-values va plutôt dans le sens de la gauche que dans celui des électeurs de M. Giscard d'Estaing. L'échec économique ne vient pas d'un manque de courage politique, mais d'une erreur de conception. Ce n'est point la dépendance à l'égard de leur clientèle qui gêne le chef de l'Etat et le ministre des finances, car l'un et l'autre ne s'en soucient pas exagérément. C'est plutôt le fait que les remèdes qu'ils appliquent à la crise sont techniquement insuffisants.

L'économie financière ressemble à la médecine, en ce sens que les thérapeutiques évoluent, de nouvelles venant sans cesse prendre la place des anciennes, généralement avec une efficacité supérieure. Les substitutions de ce genre posent toujours un problème redoutable aux équipes les meilleures dans les techniques antérieures. Il leur est souvent plus difficile qu'aux autres de se reconvertir, à cause du caractère exceptionnel de leur expérience qui les pousse naturellement à continuer dans la même voie. Pendant l'élection présidentielle, on a prêté peu d'attention à l'appui que deux prix Nobel de sciences économiques — l'Américain Vassily Leontief et le Néerlandais Jan Tinbergen — ont apporté à François Mitterrand, et spécifiquement à son programme de lutte contre l'inflation. Cela suggère cependant que les procédés en honneur à l'inspection des finances dans les années 50, dont M. Giscard d'Estaing possède une connaissance incomparable, sont probablement dépassés aujourd'hui.

Ils le sont plus encore, sans doute, dans l'inflexion néo-libérale que leur a donnée l'ancien ministre des finances en suivant la pente de ses préférences personnelles. L'accroissement du coût de l'énergie — qui risque fort de se développer dans les années à venir — place les économies occidentales, et singulièrement la nôtre, dans une crise de structure profonde, sans commune mesure avec les petites récessions ou surchauffes conjoncturelles auxquelles M. Giscard d'Estaing avait dû faire face jusqu'ici. Les citoyens en ont plus conscience que leurs dirigeants, et c'est probablement la cause fondamentale du défaut de confiance actuel. Ils pressentent que des sacrifices collectifs importants sont nécessaires, et ils sont prêts à les accepter pourvu qu'ils soient équitablement répartis.

Passer d'une économie de gaspillage à une économie de relative pénurie — qui devra probablement durer quelques années — suppose une planification assez poussée, à la fois de la production et de la répartition : c'est-à-dire une intervention de l'Etat plus énergique et plus coordonnée que les quelques incitations ou freinages auxquels on se livre aujourd'hui. Malgré sa répugnance, la clientèle giscardienne serait prête à accepter qu'on s'engage dans cette voie parce qu'elle craint plus encore l'application du programme de la gauche, qui deviendrait inévitable en cas d'échec prolongé. L'obstacle principal n'est pas politique. Il est idéologique. Parce que le président de la République croit aux vertus du libéralisme, il répugne à s'engager dans une politique économique plus contraignante, dont les citoyens entrevoient obscurément la nécessité et l'urgence. Le roi de France va-t-il hésiter longtemps encore à oublier les méthodes du duc d'Orléans ?

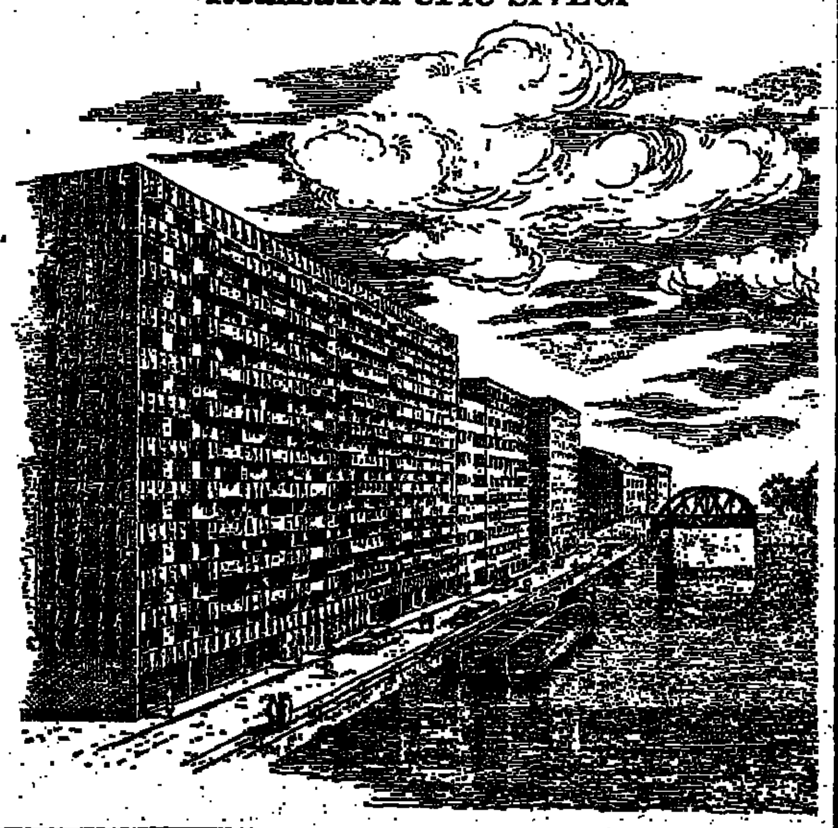
Les beaux immeubles changent d'arrondissement.

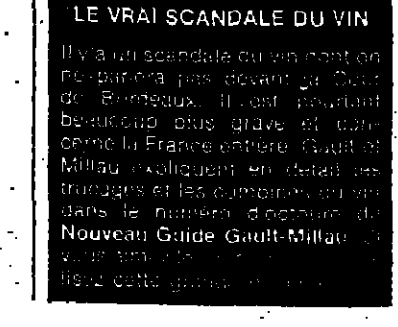
Le XIXe arrondissement fait peau neuve.
Avec des immeubles modernes, des centres commerciaux, des communications facilitées.
En conservant bien sûr ce qui fait le charme d'un Paris un peu oublié : un canal, des jardins et... du calme.
La rénovation gagne les bords du canal de l'Ourcq.
Et c'est cet emplacement qui a été choisi pour construire le Doge.
Votre 4 pièces vous y attend : 3 vraies chambres, un grand living largement éclairé par des baies coulissantes, des balcons sur le canal ou sur les jardins.
Au bureau de vente vous pourrez vous rendre compte, d'après la maquette exposée, de ce que sera très bientôt le XIXe.
Vous pourrez étudier, avec des spécialistes, les moyens de financement les plus adaptés pour devenir propriétaire d'un appartement au Doge.

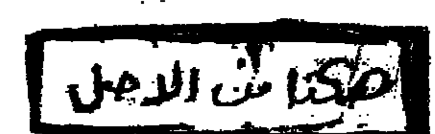
17 types d'appartements, du studio au 5 pièces.
Prix fermes, non révisables.
Bureau de vente et appartement modèle sur place : angle des rues de Thionville et de la Meurthe, Paris 19e.
Tél. : 607.38.55. Lundi, Mercredi, Jeudi et Samedi : 11 h à 13 h et 14 h à 19 h. Vendredi et Dimanche : 14 h à 19 h.
Renseignements et vente : Sivegi 15, av. de l'Opéra. Tél. 260.30.00.

le Doge
Dans le nouveau XIXe.
Réalisation UFIC-SIVEGI

Roux, Seguela, Cayzac & Ass.







CRÉÉ PAR LES JEUNES GISCARDIENS

Le mouvement Génération sociale et libérale veut réunir les «espérances de mai 1968 et de mai 1974»

Le mouvement Génération sociale et libérale, issu des Jeunes Républicains indépendants et des comités de soutien à M. Giscard d'Estaing créés pendant la campagne présidentielle, est né officiellement *samedi 28* septembre, à *Paris*, avec la réunion de son premier congrès national.

La nouvelle formation s'est dotée d'une équipe dirigeante profondément renouvelée par rapport à celle des ex-J.R.I. M. Philippe Augier, qui présida quatre années durant aux destinées de ceux-ci, cède la place à un responsable de vingt-deux ans, M. Dominique Bussereau. M. Henri Giscard d'Estaing, fils du président de la République, est membre du bureau politique.

Que ce soit dans la charte adoptée ou dans les propos de M. Bussereau, on n'a pas manqué de relever, samedi à la Mutualité, une volonté manifeste de réformisme et de libéralisme. Ainsi a-t-on entendu les jeunes *giscardiens* invoquer mai 1968 (audacieusement associé à mai 1974), revendiquer pour les droits des travailleurs, pour les droits des minorités culturelles et des « avant-gardes » ; ainsi les a-t-on entendu dénoncer le « pourrissement » du service national et le « système répressif » dont les peines « ne frappent souvent que le coupable de pauvreté ».

Louables intentions, dont le bon effet devait être sérieusement contrebattu un peu plus tard par l'invité d'honneur de ce congrès, M. Roger Chinaud, secrétaire général des républicains indépendants (la formation correspondante « adulte » en quelque sorte). Grâce à M. Chinaud, on retrouva un langage *peut être plus « responsable »*, sans doute plus classique et, de toute évidence, plus coutumier de cette famille politique : avec ce qu'il fallait de célébration des valeurs traditionnelles (travail et application), ce qu'il fallait de mises en garde et de condamnation du désordre (le service national), ce qu'il fallait aussi de sottise (M. Mitterrand défenseur des « deux cents familles arabes »), sans parler de l'inévitable coup de patte à la presse (les « commentateurs zélés ») et de la non moins inévitable tirade anticommuniste.

Bref, un langage point trop « ère nouvelle » et que l'on aurait pu qualifier de « droitier ». Un langage qui tranchait non seulement avec les propos progressistes entendus un peu plus tôt, mais aussi avec un certain réformisme audacieux dont le nouveau régime s'applique à paraître inspiré. Au point que l'on pouvait se demander qui — de l'opposition, du chef de l'État, ou des jeunes giscardiens — M. Chinaud atteignait réellement quand il déclarait : « Méfiez-vous des bons apôtres, mêmes s'ils ont l'air d'être de gauche. »

NOËL-JEAN BERGEROUX.

M. Bussereau : Il y a des réformes qui pressent

M. Dominique Bussereau, qui venait d'être élu président du mouvement Génération sociale et libérale, a notamment déclaré :

« Assurer l'équité du départ à l'arrivée, afin que le parcours difficile au travers de la vie ne soit pas seulement neutre, mais correctif au regard des besoins et des mérites, voilà notre conviction sociale. Promouvoir l'initiative des hommes et des femmes sous peine d'interrompre les palpitations de la vie, d'étouffer la création désordonnée, d'obstruer la mobilité des hommes, des dirigeants, des idées, voilà notre entêtement libéral. (...)

» Nous serons en première ligne de cette offensive pour que change la France. (...)

» Cette société qui a élu l'un des plus jeunes présidents de son histoire demeure blessante à l'égard de tout ceux qui ne peuvent l'aborder avec la carapace de l'héritage ou des droits acquis. La véritable politique se situe, dans les cités, sur les lieux de travail, dans toutes les communautés de vie. »

Le président de G.S.L. a alors affirmé : *« Il y a des réformes qui pressent. Elles concernent en premier lieu le service national, dont le pourrissement se prolonge. Le service doit être déterminé exclusivement en fonction de la stratégie que notre défense et notre diplomatie nous imposent. Il n'est peut-être pas certain que la réponse soit encore la conscription aucun Français ne dénigrerait sa contribution à la défense s'il la percevait utile, efficace, et si elle se pratiquait avec le souci d'une implacable égalité.*

» L'inadaptation du système répressif à la gravité sociale des délits peut-elle laisser en paix notre conscience quand on sait que les prétoires sont parfois des prolongements de logements exigus et inconfortables et que les peines ne frappent souvent que le coupable de pauvreté. »

M. Bussereau a encore dit : *« Nous voulons que les espérances de mai 1968 et de mai 1974 qui ont fait fleurir la pensée, que le bonheur est présent et partout possible, que les choses de la vie peuvent changer, nous voulons que ces espérances soient nourries. »*

La décision des jeunes gaullistes de l'U.J.P. d'envisager des actions communes avec le Mouvement de la jeunesse communiste française a provoqué cette réaction de l'ancien président des J.R.I. *« Cette formation* [l'U.J.P.] *ne sait ni où elle est ni où elle va puisqu'elle ne se situe ni dans la majorité ni dans l'opposition. Je ne suis pas sûr que les Jeunesses communistes aspirent à autre chose qu'à ses dépouilles. »*

Sur le même sujet, un peu plus tard, M. Roger Chinaud, secrétaire général des Républicains indépendants, devait mettre en cause M. Jean-Paul Fasseau, président de l'U.J.P., en évoquant *« les quelques joyeux nouveaux alliés de M. Georges Marchais et du P.C.F. : les Fasseau's Brothers ».*

M. CHINAUD : ayez le courage de condamner certaines agitations.

M. Chinaud s'est adressé aux membres de la nouvelle formation en ces termes : *« Ce qui compte, c'est demain, et ce demain, vous en êtes déjà responsables. (...) Croyez à la nécessité du travail et défiez-vous de l'amateurisme. »* Puis le secrétaire général des républicains indépendants a affirmé : *« Il y a, en France, une majorité qui va bien, contrairement à ce qu'on vous dit. Elle a pour mission d'être l'élément porteur de la vérité.*

» La vérité, c'est que l'Europe du cœur est morte, que l'Europe des négociants est froide, et qu'il reste à redécouvrir l'Europe de la volonté politique. Le système monétaire est mort, lui aussi, aidez-nous à le réinventer. (...)

» La vérité c'est que 400 % de hausse dans le coût de l'énergie ce n'est pas secondaire. Dites à M. Marchais qu'il ne dit pas la vérité quand il sous-estime volontairement l'importance du rôle du prix de l'énergie dans la crise actuelle. Dites aussi que les pays de l'Est sont les seuls pays où l'on manifeste dans la rue pour obtenir du pain. Dites encore que l'U.R.S.S., important producteur de pétrole, vend au monde son pétrole au prix fixé par les pays arabes.

» Dites à M. François Mitterrand qu'il se fait le défenseur des deux cents familles arabes par l'attitude qu'il a choisi de prendre face à cette crise. (Des deux cents familles arabes, j'exclus des pays comme l'Algérie, l'Irak et l'Iran, qui utilisent véritablement leurs ressources à améliorer le bien-être de leurs citoyens).

» Méfiez-vous des bons apôtres, même s'ils ont l'air de gauche. (...) »

Après avoir dénoncé *« les commentateurs et les vulgarisateurs zélés qui laissent croire qu'ils représentent la majorité des Français »*, M. Chinaud a poursuivi : *« Ayez le courage de condamner un certain nombre d'agitations. Ainsi, puisqu'il est question du service national : il n'est pas un seul pays qui n'ait besoin d'une armée. La condition est que cette armée soit bien commandée, ce qui, au passage, lui permettrait de se faire respecter...*

» Vous devez aussi être la génération qui triomphera des excès de la bureaucratie, de cette machine à bloquer les évolutions... »

Au cours de la séance de l'après-midi, M. Philippe Augier avait donné lecture d'un message envoyé par la direction des Jeunes démocrates (formation de jeunes du Centre démocrate, parti de M. Lecanuet), message dont les auteurs formulaient le vœu de voir *« se concrétiser dans l'avenir les liens amicaux et privilégiés nés du combat commun »* pour l'élection de M. Valéry Giscard d'Estaing.

LA CHARTE DU NOUVEAU MOUVEMENT

On lit notamment dans la charte adoptée au cours du premier congrès national du mouvement Génération sociale et libérale :

« Nous appelons au rassemblement et à l'action tous ceux qui ont le cœur et la volonté de bâtir un modèle français de société : ce modèle repose sur l'espérance sociale et libérale (...).

» La cellule familiale joue un rôle essentiel dans notre société (...). Toutefois, la loi doit définir un meilleur aménagement des cas d'échecs des formes traditionnelles de la famille.

L'ère nouvelle est celle de l'émancipation par d'éducation. C'est donc une urgente tâche de justice que d'instaurer l'égalité des chances dans notre système d'éducation (...).

» Les garants d'une culture vivante sont la libre création, et l'encouragement des avant-gardes et des minorités culturelles (...).

» Un effort sans relâche doit être mené pour l'amélioration des conditions de travail de tous et le progrès des droits matériels et moraux des travailleurs sans distinction de sexe et de nationalité.

» Chaque entreprise doit associer de plus en plus les travailleurs aux décisions qui les concernent, afin de promouvoir la responsabilité, indispensable à l'épanouissement individuel et à la liberté. »

LE BUREAU POLITIQUE DE G.S.L.

Voici le bureau politique du mouvement Génération libérale et sociale, tel qu'il a été élu le 28 septembre 1974 :

Président : M. Dominique Bussereau ;

Vice-présidents : MM. Michel Claris et Pascal Clément ;

Trésorier : M. Jean-Jacques Blanco Carlotti ;

Secrétaires nationaux : Mlle Marielle de Sarnez, MM. Michel Peyre et Jean-Pierre Raffarin ;

Délégué à l'information : M. Hugues Dewarin ;

Délégué à la formation : M. Henri Giscard d'Estaing ;

Membres : MM. Pierre Baillot d'Estivaux, Jean-Pierre Dagorn, Gilles Debelut, Henri Flescher, Bernard Greffier, Alain Guglielmi, Jean-Pierre Herman, Gérard Javaudin, Dominique Jouet-Pastre, Gamy Lembrez, Claude Martin, Mlle Christiane Pigeonneau, MM. Benoît Roger-Vasselin, Pierre Simonet, Nicolas Traube, Christian Verger et Bernard Waiger.

M. Dominique Bussereau est né à Tours, en 1952, et a fait ses études secondaires au lycée Descartes de cette ville, avant d'entrer à l'institut d'études politiques de Paris, dont il est diplômé. Ancien membre du bureau national des jeunes républicains indépendants, il a été président du comité Génération sociale et libérale de la Vienne, département où il réside.

● *M. Michel Jobert*, qui a fondé le Mouvement des démocrates, a déclaré le 28 septembre, à Toulon : *« Le gouvernement piétine dans une analyse à court terme. Il s'en tient à des mesures de circonstance insuffisantes pour permettre à la France de faire face à la situation.*

» Il est indispensable de ne pas dorer la pilule. Quand la conjoncture est difficile, il ne faut pas dire que la France se porte bien.

» Depuis un an, on s'est trompé sur l'analyse économique. Et ce n'est pas en convoquant maintenant tous les mois le conseil sur le plan qu'on se tirera d'affaire. »

L'ancien ministre des affaires étrangères s'est prononcé pour une indexation de l'épargne.

LE VISAGE DE LA FRANCE RICHE

Plus on monte dans les sphères où se trouvent concentrés l'argent et la réalité du pouvoir, plus le secret est impénétrable.

Il n'est pas facile de savoir ce que touchent un préfet de région, un commissaire aux comptes, un directeur départemental de l'agriculture, un administrateur judiciaire, un administrateur de sociétés...

Nous y avons réussi pourtant et c'est une véritable radioscopie des hauts revenus que nous présentons cette semaine. Des revenus réels, cela va sans dire : l'accessoire avec le principal.

Mais ces Français qui cumulent tout : l'argent et le pouvoir, les salaires et les jetons, les honoraires et les commissions, d'où viennent-ils ?

Sont-ils une classe, une caste ou une dynastie ?

Quelles sont, dans leur réussite, les parts respectives du talent, de l'héritage, de la chance et de la politique ?

Parvenus au sommet, sont-ils en repos ou vivent-ils inquiets ?

Voici, sans fard, le visage de la France riche.



LE NOUVEL observateur

Cette semaine un numéro à ne pas manquer.

MÉDECINE

Aux Entretiens de Bichat

La pharmacomanie d'Adolf Hitler

Adolf Hitler, l'homme de la démesure, fut aussi un drogué démesuré au cours des dix dernières années de sa vie. Analysant le dimanche 29 septembre, aux Entretiens de Bichat, les dernières heures du Führer dans le bunker où il finira par se donner la mort, M. Alain Decaux a fait un tableau assez effarant de la pharmacomanie de Hitler. Ce végétarien qui refusait les excitants avait su — sous prétexte de soins — se gorger d'excitants en pilules.

L'homme qui va se donner enfin la mort le 30 avril 1945, après bien des hésitations, est, à cinquante-six ans, un vieillard aux cheveux blancs, presque aveugle, agité de tremblements violents. Ce « syndrome parkinsonien » qui agite tout un côté de son corps est apparu en 1943 : la main, le bras et la jambe gauches tremblent sans cesse. Soudain, après l'attentat de juillet 1944, le tremblement change de côté ! Pour certains, il s'agirait des suites d'une syphilis contractée pendant la Première Guerre. Pour d'autres une hémoptisie à quinze ans aurait provoqué une méningite, elle-même à l'origine de ces tremblements. Pour M. Alain Decaux, et pour la plupart des médecins qui ont étudié le cas a posteriori, l'explication est ailleurs.

Jusqu'en 1935, Hitler a une santé florissante, mais, à cette date, il commence à souffrir de troubles intestinaux et de douleurs à l'estomac. Aux médecins qui l'examinent il avoue qu'il prend, chaque jour, une vingtaine de pilules à base de strychnine et de belladone. Mais ce n'est pas tout, un « médecin-miracle », qui tourne autour de lui, lui fait chaque jour de une à six piqûres de glucose. Hitler absorbe aussi du calcium, trois somnifères différents chaque soir, des piqûres d'hormones, de la vitamine B, et... des tablettes de cola. Chaque matin, enfin, il absorbe de la Vitamultine dorée, médicament à base de caféine, de pervittine et d'orthédrine, cette dernière substance particulièrement nocive à hautes doses. La table de nuit d'Adolf Hitler ressemble ainsi, de 1935 à 1945, à une véritable pharmacie, ce qui fait dire à M. Alain Decaux : « Avec un tel traitement, c'est un miracle qu'il ait duré si longtemps. » *Un miracle médical mais une calamité historique.*

Br. F.

DÉFENSE

Les effectifs militaires restent relativement stables

Les effectifs budgétaires du personnel militaire en France, tels qu'ils apparaissent dans neuf tableaux annexés à un décret au *Journal officiel* du jeudi 26 septembre, témoignent d'une relative stagnation des emplois dans les armées entre 1973 et 1974 : au total, on compte 594 909 postes budgétaires au lieu de 592 030, selon une estimation publiée l'an dernier de même source. Ces effectifs budgétaires pour 1974 sont ainsi répartis :

— *Forces nucléaires stratégiques* : 18 821 emplois, dont le tiers environ sont des appelés du contingent et dont plus de la moitié appartiennent à l'armée de l'air ;

— *Forces de manœuvre* (corps de bataille des forces terrestres appuyé par des forces aériennes et maritimes) : 169 479 emplois, soit une diminution d'environ 12 % par rapport aux effectifs budgétaires de 1973 ;

— *Forces de sécurité générale* (régiments de défense opérationnelle du territoire et gendarmerie chargés de protéger les moyens stratégiques et les installations jugées vitales du territoire national) : 134 666 emplois, soit une augmentation de l'ordre de 30 % ;

— *Forces d'action extérieure* (11e division et 9e brigade chargées de l'intervention et unités stationnées outre-mer) : 38 652 emplois au lieu de 44 450 en 1973, soit une diminution d'environ 15 % des effectifs ;

— *Forces d'usage général* (aéromobilité, transmissions, mobilisation et infrastructure territoriale) : 63 027 postes budgétaires au lieu de 64 459 l'année dernière.

On compte encore 7 504 emplois pour la recherche, le développement et les essais ; 118 810 emplois pour le soutien des personnels ; 24 300 emplois pour le soutien des matériels et 19 650 dans l'administration centrale.

● *M. Robert Chapuis*, secrétaire national du P.S.U., faisant allusion à la manifestation d'appelés le 10 septembre à Draguignan, n'a pas hésité à la qualifier d'« *acte historique* » en déclarant samedi 28 septembre à Draguignan : « *Deux cents appelés ont eu le courage de dire tout haut à Draguignan ce que pense l'immense majorité du contingent. Il faut croire que le courage fait peur aux responsables de l'armée puisque neuf d'entre eux sont actuellement arrêtés et risquent des sanctions sévères. Le P.S.U. est solidaire de leur action : il appelle toutes les formations démocratiques, toutes les organisations politiques et syndicales à exiger la libération des soldats emprisonnés.* » — (Corresp.)

ENGLISH
Audiovisuel
ENGLISH
Mini-groupes
ENGLISH
Stages
SEMI - INTENSIFS
ACCÉLÉRÉS
NORMAUX
Groupes d'enfants à domicile
(7 - 11 ans)
CLUB INTERNATIONAL
AUDIOVISUEL
222, av. du Maine, 75014 PARIS
Métro : Alésia
734-44-28

ECOLE de DIRECTION
d'ENTREPRISES
établissement privé
Jeunes Gens, Jeunes Filles
• Marketing Informatique et Gestion Comptable, commerciale ou hôtelière
• Collaboratrices de direction
DIPLOMES D'ETAT
Documentation gratuite
M. BERNARD GRANDJEAN
reçoit personnellement sur rendez-vous dans les nouveaux locaux uniquement:
130, rue de Clignancourt - 75018 Paris - 252-27-27 - Proximité du périphérique

ISTH
INSTITUT PRIVE DES SCIENCES ET TECHNIQUES HUMAINES
TAUX DE REUSSITE CONFIRMES DEPUIS 20 ANS
• Concours d'entrée :
HEC-ESSEC
EAP SUP. de CO'
Paris et Province
• PREPARATIONS
A L'ENA - 2 concours
• Examens d'entrée
à SCIENCES PO'
AP et 2e Année
• DEUG 1re et 2e Année
DROIT ET SCIENCES
ECONOMIQUES
ANNEE UNIVERSITAIRE 1974-75
Documentations et inscriptions : ISTH 5, avenue Léon Heuzey PARIS 16e
Métros : Mirabeau, Eglise d'Auteuil Tél : 288.52.09 - 224.10.72

ÉDUCATION

LE CONGRÈS DES PARENTS D'ÉLÈVES « AUTONOMES »

Autrefois ou demain ?

L'Union nationale des associations autonomes de parents d'élèves (UNAAPE) a réuni, les 28 et 29 septembre à Rouen, son cinquième congrès. Créée en 1968, l'UNAAPE groupe, selon ses dirigeants, cent vingt mille familles réparties en quatre cents associations environ. Aux dernières élections aux conseils d'administration des lycées et collèges, l'UNAAPE n'a pourtant obtenu que 1,58 % des suffrages, loin derrière les grandes fédérations de parents d'élèves, Cornec (61,06 %) et Lagarde ex-Armand (28,83 %).

Au cours des débats centrés sur le thème « Le jeune, l'école et la société », le ministre de l'éducation, M. René Haby, a annoncé la création au ministère d'une commission composée d'enseignants, d'administrateurs, de psychologues, de juristes, d'élèves et de parents d'élèves, qui aura pour tâche de définir « les droits et les devoirs particuliers des lycéens et collégiens majeurs ».

De notre envoyé spécial

Rouen. — Lorsqu'un colonel, parent d'élève, vient déclarer dans un congrès « civil » : « *Dans mon régiment cela manque de contestation. Les jeunes n'ont pas de caractère* », on peut s'étonner, et, dans un premier réflexe, être assez tenté de lui répondre : « *Ne vous inquiétez pas, colonel, cela vient, cela vient.* » Et puis parce que le matin même, ce même colonel-parent-d'élève insistait sur « *la nécessité de maintenir la hiérarchie et l'ordre, sur le besoin qu'ont les jeunes de l'autorité pour se sentir dans un milieu sécurisant* », il faut bien se poser des questions. Quel est le véritable colonel ? Celui qui souhaite le changement ou celui qui aime l'ordre, celui qui oublie son képi, ou celui qui le porte ?

En définitive, cette ambiguïté d'un personnage est aussi celle du mouvement de parents d'élèves dont il fait partie. Qu'est-ce donc que cette UNAAPE ? Un rassemblement de la crainte ou une entreprise du changement réfléchi ? Une organisation prônant un conservatisme étroit ou au contraire un libéralisme éclairé ? Autrefois ou demain ?

La réponse n'est pas facile. C'est que l'histoire de l'UNAAPE, pour courte qu'elle soit, présente deux époques bien distinctes : d'abord la naissance et l'implantation d'un mouvement qui, tel un adolescent, n'a pu se poser qu'en s'opposant. L'UNAAPE est née en 1968, « contre 1968 », nourrie de ce qu'on a pu appeler « *le ras le bol de certains parents* ». Premier temps, celui de la réaction presque épidermique à tout ce qui n'était pas l'ordre ancien, première époque durant laquelle il suffisait aux membres de l'UNAAPE d'entendre certains mots — politique à l'école, discipline, contrôle des connaissances — pour « sortir » leur motion. Et puis, parce que des refus communs ne constituent pas une idéologie commune, à peine une communauté d'intérêts étroits, il a bien fallu que l'action suive la réaction. Que des blocages surgissent des aspirations plus positives.

Réflexes conditionnés

Pour autant, six ans après, l'ambiguïté subsiste. Il a été possible de le vérifier durant les deux journées de ce congrès. La présence, pour la première fois, d'un ministre de l'éducation, M. René Haby, a pu constituer, samedi, une manière de reconnaissance *officielle d'une organisation devenue*, si l'on peut dire, adulte. Il reste que les passages les plus applaudis du discours ministériel furent précisément ceux concernant « *la politique ou l'éducation sexuelle à l'école* », « *la responsabilité des enseignants* », « *le principe fondamental de la neutralité de notre système d'enseignement* », « *la nécessité de n'y rien dire qui offense ou scandalise un seul des enfants ou des adolescents (...), ou une famille qui assume la responsabilité de cet enfant* ». Enfin, le rappel des textes réglementaires interdisant aux associations de parents d'élèves tout prosélytisme de caractère politique, philosophique ou confessionnel.

Réflexes presque conditionnés ? Ce n'est pas si sûr. En fait, au cours des travaux des trois commissions réunies pendant quelques heures pour discuter sur le thème « *Le jeune, l'école et la société* » — rien que cela, — certaines analyses ont été si sommaires qu'il serait difficile de les expliquer autrement que par la peur du changement et le refus d'accepter la jeunesse telle qu'elle est. Des exemples ? Dans la commission chargée de débattre sur « *l'école salle d'attente d'une société malthusienne, où les jeunes sont des déracinés* », que n'a-t-on pas entendu ! Litanie des « *autrefois* », des « *avant* », des « *de mon temps* ». Litanies sur ces « *adolescents rois, qui ont le droit de tout faire* ». Sur « *cette école qui était une conquête et est devenue un dû* ». Sur « *ces enfants du y a qu'à* ». Sur ces professeurs « *venus à l'enseignement parce qu'ils n'ont rien d'autre à faire* ». Sur ces enfants — ceux des autres, bien sûr — « *qu'on maintient de force à l'école, comme en prison* »...

Réaction « de classe » — à l'UNAAPE on préfère dire « de rang » — de cette mère de famille qui, racontant que sa fille a travaillé pendant ses vacances dans une usine, dira : « *C'était très bien. Elle avait des contacts avec le petit personnel.* » Réaction inattendue de l'officier déjà cité qui, pour désenclaver cet enseignement vivant en vase clos, proposera l'expérience maoïste : « *Quatre ans d'enseignement, deux ans en usine et aux champs. L'intellectualisme n'existe pas en Chine.* » Réaction enfin de ce père un peu dépassé, parlant du « *complot politique* », et de « *subversion par les mass media du type* Mademoiselle Age Tendre. »

Rien de très libéral dans tout cela évidemment, même si l'on se flatte à l'UNAAPE de respecter la nécessaire « *spontanéité autonome* ». Pourtant ce congrès, au-delà de ses objectifs un peu présomptueux — s'imaginait-on que l'on allait redéfinir la jeunesse en cinq heures de commission, d'ailleurs coupées par l'inévitable vin d'honneur à la mairie, — a eu sa véritable utilité, en prouvant la présence au sein du mouvement d'un courant libéral, moins abrupt dans ses appréciations, plus précis dans ses analyses.

A ce courant appartient, dans sa grande majorité, le bureau national de l'UNAAPE, et assurément sa présidente actuelle, Mme Marie-Claire Gousseau, « *licencié ès lettres-histoire, enseignante, écrivain* » et, dit sa biographie, « *mère de douze enfants et dix-sept fois grand-mère* ». Ces dirigeants ont su, en évitant un facile recrutement démagogique, transformer une somme de refus en un ensemble de *propositions concrètes*, et aider certains de leurs adhérents à dépasser ce que le président sortant, M. Lottmann, appelait la « *nécessaire phase purgative* ». Exprimer la « *volonté de voir toujours en la famille la principale responsable de l'éducation des enfants* » n'est pas, il s'en faut, une donnée passéiste. Souhaiter « *une réelle ouverture de l'école sur le monde extérieur* » ou opter pour un « *statut du lycéen citoyen à part entière* » ne le sont pas davantage. Ces conclusions du congrès de Rouen montrent qu'effectivement — comme le souhaite M. André Hennequet, leur premier président — « *les autonomes, s'ils ne renient par le passé, se veulent résolument tournés vers l'avenir* ». En ce sens, l'UNAAPE dépasse son rôle d'association de parents d'élèves pour devenir à certains égards une école des parents.

PIERRE GEORGES.

Le Petit Robert 2
vient de paraître.

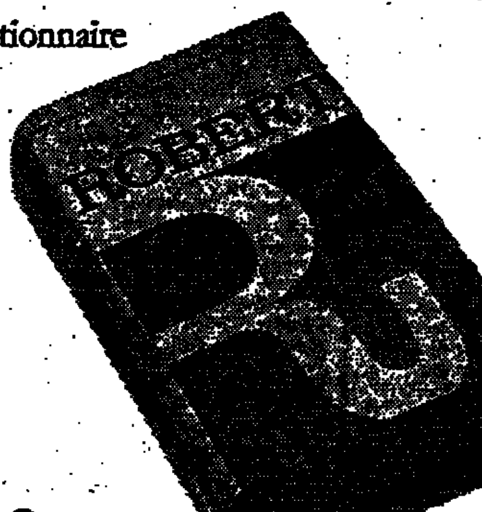
Pour la première fois, 2016 pages réunies en un volume sont totalement consacrées aux noms propres.

Le résultat, c'est le Petit Robert 2, un nouveau dictionnaire. Un dictionnaire où 34000 noms propres ont la place de s'exprimer, les hommes de vivre, les événements de se dérouler. De plus, sa méthode de renvois permet de retrouver et de regrouper à partir du mot cherché toutes les informations souhaitées sur la géographie, l'histoire, l'art, les lettres, les sciences.

Par exemple, grâce aux 12 renvois qu'on trouve à Lénine (Mikhaïlovski, Martov, Plekhanov, Martynov, Strouvé, Matérialisme et Empiriocriticisme, l'Impérialisme, stade suprême du Capitalisme, l'Etat et la Révolution, la Maladie infantile du communisme, Staline, Trotski), on connaît sa vie, mais aussi celle de ses amis, et de ses adversaires, ses idées, ses œuvres, les événements auxquels il a participé.

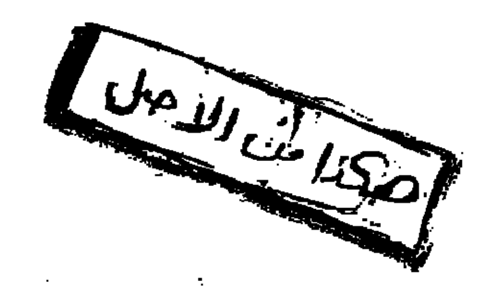
On sait exactement où se trouve Oulianovsk, sa ville natale en Russie, on sait que Vladimir Ilitch Oulianov, alias Lénine, portait une moustache; car le Petit Robert 2, c'est aussi 200 cartes originales en couleurs et 2200 illustrations.

Le Petit Robert 2, seul dictionnaire en un volume totalement consacré aux noms propres, est en vente dans toutes les librairies.



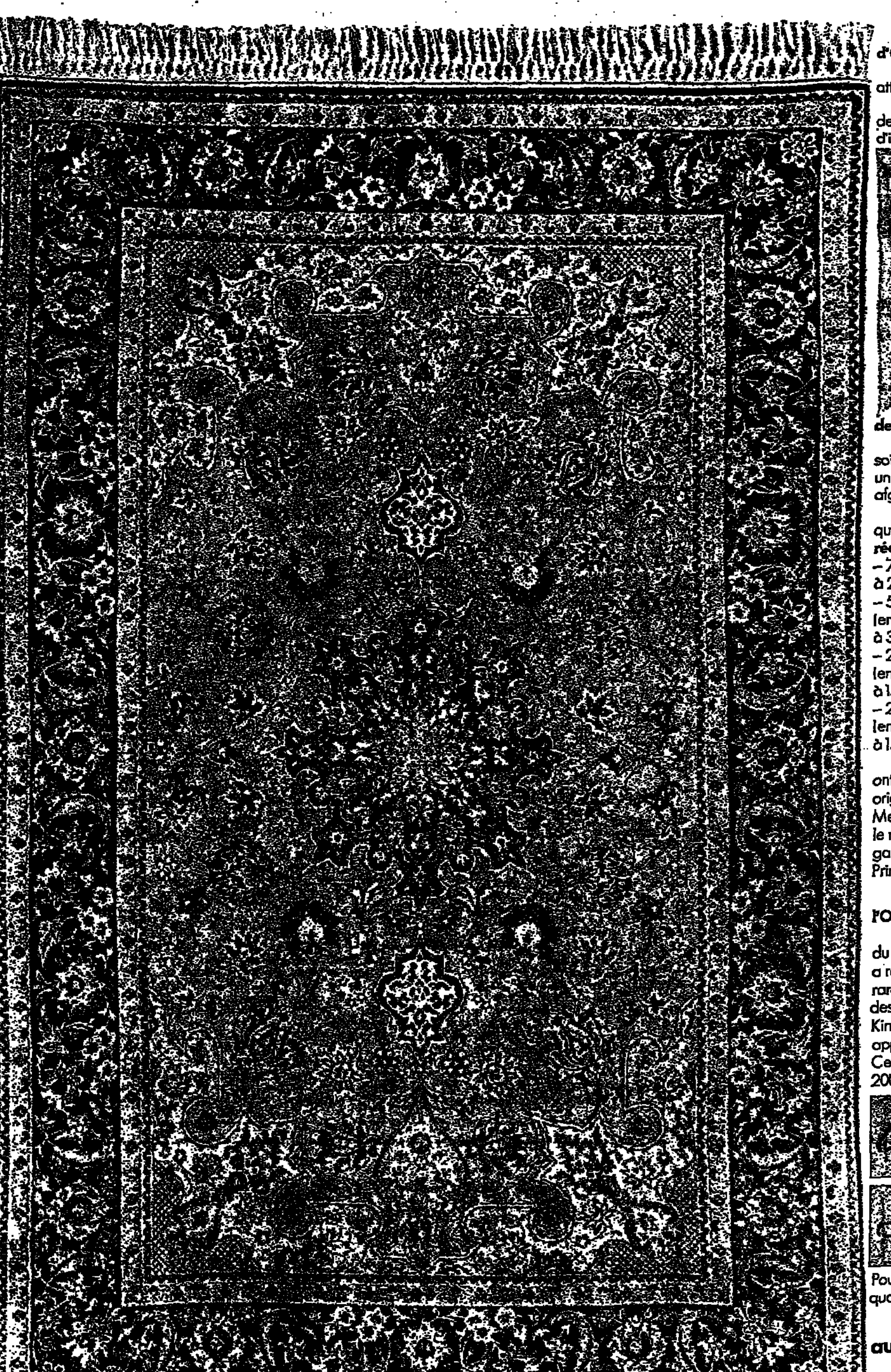
Le Petit Robert 2:
Histoire. Géographie. Arts. Lettres. Sciences.

Le tapis d'Orient



Le tapis d'Orient

Les tapis d'Orient. Une valeur aussi sûre que l'or. Et tellement plus décorative.



En 10 ans, la valeur des tapis d'Orient a quadruplé.

Un Ghoum dozar qui en 1964 valait 2.250 F atteint en 1974 9.000 F.

C'est dire à quel point le tapis d'Orient est devenu aujourd'hui une véritable valeur d'investissement. Reconnue aussi comme une authentique œuvre d'art.

Parce que bien qu'anonyme, chaque tapis est unique et possède sa propre valeur artistique.

Or, dans 20 ans, cet art qui existe depuis des millénaires aura peut-être disparu. Remplacé par la production industrielle.

Voilà pourquoi le tapis d'Orient se charge de valeur chaque jour davantage. Et c'est une valeur sûre.

Au Printemps, 5.000 tapis venus des 6 coins de l'Orient.

En fonction de critères de qualité soigneusement établis, le Printemps a choisi un grand nombre de tapis persans, afghans, pakistanais, turcs, russes et chinois.

Parmi eux, une sélection de 165 tapis que le Printemps vous propose avec une **réduction de 20 % :**

– 70 Yastick de Turquie (environ 1 m x 0,50 m) à 290 F au lieu de 370 F.
– 50 Indo-Hamadan (environ 0,90 m x 1,80 m) à 390 F au lieu de 490 F.
– 25 Hamadan (environ 1,30 m x 2 m) à 1.320 F au lieu de 1.650 F.
– 20 tapis chinois de Pékin (environ 0,70 m x 1,40 m) à 1.360 F au lieu de 1.700 F.

Les 5.000 tapis du Printemps ont chacun leur personnalité, leur originalité. Et chacun a sa ville natale : Chiraz, Meched, Hamadan, Tebriz ou Ghoum, dont le nom figurera sur le certificat d'origine garantie qui vous sera délivré par le Printemps. En gage d'authenticité.

Pour vous, un homme a parcouru l'Orient.

Pour choisir tous ces tapis, l'acheteur du Printemps. Un Expert près des Douanes qui a rapporté de ses pérégrinations un choix rare de tapis d'époque, russes, turcs et persans, des XVIIIe et XIXe siècles. Entre autres, un Kirman Laver de 7,50 m x 3,75 m ayant appartenu au Shah Reza, le père du Shah actuel. Ce tapis sera exposé en vitrine et vendu 200.000 F avec une lettre d'authenticité.

Notre spécialiste a beaucoup regardé avant de faire son choix et avant de vous servir de guide au Printemps.

Il a réuni 5.000 tapis, tous uniques et entièrement noués main par des hommes dont la technique n'a pas changé depuis 8.000 ans.

5.000 tapis qui seront exposés du 19 septembre au 14 octobre. Pour vous faire rêver. Et pour vous embarrasser quand ce sera à vous de choisir.

Exposition du 19 septembre au 14 octobre.

Et jusqu'au 5 octobre le Printemps vous offre jusqu'à 12 % de réduction sur vos achats.

Young & Rubicam

Printemps



La Maison du Printemps

Haussmann
Nation
Parly 2
Vélizy 2
Et aussi au nouveau Printemps de Créteil

ÉDUCATION

A l'université de Vincennes

Les non-bacheliers ne pourront pas obtenir le diplôme de premier cycle

M. Claude Frioux, président de l'université de Paris-Vincennes (Paris-VIII), vient d'écrire à M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, pour lui faire part des « *appréhensions très graves* » des enseignants de cette université. M. Frioux évoque, d'une part, « *l'état de rupture des paiements* » de son université, conséquence de la réduction de son budget en 1974, « *alors que le nombre des étudiants passait de douze mille à dix-huit mille* ». Il s'agit, d'autre part, de la limitation des possibilités offertes aux étudiants non bacheliers de poursuivre des études dans cette université dans les mêmes conditions que par le passé.

Un arrêté publié au *Journal officiel* du 26 septembre a précisé, en effet, que les étudiants non bacheliers de Vincennes ne pourront pas obtenir le diplôme d'études universitaires générales (DEUG). Depuis la création de l'université expérimentale de Vincennes, en 1968, les étudiants non bacheliers y jouissent d'un statut spécial. Au lieu de passer, comme dans les autres universités, l'examen spécial d'entrée, comportant un écrit et un oral, ils ne sont astreints qu'à des tests et à un entretien avec un jury. Après l'admission, le passage de deux « unités de valeurs » (U.V.) donne à l'étudiant l'équivalence du baccalauréat. Le niveau du premier cycle était acquis jusqu'à présent, par équivalence également, avec vingt U.V. ; trente unités de valeurs confèrent la licence, diplôme national.

40 % des étudiants

Ce système peu sélectif a permis, depuis six ans, à de nombreux étudiants ne possédant pas le baccalauréat d'obtenir un diplôme national. L'université indique que 40 % des étudiants de Vincennes étaient, en 1973-1974, des non-bacheliers. D'autre part, 60 % des étudiants sont salariés.

Mais, désormais, l'université de Vincennes — qui en a fait la demande — est habilitée à délivrer les DEUG dans les mêmes conditions que les autres universités. Le secrétariat d'Etat aux universités, par l'arrêté du 26 septembre, interdit donc aux étudiants non-bacheliers d'obtenir ce diplôme. Sauf si l'université de Vincennes organise à son tour l'examen spécial d'entrée, abandonnant par là même son caractère expérimental.

Dans l'état actuel de la réglementation, toutefois, les étudiants non bacheliers pourraient continuer leurs études vers la licence. Théoriquement du moins, car le projet d'arrêté réformant les diplômes de second cycle, qui vient d'être soumis aux présidents d'universités (*le Monde* du 28 septembre) fera obligation d'être titulaire du DEUG pour l'obtention de la maîtrise ; la licence étant, dans les projets de M. Soisson, supprimée comme diplôme sanctionnant trois années d'études universitaires après le baccalauréat.

A Vincennes, on parle de « *coup bas* », et déjà de nombreuses réunions sont organisées dans les départements. Dans la lettre qu'il a adressée au secrétaire d'Etat, M. Frioux écrit notamment qu'il voit dans cette mesure « *une volonté délibérée de liquider un des aspects fondamentaux de la structure réglementaire de Vincennes. (...) C'est tout le système de l'université, tel qu'il a été conçu à sa création, qui est mis en cause, et dans ce cas il faut que le ministère déclare maintenant qu'il ferme cette ouverture au monde du travail amorcée depuis 1968.* »

OPÉRATION « BAISSE DES EFFECTIFS » DANS UN COLLÈGE D'ORLÉANS

Orléans. — Pour protester contre le licenciement de maîtres auxiliaires et la surcharge de certaines classes, des enseignants du collège d'enseignement secondaire Etienne-Dolet, à Orléans, pratiquent, depuis le 23 septembre, une opération « baisse des effectifs ». Cette initiative intersyndicale consiste à limiter les effectifs à vingt-cinq élèves par classe. Les élèves en surnombre sont placés à tour de rôle en salle d'étude. Les parents adhérents de la Fédération des conseils de parents d'élèves (fédération Cornec) soutiennent ce mouvement, tandis que ceux affiliés à la Fédération de parents d'élèves de l'enseignement public (fédération Lagarde) le contestent vivement.

Le samedi 28 septembre, d'autre part, deux meetings organisés dans la ville en faveur des maîtres auxiliaires ont rassemblé un millier de personnes. L'un était organisé par la section départementale du Syndicat national des instituteurs, l'autre par les responsables académiques de la Fédération de l'éducation nationale et du Syndicat général de l'éducation nationale (S.G.E.N.-C.F.D.T.). Les deux cortèges se sont ensuite rassemblés pour défiler dans le centre de la ville.

● *Le SGEN s'associe aux grèves du 10 au 18 octobre.* — Le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-C.F.D.T.) vient de demander à ses adhérents de « *rechercher l'action commune* » avec les syndicats de la Fédération de l'éducation nationale — notamment lors des grèves prévues par ceux-ci entre le 10 et le 18 octobre. Il les invite aussi à « *répartir les élèves entre les classes, conformément aux nécessités pédagogiques, afin de révéler les besoins réels en postes et la possibilité d'assurer emploi et titularisation aux maîtres auxiliaires* ». Depuis la rentrée, le SGEN a déjà organisé des grèves et des manifestations dans le Nord, la Loire-Atlantique et la région de Rouen.

RELIGION

LE TOUR DU MONDE DU SYNODE DE ROME

L'Église doit accepter d'être elle-même évangélisée

De notre envoyé spécial

Rome. — Pourquoi cette boulimie et cette précipitation ? Faire le tour du monde en trois heures comme le synode — consacré à l'évangélisation — l'a tenté dans sa séance du samedi 28 septembre relève de la témérité et a obligé les cinq rapporteurs — un par continent — à être parfois superficiels et peu originaux. Comment s'en tirer autrement lorsqu'un seul évêque, par exemple, est chargé à la fois de l'Amérique du Nord, de l'Océanie et de l'Australie ? Boulimie qui a d'ailleurs tourné à la confusion du synode, ses participants s'étant aperçus à l'issue de la réunion que le Proche-Orient avait tout simplement été escamoté. Surprise et désarroi chez les intéressés, qui ont été immédiatement répercutés auprès du pape. Celui-ci a décidé de faire faire un exposé improvisé dès ce lundi matin.

Les rapporteurs de ce bilan mondial étaient en quelque sorte les porte-parole des conférences épiscopales des continents dont ils parlaient, ce qui a donné évidemment plus de poids à leurs propos sans leur enlever le droit d'émettre, au moins en sourdine, des opinions personnelles. Pour imparfait et hâtif qu'il fût, ce tour d'horizon a eu l'avantage de fournir aux pères du synode une matière première puisée dans l'expérience des Eglises locales et non dans des théories ou des doctrines coupées du réel. A cet égard, les méthodes de travail de l'Eglise institutionnelle ont bien changé, et nul ne s'en plaint. On peut toutefois regretter que ce bilan n'ait pas été l'occasion d'une étude sociologique précise assortie de cartes, de statistiques et de tableaux comparatifs. Pour une fois que l'Eglise catholique se présente dans toute son ampleur internationale, elle aurait pu le faire avec davantage de rigueur.

L'Afrique, précise tout d'abord Mgr Jérôme Sangu (Tanzanie), comporte trente conférences épiscopales et trois cent cinquante-six diocèses. Le taux de croissance du christianisme est double de celui de la population. Actuellement, 40 % des Africains sont chrétiens, 41 % sont musulmans, 17 % relèvent des religions traditionnelles. Les catholiques sont 37 millions ; ils seront vraisemblablement 50 millions dans dix ans et 100 millions en l'an 2000.

Outre l'athéisme qui croît surtout dans les classes cultivées, le christianisme rencontre deux obstacles : ses divisions internes (protestantisme, secte, etc.) et le fait qu'il soit identifié avec l'Europe coloniale.

Les missionnaires étrangers ? Ils restent les bienvenus à condition qu'ils se présentent comme « *des collaborateurs valables du clergé local* ».

Mgr Sangu enregistre les progrès de l'islam et ajoute que cette religion protège les Africains du matérialisme athée. Après avoir remarqué que les Africains veulent un christianisme imprégné par la culture africaine et sauvegardant tout ce qui est valable dans les traditions de ce continent, le rapporteur souhaite que le Saint-Siège se montre plus entreprenant à l'égard des nations qui, aujourd'hui encore, favorisent le colonialisme, la ségrégation ou la rivalité des races. Ce « contre-témoignage » doit être dénoncé avec la plus grande fermeté (en latin : *vociferari*).

A l'égard des nonces, cette observation qui ne fera guère plaisir à certains : leur fonction est des plus utiles et elle est appréciée, mais à condition que les nonces aient des contacts plus suivis avec les conférences épiscopales.

Violence et libération

C'est ensuite le tour de l'Amérique latine avec Mgr Edouardo Pironio (Argentine), président du CELAM (Conseil épiscopal de l'Amérique latine). Abreuvé de tensions, « *en proie à une dépendance et à une marginalisation injustes, dramatiquement tenté par la violence* », ce continent a vu naître les théologies de la libération qui ont rapidement fait le tour du monde. Cela, le rapporteur ne le dit pas, mais il remarque qu'il y a « *un danger d'identifier superficiellement l'évangélisation et la promotion humaine et de réduire la libération — au sens biblique du mot — au domaine socio-économique et politique. La violence ruine l'efficacité de l'Evangile* ». On reste un peu sur sa faim, car précisément la violence révolutionnaire naît de la violence institutionnelle et la révolte contre la tyrannie est déjà admise par saint Thomas d'Aquin sous certaines conditions.

Les catholiques d'Amérique latine ont reçu une spiritualité presque exclusivement axée sur la Croix et les souffrances du Christ. La vertu de résignation a été unilatéralement enseignée, et en ce sens l'Eglise a une grande part de responsabilité dans la persistance des situations d'injustice sociale qui sont encore courantes.

Mgr Pironio se montre également elliptique en ce qui concerne les problèmes posés par la pénurie du clergé. Il parle des recherches actuelles pour suppléer à ce manque (nouveaux ministères de catéchistes, de religieuses, etc.), mais il se tait — à la suite sans doute des conférences au nom desquelles il parle — sur l'opportunité d'ordonner des hommes mariés, solution dont on ne saurait nier qu'elle se présente à l'esprit d'un nombre grandissant d'hommes d'Eglise.

Les jeunes réfractaires à la religion

Mgr Joseph Bernardin, archevêque de Cincinnati, à qui revenait la tâche acrobatique de parler à la fois de l'Amérique du Nord, de l'Australie et de l'Océanie, a évoqué la mentalité des jeunes : « *Réceptifs aux valeurs spirituelles et morales mais indifférents ou réfractaires à l'égard d'une religion rationnelle ou institutionnelle* ». Aux Etats-Unis l'assiduité aux offices liturgiques diminue sensiblement.

Les évêques reçoivent plusieurs avertissements de la part du rapporteur :

1) Les laïcs exigent que l'autorité épiscopale s'exerce d'une nouvelle manière, et ils s'apprêtent à exercer des ministères que les prêtres ne peuvent plus remplire, car ils sont trop peu nombreux :

2) L'Eglise apparaît encore dans les pays en voie de développement comme une puissance étrangère plus ou moins associée au colonialisme. D'autre part, elle devrait se montrer plus indépendante à l'égard de la civilisation de consommation ;

3) Mgr Bernardin estime que la sécularisation ne doit pas être considérée comme un obstacle à l'évangélisation, mais comme un motif de former différemment les chrétiens. Un certain pluralisme théologique est de bon aloi.

L'œcuménisme, poursuit le rapporteur, ne consiste pas à taire les divergences, mais au contraire à les expliquer. Tout en enseignant que l'Evangile doit être intégralement annoncé, Vatican II, rappelle l'évêque, a parlé d'une « hiérarchie » entre les vérités de foi, ce qui permet de relativiser la gravité de certaines différences interconfessionnelles.

Le bilan de l'évangélisation, en Asie, a été fait par le cardinal Joseph Cordeiro, archevêque de Karachi (Pakistan). L'Asie représente la moitié de la population mondiale, et les catholiques n'y sont que 2 %. Après avoir noté lui aussi le caractère importé du christianisme dans ce continent et son aspect très minoritaire, il a proclamé l'urgence d'un dialogue avec les autres religions, même lorsque celles-ci paraissent inféodées aux gouvernements. Il faut insister, a-t-il dit, sur la vie contemplative, éviter une présentation conceptualiste de la foi, ainsi que les confusions entre action humanitaire et action évangélisatrice, sans perdre de vue le lien intime entre développement et évangélisation.

L'orateur a posé les questions suivantes : les formes traditionnelles de témoignage de l'Eglise (écoles, hôpitaux, léproseries, œuvres sociales, etc.) sont-elles encore efficaces ? La formation de jeunes ne devrait-elle pas être faite en dehors de l'école ?

C'est en tout dernier — ainsi l'a voulu l'ordre alphabétique — que Mgr Roger Etchegaray, archevêque de Marseille, a présenté l'Europe. Le dernier, mais pas le moindre... Autant par le ton ou le style volontiers poétique que par la finesse de l'analyse. En raison de ses fonctions de président du conseil des conférences épiscopales d'Europe, l'archevêque de Marseille connaît bien l'Europe, qu'il a sillonnée en tous sens. Paradoxalement, il est le seul rapporteur a avoir mentionné la Chine, « *cet immense continent de huit cents millions d'habitants que nous espérons voir s'éveiller à l'évangélisation* ».

Un christianisme « domestiqué »

A propos du dialogue avec l'Est européen, et du même coup avec l'idéologie marxiste, Mgr Etchegaray a affirmé :

« *L'Eglise ne juge aucun système si ce n'est sur la base de la volonté d'une société à promouvoir tous les droits fondamentaux de l'homme, entre autres la liberté religieuse envisagée pas seulement en droit mais en fait. Dans le dialogue avec l'Est, l'Eglise ne demande pas des privilèges mais simplement l'espace vital indispensable à l'exercice de sa mission toute spirituelle.* »

« *L'évangélisation en Europe*, a remarqué, d'autre part, le rapporteur, *se fait sous le signe d'un christianisme domestiqué, où les valeurs évangéliques sont désarticulées.* » L'homme européen est marqué par la mobilité professionnelle (du sud au nord), la mobilité touristique (du nord au sud) et la mobilité culturelle. « *Une annonce de l'Evangile qui ne tiendrait pas compte de l'éclatement des cultures et du nomadisme des hommes risque de tomber dans le vide.* »

La foi ? C'est elle qui devient « *insolite* », tandis que « *l'incroyance a perdu sa dimension provocatrice* ».

« *Il serait étrange*, a dit encore Mgr Etchegaray, *que l'Eglise s'attarde en appliquant une pastorale au rabais, au moment où les jeunes cherchent par tous les moyens à sortir d'une cité séculaire de plus en plus irréparable. Il ne faut pas parler trop vite d'une crise de la foi mais de l'écroulement d'un certain nombre de certitudes dont le partage était indûment identifié à la foi.* »

L'Eglise ? Elle doit se « *décentrer* » pour être tout entière tournée vers le Christ et vers les hommes. « *L'image d'une Eglise narcissique n'a rien d'attirant. Une Eglise qui se renouvelle pour mieux évangéliser est une Eglise qui accepte d'être évangélisée elle-même.* »

Ou encore : « *L'Eglise ne possède pas le secret de l'évangélisation. Le royaume de Dieu la déborde et elle n'en est que le lieu où ce royaume est reconnu. Ayons le courage d'accepter « l'aujourd'hui de Dieu » dans une « dynamique du provisoire » avec ses ambiguïtés et ses échecs* » (ce sont les titres de deux ouvrages du prieur de Taizé).

Les sacrements ? Beaucoup de chrétiens sont en situation « catéchuménale » : « *N'avons-nous pas à leur offrir des espaces d'accueil, des relais qui ne soient pas des succédanés de sacrements mais des étapes ?* » Les évêques ont ici sans doute pensé par exemple au baptême par étapes ou au mariage non sacramental tel qu'il est pratiqué dans certains diocèses (*le Monde* du 15-16 septembre).

La théologie ? Elle est de plus en plus indispensable à l'heure où « *les mass media dispersent à tous vents des questions radicales trop longtemps refoulées. C'est au prix d'un rigoureux redressement de l'intelligence de la foi que celle-ci retrouvera sa verdeur évangélique* ».

L'Europe missionnaire ? Comment pourrait-elle continuer à attirer des missionnaires et de l'argent aux missions si elle se présentait comme « *un club de riches qui s'enrichissent toujours plus sur le dos du tiers monde* ».

HENRI FESQUET.

une école vivante

esd SOUFFLOT

un enseignement "sur mesure"
à partir d'une orientation personnalisée

des méthodes dynamiques
appliquées par les meilleurs spécialistes

des débouchés assurés
dans deux voies spécialisées : l'assistanat de Direction et le secrétariat général

l'école la plus appréciée des employeurs
parce qu'elle connaît les réalités de l'Entreprise et sait y préparer ses élèves

École des Secrétaires de Direction
(enseignement privé)
15 rue Soufflot 75005 Paris

Demandez vite une documentation à notre "Service d'orientation"

nom
prénom
adresse
niveau études

Pour gagner 15000 F essayez les Audi 1975.

AUDI 50 LS	AUDI 80 L	AUDI 100 L
Puissance : 6 cv. Vitesse : 142 km/h. Consommation : 7,3 l ordinaire.	Puissance : 7 cv. Vitesse : 147 km/h. Consommation : 8,8 l ordinaire.	Puissance : 9 cv. Vitesse : 163 km/h. Consommation : 8,9 l ordinaire.
AUDI 50 GL	AUDI 80 GL	AUDI 100 GL
Puissance : 6 cv. Vitesse : 152 km/h. Consommation : 7,6 l super.	Puissance : 8 cv. Vitesse : 170 km/h. Consommation : 8,6 l super.	Puissance : 11 cv. Vitesse : 179 km/h. Consommation : 8,9 l super.

En essayant une AUDI NSU 1975 vous pouvez gagner 15 000 F, ou 5 000 F, ou 2 500 F, ou 7 prix de 1 000 F, ou 500 F.
Vite. Allez essayer les nouvelles Audi, des tractions avant brillantes et très sûres, chez votre concessionnaire AUDI NSU.

AUDI NSU

75 - PARIS
AUDI NSU France S.A. 20, rue Barrault, 75013 Paris. Tél. : 589.43.86
P.A.B. 65-67, bd de la Gare, 75013 Paris. Tél. : 336.16.20
Pierre Chancel S.A. 35, bd Garibaldi, 75015 Paris. Tél. : 734.83.91 - 734.50.19
M.A.F. S.A. 207, av. de Versailles, 75016 Paris. Tél. : 224.85.00
Parking Bessières 89, bd Bessières, 75017 Paris. Tél. : 228.20.20
Garage Prieur 1, rue Axo, 75020 Paris. Tél. : 636.89.40 - 636.89.26
77 - SEINE-ET-MARNE
Garage Abou 32, rue St-Liesne, 77000 Melun. Tél. : 437.11.43
78 - YVELINES
Garage Lostanlen 10, rue de la Celle, 78150 Le Chesnay. Tél. : 954.58.22
S.A. Dacy 21, rue de Stalingrad, 78500 Sartrouville. Tél. : 962.21.58
91 - ESSONNE
Éts Mechinian 97, Grande-Rue, 91290 Arpajon. Tél. : 490.00.89 - 490.06.57
Garage Louis Place Gambetta, 91800 Brunoy. Tél. : 925.93.40 - 925.87.27
S.A.D.R.A. 42, rue de Paris, 91120 Palaiseau. Tél. : 928.17.71
Electra Motor 14, av. de la Libération, 91130 Ris-Orangis.
92 - HAUTS-DE-SEINE
Éts Tessoncourt Parc des loisirs, av. Laurent-Cely, 92230 Gennevilliers. Tél. : 790.01.75
Garage Suresnes-Puteaux 18-20, rue des Bas-Rogers, 92800 Puteaux. Tél. : 506.68.64
93 - SEINE-SAINT-DENIS
Paris-Bavière Automobiles 3, rue Ambroise-Croizat, 93200 Saint-Denis. Tél. : 243.12.49 - 243.11.55
94 - VAL-DE-MARNE
Sté René Bonnet-Campa Centre Montréal Av. de la République, 94500 Champigny-sur-Marne.
Éts Tessier 27, av. P.-V. Couturier, 94120 Fresnes Tél. : 702.58.40
S.A. Wuplan 7, av. de Paris, 94300 Vincennes. Tél. : 328.20.60

RUGBY

L'AFFAIRE MAX BARRAU

Le droit à la justice publique

M. Pierre Alamercery, le président de la commission de contrôle des mutations de la Fédération française de rugby (F.F.R.), a annoncé, samedi 28 septembre, dans un communiqué sur l' « *affaire* » *Max Barrau, que cette commission,* « compte tenu des déclarations du joueur Max Barrau et de son père avait décidé de retirer momentanément à l'intéressé la licence rouge qui lui avait été octroyée le 25 septembre dernier ».

L'ancien capitaine de l'équipe de France est donc dans un premier temps empêché de jouer en première division, et, dans un second, interdit de rugby. Pourquoi ? Pour avoir appartenu, et l'avoir trop visiblement montré, à ce que dans les milieux du rugby on appelle, par un charmant euphémisme, la race des pigeons voyageurs ? Pour sa propension à changer de maillot comme de chemise, passant en trois ans dans trois clubs différents ? Pour avoir transgressé, un peu trop ou plus que d'autres, la bien désuète réglementation sur l'amateurisme ? Pour avoir beaucoup promis et peu tenu ? Pour ses déclarations ? Ou pour celles de son papa ?

Ce n'est pas prendre fait et cause pour Max Barrau que de demander à la F.F.R. d'expliquer et de justifier publiquement ces sanctions. Ce n'est pas attaquer systématiquement l'autorité fédérale que de souhaiter qu'enfin elle sorte de son paternalisme hypocrite et de son autoritarisme abrupt. Mais c'est simplement réclamer le droit à la justice publique pour un joueur qui, après tout, reste, en théorie, amateur et, de ce fait, devrait disposer du droit le plus élémentaire de pratiquer le sport qu'il lui plaît, dans le club qui lui convient.

La Fédération française de rugby a ses règlements intérieurs. C'est aussi son droit. Si, donc, Max Barrau est en situation irrégulière à l'égard de ce règlement, que l'on dise pourquoi, comment et, également, avec l'aide de qui, de ses trois clubs successifs, par exemple, il a pu tourner celui-ci. Le règlement de la F.F.R. précise qu'un joueur qui revient à son club d'origine bénéficie automatiquement de la licence verte, c'est-à-dire du droit de jouer en équipe première. Max Barrau est dans ce cas, puisque originaire de Beaumont-de-Lomagne. C'est là que la position fédérale n'est, sans explications, plus soutenable, dès le moment où, en apparence, elle revient à invoquer un règlement quand cela arrange, et à passer outre quand cela dérange.

PIERRE GEORGES.

CYCLISME

Un spécialiste de Paris-Tours vainqueur de Tours-Paris

Fallait-il inverser l'itinéraire de Paris-Tours ? Les experts du cyclisme s'étaient interrogés sur l'opportunité d'une telle initiative. Pour les uns, il importait de conserver à l'épreuve son caractère traditionnel et de ne pas en changer le sens sous peine d'en modifier la signification ; pour les autres, il devenait indispensable de revaloriser une classique qui perdait son intérêt sportif autant que son audience auprès du public.

On peut admettre, en effet, que cette course rapide, dénuée de difficultés naturelles et destinée en priorité aux routiers sprinters, a sa place dans un calendrier qui offre de larges compensations aux rouleurs ou aux grimpeurs. Mais on peut également avancer l'idée qu'elle n'est plus conforme à la vocation du cyclisme moderne, c'est-à-dire à un sport qui s'adresse aux athlètes complets du vélo. Après examen, les organisateurs ont décidé, à titre expérimental, de remplacer Paris-Tours par Tours-Paris, ou plus exactement par Tours-Versailles.

Le résultat sera sans doute jugé satisfaisant. Au terme d'une compétition rapide — 46,800 kilomètres parcourus vent dans le dos durant la quatrième heure — mais longtemps monotone, nous avons assisté, dimanche 29 septembre, à un vigoureux affrontement dans le secteur stratégique des Dix-Sept Tournants et de la Minière.

Nous avons vu Bernard Thévenet, l'homme de la montagne, attaquer au sommet de la côte de Dourdan et Gerben Karstens surgir de la mêlée aux approches de l'arrivée, avec l'Italien Francesco Moser, pour résister ensuite à la poursuite d'un effectif restreint. Nous avons apprécié, enfin, le bon comportement d'ensemble des Français, habituellement dominés dans les courses d'un jour. On ne s'étonnera pas que les meilleurs d'entre eux, hormis Bernard Thévenet, aient été Jean-Pierre Danguillaume, vainqueur naguère... d'une étape Tours-Versailles du Tour de France, et le jeune Bernard Bourreau, qui avait remporté la saison passée, Paris-Tours amateurs. On ne s'étonnera pas davantage que la victoire soit revenue au Néerlandais Karstens, le coureur en forme du moment, qui est aussi le spécialiste des Paris-Tours originaux : en 1965, il avait enlevé la même épreuve, disputée sans dérailleur. On sera peut-être surpris, en revanche, que les Belges, qui ont cependant placé six hommes dans les dix premiers, dont Leman, Maertens et Verbeeck, n'aient pu figurer aux premières places du classement. Ils ont, de toute évidence, été trahis par leurs rivalités.

Le nom de Merckx ne figure pas au classement, mais le champion du monde, qui relevait de maladie, a néanmoins résisté pendant 230 kilomètres, couverts à plus de 43 kilomètres de moyenne horaire, après avoir subi le handicap supplémentaire d'une crevaison. Sa performance obscure confirme les vertus d'un athlète d'exception, superbe dans la victoire et admirable dans l'adversité.

JACQUES AUGENDRE.

TIR

LES CHAMPIONNATS DU MONDE

Les Soviétiques et les Américains ont dominé la compétition

De notre envoyé spécial

Berne. — Les championnats du monde de tir, qui avaient débuté le 20 septembre, se sont achevés samedi 28 septembre en Suisse par un triomphe américain dans le concours à l'arme standard à 300 mètres, trois positions. L'équipe américaine a établi à cette occasion un nouveau record du monde de la spécialité et placé trois tireurs en tête : David Kimes, Lones Wigger, John Foster. Cette performance n'a pas empêché les Soviétiques de remporter le maximum de médailles durant cette semaine de championnats (23 d'or, 11 d'argent, 8 de bronze, contre 15 d'or, 15 d'argent et 11 de bronze aux Etats-Unis). Au skeet, c'est le Polonais Gawlikowski (vingt-quatre ans) qui l'a emporté avec 198 points devant le Soviétique Tsuranov à 1 point.

L'an prochain à Munich et en 1977 à Juan-les-Pins, les tireurs aux plateaux se retrouveront à nouveau. En 1976, il y aura les Jeux de Montréal, où les « ciblars » seront, là aussi, présents.

Un séminaire de spécialistes

A la différence des Jeux olympiques, les championnats du monde constituent une réunion de spécialistes, avec la pointe de snobisme que cela sous-entend. Le public, différent de celui qui tous les quatre ans, passe d'une discipline à l'autre pour approcher les dieux du stade, vient ici avant tout pour observer de quelle façon le « crack » s'y prend, observer la position des pieds, discuter le mérite des différentes marques de munitions et celui des armes. C'est un public, bien sûr, plus discipliné et donc moins bruyant, en dépit de ces explosions d'enthousiasme que l'on a pu connaître à Mexico ou à Melbourne. Cela est surtout vrai pour les concours de tir au *canon rayé, où le champion,* devant un parterre restreint et face à son corridor, n'a d'yeux que pour sa cible. Cela est moins vrai pour le tireur aux plateaux, soliste planté au milieu de l'amphithéâtre, mais à qui l'orchestre du public est plus indispensable. A chaque changement de poste durant les quelques pas à faire, le tireur lui fait face. Si les tribunes sont vides...

Mais les championnats du monde c'est aussi l'occasion pour les marques de munitions de passer quelques contrats. L'une d'entre elles, française, s'enorgueillit à juste titre de compter quarante-huit nations parmi ses clients. La chose se passe sans mots inutiles à l'écart de la compétition qui ponctue le silence de ses coups de départ répétés et autour d'un verre d'alcool d'origine différente selon les délégations intéressées.

A une table toute proche, conversations furtives, un tireur interroge un adversaire à qui il paraît tout naturel que l'Etat prenne en charge tout sportif désigné pour le représenter dans une compétition internationale.

Pas de kermesse ici, un séminaire plutôt où l'on confronte, on compare, on envie ou déplore aussi pour apprendre, en savoir plus et mettre de son côté toutes chances supplémentaires d'approcher ou de battre des records qui atteignent des sommets qui ne pourront plus être dépassés à moins de reculer le butoir des maxima.

CLAUDE LAMOTTE.

Automobilisme

CHAMPIONNAT DU MONDE DES CONSTRUCTEURS
1 000 km DE BRANDS HATCH
(Grande-Bretagne)

Matra-Simca, qui était assuré de remporter le titre mondial avant les 1 000 km de Brands-Hatch, a obtenu son huitième succès consécutif :

1. Beltoise-Jarier (Matra-Simca), 235 tours en 5 h. 47' 33" ; moy. : 173,020 km-h. ; 2. Pescarolo-Larrousse (Matra-Simca), à 2' 8" ; 3. Bell-Hobbs (Gulf-Mirage), à 11 tours ; 4. Gethin-Redman (Chevron B 26), à 11 tours ; 5. Muller-Van Lennep (Porsche Carrera turbo), à 16 tours, etc.

Championnat d'Europe de Formule 2, à Hockenheim (R.F.A.).

Après cette épreuve, deux pilotes, Patrick Depailler et Hans Stuck, restent en concurrence pour l'obtention du titre de champion d'Europe.

Athlétisme

A l'occasion d'une rencontre triangulaire France - Grande-Bretagne-Islande organisée à Colombes et gagnée par les Français, Yves Le Roy a amélioré son record de France du décathlon tandis que Philippe Bobin battait le record de France juniors de la spécialité.

CLASSEMENT INDIVIDUEL. — 1. Le Roy (F.), 8 229 pts (100 mètres : 10 sec. 8/10 ; longueur : 7 m. 44 ; poids : 14 m. 59 ; hauteur : 1 m. 96 ; 400 mètres : 48 sec. 4/10 ; 110 mètres haies : 14 sec. 7/10 ; disque : 46 m. 50 ; perche : 4 m. 70 ; javelot : 64 m. 66 ; 1 500 mètres : 4 min. 41 sec. 9/10. 2. Bobin (F.), 7 636 pts (10 sec. 9/10 ; 7 m. 53 ; 13 m. 81 ; 1 m. 96 ; 50 sec. 2/10 ; 14 sec. 9/10 ; 38 m. 76 ; 4 m. 80 ; 50 m. 90 ; 4 min. 58 sec. 6/10). 3. Schoebel (F.), 7 451 pts.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PREMIERE DIVISION
(Deuxième journée)

Berck bat *Vichy	94-93
*Tours bat Roanne	96-72
*Challans bat Bagnolet	85-80
*Le Mans bat Bordeaux	107-57
*Villeurbanne bat Monaco	84-80
*Caen bat Nice	73-71
*Denain bat Nantes	93-78

Antibes-Lyon reporté au 30 décembre.

CLASSEMENT

1. Tours, Berck, Challans, 6 pts ; 4. Le Mans, Bagnolet, Denain, Vichy, Villeurbanne, Roanne, Caen 4 pts ; 11. Lyon, 3 pts ; 12. Nice, Monaco, Bordeaux, 2 pts ; 15. Nantes, 1 pt ; 16. Antibes, 0 point.

Cyclisme

CLASSEMENT. — 1. Karstens (Pays-Bas), les 254,500 km en 5 h. 52' 55" (moy., 43,268 km) ; 2. Moser (It.), à 1" ; 3. J.-P. Danguillaume (F.), à 15" ; 4. Leman (B.), à 19" ; 5. Maertens (B.) ; 6. Verbeeck (B.) ; 7. R. De Vlaeminck (B.) ; 8. Van Linden (B.) ; 9. Bourreau (F.) ; 10. Dierickx (B.), même temps, etc.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE
DEUXIEME DIVISION
(Septième journée)

GROUPE A

*Rouen bat Boulogne	2-1
*Hazebrouck bat Angoulême	3-0
*Fontainebleau bat Laval	2-0
*Valenciennes bat Paris F.C.	4-1
*Lorient bat Cambrai	2-0
Quimper bat *Sedan	2-0
Gueugnon bat *Dunkerque	2-0
*Brest et Auxerre	1-1
Amiens bat *Mantes	3-0

CLASSEMENT

1. Angoulême, 12 pts ; 2. Valenciennes, Rouen, Fontainebleau, 11 pts ; 5. Lorient, 10 pts.

GROUPE B

*Nancy bat Toulon	1-0
*Tours et Martigues	1-1
*Epinal et Béziers	2-2
*Sète bat Toulouse	3-1
*Bourges et Montluçon	1-1
*Besançon bat Châteauroux	1-0
*Cannes bat Blois	3-0
*Avignon bat Mulhouse	3-1

Exempt : Chaumont.

CLASSEMENT

1. Nancy, 15 pts ; 2. Martigues, 11 pts ; 3. Sète et Béziers, 10 pts ; 5. Besançon et Montluçon, 8 pts.

Du lycée aux centres d'animation : *une expérience, l'Eure*

En matière de sport, l'enfant est l'enjeu d'une sourde bataille politique au sens large du terme. On le pousse en avant comme un pion d'échiquier, en fonction du but poursuivi. Réclame-t-on des médailles pour les jeux de l'Olympe, on affirme que l'enfant doit être préparé dans des écoles spécialisées. Mais les dirigeants de club ne partagent pas forcément cette préoccupation, et les professeurs d'éducation physique encore bien moins. Ceux-là diront qu'il importe avant tout de gagner le championnat, tandis que ceux-ci prôneront les valeurs culturelles des activités physiques. De part et d'autre on s'accusera de vouloir tirer la couverture à soi, et c'est bien un peu l'image d'une toile déchirée que donne le sport en France. Et l'enfant dans tout cela ? C'est lui, à l'âge du lycéen, que nous avons voulu retrouver, non pas à travers toute la France — qui ne s'y perdrait ! — mais dans un de ces départements où les choses vont assez bien pour que la critique y soit exemplaire.

Visitant des C.E.S., des lycées ou des clubs de l'Eure, nous ne doutions pas d'y retrouver les difficultés ou les succès propres à tous les départements. Nous ne doutions pas d'y voir soulever les questions qui se posent, au moment où les pouvoirs publics tentent enfin de clarifier la situation en préparant une loi d'orientation sur le sport.

I. — Tout commence à l'école

Par FRANÇOIS SIMON

Pareil à tant d'autres cités, avec ses tours cubiques et l'enchaînement monotone de ses appartements pour familles nombreuses, le quartier de la Madeleine, à Evreux, semble frissonner sous la pluie. Au C.E.S. Russelsheim, les enfants suivent à découvert la leçon d'éducation physique. Ils s'ébattent sur un étroit plateau bitumé flanqué de deux panneaux de basket-ball. Il y a un an, ils ne disposaient que de la terre battue de la cour de récréation.

Ancien athlète international leur professeur ne se décourage pas pour autant. Les conditions dans lesquelles on lui demande de travailler n'ont pas entamé sa foi de pédagogue, d'autant plus qu'il se sent soutenu par l'ensemble de ses collègues.

Le principal, lui-même pratiquant, ne peut que constater les carences : avec deux professeurs, sans gymnase ni piscine, comment réussirait-il à offrir plus de deux heures d'éducation physique par semaine à ses cinq cent soixante-cinq élèves ?

Pourtant, dans ce quartier socialement défavorisé, dans cette ZUP où semblent avoir été rassemblés tous les enfants de la ville (plus de la moitié des enfants inscrits dans les écoles primaires vivent dans le quartier de la Madeleine) les enseignants se sentent pris par le vertige de ce « quelque chose à faire ».

Ici plus qu'ailleurs, pense le principal du C.E.S. Russelsheim, M. Descoins, les cinq heures hebdomadaires d'éducation physique, prévues par un arrêté ministériel de juillet 1969, devraient être respectées. Comment le seraient-elles ? Mais comment aussi s'en tenir à ce strict minimum quand on a choisi cette profession par vocation ? La réponse passe en partie par l'association sportive de l'établissement créée dans le cadre de l'association sportive scolaire et universitaire (ASSU). Les professeurs ou maîtres d'éducation physique lui « doivent » trois heures par semaine. Ici, comme dans beaucoup d'autres établissements, les deux cents [illegible] cinquante inscrits à l'association verraient leurs activités réduites à des promenades dans les bois si les enseignants s'en tenaient à l'horaire réglementaire.

Deux professeurs, même en y consacrant tout leur temps disponible, ne peuvent cependant suffire à animer une association forte d'une quinzaine d'équipes. Pour accompagner les élèves, pour jouer le rôle de manager, il faut trouver des bénévoles en grand nombre. Au C.E.S Russelsheim d'Evreux, les autres professeurs, les parents et le principal lui-même complètent l'encadrement. Cette formule, louable au premier abord, n'a pas que des avantages. « *Il n'est pas mauvais,* dit M. Descoins, *que les autres membres de l'enseignement accompagnent les élèves, mais ils ne sauraient remplacer le personnel qualifié. Il faut trouver un équilibre difficile : ne pas se laisser « piéger » par le bénévolat, mais aussi ne pas s'en tenir aux strictes tâches du service. Ce qui est fait dans l'intérêt des enfants ne doit pas devenir une obligation.* »

Jusqu'où peut-on aller trop loin dans l'action bénévole ? A partir de quel moment devient-on complice du laisser-faire ? Si l'on s'en tient à la moyenne hebdomadaire d'éducation physique pratiquée en France, qui dépasse à peine les deux heures, on constate que le C.E.S. Russelsheim, loin de représenter un cas d'espèce, traduit assez bien une réalité générale faite de dévouement dans des conditions d'exercice anormalement difficiles.

Les grandes heures du lycée d'Etat

Qu'en serait-il, si, par bonheur, un établissement scolaire pouvait bénéficier d'un personnel et d'installations suffisants ? A l'entrée d'Evreux, oasis dans le désert de l'éducation physique, *le lycée d'Etat dispose* d'une richesse de moyens qui ne représentent en réalité que le strict nécessaire. Il compte quatorze professeurs d'éducation physique pour mille six cent soixante élèves, soit un pour cent quinze (contre un pour deux cent quatre-vingts au C.E.S. dans le premier cycle, trois ou quatre heures dans le *second cycle*, quatre heures pour toutes les classes de terminale, deux gymnases, un bassin de natation, un stade avec une piste en cendrée, quatre terrains de basket-ball, trois terrains de hand-ball et une salle de judo, toutes ces installations s'étendant sur 13 hectares et demi. Qui n'en rêverait en France ?

Au bout de quelques instant passés dans *cet* établissement, que l'on hésite à qualifier de modèle ou d'exceptionnel, on se surprend à ne plus croire aux difficultés dénoncées presque partout ailleurs. On finit même par s'imaginer que tous les proviseurs sont comme M. Normand, qu'ils considèrent la discipline sportive comme aussi importante, sinon plus parfois, que les autres disciplines, qu'en aucun cas ils ne supprimeraient une heure d'éducation physique au profit d'une heure de *mathématique. Qui nous dit que les* élèves s'ennuient dans ces séances de gymnastique, que la plupart s'en *font dispenser ? En fait, ceux qui* n'en bénéficient pas réclament les cinq heures hebdomadaires avec, si possible, des séances longues (deux heures), 40 % d'entre eux se sont inscrits à l'association sportive et ne se contentent même pas des activités du mercredi mais viennent aux entraînements du soir.

La querelle des vingt heures

On rêve alors des grandes heures du lycée d'Etat d'Evreux, on oublie qu'il faudrait au minimum vingt mille enseignants de plus pour qu'il en soit partout de même en France, avant d'être plongé à nouveau dans la perplexité que suscite une situation aberrante. Il y a cinq ans qu'un ministre de l'éducation nationale a décidé, *motu proprio*, que les élèves des lycées et des collèges feraient cinq heures d'éducation physique par semaine, et depuis cinq ans ils n'en font que deux en moyenne, faute de personnel. Quelle solution convient-il de préconiser ? Doit-on modifier l'arrêté afin de faire coïncider les textes réglementaires avec la réalité budgétaire, ou doit-on multiplier les postes d'enseignants jusqu'à ce que leur nombre permette de respecter les termes de l'arrêté ?

Ni les chefs d'établissements que nous avons rencontrés, ni les responsables départementaux de la jeunesse et des sports, ni les enseignants, bien évidemment, ne contestent — du moins officiellement — l'utilité de cinq heures d'éducation physique par semaine. Cet objectif sans cesse réaffirmé reste à l'état de souhait, sans que l'on puisse imaginer une quelconque modification dans les années à venir. Bien au contraire, puisque l'on assiste maintenant à un remodelage systématique qui vise à déshabiller Pierre pour habiller Paul, à prendre des professeurs dans *les établissements* où l'on pratique plus de trois heures dans le premier cycle et deux dans le second cycle afin de les affecter aux *établissements* défavorisés.

« *Sur le papier* » semblable organisation pourrait paraître équitable. Dès que l'on tombe sur un cas concret de démantèlement, on doute d'avoir bien compris, on se refuse à admettre que pareille erreur puisse être commise. Se pourrait-il que les élèves *du lycée* d'Etat d'Evreux voient diminuer leur temps d'éducation physique et transformer certaines de leurs installations sportives ? En quoi ? On ne le sait trop. Des cas analogues se sont répétés dans toutes les villes où, par bonheur l'arrêté ministériel se trouvait respecté. Vous faites cinq heures ? Vous n'en ferez que trois !

Il est temps de regarder les choses en face : un professeur d'éducation physique coûte cher, et — le mot a été lâché — il ne paraît pas « *rentable* » pour le service de vingt heures par semaine qu'il assure (dix-sept heures d'éducation physique auxquelles s'ajoutent trois heures obligatoirement consacrées à l'association sportive).

Cette querelle un peu louche, faite seulement à cette catégorie d'enseignants, masque en partie des oppositions politiques, le syndicat des professeurs d'éducation physique (SNEP) étant dominé par une tendance proche du parti communiste. Historiquement conduits à revaloriser l'image de marque du « *prof de gym* », conscients aussi de la force de leurs revendications sur l'opinion publique, les dirigeants de ce syndicat ont, certes, quelquefois une attitude crispée qui porte à l'agacement : leurs interventions quelque peu stéréotypées ne contribuent pas toujours à éclairer le problème. Cependant, les griefs qui leur sont faits relèvent plus du procès d'intention que de la réalité.

Les vingt heures par semaine sont justifiées, explique M. Descoins. On oublie trop qu'il s'agit d'un travail très fatigant effectué la plupart du temps en plein air, avec un engagement de toute la personne, geste et parole : un travail qui, quoi qu'on en dise, nécessite une réelle préparation, « *car il ne suffit pas d'arriver devant les élèves un sifflet à la main* ». Un travail enfin qui exige normalement attention constante, une vigilance permanente en raison des risques encourus par l'activité physique. Un travail, donc, qui fait obligation d' « *être toujours en forme* ».

Quant à M. Normand, l'éloge qu'il fait des professeurs d'éducation physique ne tient pas seulement à leur dynamisme collectif. Il considère la discipline qu'ils enseignent comme essentielle dans la formation psychomotrice, et la place qu'ils occupent dans les conseils de classe comme primordiale : c'est au cours de la leçon de gymnastique que se décèle, par exemple, le manque de coordination d'un enfant ; et le professeur d'éducation physique, qui est le seul enseignant, pour le moment, à recevoir une formation pédagogique, connaît mieux que tout autre le comportement psychologique de l'élève.

« S'il faut être pour le sport... »

Il suffit de s'entretenir collectivement ou en tête à tête avec ces enseignants pour que les controverses « au sommet », celles qui se fabriquent à coups de circulaires ministérielles et de communiqués syndicaux, semblent dérisoires. Au fil de la conversation se manifestent une grande modestie dans l'accomplissement d'une tâche trop souvent reléguée au second plan, et le désir profond de coopérer au développement de l'éducation physique, voire de la pratique sportive, pour peu qu'ils la sachent effectivement souhaitée.

Certes, les gouvernements successifs, nouveaux ou remaniés, de la Ve République ont toujours affirmé, sous des formes diverses, qu'en matière de sport tout commençait à l'école. Dans la pratique, on constate depuis plusieurs années une volonté d'orienter les efforts en dehors de l'école, pour les raisons qu'invoquait Georges Pompidou dans sa conférence de presse du 23 septembre 1971. « *S'il faut être pour le sport,* disait-il, *je suis pour le sport (...) Je crois que pour la France même, s'il faut, certes, développer le sport à l'école, il convient plus encore d'encourager les clubs, les cercles sportifs, de façon à ce qu'il y ait non seulement le sport pour tous à l'école mais du sport de qualité pour ceux qui veulent en faire et qui veulent réellement en faire.* »

Ainsi, il y aurait deux formes de pratique, celle des écoles, laïque et obligatoire, et l'autre, « *de qualité* », assurée par les clubs.

Prochain article :

LES QUATRE-VINGT-SEIZE MILLE VISAGES DES CLUBS FRANÇAIS

(Publicité)

FORMATION CONTINUE DES CADRES ET DIRIGEANTS

L'ISSEC : un perfectionnement de qualité sans absence prolongée hors de l'entreprise

L'INSTITUT supérieur des sciences économiques et commerciales a été créé voici six ans par l'ESSEC. Etroitement associé à cette grande école de gestion, l'ISSEC propose des programmes de perfectionnement organisés par modules — ou « crédits » — de quatre mois. Quatre crédits qui totalisent près de cinq cents heures de travail sur deux années, et la rédaction d'un mémoire conduisent à un diplôme de spécialité du niveau de celui d'une grande école de gestion dans la discipline considérée. Ces programmes sont suivis par des dirigeants, des cadres et des ingénieurs d'entreprises de toutes dimensions et de tous secteurs : ils étaient un millier cette année. Précisons que si les statistiques indiquent que 70 % des auditeurs ont des diplômes d'enseignement supérieur, les enseignements sont conçus pour être suivis par ceux qui ont acquis leur savoir par la pratique. Les participants décident de leur plan de perfectionnement. Ils ne sont pas tenus de s'inscrire à la totalité du programme « long » (deux ans).

Les cours, généralement donnés par journées complètes, se déroulent dans les locaux modernes de l'ISSEC à Paris et à Cergy.

1974 - 1975

• Des programmes nombreux et complets
• Un rythme équilibré des cours

LES crédits de perfectionnement ISSEC ont pour but d'offrir à des cadres d'entreprises un perfectionnement dans un certain nombre de techniques de gestion, à raison de neuf journées complètes réparties sur quatre mois, au rythme d'une séance tous les quinze jours.

Ces crédits de perfectionnement sont articulés sur treize axes principaux de la gestion des entreprises correspondant à treize « options » ; chaque unité d'enseignement ou « crédit » constitue une entité, tant sur le plan pédagogique qu'au niveau du déroulement dans le temps.

Chaque crédit de perfectionnement est une unité de soixante-douze heures de cours, exposés-discussions, conférences, travaux dirigés et séances de discussion de cas avec une équipe de professeurs praticiens d'entreprises et animateurs.

L'enseignement porte sur un sujet précis de la gestion et les techniques afférentes : chaque crédit constitue une entité pédagogique placée sous la direction d'un responsable de crédit qui assure la coordination et le suivi du perfectionnement.

Des groupes de travail sont constitués au sein de chaque crédit (de cinq à huit sessionnaires). Ils doivent se réunir pour préparer les discussions de cas, les exercices, effectuer en commun des travaux de recherches suivis.

OPTIONS	CRÉDIT (4 mois)	CRÉDIT (4 mois)	CRÉDIT (4 mois)	CRÉDIT (4 mois)
A. — DIRECTION et MANAGEMENT.	*Jeu de gestion*	*Méthodes et Techniques de la direction*	*Pratique générale*	*Direction et Stratégie Jeu de simulation*
B. — SCIENCES HUMAINES. a) Communication et information.	*Expression orale*	*Pratique de l'entretien et de la relation de face à face*	*Conduite de réunion*	*Le travail de groupe*
b) Hommes et organisation.	*Les aspects humains de l'organisation*	*Contrôle des objectifs et management des homme:*	*Changement et Développement des ressources humaines*	*Créativité et innovation*
C. — FONCTION PERSONNEL.	*Les techniques de la Fonction Personnel*	*Place des relations industrielles dans la Fonction Personnel*	*Structures et Communications dans l'entreprise*	*Définition des politiques dans la Fonction Personnel*
D. — FONCTION FORMATION.	*Les nouvelles méthodes pédagogiques*	*La pratique des nouvelles méthodes pédagogiques*	*Le management de la formation*	*Psychologie de la formation permanente*
E. — MARKETING.	*Marketing fondamental*	Deux crédits au choix, dans les crédits suivants : A) *Études et recherches en Marketing* B) *Techniques de l'exportation* C) *Marketing des produits industriels* D) *Direction des ventes* E) *Publicité* F) *Politique de distribution* G) *Système Informatique et Marketing* H) *Les méthodes de prévision commerciale* I) *Statistiques appliquées au Marketing* J) *Créativité et Innovation*		*Politique et direction du marketing*
F. — GESTION COMPTABLE et CONTROLE DE GESTION.	*Comptabilité générale de gestion*	*Comptabilité analytique de gestion*	*Comptabilité approfondie*	*Contrôle de gestion*
G. — GESTION FINANCIÈRE.	*Gestion et politique financière*	*Crédit et institutions financières*	*Bourse et Evaluation des Sociétés*	AU CHOIX : A. — *Les décisions financières de l'entreprise* B. — *Les finances internationales*
H. — INFORMATIQUE.	*Éléments de base d'informatique*	*Système d'informatique dans l'entrepris:*	AU CHOIX : — *E.G. Système Informatique et Marketing ou les crédits des options I, J et B : Hommes et organisation*	
I. — MATHÉMATIQUES de GESTION.	*Bases et méthodes Mathématiques au service de l'entreprise*	AU CHOIX : — *EH : Les méthodes de prévision commerciale* — *EI : Statistiques appliquées au marketing ou les crédits des options H ou J*		
J. — GESTION de la PRODUCTION.	*Stratégie de production*	*Conception d'un système de production*	*Contrôle d'ur. système de production*	AU CHOIX : a) *Les systèmes d'informatique en gestion de production* b) *Ordinateurs et modèles en gestion de production*
K. — DROIT de la GESTION.	*Droit général des affaires*	*Droit des sociétés et des organisations*	*Droit du travail et de la Sécurité sociale*	*Droit fiscal des affaires*
L. — ÉCONOMIE.	*Macro-économie Micro-économie et structures industrielles*			
M. — AFFAIRES INTERNATIONALES.	*Problèmes humains dans les affaires internationales*	*Les relations monétaires internationales*	AU CHOIX : — *EB : Techniques de l'Exportation* — *G4 BI : Les finances internationales* — *LI : Macro-économie*	

En matière de formation continue

LA QUALITÉ CONSIDÉRÉE COMME UN IMPÉRATIF

LES responsables des programmes pédagogiques de l'ISSEC ont considéré que la recherche de la qualité devait être leur objectif numéro un.

Après un certain nombre de démarches auprès des participants et des enseignants, l'ISSEC a mis au point des enseignements plus adaptés aux besoins et fondés sur les éléments suivants :

● **Le corps professoral du groupe ESSEC.**

Le corps professoral de l'ISSEC est constitué de 140 spécialistes et praticiens dont 30 à temps plein. Aussi pouvons-nous assurer à nos participants, outre l'enseignement des principes, la confrontation avec la réalité et le vécu des affaires.

● **Une gamme d'enseignements couvrant les aspects principaux de la gestion (voir grille des crédits ci-contre),** *et se fondant sur une adaptation des techniques les plus avancées de la gestion et du management à l'économie française.*

● **La possibilité d'un cycle long de perfectionnement.**

Compatible avec les activités professionnelles de quatre mois à deux ans) et conduisant au diplôme de spécialité ISSEC.

Le découpage des programmes (une journée complète tous les quinze jours) présente deux avantages importants. Il permet aux participants de confronter les enseignements à la réalité des affaires, et de discuter de celle-ci avec l'ISSEC. Ensuite il permet d'éviter toute absence prolongée hors de son travail.

Le choix d'un institut

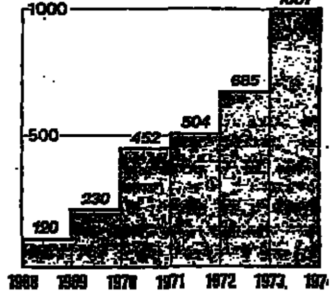
EN matière de formation permanente, les stages et séminaires se sont multipliés ces dernières années. Les dépliants et brochures qui affluent sur les bureaux des cadres et responsables de formation posent un problème difficile à résoudre : comment faire un choix dans cette avalanche de propositions ?

Evaluer la qualité de programmes de formation est complexe. Il faut tenir compte de ce qu'en attendent les participants (initiation, perfectionnement, reconversion...), de la durée des programmes, de la pratique systématique ou non d'une orientation pédagogique (et d'une évaluation *a posteriori*), de la comparaison entre ce qui est promis et ce qui est effectivement réalisé, de la qualité des enseignants et animateurs, etc.

Compte tenu de cette complexité, nombre de responsables s'accordent à considérer comme un critère important de satisfaction deux données facilement pondérables :

1) « Le taux de répétition » (soit le nombre de participants qui se réinscrivent à un nouveau stage après en avoir déjà suivi un). A l'ISSEC, ce taux a évolué comme suit : oct. 1971 : 42 % ; mars 1972 : 45 % ; oct. 1972 : 52 % ; mars 1973 : 55 % ; sept. 1973 : 58 % ; mars 1974 : 61 %.

ÉVOLUTION DES INSCRIPTIONS À L'ISSEC



2) « L'évolution du nombre global d'inscriptions » dans le centre ou l'institut considéré.

De ce point de vue, l'Institut supérieur des sciences économiques et commerciales, créé en 1968 par l'ESSEC, a conçu un développement remarquable.

Plus de mille cadres et ingénieurs ont suivi cette année ses programmes (1).

L'ISSEC s'est ainsi placé — en très peu de temps — parmi les tout premiers centres français et européens spécialisés dans le perfectionnement des cadres et dirigeants.

(1) Compte non tenu des interventions intra-entreprises.

Les diplômes de spécialités ISSEC

LES diplômes ISSEC sont des diplômes de perfectionnement supérieur dans une discipline donnée de la gestion des entreprises appelée « option » (voir tableau ci-contre). Les demandes d'accession aux différents diplômes sont réservées aux sessionnaires de l'ISSEC ayant passé avec succès au minimum quatre crédits de perfectionnement, et ce dans un délai maximum de trois ans. Toute demande d'accession à un diplôme est accompagnée d'un projet de mémoire détaillé. Lorsque ce plan a été approuvé, un professeur du groupe ESSEC est chargé de suivre, en qualité de conseiller, les travaux de recherche du candidat. Le mémoire est soutenu devant un jury souverain dans un délai de six mois minimum et de douze mois maximum après acceptation du sujet.

SESSION D'AUTOMNE 1974

Inscriptions jusqu'au 10 octobre

SI vous êtes intéressé par les enseignements de l'ISSEC, il faut, pour vous inscrire, remplir un dossier de candidature et rencontrer un animateur du centre d'orientation de l'Institut.

Ce centre siège en permanence et il est à votre disposition pour vous recevoir et vous conseiller dans le choix d'un programme de perfectionnement. La session d'automne se déroulera du 15 octobre 1974 au 28 février 1975.

Pour une information plus complète

M.

Adresse personnelle :

Tél. :

SOCIÉTÉ :

Adresse de la société :

Tél. :

FONCTION :

Désirerait recevoir la brochure de documentation sur l'ISSEC ☐

Désirerait rencontrer un animateur du Centre d'orientation ☐

ISSEC 24, rue Hamelin, 75116 - PARIS
Institut Privé d'Enseignement Supérieur
Téléphone 727-80-20 — Métro : Boissière ou Iéna
Telex : 63943 F
ou : B.P. 105 - 95001 CERGY — Téléphone : 030-40-57

Le Monde
LA STAMPA
THE TIMES
DIE WELT

Europa



Publié simultanément en Allemagne Fédérale, en France, en Grande-Bretagne et en Italie

UN DÉBAT ENTRE MM. CHARLES LEVINSON ET SAMUEL PISAR

La détente passe-t-elle par le commerce Est-Ouest ?

LA paix par le commerce. Tel est l'article de foi de l'avocat international M. Samuel Pisar. « On ne peut en même temps établir une interdépendance et créer des tensions », dit-il. Pour lui, la coopération économique entre l'Est et l'Ouest est indispensable pour faire face aux problèmes pressants qui se posent à l'humanité.

Tel n'est pas l'avis du syndicaliste international M. Charles Levinson, pour qui le commerce entre les grandes firmes occidentales et les pays de l'Est ne fait que renforcer le pouvoir incontrôlé et non équilibré des dirigeants des unes et des autres. Il aggrave l'exploitation des travailleurs dans un monde comme dans l'autre. « Pourquoi avoir peur de la nouveauté ? », demande M. Samuel Pisar. « Parce que ce n'est pas une nouveauté », répond M. Charles Levinson. « Pour moi, David Rockefeller représente le passé et Brejnev aussi. »

Les deux participants au débat s'accordent au moins sur le fait que, dans leur état actuel, ni le capitalisme ni le communisme ne répondent aux aspirations les plus profondes de la société.

« Vous vous êtes fait, M. Pisar, l'avocat de la thèse selon laquelle c'est son aptitude au progrès économique qui ouvre à l'Occident les portes des pays de l'Est. Pour vous, la progression des libertés et de la paix doit aller de pair avec l'intégration commerciale et industrielle. Vous êtes considéré comme optimiste à l'Est par des personnalités comme le professeur Sakharov et à l'Ouest par un syndicaliste comme M. Levinson. Les événements des trois dernières années vous ont-ils renforcé dans vos convictions ?

SAMUEL PISAR. — Il fut un temps où ma thèse était hérétique, aussi bien aux Etats-Unis qu'en Union soviétique. Aujourd'hui la coopération, voire l'intégration économique progressent partout entre l'Est et l'Ouest. De là à assurer la paix, le chemin est encore long, mais l'imbrication des intérêts économiques repousse de plus en plus le danger d'un conflit, pour la simple raison qu'on ne peut en même temps établir une interdépendance et alimenter des tensions. Ce processus de tranquillisation a été annoncé au Vietnam et au Proche-Orient. En outre, devant les impératifs économiques que connaissent les deux camps, et malgré les spasmes de résistance des militaires et des idéologues, une quête historique se développe pour stopper la ruineuse course aux armements.

» Quant à la libéralisation, c'est une question délicate. Nous qui sommes attachés à la tradition libérale ne pouvons admirer la société soviétique quelles que soient les imperfections de la nôtre. Je suis personnellement sensible à la démarche courageuse des dissidents russes, comme Sakharov, qui jettent une hypothèque morale sur la détente Est-Ouest. La coopération économique leur a néanmoins servi de levier pour réclamer avec une vigueur sans précédent la circulation plus ouverte des idées et des personnes. Certains arrivent à s'exprimer ou à partir. Des visas sont accordés sous des pressions extérieures, surtout celle du Congrès américain. C'est bien sûr insuffisant, mais on ne peut espérer, du dehors, transformer la société soviétique à notre image. A mon avis, la pression intérieure en U.R.S.S. est non moins prometteuse, car le développement économique, la recherche de l'efficacité dans l'industrie, l'agriculture, la gestion, et l'amélioration progressive du niveau de vie entraînent inexorablement une humanisation, une démocratisation.

CHARLES LEVINSON. — Que les entreprises fassent des affaires, bon. Mais qu'elles prétendent faire de la morale : non. Elles travaillent avec tous les régimes, quels qu'ils soient. Ce sont celles qui ont approvisionné l'Allemagne hitlérienne qu'on a retrouvées au Chili, en Grèce ou en Espagne, et qu'on rencontre maintenant dans les pays de l'Est. Toute cette argumentation sur la paix et la liberté dues au commerce n'est que du baratin. C'est la dynamique de rentabilité et de profits des entreprises qui joue, et cette sorte de rationalisation a toujours accompagné l'impérialisme. Dans le passé, on parlait déjà d'apporter la civilisation, la justice et la liberté en Afrique et dans les pays sous-développés. Si on considère qu'on l'a fait : très bien. Moi, je trouve qu'on a surtout aidé l'élite à garder le pouvoir.

» Quelle influence ces entreprises, qui font de grands investissements, ont-elles eu en Espagne, au Portugal, en Afrique du Sud et pourquoi s'installent-elles avec une facilité et bonne conscience dans les pays où les libertés sont les plus limitées ? Y a-t-il là des élections libres, des syndicats libres ? Non... et il n'y en a pas non plus en Union soviétique où l'on paie des bas salaires pour fabriquer des produits qui sont ensuite vendus par les capitalistes sur leurs marchés.

» Je ne conteste pas les aptitudes économiques des dirigeants d'entreprises, mais je ne leur reconnais pas les qualités ni la légitimité pour devenir les leaders de notre société. Or ce qu'ils font, et qui nous entraîne tous, ils le décident seuls, sans responsabilité envers personne. Il n'y a pas une centaine de personnes qui aient participé aux choix qui ont provoqué la coopération entre l'Est et l'Ouest.

» Au reste, je pense que l'interpénétration économique n'est que marginalement liée aux problèmes de sécurité. C'est parce que le danger atomique est devenu trop grand que les gouvernements se penchent sur le problème du désarmement. C'est un sujet de négociation permanente qui aurait été ce qu'il est même sans investissements industriels. Et c'est parce que le système économique et industriel soviétique est en faillite que les dirigeants de l'URSS ont désespérément besoin de l'Occident et de sa technologie. Les entreprises, quant à elles, tirent leurs profits de tout : après avoir fabriqué le napalm pour le Vietnam, Dow Chemical s'est reconvertie pour faire des investissements pacifiques à l'Est. Si la guerre a cessé en Extrême-Orient, c'est d'ailleurs en grande partie parce qu'il y avait cette reconversion en perspective.

Des deux côtés de la barrière

S. P. — Soyons clairs. Quelles que soient les motivations des hommes d'affaires — et je ne les approuve pas toujours — on ne peut pas nier qu'ils représentent aujourd'hui, des deux côtés de la barrière idéologique, un instrument de prospérité et de stabilisation, et une force bien plus efficace que les jeunes révoltés, pour contrebalancer l'automatisme infernal des généraux et des stratèges. Je m'étonne donc que vous soyez contre les relations économiques Est-Ouest.

Ch. L. — Je ne dis pas cela. Je dis que je suis contre l'interprétation morale et politique d'une évolution importante décidée par un petit nombre de personnes, principalement des managers et des banquiers qui n'ont aucun titre pour cela ; et que je suis contre la manière dont cette coopération se déroule.

S. P. — Vous voyez là un phénomène élitiste, alors que des millions de gens sont concernés : les cadres, les techniciens, les consommateurs, mais aussi et surtout les travailleurs, car c'est là un moyen de leur procurer des emplois. Les sociétés multinationales, malgré leurs aspects critiquables, ont du moins le mérite de constituer un trait d'union au-dessus du gouffre idéologique. Ni les églises, ni les diplomates, ni les intellectuels, ni les armées n'ont pu pénétrer à l'Est. Seuls les chefs d'entreprise y sont parvenus, et l'Est comme l'Ouest en ont tiré avantage : si Agnelli avait refusé de construire les usines Fiat à Togliattigrad que se serait-il passé pour l'emploi ?

Ch. L. — Trois usines de plus en Italie du Sud.

S. P. — Pour quoi faire ? Nos marchés de l'automobile sont déjà saturés. Par votre opposition à l'évolution actuelle vous vous trouvez du côté des éléments les plus rétrogrades de notre société : les militaires, les isolationnistes, les protectionnistes. Où vont les syndicats ? En Amérique, ils sont devenus protectionnistes pour la première fois dans l'histoire.

Ch. L. — Quand on parle du syndicalisme américain, on pense tout de suite à la centrale ou à la coopération. Or, au contraire de ce qui se passe à l'Est et en Union soviétique, le vrai syndicalisme américain se trouve dans les fédérations industrielles qui sont autonomes et indépendantes, et, pour la plupart, libérales. Il n'en reste pas moins que lorsque survient un grand déferlement de produits japonais ou autres dû à la politique d'investissement des firmes multinationales dans les pays à bas salaires, la seule possibilité de se protéger contre un chômage massif est effectivement le protectionnisme. Car ce n'est pas de leur faute si les entreprises américaines font une politique qui échappe non seulement à leur contrôle, mais aussi au contrôle politique. D'ailleurs, les travailleurs européens demandent la même protection aujourd'hui.

S. P. — La faute en incombe peut-être aux hommes politiques qui n'ont pas fait preuve même vitalité que les hommes d'affaires. En tout cas, êtes-de la même imagination, de la vous pour ou contre la diffusion internationale des investissements et de la technologie ?

Ch. L. — Ma réponse est « NOUI » : oui et non. Il y a des cas où ce genre d'investissements a provoqué des transferts de technologie et de capitaux qui ont créé des emplois. C'était surtout vrai en période de grande expansion. Maintenant, c'est le chaos universel, et il y a bien des endroits où les transferts sont néfastes à la fois pour le pays donneur et pour le pays receveur. Ils ne sont bons en somme que pour l'entreprise qui les décide. Des investissements à haut niveau technologique dans les pays sous-développés contribuent souvent à créer plus de corruption que d'emplois.

S. P. — Il y a des abus, là nous sommes d'accord. Mais votre attitude est trop négative. Vous risquez de détruire un système économique international qui a néanmoins, au cours des dernières décennies, su améliorer la vie dans bien des parties du monde. Il y a sans doute beaucoup à réformer et à inventer, et le temps presse. Mais pour cela, il faut avoir l'esprit ouvert, il faut se débarrasser des dogmes.

Ch. L. — Maintenant, si les investissements massifs s'orientent vers les pays de l'Est, les pays sous-développés seront dramatiquement privés de ce dont ils ont réellement besoin, car nous vivons une terrible pénurie de capitaux. Je préférerais qu'on pratique une vraie politique de développement à l'égard de l'Afrique et de l'Asie, par exemple. En réalité les entreprises ont simplement trouvé dans les pays de l'Est un nouveau moyen de gagner de l'argent : la coproduction.

S. P. — Il ne suffit pas de souhaiter que les investissements s'orientent vers les pays sous-développés. Depuis vingt-cinq ans on proclame que cela est urgent. D'abord il faut se demander pourquoi les résultats sont si maigres. Or c'est la confrontation idéologique qui a fait des pays sous-développés une arène stérile de combat politique. Combien aurait-on épargné en ressources et en vies si Assouan avait été construit en coopération par l'U.R.S.S. et les Etats-Unis au lieu d'être un pion de la rivalité entre Dulles et Khrouchtchev ?

» Maintenant l'Inde et le Bangladesh vont-ils devenir à leur tour des arènes stériles, ou va-t-on cette fois-ci faire quelque chose d'utile pour cinq cents millions d'êtres humains au bord de la famine ? Les sociétés multinationales étant partiellement discréditées dans le tiers-monde, les sociétés trans-idéologiques, paritaires entre l'Est et l'Ouest, et dans lesquelles chacun surveille l'autre, pourront peut-être prendre le relais. Ce qu'aucun pays ne peut faire seul, une association idéologiquement neutre, économiquement complémentaire, comme une société anglo-hongroise ou germano-polonaise par exemple, peut le faire.

Débat organisé au nom d'Europa par
JACQUELINE GRAPIN.

(Lire la suite page 23.)



Dessin de Hicks (« Die Welt »).

ON THE CONTRARY

WHO says the British Labour party is anti-European ? It's a great idea to hold a referendum on whether the United Kingdom should stay in Europe.

The possibilities of government by referendum are considerably under-rated. Much more could be done.

What about independence for the Scots, the Welsh and the Northern Irish ?

And let's not forget the Bretons, the Flemands, and the Walloons, not to mention the Sicilians.

If the idea catches on, we can build a Europe of Monacos, where we all live tax-free.

After all, why not extend the referendum to social issues ? Let's start with inflation and the standard of living. A Europe-Wide referendum to reverse present trend, so that we can vote to increase our wages by twenty per cent a year and reduce our taxes by the same amount, would command pretty general support.

Before we got started though, should all our Parliaments have another look at the principal of the thing ? In logic, the British ought to hold a preliminary referendum on whether to hold referendum on Europe and then if the result is inconclusive, there could be another referendum on whether there might be one more referendum...

PANGLOSS
(The Times).

★ Petite touche d'« exotisme ». Le Monde, la Stampa et Die Welt publient, comme The Times, ce billet dans sa version originale. Chaque pays se propose de faire paraître périodiquement de courts articles dans une langue autre que la sienne, lorsque le caractère du texte s'y prêtera.

L'édition européenne traverse la plus grave crise de l'après-guerre

UN roman de proportions moyennes que l'on pouvait, il y a dix ans, acheter en Allemagne fédérale pour 12 ou 16 DM coûte aujourd'hui 32 DM. Les éditeurs londoniens qui en 1964 proposaient leurs romans pour 75 à 95 pence, les vendent à l'heure actuelle 2 à 3 livres sterling et une vive hausse est d'ores et déjà annoncée pour l'an prochain. Rien ne sera à vendre au-dessous de 4 livres, estiment-ils. De 25 F, un roman de 300 pages en France, va passer à 35 F, et de 35 à 45 F.

Le Dr Jochen Greven, de la maison d'édition Fischer Verlag, de Francfort, constate, à propos de ces perspectives d'augmentation : « *L'édition, qui offrait certains livres en souscription à 29,80 DM, va probablement être obligée de porter ses prix à 36 ou 38 DM.* »

Les éditeurs craignent que de telles hausses — allant bien au-delà de la barrière actuellement admissible — ne mettent en péril la diffusion de leurs ouvrages et n'ouvrent la porte à tous les excès.

Dans toute l'Europe règne la même situation, provoquée par les mêmes causes. A l'origine, la hausse du coût du papier. Albrecht Knaus, de la maison d'édition Hoffman und Campe, estime que « *jamais la situation n'a été aussi sérieuse et alarmante, même si les prix du papier n'ont fait, au cours de la dernière décennie, que s'aligner sur « tous les autres* ».

En effet, au lieu d'une augmentation graduelle comme cela s'est produit pour la plupart des matières premières, le prix du papier a, lui, brusquement explosé : depuis l'automne 1973, les éditeurs se trouvent confrontés à des augmentations des prix allant de 35 % à 80 %.

On atteint là un niveau qui plonge l'édition européenne dans la plus grande crise qu'elle ait eu à traverser après guerre. Car cette surenchère ininterrompue des coûts s'accomplit au moment où la profession procède à une transformation profonde de ses structures. Les dépenses de fonctionnement et la hausse des coûts, qu'elle évalue de 12 % à 15 % par an et qui proviennent surtout de l'augmentation des frais de personnel, des charges sociales et des taux d'intérêt, ne se trouvent répercutées qu'en partie sur les prix de vente.

Clients perdus

La brutale explosion du prix du papier menace de détruire l'équilibre des prix dans leur ensemble. Si l'on se réfère aux procédés couramment employés pour freiner les coûts, il n'existe — de l'avis même d'un éminent spécialiste de la profession — que deux moyens capables de tirer l'édition de ses difficultés : une hausse massive des chiffres d'affaires ou une augmentation des prix de vente supérieure à la hausse nominale des coûts.

Pourtant, aucun éditeur en Europe ne croit à la possibilité d'un fort accroissement de ses ventes dans un proche avenir. En raison de sa trop rapide « industrialisation », l'édition française a finalement perdu, ces dernières années, plus de clients qu'elle n'en a gagné. Certes, l'expansion de son appareil industriel a multiplié ses points de vente, notamment les débits de tabac, merceries, etc. Mais le chiffre de ses ventes ne s'est pas accru pour autant. « *A mauvais produits, mauvais circuits* » ironisent ses adversaires malicieux.

Les charges nées d'une trop rapide reconversion du stade artisanal vers l'industrialisation ont porté un coup sensible à l'édition dans son ensemble. De nombreux établissements se tournent de plus en plus vers les « best-sellers » qui leur apportent l'assurance de ventes substantielles, mais sans la garantie d'une qualité littéraire. Et, de fait, certaines maisons d'édition renommées ont ainsi perdu une partie de leur public cultivé, sans pour autant avoir conquis un public plus large et moins éclairé.

Le commerce du livre allemand ne peut pas se soustraire au poids de cette vérité — mise en évidence par un récent sondage — que le livre est un moyen de dialogue et d'information concurrencé par d'autres moyens de dialogue et d'information entre lesquels le lecteur fait un choix. Les effets de cette concurrence commencent nettement à se faire sentir : les ventes stagnent et sont, dans maints secteurs, en recul.

L'espoir mis par certains en un accroissement massif des chiffres d'affaires n'est pas réaliste, le seul moyen restant à la disposition des éditeurs européens est celui d'une hausse sérieuse de leurs prix de vente, modulée, certes, mais qui les conduirait à promouvoir une politique de prix conforme à la réalité, même au risque de déranger les habitudes du public. Les prix des titres arrivant cet automne sur le marché en sont un petit avant-goût ; mais le plat de résistance ne sera servi que l'an prochain.

GUENTHER DESCHNER
(Die Welt).

(Lire la suite page 28.)

Sur le devant de la scène

Les prix alimentaires sont-ils les plus coupables ?

BONN

Plutôt un frein à l'inflation

EN République fédérale d'Allemagne, les prix des produits alimentaires font baisser la fièvre de l'inflation. En particulier, au cours des mois d'été de cette année 1974, le renchérissement des produits alimentaires est resté considérablement inférieur à la progression générale du coût de la vie. En août, l'indice des prix pour les produits alimentaires a même reculé de 1 % par rapport au mois précédent.

Comparés à ceux de la même période de l'année précédente, les produits alimentaires étaient plus chers en République fédérale environ de 5,1 %. L'indice du coût de la vie, qui rassemble les dépenses de consommation d'un budget moyen, a progressé, dans le même temps, d'environ 7 %.

Si l'on juge d'après les mois précédents, les produits alimentaires saisonniers, en particulier, sont devenus meilleur marché en août de 6,2 % en moyenne. Les prix des pommes de terre sont tombés de 25 %, les légumes de 13 %, les œufs de 3 % et la viande de 1 %. Ont renchéri, au contraire, le sucre (3 %) et le pain (1 %). Par rapport à l'année précédente, les ménagères allemandes ont dû dépenser en août 29 % de plus pour la margarine, 13 % de plus pour les légumes, 7 % de plus pour le lait et 6 % de plus pour la charcuterie. En revanche, elles ont pu se procurer les pommes de terre 12 % et la viande 2 % meilleur marché.

Cette évolution n'a rien à voir avec le fait que la part de la nourriture dans les dépenses d'un ménage se soit réduite constamment. La part des frais d'alimentation pour un travailleur à revenu moyen dont le budget comprend quatre personnes est passée de 34 % en l'année 1963 à 23,7 % en 1973. Pourtant les prix des produits alimentaires et des produits de la table en général ont progressé, au cours de cette période, de 40 %. Mais les salaires et traitements bruts ont augmenté beaucoup plus vite. Il y a des limites à la « grande bouffe ». C'est un problème que la branche des produits alimentaires doit résoudre.

Les spécialistes de cette industrie parlent d'un point maximum auquel serait parvenue la société de consommation avec sa « carte » de restauration. La ménagère allemande préfère de nouveau le menu de type familial, plus simple. Ce n'est pas l'inflation qui est à l'origine de ce changement. En fait, les consommateurs allemands sont sursaturés de « spécialités ». Les temps où tout pouvait être vendu pourvu que ce fût très cher sont révolus.

Les consommateurs allemands sont aussi devenus plus critiques. Non seulement ils y regardent à deux fois avant d'acheter, mais ils prêtent une attention particulière à la qualité des produits.

L'an passé, l'industrie allemande des produits alimentaires a réalisé un chiffre d'affaires de 73 milliards de deutschemarks. Cela représentait certes 11 % de plus qu'en 1972. Mais si l'on en déduit les augmentations de prix, il ne reste qu'un surplus de 4,5 %. La plus grande partie de ces produits ont été consommés en République fédérale. 4 % seulement du volume total du chiffre d'affaires ont été réalisés vers l'étranger. Le taux d'augmentation des exportations, soit 29 % de l'année précédente, est, il est vrai, tout à fait digne de considération.

HANS-JUERGEN MAHNKE.
(Die Welt)

LONDRES

Le jeu inégal des subventions

LE consommateur britannique bénéficie des subventions octroyées par le gouvernement à différentes catégories de produits alimentaires : le pain et la farine, le thé, le lait, le beurre et les fromages. Pour certains d'entre eux, le montant de la subvention s'est trouvé majoré depuis qu'elle a été instituée. Le total de l'aide prévue pour le secteur de l'alimentation durant l'année financière en cours atteint ainsi 700 millions de livres.

Pourtant, la tendance des prix n'en est pas moins de nouveau à la hausse, en dépit des coups d'arrêt donnés au cours de l'été. Les chiffres publiés par le magazine professionnel *The Grocer* font ressortir une augmentation de l'indice supérieure à 17 % par rapport à l'année dernière, les plus fortes majorations frappant les produits alimentaires industrialisés, comme les biscuits, la farine, la margarine, les conserves de fruits et les confitures, tous articles qui ont grimpé de plus de 40 %.

Au début de l'été, le gouvernement avait renforcé son contrôle, mais les industriels de l'alimentation ont continué à imposer un chapelet de hausses. Les détaillants avaient été sommés de réduire de 10 % leur marge bénéficiaire maximale et ils avaient accepté de consacrer les sommes ainsi dégagées à l'abaissement du prix de quelques articles de consommation « populaire », tels les biscuits, les pommes et le poisson congelé.

Au cours des dernières semaines, le gouvernement a cessé de compenser les hausses de prix par un accroissement des subventions. Au mois de juillet, quand les boulangers avaient obtenu une augmentation de 3 % pour le pain, les consommateurs n'eurent pas à en souffrir, car la subvention *ad hoc* (47 millions de livres par an) avait immédiatement été augmentée de 11 millions. Il en alla tout différemment le mois dernier quand les producteurs britanniques de produits laitiers furent autorisés par la C.E.E. à majorer leurs prix : la moitié seulement de la hausse au niveau du consommateur fut épongée par une subvention. Le gouvernement a de surcroît décidé de ne pas intervenir contre une augmentation de 5 % du fromage britannique et de 7 % des qualités supérieures de farine.

En juillet, le président de la commission des prix, qui examine les requêtes des industries alimentaires, affirmait que l'alimentation avait cessé d'être le secteur le plus durement touché par les hausses des matières premières. Appréciation qui provoqua des commentaires acerbes chez les consommateurs témoins de la valse sans fin des étiquettes à tous les rayons de leur supermarché ! Sir Arthur Cockfield avait dit autre chose : *« La hausse des salaires est devenue une des principales causes de l'inflation. »*

Or, l'industrie des produits alimentaires emploie de gros effectifs de main-d'œuvre et, depuis le commencement de cette année, les firmes font le siège du gouvernement pour que soit abolie la règle, édictée en 1973 par les conservateurs, qui leur interdit de répercuter sur leurs prix de vente la totalité des augmentations de salaires. Plusieurs des secteurs qui ont souffert au cours de l'été du ralentissement de la demande et de l'affaissement des prix ont finalement obtenu satisfaction le mois dernier. Les prix de gros du bacon (produit en Grande-Bretagne ou bien importé du Danemark) montent de nouveau. De même ceux du porc, des œufs et de la volaille. En revanche, le poisson reste à la traîne, et l'on a vu la principale firme de produits congelés réduire de plus de 5 % le prix de vente des sachets de morue et de haddock, pour stimuler les achats.

La pratique des subventions engendre parfois de paradoxales distorsions. C'est ainsi qu'il est plus économique de faire sa cuisine au beurre que d'utiliser d'autres matières grasses.

HUGH CLAYTON.
(The Times)

ROME

38 % des dépenses d'un ménage

L'INDICE des prix est calculé tous les dix jours pour les produits alimentaires et tous les mois pour les autres, en prenant comme référence 100 l'indice de 1970. Cette base de référence est l'une des plus récentes dans le monde. Ce qui est important, car la répartition des dépenses dans le budget familial se modifie au fil des années.

Au début de 1974, cet indice se situait aux alentours de 130. En août, il atteignait 150 et fort probablement il sera de 162 à la fin de l'année. Le coût de la vie en Italie aura donc augmenté de 32 points en une seule année, soit plus que les trois années précédentes réunies.

L'augmentation du coût de la vie a été le plus faible au mois d'avril avec 1,2 %, et le plus élevé en mars avec 2,9 %. Ainsi, par rapport aux mois correspondants de 1973, l'indice est passé de 12,3 % en janvier à 21,1 % en août, et dépassera probablement les 25 % en décembre. Certes les hausses n'ont pas été uniformes dans tous les secteurs. Les « services » ont connu la progression la plus faible et les produits non alimentaires la plus forte. Quant à l'alimentation, qui représente 38 % du total des dépenses des Italiens, elle se situe à un niveau légèrement inférieur à la moyenne.

Pour faire les comptes de la ménagère italienne, les éléments les plus récents dont nous disposons remontent à juillet. De leur examen il ressort que c'est le logement qui a le moins augmenté (un peu plus de 5 % en un an) à cause du « blocage élastique » des loyers et de la réduction des taxes d'enregistrement des contrats. Alors que la plus forte augmentation s'est produite dans la rubrique « électricité et combustibles » avec un taux de 42 %, à cause non seulement du renchérissement du pétrole mais aussi de l'aggravation de la fiscalité déjà très lourde sur l'essence en particulier.

Au reste de nombreuses augmentations de prix en Italie n'ont pas résulté de la tempête inflationniste qui souffle sur le monde ni de la faiblesse de la lire, mais des opérations fiscales et monétaires de ces derniers mois qui visaient soit à combler le formidable déficit du Trésor public, soit à ajuster les prix de certains services publics trop longtemps sous-évalués. A force de renvoyer à plus tard les décisions, on a été contraint de faire ce qui était nécessaire au moment le moins opportun, comme cela se produit souvent.

MARIO SALVATORELLI.
(la Stampa)

PARIS

Hausses variées et dénominateur commun

LES prix des produits alimentaires sont-ils responsables de l'inflation en France ? A regarder les chiffres, on est tenté de répondre par la négative. En un an leur hausse a été de 12,6 % alors que l'ensemble des prix de détail a progressé de 14,4 % (juillet 1974 — dernier chiffre connu — comparé à juillet 1973). Responsable numéro un : les prix des produits manufacturés qui — renchéris par le coût du pétrole — ont progressé de 17,4 % en un an. Mais c'est une vision très abstraite des choses que de disculper les produits alimentaires sous prétexte qu'ils augmentent moins vite que le mouvement général des prix. Celui-ci est tellement rapide en France qu'on peut être en retard sur lui et progresser très vite quand même. En fait, il y a deux ans, les prix alimentaires augmentaient au rythme annuel, déjà vif, de 7,5 %. Nous en sommes actuellement à 12,6 %. C'est dire le bond effectué.

Tous les produits sont concernés. En tête, les corps gras et le beurre (+ 30,5 % en un an), les produits à base de céréales (+ 17,9 %), les boissons non alcoolisées (+ 15,6 %), les produits de la pêche (+ 14,6 %), le lait et le fromage (+ 13,4 %), les produits à base de viande (+ 12,3 %), les fruits et légumes (+ 12,8 %). Dans l'indice des prix de détail que calcule chaque mois le très officiel INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques), seuls trois produits sont jusqu'à présent restés au-dessous de la barre des 10 % : les boissons alcoolisées (+ 8,8 % en un an), la viande (+ 7,8 %), la charcuterie (+ 7,2 %), les œufs (+ 7 %).

Les causes de ces hausses sont multiples. C'est un accident climatique — la sécheresse — qui a raréfié la production d'arachide et fait monter les cours de cette denrée. Les prix des céréales augmentent, attirés, depuis quelques mois, vers le haut par des prix mondiaux qui leur sont désormais supérieurs. Les boissons non alcoolisées sont de plus en plus consommées par une clientèle dont le pouvoir d'achat a nettement augmenté ces dernières années, créant ainsi un marché très demandeur. Les prix des produits de la pêche qui augmentaient déjà rapidement (8 à 9 % l'an) ont été particulièrement sensibles à l'augmentation du gas-oil. Le lait et le fromage, dont les prix étaient restés relativement stables en 1973, ont recommencé à augmenter, les prix à la production ayant été revalorisés pour améliorer les revenus de producteurs qui, dans la plupart des cas, sont de condition modeste. Enfin, en ce qui concerne les fruits et légumes, des gelées tardives et des frais de ramassage croissants expliquent, en partie, les fortes hausses enregistrées.

La multiplicité de ces causes ne doit pas cacher un commun dénominateur. On retrouve toujours comme explication fondamentale la volonté conjuguée des agriculteurs et des pouvoirs publics d'améliorer le niveau de vie du monde paysan. On retrouve aussi une demande qui tend à l'échelle mondiale à croître en longue période plus vite que l'offre. Le cas des pays qui jusqu'à présent consommaient peu est significatif à cet égard : le Japonais qui ne mangeait que du riz et du poisson se nourrit de plus en plus à l'européenne avec de la viande et du vin. C'est un facteur supplémentaire d'inflation, même s'il est encore marginal et inconstant.

Les pouvoirs publics ne peuvent évidemment pas grand-chose à cette évolution. Ils ont mis en place des mécanismes de garantie de prix qui empêchent les cours à la production de baisser quand l'offre dépasse la demande. Ne pouvant rien faire au niveau des prix à la production, il reste au gouvernement à essayer d'agir sur les prix de détail en surveillant — de façon assez large d'ailleurs — les marges des détaillants. C'est la politique dite des accords de programmation. Il reste également aux pouvoirs publics quand la flambée des prix est trop forte ou qu'une échéance électorale se prépare à réduire le poids des impôts sur la consommation : c'est ainsi que la T.V.A. a été supprimée sur la viande au début de 1973 pour être rétablie un an plus tard. L'opération « baisse des prix de 5 % » actuellement entreprise par le ministre de l'économie et des finances est une tentative modeste en période de crise de limitation des marges du commerce. Rien de plus.

ALAIN VERNHOLES.
(le Monde)

Sur le calendrier communautaire d'octobre

TENTER de raffermir les liens de plus en plus fragiles de la Communauté et préciser ses relations avec l'extérieur : tels seront les objectifs parfaitement classiques auxquels vont s'attacher les Neuf au cours des semaines à venir. La volonté à nouveau manifestée par les Etats-Unis d'inspirer une réaction commune du monde occidental aux difficultés de l'heure, sans trop tenir compte de ce que pourrait être une position spécifique de la Communauté, peut-elle provoquer des remous comparables à ceux qu'avait suscités la convocation de la conférence de Washington par le secrétaire d'Etat Kissinger, en février dernier ? Les hommes au pouvoir, en France, ont changé, et tout porte à croire, dans ces conditions, que personne ne trouvera longtemps à redire à la démarche américaine et à ses conséquences possibles.

● *Sur le plan interne*, aucune entreprise d'envergure n'était envisagée avant que le résultat des élections britanniques ne soit connu et le nouveau gouvernement formé, mais le refus allemand d'entériner l'accord agricole de Bruxelles a brusquement soulevé une nouvelle tempête. Les ministres de l'agriculture réussiront-ils à l'apaiser rapidement ? Et leurs collègues des finances s'accorderont-ils enfin pour lancer un emprunt communautaire important et mettre en place, par la même occasion, un dispositif européen spécifique pour drainer les capitaux des pays producteurs de pétrole ? Le déclenchement de cette opération, qui pourrait servir d'amorce à une relance de la coopération économique et monétaire, dépend surtout de l'Allemagne, seul pays membre solvable de la C.E.E. On verra mieux en octobre, à l'occasion de cette affaire de l'emprunt, quels sont les risques que le gouvernement du chancelier Schmidt est disposé à courir au nom de la relance européenne, après le rejet de l'accord agricole.

● *Sur le chapitre extérieur*, les pourparlers visant à conclure des accords préférentiels avec six pays du bassin méditerranéen (Espagne, Israël, Algérie, Maroc, Tunisie et Malte) vont entrer dans une phase active. La C.E.E., dans le même temps, examinera comment il lui est possible de resserrer ses liens avec une Grèce revenue à la démocratie. Enfin, la négociation devant conduire à la signature d'une convention d'association avec quarante et un pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique pourrait reprendre à un rythme moins indolent qu'au cours des mois passés.

PHILIPPE LEMAITRE.
(le Monde)

A retenir

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

★ **LES SALAIRES** ont atteint à peu près le niveau des Etats-Unis. De l'avis des employeurs de l'industrie métallurgique, ce sont les réévaluations et les cours de change du DM qui expliquent avant tout cette évolution.

★ **A LA SUITE DE L'ECROULEMENT DE LA BANQUE HERSTATT** à Cologne qui s'est soldé comme on le sait maintenant par une perte de plus de 1 milliard de DM à la suite de spéculations sur les devises trop risquées, le principal actionnaire de la banque qui est en même temps le chef du trust Gerling de Cologne s'est déclaré prêt à vendre la moitié de son empire d'assurances. Les 200 millions de DM attendus de cette opération doivent être affectés à la masse de liquidation destinée à dédommager les créanciers de Herstatt. Les obligations de la banque, qui a fermé ses portes, se montent à 2,2 milliards de DM en face desquels on trouve 940 millions de DM en capital. Selon une proposition de concordat, les créanciers, qui, outre des investisseurs privés sont des communes et des banques allemandes et étrangères, doivent recevoir 1 142 milliards de DM.

★ **LE CHEF DU GOUVERNEMENT IRANIEN, M. Hoveida**, a offert à l'industrie allemande du bâtiment de prendre part à la construction d'habitations dans son pays.

GRANDE-BRETAGNE

★ **FACE A L'IMMINENCE DE NOUVELLES ELECTIONS :**

— Les syndicats ont entendu les appels du gouvernement et mis une sourdine aux revendications salariales ;

— Sir Keith Joseph, au nom du parti conservateur, a souligné la nécessité de contrôler la monnaie en circulation ;

— Le parti libéral s'est déclaré pour le contrôle des prix et le freinage des salaires.

★ **LE NOMBRE DES FAILLITES** durant le premier semestre de 1974 a augmenté de 13 % ; les demandes d'emprunts des industriels auprès des banques n'ont pas diminué.

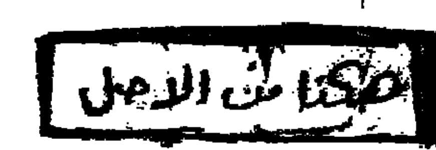
★ **RESULTATS VARIABLES DANS LE SECTEUR NATIONALISE.** Aux deux extrêmes : le gaz, en déficit de 31 millions de livres, et l'acier, qui enregistre 90 millions de bénéfices.

ITALIE

★ **LA FAILLITE DE MICHELE SINDONA** a eu comme conséquence immédiate la chute brutale des actions du groupe Sindona. L'Immobilière Générale de Rome, pilier de son « empire », est tombée de 800 à 260 lires, et la Banca Privata qui, il y a quelques mois encore cotait à 13 000 lires, n'est plus aujourd'hui, qu'à 300 lires.

★ **LE PRET ALLEMAND A L'ITALIE DE DEUX MILLIARDS DE DOLLARS** a suscité des approbations mais aussi beaucoup de critiques, car on a prétendu qu'en garantissant l'emprunt sur ses réserves d'or l'Italie se serait présentée comme étant réduite à ses dernières ressources. Mais rappelons que pour la première fois l'or d'une banque centrale a été évalué non pas à son prix officiel mais à un cours voisin de celui du marché libre.

★ **TOUJOURS LE « MYSTERE MONTEDISON ».** Un groupe italien, à la suite d'achats successifs, posséderait non pas 20 % du capital, comme il avait été dit, mais 11 %. Ce serait, en tout cas, le plus grand nombre d'actions aux mains d'une seule personne. Il reste toutefois insuffisant pour soustraire le contrôle de la société au syndicat mixte « public et privé » qui détient 32 % du capital.



Les journaux, vingt ans après la télévision

Par JEAN-LOUIS SERVAN-SCHREIBER (*)

VOICI, déjà, vingt ans que la télévision a pris sérieusement pied sur le *continent européen. En Italie*, la RAI inaugure en effet son service régulier en 1954 et les premiers programmes communs de la télévision allemande datent de la fin de la même année. La France avait connu son premier événement télévisé national un an auparavant avec l'interminable élection de René Coty en direct depuis le Congrès à Versailles. Seuls les téléspectateurs anglais étaient plus chevronnés puisque le service télévisé de la B.B.C. débu*tait dès 1936 et reprenait tout* de suite après la guerre, en 1946.

En ce début des années 50, on n'imaginait pas la rapidité du développement du nouveau *phénomène en quantité de* postes, nombre de chaînes et volume d'heures d'écoute. Si on avait pu alors en montrer les courbes à un futurologue en lui demandant « y aura-t-il encore, dans une génération, une presse quotidienne en Europe ? », il aurait été tenté de répondre que, puisque l'automobile avait, malgré une progression moins fulgurante, proprement éliminé le cheval, il valait mieux ne pas entretenir trop d'illusions sur la survie de la presse.

Les tirages sont stables

Pour établir, aujourd'hui, un constat, les chiffres des dix dernières années, de 1962 à 1972, apportent quelques enseignements simples. Aucun doute, le nombre des journaux s'est réduit en Europe. Il passe de 428 à 410 en Allemagne, de 112 à 108 en Grande-Bretagne, de 110 à 90 en France et de 93 à 78 en Italie. Entre 3 et 18 % de diminution, selon les pays, de 1962 à 1972. Mais il s'agit de concentrations, pas de disparitions. Aucune région d'Europe ne s'est retrouvée sans journaux. Phénomène général qui s'est déroulé dans la plupart des branches de l'économie. Par exemple, celle qui connaît alors la poussée économique la plus spectaculaire : l'automobile (47 constructeurs dans les *quatre plus grands* pays *européens* en 1962 réduits à 38 en 1972).

Plus significatif que le nombre des titres est celui du total d'exemplaires de quotidiens tirés chaque jour dans un pays. Ce tirage global augmente en France (de 12,4 millions en 1962 à 12,7 en 1972) et en Italie (de 6,1 à 7,2). Il reste stable en Allemagne (autour de 18,2 millions) et en Grande-Bretagne (29 millions) (1). Certes, par rapport à une population qui a augmenté en moyenne de 7 % pendant la même période, cette diffusion étale de la presse quotidienne représente une régression relative. Mais fort éloignée de l'hémorragie qu'on redoutait pour elle.

C'est pourtant durant ces mêmes dix années que s'est produite l'explosion de la télévision. Au début des années 60, moins de 25 % des foyers européens disposaient du petit écran alors qu'aujourd'hui plus de 80 % en sont équipés. Que les ventes de la presse quotidienne se soient à peu près maintenues durant toute cette période n'en paraît que plus remarquable.

La plupart des directeurs de journaux (à qui la télévision fournit un ennemi simple et des excuses commodes) constatant ce fait, s'empresseraient de rétorquer que la vente ne leur rapporte guère. « Nous vivons de la publicité et c'est en s'appropriant nos budgets que la *télévision nous mène à la faillite*. Un petit film qui chante et qui danse est tellement attrayant. Qui voudra encore acheter des placards noirs et mal imprimés dans un journal ? »

Encore beaucoup d'industriels, semble-t-il. Car on constate rétrospectivement que la télévision n'a pas prélevé ses ressources publicitaires sur les quotidiens. Elle a élargi le marché. Ainsi les quotidiens, globalement, n'ont jamais vu baisser leurs recettes.

De plus, on s'est aperçu que la télévision ne continuait pas à arrondir ses revenus aux dépens des autres media. Dans chaque pays, elle s'est rapidement taillée une place, mais, très vite, son pourcentage du marché n'a plus varié. Ainsi, en France, introduite en 1968, elle s'attribuait, deux ans après, 18 % des dépenses globales et oscille depuis entre 18 % et 19 %. En Grande-Bretagne, sa part est *fixe depuis dix ans* à 24,5 % (une des proportions les plus élevées du monde. Aux Etats-Unis, elle n'est que de 18 %).

Enfin la télévision ne peut, de toute façon, menacer qu'une part limitée des budgets qui font vivre la presse. Ceux-là mêmes dont la vocation est de vendre le même produit sur tout le territoire du pays (grandes marques d'alimentation ou de détergents, automobiles). Cette publicité nationale ne représente qu'à peine la moitié des recettes publicitaires des quotidiens régionaux (c'est-à-dire le quart de leurs recettes totales). Leur véritable richesse, ils la trouvent dans la publicité locale et les petites annonces qui n'ont, pour le moment, aucun moyen d'accès à la télévision.

La télévision cesse de grandir

Aujourd'hui le rythme de l'invasion télévisée se ralentit. Nous ne connaîtrons pas dans les années 70 les progrès fulgurants de la décennie précédente. La saturation des foyers en téléviseurs se rapproche. Lorsque dans un pays de 16 millions de foyers comme la France le nombre des postes approche de 14 millions, les constructeurs orientent leur stratégie de vente vers la modernisation du parc et le passage à *la couleur. Il n'y a guère* de lecteurs de la presse à convertir en téléspectateurs.

Le nombre de chaînes nationales dans chaque pays s'est probablement stabilisé pour les années à venir. D'une part, les Etats sont en période de restrictions des investissements. La manne publicitaire, d'autre part, qui pourrait financer de nouvelles chaînes privées souffre d'un taux de croissance plus modeste que pendant les fabuleuses années 60. Les efforts de *l'audio-visuel porteront* plus probablement sur des équipements locaux comme en Grande-Bretagne. A cet égard, l'Italie pourrait prendre de l'avance sur la France grâce à la décision de sa Cour Suprême en juillet dernier qui autorise une télédistribution plus libre.

Il se peut que dans un avenir à moyen terme (la télédistribution implique de poser des câbles coûteux : elle ne peut donc se développer aussi vite que la télévision des ondes) des spectacles d'intérêt local viennent raviver la concurrence entre l'écran et les quotidiens régionaux. Mais il paraît désormais exclu que cela puisse déterminer de nouveaux transferts *substantiels entre temps de lecture* et temps de télévision.

Car l'Européen s'est révélé à l'usage moins gros consommateur de télévision que l'Américain ou le Japonais. Les statistiques d'heures de vision quotidiennes d'un pays à l'autre ne sont pas homogènes, mais il semble qu'elles oscillent selon les régions entre une et deux heures par téléspectateur. Après la fascination qui suit l'installation du poste dans une famille, et où tout paraît bon à regarder, la sélectivité s'opère. Là aussi la télévision européenne est en train d'atteindre sa maturité. En Allemagne récemment, le nombre d'heures passées devant le petit écran a même eu tendance à décroître pendant que la lecture des journaux augmentait.

Une des raisons pour lesquelles Américains et Japonais totalisent davantage d'heures de *vision tient au fait qu'on* leur offre beaucoup d'heures de programme. En Europe, la télévision ne fonctionne guère que l'après-midi et le soir, aux Etats-Unis et au Japon toute la journée. Or les restrictions budgétaires de la plupart des télévisions du Vieux Monde rendent peu probable dans les années à venir la généralisation de programmes du matin. Une menace de moins sur la lecture de la presse.

Vingt ans après, le futurologue reconnaîtrait qu'il *s'était* trompé de comparaison. C'est vrai que l'automobile avait relégué le cheval de sa position millénaire de principal mode de transport à celui de sport d'agrément. Mais elle n'a pas, *en revanche, remplacé le train*, qui retrouve, même aujourd'hui, une nouvelle jeunesse.

La presse quotidienne, c'est le train. Comme lui, elle est bien implantée dans les habitudes, et modérément coûteuse pour la *collectivité. Comme lui, elle* a perdu, sous l'impact d'une technologie concurrente, la suprématie et le monopole qui faisaient son orgueil. Comme lui, elle a dû se concentrer, couper ses zones d'exploitation marginales, réduire ses coûts. Comme lui, elle a dû abandonner au nouveau concurrent, plus séduisant, plus amusant, le devant de la scène. Mais comme le train, elle s'est avérée à l'expérience répondre mieux que son principal concurrent à certains besoins spécifiques et nécessaires. Grâce à quoi elle est désormais reconnue comme indispensable et peut tabler sur un long avenir.

Le danger vient d'ailleurs

Mais si tout cela est exact, pensera, à juste titre, le lecteur, pourquoi continue-t-on à parler de crise de la presse et pourquoi des quotidiens continuent-ils à disparaître ? C'est qu'hélas ! contrairement à ce que continuent à penser beaucoup d'hommes de presse, la télévision n'est plus, si elle l'a jamais été, la principale menace qui pèse sur la presse. Les dangers sérieux auxquels elle doit aujourd'hui faire face tiennent à ses propres conditions d'exploitation. Ils risquent fort de s'accentuer au cours d'années maigres.

L'inflation d'abord, qui atteint en profondeur une industrie où les salaires sont élevés : journalistes et cadres dont le niveau des rémunérations est traditionnellement haut; travailleurs du livre parmi les mieux payés du monde ouvrier ; peu d'employés enfin grâce aux ordinateurs.

L'augmentation subite du coût du papier (+ 80 % depuis début 1973) est aussi dramatique pour la presse que le pétrole l'est pour l'automobile et le chauffage. D'autant que, durant les années de publicité prospère, le volume des pages quotidiennes s'était allègrement gonflé.

Devant ces nouvelles charges, la presse quotidienne ne dispose d'aucun moyen de fuite en avant par le gain de nouveaux lecteurs. Quand une industrie sature son marché national, elle exporte. Pas la presse, enfermée par la barrière de la langue et le régionalisme des intérêts des lecteurs (2). La vente au numéro ne progressera plus malgré les coûteux concours et dépenses de promo*tion. L'abonnement sied mal au* quotidien qui ne peut plus être distribué à temps, alors que le service des postes se détériore dans tous les pays. Le portage à domicile est en régression. Dans le monde entier, du Japon à l'Alsace, on ne trouve plus de jeunes gens qui acceptent de se lever aux aurores pour quelques sous.

Alors, où trouver de nouvelles recettes ? En augmentant le prix du numéro. *Les journaux* ne se privent pas de le faire. En France, il a doublé entre début 1972 et juillet 1974 (alors que l'inflation, durant la même période, n'était « que » de 25,74 %). Mais, à chaque augmentation, de nouveaux acheteurs se demandent si, finalement, le quotidien leur est vraiment indispensable. Quant à fonder *tous* les espoirs de revenus accrus sur la publicité, ce serait faire le pari jugé désormais peu réaliste que l'expansion générale que nous avons connue pendant une douzaine d'années va se poursuivre.

Tous ces problèmes ne sont pas forcément insolubles mais exigeraient de la presse quotidie européenne une grande souplesse d'adaptation. Or c'est probablement là que réside la *difficulté principale. Les hommes* qui font les journaux font, à des degrés divers, preuve de sclérose. Les propriétaires d'abord, que ce soient des groupes financiers préoccupés du jeu politique qu'ils croient que leurs journaux leur permettent, ou les patrons dont beaucoup appartiennent encore à la génération de l'après-guerre qui atteint l'âge de la retraite. Les managers plus imaginatifs dans l'imprimerie et la gestion que dans la rédaction et la vente de la publicité. Les ouvriers dont les puissants syndicats s'attachent par tradition, et dans le monde entier, à concentrer leurs efforts sur le blocage de nouvelles techniques. Tant de journalistes enfin dont la combativité tend à glisser de l'extérieur (le reportage, le scoop) vers l'intérieur (la lutte pour le pouvoir) et qui réagissent de plus en plus violemment contre toute brèche dans le *statu quo*.

Pour la presse quotidienne le temps des entrepreneurs audacieux est bien passé. Mais si, à force de se prendre pour le quatrième pouvoir elle oublie qu'elle ne doit son indépendance, et donc son influence, qu'au fait qu'elle demeure une industrie privée, elle risque de finir comme tant d'autres institutions : subventionnée. — J.-L. S.-S.

★ Directeur du mensuel *l'Expansion* et auteur du livre *le Pouvoir d'informer* (Laffont, 1972).

(1) Il est intéressant de constater *pour quatre pays développés* à populations comparables (de 50 à 60 millions) la disparité traditionnelle du taux de lecture de la presse quotidienne. Quand on vend 29 en Grande-Bretagne, on vend seulement 18 en Allemagne, 12 en France et 7 en Italie.

(2) *Certaines des remarques des* paragraphes qui vont suivre ne s'appliquent pas exactement au *Monde*, qui offre l'hospitalité à cet article. Lecteurs et collaborateurs du *Monde* oublient, en effet, souvent que leur journal — tant mieux pour lui — n'est pas typique d'une presse française composée en majorité écrasante de quotidiens régionaux du matin.

PROSPECTEUR INTERNATIONAL

Nous sommes un nouveau groupe d'agences de publicité et désirons offrir à nos clients industriels et consommateurs un service international.
Nous sommes représentés à Londres, Paris et Francfort.
Si vous avez des contacts *internationaux* nous vous paierons vos frais généraux et commissions sur les affaires apportées.

Envoyer curriculum vitae *et propositions* à Box 1414 D
The Times
B.P. 7 Londres WC1X 8EZ.

A VENDRE

HOTEL MODERNE

Un des plus beaux sites de Grande-Bretagne

Position solide - Excellente réputation

Reconstruit récemment selon des normes de haute qualité

56 CHAMBRES

(Projet approuvé pour 30 chambres supplémentaires)

CHIFFRE D'AFFAIRES d'environ 500.000 Livres par an

EN TOUTE PROPRIETE, y compris le MATERIEL et le FONDS DE COMMERCE Pour plus de détails s'adresser à :

EDWARD SYMMONS & PARTNERS

56-62 WILTON ROAD LONDRES SW IV 1 DH ANGLETERRE

Des informations indispensables à la vie d'une Entreprise

24 branches industrielles

9 jours d'activité

La Foire de Hanovre rassemble des informations d'une actualité que vous ne trouverez nulle part ailleurs. Hanovre vous présente 24 grandes expositions spécialisées en une.

En 1974, nous avons eu 460.000 visiteurs, dont plus de 90.000 étrangers (*). 4.716 exposants venus de 34 pays vous ont apporté aide décisive dans tous les domaines de la vie économique.

A la Foire de Hanovre, vous découvrirez les rouages de la vie économique.

Le rassemblement des diverses branches techniques constitue une source d'informations unique en son genre, sur les diverses possibilités industrielles, sur les innovations de la technique, sur la façon de résoudre vos problèmes, sur les perspectives, ainsi que des informations détaillées sur chacune des branches présentées. Vous pourrez utiliser directement, dans votre entreprise, les informations ainsi recueillies. Par ailleurs, vous y rencontrerez des associations industrielles et commerciales, les représentations des Länder, ainsi que des délégations commerciales du monde entier.

A la Foire de Hanovre, les cloisonnements de l'industrie disparaissent.

Cela vous permettra de découvrir vos problèmes sous un nouvel angle et de les résoudre d'une autre manière. Vous verrez plus loin que ceux qui ne connaissent que leur branche.

(*) Voir « Das Transparente Medium ».

- Nouveautés publicitaires.
- Assemblage et manutention.
- Matériaux et composants de construction ; construction industrialisée.
- Techniques du traitement de l'information.
- Produits chimiques, caoutchoucs et plastiques.
- Installations et équipement électriques.
- Matériels électriques, câblage et électro-ménager, électronique audio-visuelle.
- Ingénierie électrique — domaines d'application spéciaux, procédures de traitement et d'usinage.
- Instruments et asservissements électriques et électroniques.
- Raccords et soupapes.
- Composants électroniques.
- Alimentation en gaz et en eau.
- Fer et acier, métaux non ferreux, produits de fonderie, installations industrielles.
- Lampes, éclairage.
- Manutention mécanique.
- Matériel hydraulique et pneumatique.
- Enlèvement, destruction et réutilisation des déchets.
- Balances et matériel de pesage.
- Entreposage.
- Télécommunications.
- Appareillage de contrôle.
- Outillage.
- Ingénierie du transport.
- Soudage, découpe et jointage.



La Foire de Hanovre favorise la prise de décisions.

A Hanovre, vous pourrez prendre conscience des différentes possibilités qui vous sont offertes. Des enquêtes menées au sein de l'industrie allemande démontrent que 55 % des décideurs y ont trouvé l'occasion de s'intéresser à de nouveaux produits et à de nouveaux procédés. 38 % viennent à Hanovre pour s'informer sur les fabricants et les produits, avant de se décider. 32 % y trouvent les derniers éléments avant la passation de la commande.

A la Foire de Hanovre, vous nouerez des contacts nouveaux et plus étroits.

A la Foire de Hanovre, vous pourrez parler à n'importe qui. Dans aucune autre foire au monde il n'est possible de prendre autant de contacts au niveau supérieur et sans aucun protocole.

Demandez « Das Transparente Medium », une analyse des visiteurs et des exposants à la Foire de Hanovre 1974, ainsi que des informations plus détaillées à

DEUTSCHE MESSE- UND AUSTELLUNG A.G.
3000 Hannover - Messegelände.

Les clés de la conjoncture

CE panorama des gestions à court terme comparées de l'Allemagne de l'Ouest, de la France, de la Grande-Bretagne et de l'Italie est réalisé par une équipe de conjoncturistes européens avec la collaboration de Cégos-Economie.

Ont été sélectionnés six indicateurs (taux de croissance de la production industrielle, prix à la consommation, taux de chômage, équilibre des échanges commerciaux, goulets de production et investissement, degré de sensibilité au marché international). Les quatre premiers font l'objet de graphiques, de manière à montrer aussi nettement que possible la position relative de chaque pays. Ce qui permet ensuite de les noter (pour les deux derniers indicateurs, on se limitera à ces notes).

Ces appréciations seront obtenues par regroupement des résultats autour des trois objectifs majeurs d'une bonne gestion à court terme : a) croissance la plus forte possible ; b) croissance de bonne qualité (inflation et taux de chômage limités) ; c) croissance pouvant être maintenue (rythme d'investissements suffisant, échanges équilibrés, degré de sensibilité au marché international limité).

CHASSÉ-CROISÉ

DEPUIS notre dernier point, la situation économique s'est modifiée. En mieux pour l'inflation qui marque une certaine décélération, mais en moins bien pour l'activité industrielle qui tend à stagner sinon à reculer, ainsi que pour le chômage qui, sans atteindre encore des niveaux alarmants, progresse sans discontinuer, notamment en Allemagne. Après ce chassé-croisé, on agite à nouveau le spectre d'une récession générale, dont les signes avant-coureurs se manifestent déjà nettement aux Etats-Unis.

Pas tous en même temps

Que faire ? Relancer l'activité en prenant son parti de l'inflation à deux chiffres avec le risque de gonfler les importations et d'aggraver encore les déficits commerciaux ?

Quoi qu'il en soit, il est dangereux que tous, simultanément, suivent la même voie, aussi bien dans l'austérité et la recherche de l'équilibre commercial que dans la relance, à cause du mouvement amplificateur qui joue au niveau mondial et qui, à l'heure actuelle, menace dans le sens de la récession. En effet la ponction énorme entraînée par les hausses pétrolières, récemment encore aggravée par la décision de Vienne indexant le prix du pétrole sur l'inflation, doit tôt ou tard se traduire pour chaque pays soit par une réduction du pouvoir d'achat, soit par un déficit accéléré conduisant à terme à la faillite. De toute façon, tous les pays ne peuvent simultanément retrouver leur équilibre commercial : ce que l'Allemagne fait seule, les autres pays ne peuvent le faire ni tous à la fois, ni même quelques-uns, puisque au total, il y a bien un déficit de plus en plus important et non résorbable des pays industrialisés vis-à-vis des pays pétroliers.

Consolider dans le cadre d'un nouveau Marché commun ?

La seule issue se trouve dans une consolidation de cette dette permettant d'atténuer la pression déflationniste et assortie de mesures de restructuration ; celles-ci ne peuvent en tout état de cause porter leurs fruits qu'à moyen terme. Le recyclage spontané de capitaux liquides, qui soulevait tellement d'espoir il y a quelques mois, ne peut qu'être limité, et devient dangereux dans l'état actuel de délabrement du système monétaire international avec changes flottants, liberté sans aucun contrôle et faillites en chaîne.

Tout le problème est de savoir quel est le meilleur niveau pour réaliser cette consolidation. National ? Seuls les Etats-Unis en sont capables : effectivement, ils drainent actuellement les pétrodevises effrayées par les faillites européennes et assèchent de ce fait les possibilités de l'Europe. International ? Le F.M.I. a tenté l'opération sans beaucoup de succès. Reste alors le niveau européen, où l'opération paraît possible.

D'où un sursaut pour une relance d'un nouveau Marché commun monétaire et surtout financier, capable de consolider cette dette en offrant des garanties suffisantes. Mais le jeu apparaît difficile compte tenu de l'état où on est arrivé après de nombreux échecs, dont les derniers ont touché à l'infrastructure elle-même avec la faillite de l'Europe verte. La volonté existe peut-être, mais les idées ne sont pas claires.

Relances sélectives

Par ailleurs, il ne suffit pas de consolider cette dette, encore faut-il en connaître les limites que la décision d'indexation — donc notre propre inflation — et en partie l'arbitraire des pays pétroliers peuvent sans cesse reculer !

En attendant, une consolidation même imparfaite devrait permettre de limiter les dégâts, et d'opérer des relances d'activité sélectives ou tout au moins de limiter l'austérité immédiate et cumulative. Cela est vrai dans la mesure où l'on peut simultanément résoudre un autre problème, celui de la croissance avec taux d'inflation réduit. La France s'y emploie et compte beaucoup sur cette arme nouvelle qu'est la taxe conjoncturelle : ingénieuse, car elle devrait permettre de taxer l'inflation à sa source même, en pénalisant la mauvaise valeur ajoutée sans toucher à l'activité. Du moins si l'on en croit ses promoteurs !

L'Allemagne a utilisé avec succès des moyens plus traditionnels en sacrifiant son activité ; devant un chômage croissant et les pressions de ses voisins, elle hésite à relancer, car elle risque de perdre les bénéfices de ses efforts antérieurs, et elle vient seulement de donner un « coup de pouce » au bâtiment.

La Grande-Bretagne fait de même avant d'avoir atteint des résultats. Quant à l'Italie, elle est saisie à la gorge par ses problèmes de paiements, et son souci est surtout de faire face à ses échéances immédiates !

MAURICE BOMMENSATH.

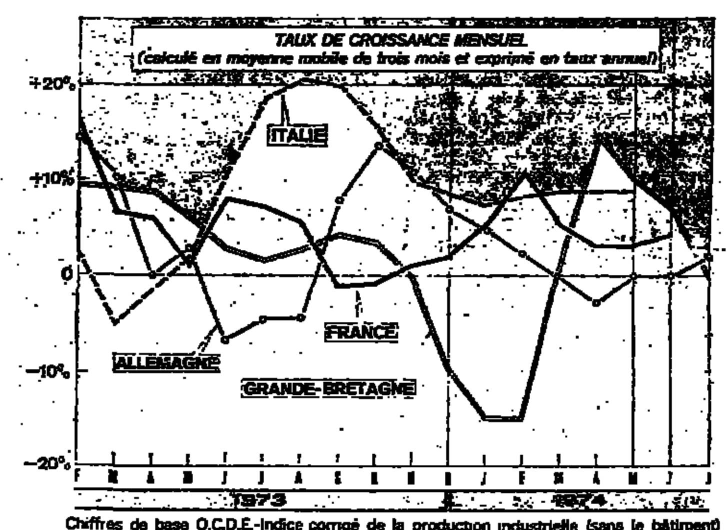
NOTATION DES GESTIONS À COURT TERME COMPARÉES

	TAUX DE CROISSANCE	QUALITÉ DE LA CROISSANCE		MAINTIEN DE LA CROISSANCE		
		Prix	Emploi	Capacités de production	[illegible]	Sensibilité (1) internationale
ALLEMAGNE	—	+	—	+	++	+
FRANCE	++	——	+	—	—	——
ITALIE	++	———	+	+	———	———
GR^de BRETAGNE	—	——	—	——	—	——

+++ excellent ++ bon + assez bien — médiocre —— mauvais ——— très mauvais ✣ tendance précédente

(1) La sensibilité internationale, appréciée par rapport à la structure des échanges n'est pas comparable d'un pays à l'autre. Plus elle est élevée, plus elle constitue un handicap pour la gestion à court terme.

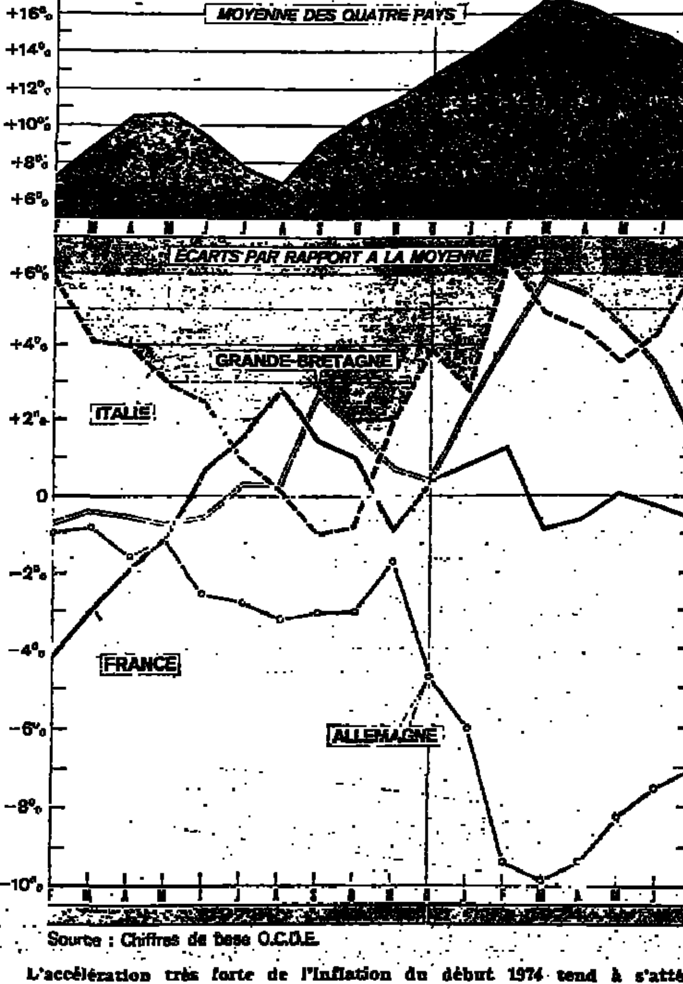
I. — Taux de croissance industrielle



Chiffres de base O.C.D.E.-Indice corrigé de la production industrielle (sans le bâtiment)

La croissance industrielle reste encore soutenue en France, avec un rythme de 4 %, et en Italie avec un rythme de 7 % (mais, pour ce dernier pays, on ne dispose pas de statistiques récentes et il est possible qu'il y ait recul). Par contre, en Allemagne, on constate depuis mai une stagnation à 0 % ou 1 %. En Grande-Bretagne la reprise qu'on avait notée après la semaine des trois jours est en train de s'épuiser, sans qu'on revienne au niveau antérieur.

II. — Évolution des prix

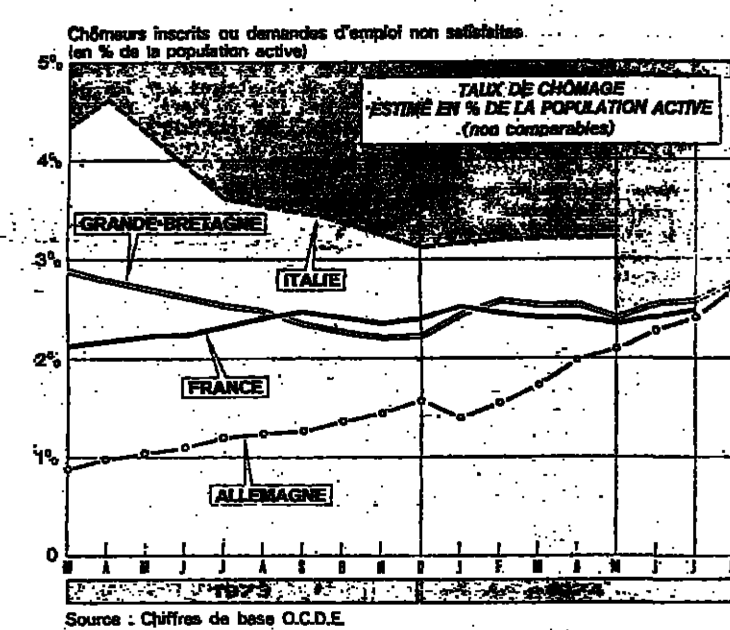


Source : Chiffres de base O.C.D.E.

L'accélération très forte de l'inflation du début 1974 tend à s'atténuer : en moyenne on retombe d'un rythme de 16 % à 14 %. Cette évolution est surtout le fait de l'Allemagne qui est à 6,5 %, ou même moins... En France aussi le rythme se tasse, et on revient de 16 % à 15 %, ainsi qu'en Grande-Bretagne, bien que moins nettement. En Italie on en reste toujours à un rythme élevé de plus de 20 %.

III. — Niveau de l'emploi

Chômeurs inscrits ou demandes d'emploi non satisfaites (en % de la population active)

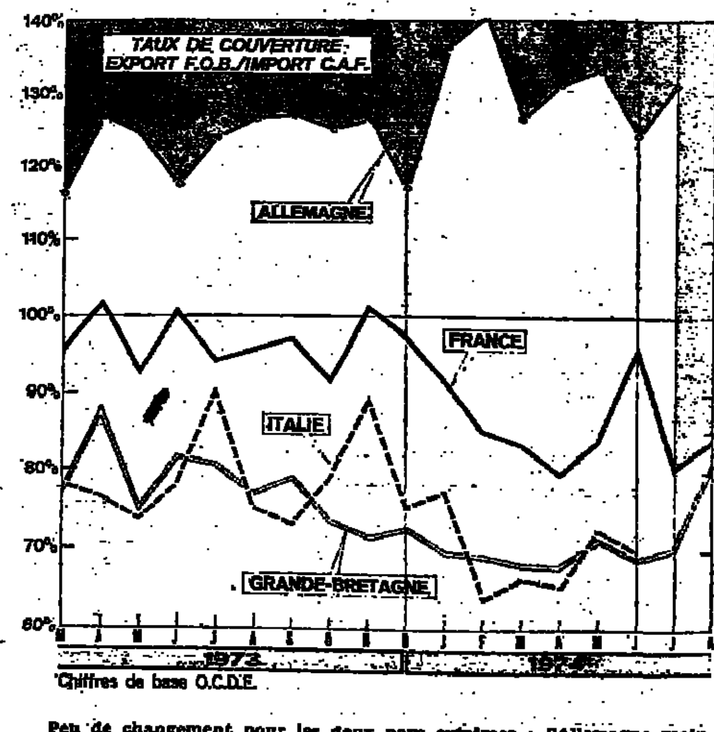


Source : Chiffres de base O.C.D.E.

La situation de l'emploi tend dans l'ensemble à se détériorer d'une manière préoccupante. C'est surtout le cas en Allemagne où le taux de chômage corrigé des variations saisonnières n'a pas cessé d'augmenter depuis début 1973 (0,80 %) et atteint 2,6 % en août 1974.

En France, le taux, après avoir baissé début 1974, a recommencé à augmenter à partir de mai et on est en juillet à 2,45 %. Même dégradation en Grande-Bretagne à partir de mai : en août, le taux en est à 2,6 %

IV. — Échanges extérieurs



Chiffres de base O.C.D.E.

Peu de changement pour les deux pays extrêmes : l'Allemagne maintient un large excédent avec un taux de couverture des importations par les exportations de 128 à 138 %.

Depuis la guerre d'octobre 1973 et le quadruplement des prix du pétrole brut, c'est le cadran « commerce extérieur » du tableau de bord qui doit être le plus attentivement surveillé.

L'Italie, au contraire, en reste à 70 %. Par contre, la Grande-Bretagne tendrait à faire un peu mieux que l'Italie. Et pour la France la dégradation se stabilise à 85 % environ (rappelons que les taux sont calculés FOB-CAF).

Kiosque international

★ **L'A.B.C. DELL' ECONOMISTE PRATICO, de Gianni Pasquerelli et Germano Palmieri. Ed. Calderini, Bologne, 346 pages, 5 000 lires.**

UNE enquête récente a révélé que l'homme de la rue, sous une avalanche quotidienne de termes financiers et économiques, de sigles, de références parfois en langue étrangère, ne comprend que partiellement le langage de la société d'aujourd'hui. Deux d'entre eux, Gianni Pasquarelli et Germano Palmieri, ont compris qu'il fallait combler cette lacune pour les non-initiés, et ils publient la présente petite encyclopédie destinée, disent-ils, « aux étudiants, aux agents économiques et au grand public qui lit les journaux, écoute la radio, voit la télévision et souhaite donner son avis sur les événements »

Plus de mille termes sont classés par ordre alphabétique, et des explications précises et aisément accessibles sont données.

C'est ainsi que des mots a première vue impénétrables au profane sont vulgarisés : ombudsman, feed back, turnover, offshore, swap... autant de vocables créés sans souci de l'éventuelle difficulté d'assimilation. Cette boussole pour le navigateur solitaire qu'est le citoyen aux prises avec des problèmes d'économie contient aussi des expressions toutes faites : gnomes de Zurich, mass media, opinion makers, groupe des Vingt, club des Dix. Les exemples tenant au vocabulaire récent sur les transactions européennes : eurobons, eurocrates, eurodollars, U.C., sont particulièrement précieux. Bref, ce petit livre, ce n'est pas peu dire, pourrait intéresser la ménagère et devrait être utilisé dans les établissements secondaires pour contribuer à une éducation qui témoigne du véritable progrès social.

PIERO DE GARZAROLLI.

(La Stampa.)

★ **LE COMITÉ D'ACTION POUR LES ÉTATS-UNIS D'EUROPE DE JEAN MONNET, de Pascal Fontaine. Centre de recherches européennes, Lausanne, 1974. 248 pages, 52 francs suisses.**

ON connaît les « machines » des partis, des syndicats, des lobbies, *etc. L'Europe est plus discrète. Ceux qui s'agitent sur le devant de la scène, les ministres du conseil des Neuf, les membres de la Commission de Bruxelles, les députés du Parlement européen ne doivent pas faire oublier des actions plus confidentielles mais parfois plus efficaces. Un jeune analyste politique, Pascal Fontaine, s'est mis en position de regarder de près, grâce à des archives non encore exploitées, la vie du « Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe » de Jean Monnet. Et l'on voit tout ce que le mariage d'une idée et d'une volonté peut obtenir.*

Le « père de l'Europe », ébranlé par l'échec de la Communauté européenne de défense alors qu'il présidait la haute autorité de la CECA, comprend fin 1954 qu'il est inutile de proposer aux gouvernements des procédures d'accélération du processus européen qui ne peuvent emporter l'adhésion de la majorité parlementaire. Il faut donc agir par l'intermédiaire des partis politiques et des syndicats pour contribuer à faire passer les idées neuves. D'où l'idée de son Comité d'action pour les Etats-Unis d'Europe qui voit le jour en octobre 1955.

C'est à décrire les structures et la vie de cet organisme que Pascal Fontaine consacre son étude. Travail patient qui ne laisse rien dans l'ombre et qui permet de mieux apprécier cette force déclenchée par la foi d'un seul homme. Jean Monnet n'apparaît plus seulement comme le prophète, mais comme l'artisan infatigable d'un grand dessein, n'hésitant jamais à mettre la main à la pâte européenne pour qu'elle lève, à prendre le train ou l'avion pour rencontrer tel ou tel chef d'Etat et lui rappeler ses « devoirs » d'Européen. Sera-t-il finalement payé de ses peines ? L'auteur s'est voulu historien et non « prospectiviste ». Il serait, hélas ! de toute façon bien aventuré de donner aujourd'hui une réponse. — P. D.

PREPAREZ LE DIPLOME D'ETAT
D'EXPERT COMPTABLE
Aucun diplôme exigé
Aucune limite d'âge
Demandez le nouveau guide gratuit numéro 695
ECOLE PREPARATOIRE D'ADMINISTRATION
Ecole privée fondée en 1873 soumise au contrôle pédagogique de l'Etat
4, rue des Petits-Champs
75080 PARIS - CEDEX 02

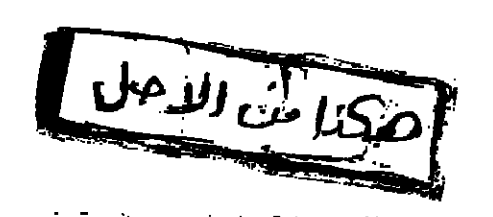




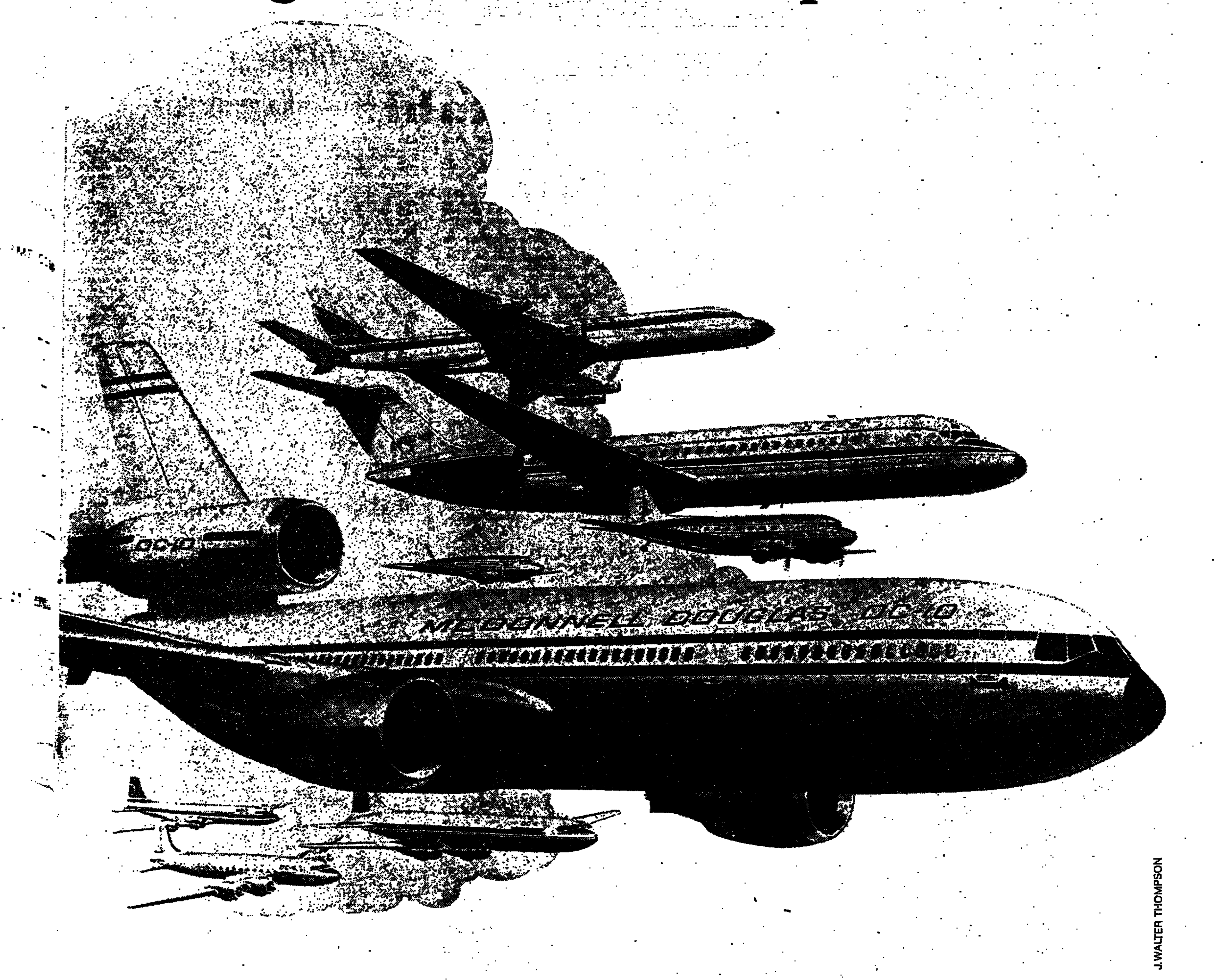
Rédaction : Pierre Drouin (« le Monde »), Piero de Garzarolli (« la Stampa »), John Greig, coordonnateur (« The Times »), Fritz Wirth (« Die Welt »), avec la collaboration de Jacqueline Grapin (« le Monde »), Gianni Gambarotta (« la Stampa »), David Spanier (« The Times »), Hans Stollhans (« Die Welt »).

Publicité : Michel Gérard (« le Monde »), Riccardo di Corato (« la Stampa »), Garry Thorne, coordonnateur (« The Times »), Dietrich Windberg (« Die Welt »).

Copyright « le Monde ».



DC "Une grande famille du transport aérien."



J. WALTER THOMPSON

40 ans de tradition de la qualité.

Les premiers avions DC ont fait date dans l'histoire de l'aviation il y a 40 ans. Depuis, plus de 3.000 avions de ligne ont été construits sous cette célèbre marque de "Mc Donnell Douglas".

DC est synonyme de performances et de fiabilité depuis que les DC-2 et les DC-3 de réputation mondiale – ont marqué le début de l'ère du transport aérien moderne. Notre DC-10 tri-réacteur, doté d'une cabine spacieuse, est l'apothéose de cette lignée et confirme 40 ans de tradition au service des voyageurs et des compagnies aériennes dans le monde entier.

En plus de la production continue d'avions commerciaux, Mc Donnell Douglas a construit plus de 48.000 avions militaires et plus de 57.000 missiles.

Nous avons fabriqué des véhicules spatiaux ou des fusées porteuses pour chacune des missions interplanétaires américaines comportant un équipage.

Nos Deltas ont lancé plus de satellittes civils dans l'espace que tout autre système de lanceurs du Monde Libre.

Tous illustrent, d'une façon impressionnante, que le savoir-faire, l'intégrité et la fiabilité sont une tradition chez Mc Donnell Douglas.



Nous donnons un sens à la technologie.

Social

LA comparaison des frais d'hospitalisation et des modes de leur établissement dans les pays du Marché commun n'est pas chose aisée. La réglementation est différente et les statistiques peu homogènes. Une chose en tout cas est sûre : les « prix de journée » montent partout, et pas seulement à cause de l'inflation.

Le phénomène est ancien et tient à l'extension des régimes d'assurance, au poids de plus en plus lourd d'une population vieillissante, aux progrès de la médecine et de la chirurgie, à l'importance des frais de personnel, mais aussi au prix que payent les sociétés développées en accidents du travail et de la route.

Face à cette escalade, certains pays, comme l'Allemagne, estiment inévitable un relèvement des cotisations, d'autres, comme la France, s'efforcent de rationaliser une carte hospitalière quelque peu chaotique.

Un autre constat — plus flou, il est vrai — peut être dressé : alors que la gratuité tend à être la règle générale dans la quasi-totalité des pays de la Communauté, la France semble faire exception puisqu'un ticket modérateur de 20 % existe toujours pour certaines hospitalisation, notamment de faible durée, entraînant ainsi pour le malade des déboursements d'un montant égal à 20 % des frais. Encore faut-il nuancer cette comparaison puisque, là où la gratuité est prévue, elle est souvent limitée à une certaine durée d'hospitalisation et ne s'applique la plupart du temps qu'aux plus sommaires conditions d'hébergement du malade (chambre commune), sans parler du régime des cliniques privées.

LA VERTIGINEUSE MONTÉE

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Un véritable chaos

EN l'espace de dix ans, le prix d'une journée d'hôpital a plus que quintuplé en Allemagne.

En 1964, les soins dispensés dans les hôpitaux de Hambourg représentaient 29 deutschemarks par jour ; depuis le 19 mai de cette année, ils atteignent 150 deutschemarks.

On s'attend encore à un prochain relèvement du barème des soins. Nouvelle hausse qui ne manquera pas de se répercuter sur les cotisations de sécurité sociale. Actuellement, le plafond des cotisations est fixé à 10 % du salaire brut mensuel, employeurs et salariés y contribuant chacun pour moitié. Une caisse d'assurance maladie vient récemment d'annoncer son intention de le porter à 11 %. Et il est à craindre que ce taux n'atteigne ou même ne dépasse 15 % à la fin des années 70.

Les caisses de sécurité sociale allemandes consacrent, chaque année, 40 milliards de deutschemarks aux traitements dispensés à leur assurés.

Depuis l'entrée en vigueur, en 1972, de la loi sur le financement des hôpitaux et, en 1974, de l'ordonnance stipulant des soins établis par l'Etat, les hôpitaux sont tenus de prendre en charge toutes les prestations médicales (soins, traitements médicaux, médicaments, etc.).

Bien entendu, les « extra » concernant l'hébergement sont à la charge du malade. Et si celui-ci désire être soigné dans un établissement privé, il en supporte tous les frais.

Malgré, ou plutôt, en raison de la réorganisation dont le secteur hospitalier a fait l'objet, il y règne actuellement, selon le porte-parole d'une importante caisse de maladie, « un véritable chaos ». En désaccord sur plusieurs points, les hôpitaux et les caisses d'assurance maladie ont engagé, devant les tribunaux, un certain nombre de procès destinés à clarifier les raisons de certaines pratiques. Que signifient, en effet, les « coûts d'utilisation » inclus dans les barèmes de soins ? Que recouvrent en réalité les « coûts d'investissement » supportés par l'Etat ? Sur ces questions, les réponses des responsables divergent souvent au gré des niveaux où ils exercent (Etat, collectivités locales, assistance publique, établissements religieux et autres).

De ville en ville, d'hôpital en hôpital, on enregistre de grandes disparités sur les prix d'une journée d'hospitalisation. Le prix est d'autant plus élevé que l'équipement de l'établissement est moderne. Mais aussi, plus l'hôpital est important, plus il est cher. Un facteur sérieux de hausse des prix est le coût sans cesse croissant des frais de personnel, qui peuvent représenter jusqu'à 70 % des dépenses. Par exemple, le tarif des soins du « Grosskliniken » d'Essen — qui est un hôpital universitaire — atteint près de 180 deutschemarks par jour, tandis qu'il n'est que de 68 deutschemarks à Oberaufdorf, en Bavière.

Les hôpitaux allemands sont tenus de procéder une fois par an au calcul de leurs frais qui doivent être couverts par le prix des traitements. Nul besoin d'être prophète pour prévoir qu'être malade coûtera de plus en plus cher.

HANS STOLLHANS.
(Die Welt.)

FRANCE

Plus cher qu'ailleurs

C'EST en France que le coût de l'hospitalisation est le plus élevé. Selon une enquête des Communautés européennes, assez ancienne il est vrai, le coût moyen par personne protégée était, en 1966, deux fois plus lourd qu'en Allemagne et trois fois plus qu'en Belgique !

En dépit de réformes récentes, notamment la loi hospitalière de 1970, les charges supportées à ce titre par les régimes de sécurité sociale n'ont fait qu'augmenter : elles représentaient 32,5 % des dépenses de l'assurance maladie en 1958... et 39 % en 1973. La progression des frais hospitaliers est en conséquence impressionnante puisqu'elle est, ces dernières années, de 22 % environ, en raison, d'une part, de l'évolution des salaires et des prix et, d'autre part, du recours fréquent à l'hospitalisation, alors qu'en Grande-Bretagne, par exemple, les soins à domicile sont plus systématiques. L'évolution du nombre de journées à l'hôpital est d'ailleurs significative : 66 millions en 1958, 115 millions en 1970... et 131 millions en 1973, avec, il est vrai, une diminution de la durée de séjour depuis quelques années.

Le prix d'une journée à l'hôpital varie en fait énormément non seulement selon les soins donnés, ce qui est logique, mais aussi en fonction des établissements. Des écarts également importants sont à relever en ce qui concerne les remboursements et finalement la note que doit payer le malade.

Différence bien sûr selon les services d'un hôpital. A l'Assistance publique de Paris, le prix de journée se situait, en 1974, à 266 francs dans les services de médecine générale, 366 francs dans les services de chirurgie et de maternité, 774 francs dans les services plus spécialisés, et le coût se monte à 1 800 francs pour la pose et les fournitures d'un stimulateur cardiaque. Mais, pour une même opération, on constate aussi des disparités selon les établissements, en raison des statuts différents. Le coût d'une appendicite, par exemple, est parfois plus faible dans une clinique privée que dans un hôpital public, ceci étant dû aux modalités de calcul des prix de journée.

Ainsi donc, à l'Assistance publique, les administrateurs font une estimation des dépenses entraînées par les journées d'hospitalisation (près de 3 milliards de francs pour 1974). Celles qui concernent le personnel représentent les postes les plus élevés (62 %) ; viennent ensuite les dépenses médicales — essentiellement les médicaments (12 %), — les dépenses hôtelières (10 %) et divers autres postes, dont les travaux d'entretien (8%).

Le rapport entre le total des dépenses et le nombre de journées prévues permet de définir le « prix de journée » et de parvenir en principe à un équilibre entre les recettes et les dépenses, après accord des autorités de tutelle, notamment par le ministère de la santé publique.

Finalement, l'application du système du forfait « tout compris » ne correspond pas, tant s'en faut, au coût réel que peut représenter un malade ; ainsi, quelle que soit la spécialisation des soins ou le coût des médicaments administrés, la facture du « prix de journée » d'un malade sera, dans une discipline donnée, identique à celle d'un autre malade qui, pourtant, aura coûté beaucoup plus cher. Pour se rapprocher le plus possible du « coût réel » d'un patient — l'écart peut aller du simple au double, — l'Assistance publique s'est efforcée depuis plusieurs années de nuancer au maximum ce forfait : elle a établi dans ce but près de vingt prix de journée différents. Un tel système est d'autant plus fâcheux que, pour équilibrer parfaitement le budget, certains responsables d'hôpitaux ont recours à un *« système de compensation »* en prolongeant le séjour en milieu hospitalier des malades *« peu coûteux »*.

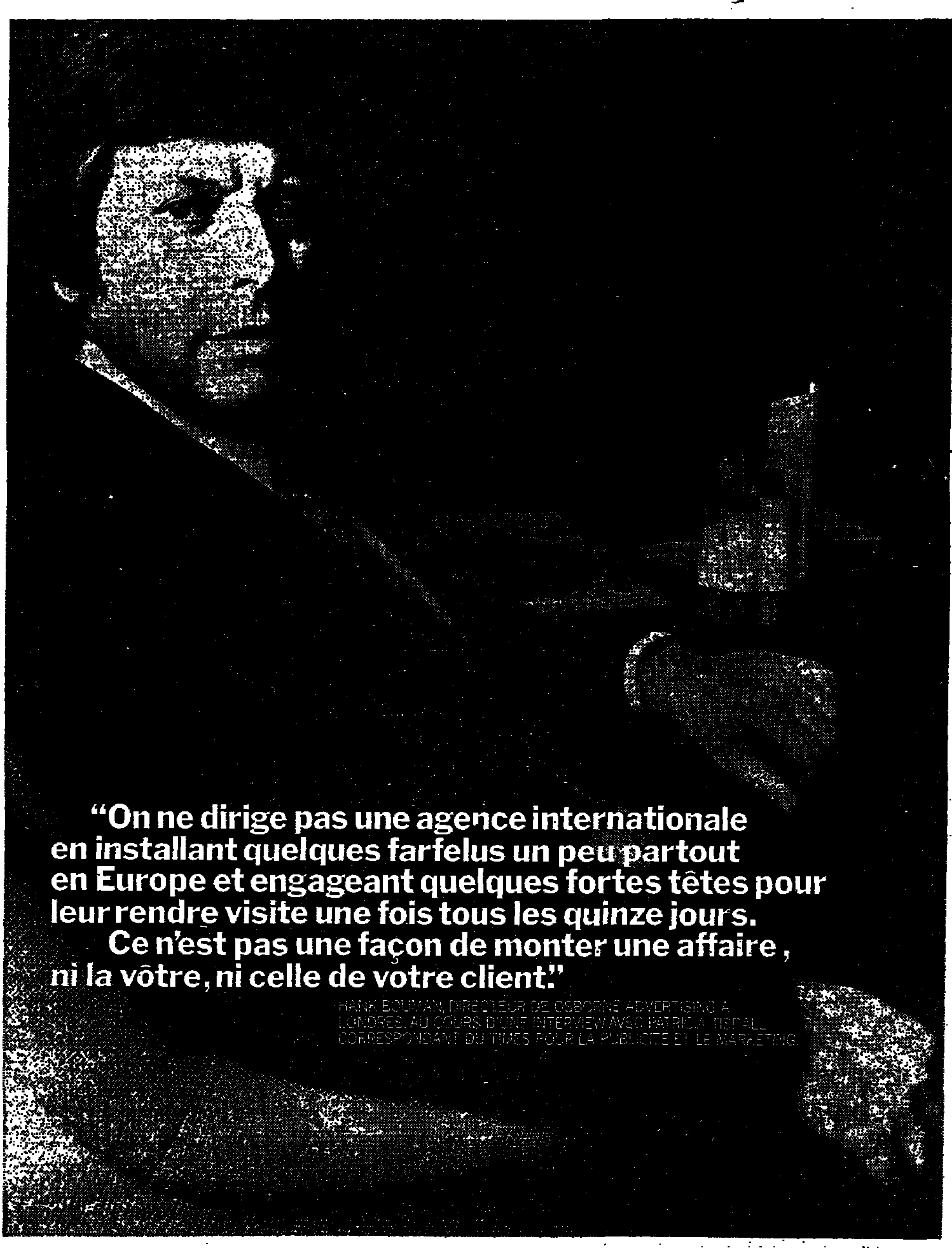
Quant aux malades eux-mêmes, ils supportent en cas d'hospitalisation des frais très différents pour des raisons variables :

● Les remboursements ne sont pas identiques selon le régime auquel appartient l'assuré, la gratuité, possible parfois, pouvant, en outre, être obtenue si le malade appartient à une mutuelle qui complète l'assurance de base ;

● Les remboursements varient aussi en fonction de l'opération subie et de la durée du séjour : gratuité en cas de maladie grave et de séjour supérieur à trente jours, mais note à payer égale à 20 % environ des frais dans les autres cas. En 1973, par exemple, un malade qui aurait séjourné dans un service de médecine générale vingt-neuf jours aurait dû débourser 1 290 francs, à moins qu'il n'ait été affilié à une mutuelle complémentaire ou qu'il n'ait bénéficié de l'assistance médicale gratuite. En revanche, un patient opéré de l'appendicite dans un service de chirurgie (séjour d'une semaine) sera, lui, intégralement remboursé !

Il semble que les pouvoirs publics et les responsables de la Caisse nationale d'assurance maladie préparent, chacun de leur côté, des réformes qui devraient permettre de corriger ces situations.

ANITA RIND.
(Le Monde.)



La totalité de l'interview dont le sujet était: la publicité multi-nationale en Europe et le Groupe Osborne a été enregistrée sur une bande magnétique de trente minutes.

Vous pouvez obtenir des copies de cette bande par l'intermédiare de Mike Keefe, Directeur de développment de Groupe Osborne.

Appellez-le au Londres 01-486 5877.

Vous verrez peut-être d'un oeil neuf vos propres problèmes de publicité en Europe après une demi-heure passée en compagnie de Hank Bouman.

Le Groupe Osborne comprend ce qu'est l'Europe.

LONDRES: Osborne Advertising, Lonsdale Crowther Osborne. HAMBURG: KWA Osborne Werbeagentur GmbH.
PARIS: Girod Bodson Osborne; T.D.O. MILAN: MAC S.p.A.



DES COUTS D'HOSPITALISATION EN EUROPE

GRANDE-BRETAGNE

La moitié des dépenses de santé

L'AN dernier, l'hospitalisation d'un malade durant une semaine dans un hôpital anglais coûtait au Service national de santé 89 livres, soit le double du prix de revient il y a seulement sept ans. Si le patient était hospitalisé dans un centre hospitalier universitaire, il en coûtait au Service national de santé 115,66 livres par semaine en dehors de Londres et 130,62 livres dans la capitale.

Le Britannique moyen ne se rend guère compte du coût réel d'un séjour à l'hôpital. Si vous lui demandez de deviner, par exemple, d'estimer la charge d'une hospitalisation de sept jours à la suite d'une crise cardiaque, son appréciation équivaudra au prix d'une semaine de pension dans un petit hôtel estival en bord de mer. Il en est peut-être ainsi parce que les Anglais considèrent que la gratuité des soins médicaux, assurée par le Service national de santé, est acquise. Et il est peu probable que, en faisant son calcul, l'interrogé pense à tenir compte des frais concernant le personnel hospitalier, l'équipement et les services.

Le Service national de santé accorde à chacun la gratuité totale d'un traitement à l'hôpital. La contribution directe de la population active n'équivaut qu'à 1 % du total des frais du Service national de santé. Tout le reste est fourni pratiquement par le produit des impôts.

Le Service de santé occupe le quatrième rang dans les dépenses publiques de la Grande-Bretagne, et le coût de l'entretien des hôpitaux draine la moitié des dépenses totales de santé. C'est pourquoi le prix de revient d'une journée d'hôpital est si élevé.

Les prix varient beaucoup selon les types d'hôpitaux. Les plus coûteux sont les centres hospitaliers universitaires qui non seulement forment la génération suivante de médecins, mais travaillent aussi dans les secteurs les plus prestigieux des soins. Les moins chers sont les hôpitaux d'aliénés, où la plupart des patients ont besoin de peu de soins médicaux et se trouvent dans un hôpital simplement parce que la communauté n'a rien de mieux à leur offrir.

En 1967, un hôpital ordinaire dépensait par semaine et par malade 43,13 livres, en 1973 il lui en coûtait déjà 89,06 livres. Au C.H.U. de Londres, les chiffres respectifs étaient de 61,82 livres et 130 livres l'an dernier.

En revanche, pour les malades chroniques le prix d'une semaine d'hospitalisation était en 1967 de 11,31 livres et de 30,50 en 1972. Dans les asiles d'aliénés, le coût hebdomadaire était de 13,55 livres en 1967 et de 11,58 livres pour les handicapés mentaux. Ces chiffres sont passés respectivement en en 1972 à 25,45 et 23,29 livres.

Le prix de revient d'une journée d'hôpital est calculé en fonction des dépenses courantes de l'hôpital, y compris les salaires, les médicaments, le linge, l'équipement et le prix des travaux effectués l'année précédente. Les salaires mobilisent les deux tiers des dépenses courantes d'un hôpital. Or, en sept ans, ils ont doublé, de même que le coût des médicaments et du linge.

Les hôpitaux du Service national de santé sont ouverts à la clientèle privée. Ce fait irrite le personnel des hôpitaux qui estime que la clientèle privée paie pour obtenir un traitement médical spécialisé plus rapidement que les autres malades inscrits sur de longues listes d'attente. Certes, la clientèle privée paie des honoraires élevés pour jouir du privilège d'être soignée dans les hôpitaux du Service national de santé, mais elle leur rapporte moins de 1 % du financement global de ce Service.

Le personnel des hôpitaux demande qu'il soit mis fin à cette latitude offerte à la clientèle privée, et cette exigence fait partie de leurs négociations salariales. Il est peu probable qu'ils obtiennent satisfaction en la matière, mais de toute façon, dans l'avenir immédiat, le prix de la paix dans les services hospitaliers pourrait bien être une augmentation substantielle des salaires, laquelle à son tour accroîtra les frais généraux.

PAT HEALY.
(The Times.)

ITALIE

Le gouffre

L'ANNEE dernière, sept millions d'Italiens ont été hospitalisés pour une moyenne de quinze jours chacun. *Grosso modo*, chaque malade a payé 20 000 lires par jour. Comme à plus de 90 % la population italienne bénéficie d'une assurance contre la maladie, ces dépenses ont été prises en charge par les mutuelles, au nombre d'une vingtaine, se répartissant entre les différentes catégories de salariés. En 1973, les institutions mutualistes ont contracté une dette d'environ 2 500 milliards de lires auprès des hôpitaux pour les soins et cures de leurs adhérents.

Le prix de journée est « tout compris », c'est-à-dire qu'avec cette somme chaque hôpital garantit aux malades, aussi bien les repas et le coucher que les traitements médicaux, les analyses de laboratoire et les interventions chirurgicales.

Il existe une grande disparité entre les tarifs pratiqués par les différents hôpitaux classés par la loi en « régionaux », « provinciaux » ou « locaux ». Ainsi, le coût moyen d'une hospitalisation courante de deux semaines dans les hôpitaux toscans est parmi les plus chers (aux environs de 400 000 lires) avec celui de la région de Rome (approximativement 330 000 lires), alors que les prix les plus bas sont pratiqués dans le Molise (160 000 lires), également pour quatorze jours d'hospitalisation.

Ces tarifs sont établis par les conseils d'administration des différents hôpitaux en tenant compte du taux d'affluence des malades, des dépenses pour le personnel médical et infirmier, du coût des médicaments, de celui des repas et des frais généraux d'hospitalisation.

Les dépenses de personnel constituent généralement 60 à 70 % de la somme globale nécessaire pour faire fonctionner un hôpital. La classe de chaque hôpital a une influence sur le prix de la pension mais il arrive parfois que des unités hospitalières où travaillent pourtant des équipes médicales de grande capacité « traînent le boulet » d'une infrastructure vétuste ou très lourde provenant, soit de l'état des locaux, soit d'éléments paramédicaux. Les prix de journée peuvent alors être très élevés (jusqu'à 40 000 lires à Catane) et sans rapport avec les installations hospitalières ou la qualité des soins fournis aux malades. Des obstacles de ce genre existent dans le Midi, mais aussi dans les grandes villes du Nord où l'on trouve des hôpitaux pratiquant un prix de journée de 30 000 lires et qui, cependant, rendent des services bien modestes et très insuffisants aux patients. Il faut dire que sur les mille quatre cents hôpitaux italiens, quatre cent cinquante sont de simples infirmeries, quatre cents sont installés dans des bâtiments construits au dix-septième siècle, huit cents dans des locaux datant d'avant 1870. Trente hôpitaux sont considérés comme monuments historiques pour leur valeur architecturale et les œuvres d'art qu'ils contiennent. Quant aux prix de journée, ils ont connu de formidables augmentations. En 1974, ils sont quatre fois plus élevés que ceux de 1969, et, en gros, soixante-quinze fois plus élevés que ceux de 1951 !

Pour prendre quelques exemples, la plus grande mutuelle italienne (l'I.N.A.M., *vingt-neuf* millions d'adhérents), a payé, en remboursement d'hospitalisation, 16 milliards de lires en 1951, dix ans plus tard 95 milliards, vingt ans après 776 milliards. En 1972, 1 066 milliards ont été déboursés et, pour l'année dernière et cette année, on approchera les 1 500 milliards. L'inflation entraîne le secteur de l'assistance sociale vers un gouffre.

La réforme sanitaire en préparation ouvre de grands espoirs mais aussi quelques points d'interrogation. Premier pas : un récent décret-loi a déjà établi que chaque hôpital devait recevoir une subvention annuelle des régions, proportionnelle aux prestations qu'il fournit. Mais la vraie réforme devra avant tout éviter les gaspillages, adapter l'assistance hospitalière aux besoins de la population, réorganiser tous les hôpitaux dans lesquels une administration insouciante entretient un désordre pernicieux aux malades et au Trésor public.

FRANCO GILBERTO.
(La Stampa.)

La détente passe-t-elle par le commerce Est-Ouest ?

(Suite de la page 17.)

Ch. L. — Le dynamisme des entreprises leur permet toujours de trouver le joint politique, qu'elles soient à 50/50 ou pas. Je pense que n'importe quelle entreprise multinationale a toujours été trans-idéologique et qu'elle ne l'est ni plus ni moins en ayant des associés des pays de l'Est. Mais ce que je crois, c'est qu'en s'associant ainsi, les pays de l'Est contredisent leur propre idéologie et participent à l'exploitation des travailleurs.

» En théorie marxiste, l'entreprise *capitaliste vit* et exploite les travailleurs afin de dégager une plus-value ; c'est pourquoi ils se consacrent idéologiquement à l'extermination du capitalisme. Or voici que, oubliant tout cela, les Etats dits communistes deviennent les associés du capitalisme. Quel est le but de ces entreprises communes ? De dégager du *cash flow* pour pouvoir faire de nouveaux investissements. Or le *cash flow* vient du bénéfice interne de l'entreprise, ou d'une plus-value, autrement dit le socialisme soviétique cherche à se construire sur l'exploitation des travailleurs, sur les plus-values capitalistes.

S. P. — *L'autodestruction des* idéologies ne me dérange pas. Installer des usines à l'Est alors qu'il n'y a pas là de droit de grève et que les salaires sont aussi bas est un incontestable problème moral, politique et économique. Mais le plan Marshall présentait déjà pour les Etats-Unis bien des risques de concurrence à long terme de la part de l'Europe de l'Ouest. Il me semble que les mêmes raisons qui l'ont justifié justifient aujourd'hui la coopération Est-Ouest. La mentalité des syndicalistes occidentaux qui refusent cette coopération tout en gagnant confortablement leur vie dans des entreprises militaro-industrielles n'est guère louable non plus. *Cela pour dire qu'il est im*possible de juger en noir et blanc dans ce domaine. Et pourquoi ne pas utiliser les « joint ventures » entre l'Est et l'Ouest pour développer et stabiliser le tiers-monde en pleine explosion ?

Ch. L. — C'est de la théologie. Si l'U.R.S.S. fait un accord avec une entreprise privée brésilienne, qu'est-ce que ça apporte aux Brésiliens ?

S. P. — Beaucoup. De l'électricité, par exemple, et plus encore si le projet est entrepris en commun avec, disons, une société française. Maintetant, prenez l'Espagne : l'industrie internationale a quand même rendu service à son économie et à son *développement*. Et au-delà elle a permis de mieux préparer l'après-franquisme.

Ch. L. — Oui, mais les travailleurs et la liberté politique sont toujours dans la même situation.

S. P. — Voilà de nouveau les réflexes du passé. Nous sommes quand même arrivés à l'Ouest, à redistribuer nettement mieux la prospérité de nos économies. Mais, pour revenir à l'Est, les besoins pratiques pèsent à présent beaucoup plus que les différences idéologiques. Quand les prisons d'Athènes étaient remplies de communistes, les Russes, comme les Américains d'ailleurs, n'ont pas hésité à livrer des usines aux colonels grecs. Quand les mineurs des Asturies se sont mis en grève, la Pologne socialiste n'a pas hésité à fournir du charbon à l'Etat espagnol.

Ch. L. — Je le sais, c'est moi qui l'ai écrit.

S. P. — Mais votre morale est trop exigeante ! Nous avons devant nous la menace nucléaire, l'ombre de la pollution, la pénurie de matières premières, la poussée démographique, le désespoir du Sahel. Il faut être plus pragmatique et ne pas sacrifier sur l'autel d'une pureté inaccessible ce qui nous aide à faire face à ces défis.

Le rôle des « multinationales »

Ch. L. — A être pragmatique à outrance, on justifie n'importe quoi, et il n'y a plus d'espoir pour l'avenir. Si nous acceptons de nous adapter à certaines mœurs parce que « businesse is business », il y a bien des probabilités pour que nous nous acheminions vers l'enfer.

S. P. — Alors, quel remède *proposez-vous ? Ce n'est* pas en traitant les industriels et les commerçants, à l'Ouest et à l'Est, comme des rebuts de la société que vous engagerez la coexistence. Au contraire, vous augmenterez le risque d'une explosion *définitive*.

Ch. L. — Il est impossible de soutenir que cette évolution aura inéluctablement des effets bénéfiques, car l'entreprise multinationale, quelle qu'elle soit, n'est plus contrôlée par un Etat, ni par plusieurs, ni par qui que se soit. Les Etats-Unis eux-mêmes ne peuvent plus contrôler leurs multinationales. Les lois antitrust sont une véritable mascarade, car elles ne peuvent pas s'offrir le luxe de tuer la poule aux œufs d'or. Je le répète, ces entreprises poursuivent des objectifs qui ne sont pas forcément les objectifs des différentes collectivités avec lesquelles elles jouent. Vous êtes bien d'accord vous-même, puisque vous émettez des réserves sur le fonctionnement des sociétés multinationales. Dans un tel système, la coalition des forces autoritaires dépasse les forces démocratiques, et on ne peut pas dire que cela apportera forcément du bien à l'humanité et aux diverses collectivités.

S. P. — Que les multinationales portent en elles un potentiel bénéfique pour la prospérité et pour la paix est incontestable. Ce qui manque, c'est l'imagination et l'encadrement politique à l'échelle mondiale pour les contrôler et les canaliser. C'est là qu'il faut chercher l'avenir ; pourquoi avoir peur de la nouveauté ?

Ch. L. — Mais tout cela n'est pas une nouveauté. Si l'on disait : messieurs, restructurez vos entreprises pour travailler ensemble, à l'Ouest comme à l'Est ; il faudra démocratiser, socialiser l'entreprise, en permettant aux travailleurs et aux autres forces sociales d'être représentées dans les décisions de l'entreprise, en adoptant des méthodes rationnelles et contrôlables de comptabilité de management, etc., et nous allons créer quelque chose de neuf, je dirais : je suis avec vous. Car on ne fera plus croire à personne que les entreprises privées sont privées ! Le gouvernement français peut-il laisser Rhône-Poulenc faire faillite, et le gouvernement américain peut-il laisser la General Motors fermer ses portes ? Ce sont des entreprises publiques mais dirigées par des managers professionnels contrôlés par des intérêts financiers. Il faudrait que la collectivité puisse négocier les investissements et évoluer de telle sorte que, dans une firme multinationale, les travailleurs soviétiques aient les mêmes droits que les nôtres. Car, pour l'instant, les entreprises les plus *antisyndicales* se trouvent encore à l'Est. Mais, dans l'état actuel des choses, il n'est question de rien de nouveau, et il ne peut rien sortir de bon de l'exercice de pouvoirs qui n'ont pas de contrepoids. Pour moi, *David Rockefeller représente* le passé, comme Brejnev.

S. P. — Attention, démocratiser l'entreprise est une tâche subtile. On peut saper son efficacité tout en essayant de la démocratiser. Et c'est d'ailleurs ce qui s'est passé dans les économies socialistes de l'Est. Quant aux grands capitalistes américains, ils ne sont pas mes héros...

Ch. L. — Ni les miens. Ce sont les héros de Brejnev...

— Voilà bien une sorte de nouveau Yalta économique. Que devient l'Europe dans cette affaire ?

S. P. — Ce n'est pas un Yalta. Mais, sans une politique de coopération entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, rien n'est possible entre l'Est et l'Ouest. En outre, paradoxalement, une affinité réelle existe entre ces deux pays-continents. C'est une affinité par la dimension. Un ministre russe me disait récemment : « Quand je travaille avec les entreprises européennes j'ai cinq migraines, avec les Américains je n'en ai qu'une seule. » Je considère, pour ma part, qu'une coopération américano-soviétique à l'exclusion de l'Europe serait néfaste pour tout le monde. Le problème immédiat est que les entreprises européennes ne sont pas à l'échelle du continent soviétique.

Ch. L. — Yalta a pu avoir une *réalité politique* parce que l'événement correspondait au système de division politique de l'époque, dont les bases étaient les Etats. Un tel phénomène ne peut pas se reproduire dans le domaine économique..., à cause de l'émergence des sociétés multinationales pour lesquelles les considérations géographiques et nationales jouent peu. Cependant, les entreprises européennes sont bien dans le coup autant que les américaines. De gigantesques opérations sont projetées qui demandent des plans de financement énormes que seules les entreprises américaines sont capables de monter avec l'aide de l'Etat. Une opération de mise en valeur des matières premières *soviétiques* qui demande 10 milliards de dollars dépasse n'importe quelle entreprise seule.

S. P. — Voilà un argument de plus pour l'intégration économique et politique du Marché commun. C'est urgent si l'industrie européenne veut vraiment être à la mesure des grands projets conçus pour la Sibérie, la Chine, etc., si elle veut être capable *d'offrir* l'équipement, la technologie de pointe et les vastes crédits nécessaires à de tels projets, et si elle compte attirer la masse grandissante des eurodollars et des arabodollars.

Ch. L. — En réalité la détente politique repose sur les crédits de l'Eximbank. Si le Congrès américain ne vote pas les ouvertures de crédits pour l'Est, c'en est fini de la politique de coopération. Mais je ne vois pas pourquoi l'argent du contribuable américain serait prêté à 6,5 % à l'Union soviétique, alors que le travailleur américain qui veut se loger doit verser des intérêts de 15 et 16 % pour construire sa maison. Les entreprises européennes ne sont pas dépassées, c'est *surtout* l'Europe, en tant que telle, qui est dépassée. Les entreprises multinationales d'origine européenne ne peuvent pas se comporter en européennes. Leurs intérêts sont de plus en plus imbriqués par leurs multiples associations avec des firmes et des banques américaines, japonaises ou autres.

S. P. — Et russes, roumaines et polonaises. Je trouve cela très bien. Cette évolution ouvre les perspectives d'une nouvelle mentalité à la fois transnationale et transidéologique.

Ch. L. — Regardez la Suisse, petite démocratie et non impérialiste, les entreprises suisses sont dans le coup partout. Elles sont presque toutes multinationales et ne sentent même pas le besoin d'être intégrées dans le Marché commun. Même les entreprises socialistes sont dans ce mouvement. Parler d'un Yalta économique, c'est vivre par la pensée dans un monde politique qui n'existe plus, où l'on croit encore vainement à l'Europe comme à une alternative possible aux grandes puissances. Les entreprises évoluent désormais dans un monde différent. »

Débat organisé par
JACQUELINE GRAPIN.

SAMUEL PISAR

Chasser un cauchemar

SOUPLESSE, douceur, séduction, Samuel Pisar a, des grands félins des espaces infinis, les apparences dangereusement désarmantes. On croit le saisir, mais il est ailleurs, poursuivant en tout cas son chemin. Il porte en lui un univers où le rêve le dispute au cauchemar et cette puissante volonté de vaincre et de vivre. Des camps de concentration il a gardé la redoutable capacité de rester silencieux lourdement, et *le* goût *d'évoquer* calmement *le pire* quand, las de prêcher pour le meilleur, il veut épouvanter. Avocat international, il défend la cause de la coopération entre l'Est et l'Ouest, pour plus de paix, plus de profit, plus de liberté. Ses ennemis l'accusent de couvrir par de grands mots les affaires auxquelles il s'intéresse. Mais pourquoi s'intéresse-t-il à celles-ci plutôt qu'à d'autres ?

On le sait né en 1929 en Pologne. A dix ans, l'occupation de son pays lui donne l'occasion d'apprendre le russe. A douze, il est déporté à Treblinka, où sa famille est exterminée, puis à Meidanek, puis à Auschwitz. Quand il s'évade de Dachau, à seize ans, il parle un allemand utile immédiatement à l'armée *américaine, dans laquelle il s'engage. Il finit par aboutir* en France, où deux oncles australiens le récupèrent pour tenter de lui inculquer un peu d'enseignement traditionnel. En deux ans il se met au diapason australien, assez pour commencer à Melbourne des études de droit qui se termineront sous forme de doctorat à Harverd puis à Paris.

Aujourd'hui membre du barreau de Washington et de celui de Londres, il dirige à Paris un cabinet d'avocats. Familier aussi bien de la Maison Blanche que de l'Elysée et du Kremlin, il a *participé* à la négociation de nombreux accords internationaux. Ses deux livres, *« les Armes de la paix »* et *« Transactions entre l'Est et l'Ouest »*, louent les mérites de la *coopération entre* l'Est et l'Ouest, et particulièrement entre l'Union soviétique et les Etats-Unis. En réponse à M. Samuel Pisar, l'académicien soviétique Sakharov a écrit pour sa part : *« Je ne partage pas... les pronostics exagérément optimistes sur les conséquences obligatoires qu'auraient les contacts économiques sur la démocratisation de la société »*. — J. G.

CHARLES LEVINSON

Agressivité et réalisme

LE visage pointu accusé par une mince chevelure plantée à l'arrière, *l'œil perçant, le doigt volontiers tendu* vers son interlocuteur pour lui infuser ses vérités, Charles Levinson a quelque chose de dur. Il parle volontiers, mais pas de lui... sauf quand il s'agit de citer ses idées ou ses ouvrages. D'origine canadienne, il vit à Genève. Depuis plus de vingt ans il consacre sa vie et ses réflexions à l'organisation d'un syndicalisme *multinational affranchi des partis politiques pour* tenter d'équilibrer au moins en partie la gigantesque puissance des dirigeants des firmes multinationales. Il a été longtemps en avance sur son temps, et ses actions restaient prophétiques. Il commence à se trouver « en phase » avec l'histoire, et chaque *jour* qui passe renforce le pouvoir de ses organisations *syndicales internationales. Les dirigeants des sociétés qui*, dans la métallurgie comme dans la chimie, ont longtemps préféré l'ignorer, se résignent à craindre sa capacité de déclencher simultanément en de nombreux points du globe des grèves bien coordonnées. Dans ses deux ouvrages : *l'Inflation et les Sociétés multinationales*, et *le Contre-pouvoir multinational*, Charles Levinson critique violemment le fonctionnement actuel des économies capitalistes. Il n'en est pas moins fondamentalement anticommuniste. C'est vers une sorte de socialisme libéral qu'il semble orienter son combat.

Né à Ottawa en 1920, il a fait des études d'économie et de sociologie industrielles au Canada et en France. Titulaire de deux doctorats, il a été directeur adjoint, de 1951 à 1956, de l'office européen du Congress of Industrial Organisation (CIO), organisation syndicale américaine, puis il est devenu secrétaire général adjoint de l'International Metalworkers Federation (IMF) et se trouve, depuis 1964, secrétaire général de la Fédération internationale des syndicats de travailleurs de la chimie et des industries diverses (ICF). Son rayonnement dans le monde syndical et dans la vie industrielle internationale dépasse largement ses fonctions, en raison notamment de la détermination qu'il met dans les actions qu'il entreprend et de sa capacité de faire au besoin des interventions fracassantes. Ses deux caractéristiques : agressivité et réalisme.

J. G.

Placements

Le désarroi du petit épargnant

EN ces temps d'inflation galopante, les petits actionnaires et les petits épargnants d'Europe occidentale se trouvent confrontés au même problème: comment protéger les gains qu'ils ont durement gagnés ? Or il est virtuellement impossible aujourd'hui de trouver une forme d'investissement qui offre une garantie valable contre la hausse du coût de la vie. Il *n'est pas surprenant, dans ces* conditions, que se soit fait jour un certain désenchantement vis-à-vis de toutes les formes d'épargne conventionnelles. Ce manque de confiance se traduit partout par des achats massifs d'or, d'argent, ou tout simplement de biens de consommation.

Au Royaume-Uni, les particuliers *ne* sont pas autorisés à détenir de l'or en lingots, mais ils peuvent en acheter sous forme de pièces. D'où l'engouement spectaculaire auquel on assiste pour toutes les sortes de pièces d'or, et en particulier pour le souverain — qui, pour la première fois depuis 1968, devra être refrappé — et pour le krugerrand sud-africain.

Ce dernier doit son succès à son système d'estimation. Chacune de ces pièces pèse une once d'or pur et est acheté entre 8 et 10 % au-dessus du prix de l'or sur le marché : elle ne peut être revendue à beaucoup *moins de 8-10 %. Ainsi sait-on* toujours avec le krugerrand où l'on en est, ce qui n'est pas le cas pour d'autres pièces d'or sur lesquelles les marges peuvent varier considérablement. Son succès est aujourd'hui tel que le gouvernement britannique envisage de le soumettre au marché du dollar-investissement, par lequel passent toutes les valeurs étrangères.

Cependant, bien que l'or, de par son caractère inaltérable, exerce de plus en plus d'attraits, il semble que l'immobilier reste le placement favori des Britanniques. Au Royaume-Uni, on compte 51 % de propriétaires, taux qui n'est dépassé qu'aux Etats-Unis et qu'en Australie. Il est d'environ 50 % en France et de 33 % en Italie. Avoir une maison à soi reste le grand rêve *de tous les Anglais. C'est plus* qu'un simple désir atavique de s'enraciner : ce choix est basé sur le fait incontestable que la propriété d'une maison est l'une des formes d'investissement les plus satisfaisantes pour l'homme de la rue.

Longtemps, les taux d'intérêt des prêts au logement ont été en Grande-Bretagne très bas par rapport à la progression des revenus immobiliers. Une augmentation sensible des fonds disponibles pour ces prêts en 1971-1973 a accru dans des proportions exorbitantes la demande. Il en est résulté une hausse des valeurs immobilières qui a atteint 42 % entre 1971 et 1972.

A *Paris, le* prix d'un *appartement moyen* s'est élevé de 55 % entre octobre 1971 et septembre 1974, et celui d'une maison en province de 40 %. L'augmentation moyenne des valeurs immobilières a été de 65 % en Italie depuis 1971. Dans le centre de Rome, elles ont plus que doublé.

Le coût de la vie en Grande-Bretagne aura augmenté cette année de près de 17 %. Les taux d'intérêt accordés par les banques pour les dépôts des personnes privées sont de l'ordre *de 11 %, et même moins pour* les sommes inférieures à 10 000 livres sterling. La rémunération offerte par les plans d'épargne gouvernementaux a toujours été traditionnellement — et inexcusablement — basse par rapport à celle qu'offrent les établissements commerciaux. La solution — dont on discute depuis longtemps — pourrait être le lance*ment d'un plan d'épargne* indexé. Au mois d'août de cette année, le gouvernement travailliste a décidé de tenter la grande expérience *et de mettre en place* deux plans pour la petite épargne, dans lesquels les bénéfices seraient liés aux augmentations des prix de détail de l'index général. Le premier, avec un investissement maximum de 500 livres sterling, est réservé aux retraités (plus de soixante-cinq ans pour les hommes et de soixante ans pour les femmes), qui ont été parmi les plus durement touchés par l'inflation. Le second est un plan contractuel pour les personnes désireuses d'épargner un maximum de 20 livres par mois pendant une période de cinq ans.

Apparition de plans indexés en Angleterre

Il n'y a de plan d'épargne indexé ni en France, ni en Allemagne, ni en Italie, bien que le taux d'inflation soit cette année très élevé en France (14,5 %) et en Italie (18,5 %).

En Grande-Bretagne, la Bourse a accusé un sévère recul. La baisse ces derniers mois — 53 % entre octobre 1973 et la mi-août 1974 — a été plus importante encore qu'elle ne l'avait été lors de la grande dépression des années 30. *Elle a frappé les* petits actionnaires, dont beaucoup cependant *ont eu la* sagesse de convertir leurs avoirs en espèces. C'est ainsi qu'on a pu assister à une fuite massive des capitaux des *Unit Trusts* (fonds de placement) et à un désintérêt pour les polices *d'assurance-vie ces derniers* temps. En période de récession, de graves menaces pèsent en effet sur les assurances-vie et sur les fonds pour caisses de retraites qui, en Grande-Bretagne, sont liés aux valeurs boursières.

La situation est différente dans les autres pays du Marché commun, où les compagnies d'assurances ne peuvent investir aussi librement à la fois dans les valeurs mobilières et dans l'immobilier et où les avoirs des détenteurs d'assurances-vie sont en grande partie représentés par des fonds d'Etat.

Cela ne veut pas dire que le petit capital n'a pas été pris dans le récent tourbillon. Les investissements directs, soit dans les valeurs mobilières, soit par le système des SICAV françaises, des fonds de placements gérés par les grandes banques allemandes ou les grandes sociétés d'investissement hollandaises, telles que Robeco ou Rolinco, n'ont pas disparu. Mais les actionnaires n'ont pas tiré de leurs avoirs beaucoup de satisfactions.

Une autre solution, ici et là, est celle des comptes d'investissement, soit dans les établissements publics d'épargne, soit dans des banques commerciales, mais le taux d'intérêt moyen y *est de l'ordre de 10 %* et les gains ne suffisent pas à annuler les effets de l'inflation, sauf peut-être aux Pays-Bas et en Allemagne fédérale. Autre inconvénient : nombre de ces plans d'épargne sont des inves*tissements à terme* et pour obtenir le meilleur rapport l'argent doit y être bloqué pendant un certain temps (généralement au moins deux ans).

Aussi, une fois de plus, le capital se tourne-t-il vers d'autres formes de placement, les œuvres d'art, les antiquités, etc., et la demande d'or et d'argent est-elle devenue un phénomène mondial.

MARGARET STONE.
(The Times.)

LE MARCHÉ DES AUTOGRAPHES

Le fétichisme de la main et de la marchandise

C'est surtout depuis les années 50 que les prix des autographes ont connu une ascension rapide, le prix d'une lettre de Lord Byron doublant en deux ans, par exemple. La demande (en particulier américaine) est allée croissant, tandis que les institutions culturelles — universités, bibliothèques, musées — en diminuant le stock « flottant » des pièces de premier ordre, raréfiaient l'offre.

Les thèmes choisis sont aussi divers que les intérêts psychologiques du collectionneur, sa culture et ses moyens financiers : autographes de vedettes collectionnés par les jeunes « fans », ensemble organisé autour d'un personnage, Dickens, *Disraeli ou* Debussy, d'une époque, d'une région, d'un genre (lettres sur la musique, lettres d'amour), etc.

L'air du temps, portant à valoriser tout ce qui est culturel, oriente la demande vers l'histoire littéraire, artistique, et tout particulièrement aujourd'hui vers l'histoire musicale. L'histoire politique, sauf pour les rois de France, les grands révolutionnaires et Napoléon, est un peu en retrait.

Les facteurs d'appréciation liés à la mode ont une influence réduite sur le prix des pièces exceptionnelles. Les principales variables considérées par les experts (document olographe ou non ; contenu ; des*tinataire) renvoient, par* des médiations plus ou moins subtiles, à la notion de rareté.

Une L.A.S. (lettre autographe signée) est une forme d'autographe plus recherchée qu'une L.S. (lettre signée). Une lettre *dictée* par l'empereur Napoléon Ier (même si elle est signée, corrigée de sa main), datée du 11 mars 1807, consacrée à la bataille d'Eylau et évaluée à 12 000 F, n'atteint pas le prix d'une des lettres de *Bonaparte à Joséphine*, les seules que Napoléon ait écrites de sa main et qui se négocient autour de 100 000 F. Un contenu banal est moins cher qu'un contenu spécifique. Les plus chères des lettres de Proust (5 500 F et au-delà) sont celles où il est question de son œuvre plutôt que d'une invitation à dîner. A plus forte raison, les partitions musicales olographes et les manuscrits littéraires entrés dans le panthéon des valeurs internationales reconnues atteignent-ils des prix très élevés et sont acquis par des institutions *plutôt* que par des collectionneurs privés. La célébrité du destinataire, enfin, valorise une correspondance : les lettres de Mademoiselle George gagnent d'avoir été adressées à Victor Hugo.

La vie éphémère d'un poète romantique ou la brièveté d'un règne sont à l'origine des prix élevés de Shelley ou d'Edouard VIII. Au contraire, la reine Victoria, qui, en soixante ans de règne, a consciencieusement *signé* tous les documents d'instruction, n'est pas très « chère ». Les lettres autographes des personnalités encore vivantes sont coûteuses (c'est le cas de celles de Malraux) parce que peu d'entre elles sont en circulation.

Document pour l'érudit ou le chercheur, relique pour l'amoureux du passé, placement cautionné par une rareté croissante, l'autographe a bien des raisons de satisfaire et la *manie collectionneuse et le souci* de protéger ou d'accroître une fortune. Il faut ajouter que la possession d'un autographe est une manière symbolique de participer à la grande histoire et, en quelque sorte, de serrer la main au génie. *C'est* assurément un plaisir aux dimensions complexes que devait apporter à Sacha Guitry la propriété du billet de Mme de Staël adressé à Schiller : « Il n'y aura que Goethe, vous, *Benjamin Constant et moi...* »

RAYMONDE MOULIN.

(PUBLICITÉ)

Lanvin, 15, Faubourg St-Honoré, Paris

Les chemises Lanvin
ou la "juste mesure"

BEAUCOUP de gens prétendent se moquer de leur première chemise. C'est leur affaire. Chez Lanvin, au contraire, on attache beaucoup d'importance à la première chemise d'un client. Le moin*dre détail compte, le moindre* pli, la moindre couture : il faut qu'elle soit parfaite. Car c'est elle qui sert ensuite de modèle pour réaliser toutes les autres. Et on la baptiserait volontiers « prototype » si le terme n'était pas aussi souvent employé dans l'industrie moderne.

Treize cents tissus précieux

Car il faut savoir que chez Lanvin, rue du Faubourg-*Saint-Honoré, on a sans dou*te plus de respect pour la qualité d'autrefois, pour le bel ouvrage, que d'admiration pour les prodigalités synthétiques de notre temps.

Il suffit pour en juger d'écouter le maître des lieux, M. Van Hangel, et de regarder cette lueur scintiller au *fond de son œil quand*, parlant de l'origine des treize cents tissus précieux qu'il détient, il évoque ces tisseurs de Lombardie ou du Nord à qui il rend visite chaque année.

Quarante couturières

Vos mesures prises, et si vous êtes homme à poser des questions, vous pourrez monter un instant au troisième étage: pour voir. Car c'est là, au fond, que se passe l'essentiel. *Dans cet atelier, sans doute le* dernier du Faubourg, quarante couturières piquent au « point de fée » des coutures presque invisibles. Et c'est sous leurs doigts, qu'à partir d'un patron de papier, naîtra votre première chemise.

Certaines sont là depuis plus de vingt ans. Et elles ont *autant l'art que la manière.* Car la tenue d'un col - détachable ou non - le tombé d'un plastron, les épaules, les manchettes... tout cela ne se fabrique pas, mais s'invente, se crée et se peaufine.

Un mois et six chemises

Votre première chemise achevée, il vous faudra la porter, puis la faire laver, de préférence chez soi et bien sûr à la main. Et puis il faudra la *rapporter. Patience.*

De nouvelles mesures seront prises, des corrections apportées. Et c'est alors que pourra être enfin réalisée votre première série de trois ou six chemises. Au total, cela prend parfois près d'un mois. Mais rassurez-vous, par la suite, il suffira de choisir les étoffes, car vos mensurations au millimètre près seront conservées parmi celles de tous les habitués de la maison. Sept mille hommes de par le monde ont là une trace, dans la pièce à côté. Têtes *couronnées, chefs d'État*, «jet-set». M. Van Hangel aurait tellement de choses à vous raconter... Mais discrétion oblige.

Un dernier point. Chez Lanvin, la « juste mesure » n'est pas seulement affaire de millimètres, mais aussi de nuances, de subtilité des teintes que l'on vous proposera. Comme ce bleu voilé pour une chemise de ville dont le charme discret constitue à lui seul une griffe de la maison. Comme ces dessins fantaisie que l'on ne trouve nulle part ailleurs.

Mais au fait... Comment fait-on faire sa première chemise chez Lanvin ?

Un peu par privilège, un peu par vocation. Jamais du *jour au lendemain.* *G.L.*



E. Colloy

Le moindre détail, le moindre pli, la moindre couture...

(PUBLICITÉ)

FABBRI : un « know-how » de l'édition dans le cadre d'une tradition affirmée et de l'interprétation la plus actuelle.

Au moment où s'ouvre la Foire de Francfort, rendez-vous annuel des éditeurs du monde entier, l'une des maisons d'édition les plus importantes d'Europe :

FABBRI-ÉDITIONS

la plus importante d'Italie dans le domaine des livres et des fascicules, lance dans les kiosques son cent vingtième titre et développe simultanément la *diffusion porte à porte* tout en accroissant son activité en librairie conjointement avec les autres sociétés faisant partie du même groupe d'édition :

BOMPIANI, ETAS LIBRI, SONZOGNO, de même que ADELPHI et BORINGHIERI.

Le schéma classique qui constitue la contribution principale offerte par l'expérience des ÉDITIONS FABBRI en matière de know-how de l'édition — la série de fascicules vendus dans les kiosques et ensuite réunis en volumes pour être proposés au public à domicile — prouve sa vitalité et s'enrichit de nouveaux éléments et de nouvelles possibilités.

Les archives iconographiques, qui sont parmi les principales du monde, ont apporté une contribution décisive à un grand nombre d'ouvrages connus dans le domaine des arts, de la musique, de l'histoire, des sciences naturelles et aux séries plus répandues de grande vulgarisation, et continuent à permettre de préparer des ouvrages dont la réalisation alimente et complète à son tour ce patrimoine qui a été et est à la base des co-éditions internationales.

Alors que s'ouvre la nouvelle année scolaire, les étudiants par dizaines et dizaines de milliers dans tous les types d'écoles — et surtout dans les écoles primaires où les ÉDITIONS FABBRI ont depuis toujours et conservent une position de premier rang — se lancent dans leurs études en s'appuyant sur les livres des ÉDITIONS FABBRI, textes de base et ouvrages supplémentaires ou complémentaires aux activités parascolaires et destinés à la vulgarisation à l'intention des jeunes.

Une grande entreprise d'édition destinée à satisfaire aux exigences de l'instruction, de la formation et du développement culturel d'un public dont l'ampleur atteint la totalité de la population qui lit et vise à l'accroître.

Consommation

LES EXIGENCES DE LA BEAUTÉ

S'IL est une industrie heureuse, c'est bien celle des cosmétiques. Une croissance qui se situe régulièrement pour l'Europe du Marché commune aux alentours de 10 % par an, en volume, a de quoi satisfaire les plus exigeants. Et il n'y a aucune raison objective — sauf cataclysme d'origine militaire ou économique — de penser que le mouvement va se ralentir : l'hygiène a fort heureusement fait d'énormes progrès, même si c'est par des moyens plus coûteux que l'eau claire, le savon et la brosse ; et tout, dans l'évolution de notre société incite à faire de la jeunesse et de la beauté les conditions premières du bonheur. Qu'importe si l'une et l'autre sont plus apparentes que réelles et si elles sont obtenues par l'artifice ?

La clientèle potentielle des fabricants de produits d'hygiène et de beauté est donc aussi vaste que la population, puisque l'on crée des lignes de produits pour chaque âge, du nourrisson à l'adulte (il n'existe plus de vieillards, en cosmétologie !). Les hommes eux-mêmes ont découvert avec ravissement des produits de beauté « virils », et after-shave, désodorisants, laques et crèmes aux noms « musclés » sont venus rejoindre, dans les armoires de toilette familiales, l'arsenal traditionnel et sophistiqué du charme féminin. L'« innovation » règne ici en souveraine incontestée, même si souvent ses caractéristiques essentielles sont l'emballage et l'augmentation des prix. Industrie d'autant plus heureuse que jusqu'ici aucune législation contraignante, comme il en existe partout pour les produits alimentaires ou pharmaceutiques, ne vient compliquer la tâche des producteurs.

Ce ciel serein est cependant en train de se couvrir, au moins sur le chapitre de la législation. Les exigences des consommateurs deviennent de plus en plus nombreuses et précises. Une récente enquête, menée en Italie, a révélé que les vedettes de cinéma et les femmes riches et élégantes avaient perdu beaucoup de leur valeur en tant qu'arguments publicitaires et que les Italiennes, de plus en plus, s'adressent au médecin ou au pharmacien pour vérifier la qualité d'un produit.

L'inquiétude latente qu'inspirent les centaines de produits chimiques mystérieux (conservateurs, colorants...) qui se sont glissés dans les articles de grande consommation est primordiale dans cette évolution. En France, la mort de plus de quarante bébés en 1972, à cause d'un talc (talc Morhange) additionné accidentellement d'hexachlorophène — bactéricide puissant, mais poison dangereux très utilisé dans les produits d'hygiène, — fit, dans la profession et dans l'opinion publique, l'effet d'un coup de tonnerre. Cela ne déclencha pas pour autant, ni en France ni dans les pays voisins, l'adoption de législations spécifiques. Cependant, celles-ci sont en cours d'élaboration. Cela va, on s'en doute, durer très longtemps.

Autres controverses

Les problèmes posés par les cosmétiques sont pourtant nombreux et épineux. Au niveau de la fabrication, tout d'abord. En alimentation, aucun fabricant ne peut ajouter à une préparation une substance quelconque, si elle ne figure pas sur une liste de produits autorisés : c'est une liste « positive » qu'il convient de respecter. Les consommateurs européens réclament l'adoption d'une procédure similaire pour les produits d'hygiène et de beauté. Car l'inscription d'une nouvelle substance sur une telle liste nécessite des enquêtes sérieuses et prolongées sur son innocuité. Les industriels, eux, restent attachés à l'établissement de listes « négatives » : dans ce cas, l'emploi de toute substance ne figurant pas sur la liste est autorisé. C'est cette dernière solution qu'a adoptée, dans un premier temps, (1) la Commission de la C.E.E. dans son projet de directive, ainsi que le gouvernement italien dans son projet de loi. Le ministère français de la santé de son côté souhaite que le projet de loi en préparation instaure le système des listes positives, au moins pour les « conservateurs » (les colorants présentent, au dire des scientifiques, moins de dangers).

Ensuite les contrôles industriels — obligatoires et rigoureux pour les produits pharmaceutiques — doivent être généralisés : contrôle des matières premières venues des firmes chimiques, contrôle en cours de fabrication, contrôle du produit fini. Certes, les plus sérieux des industriels pratiquent de tels contrôles, mais l'existence de nombreux façonniers qui conditionnent les produits de marques concurrentes, ainsi que l'ampleur de la fabrication de masse les rendent indispensables. Si l'on avait systématiquement saupoudré des rats de laboratoires de talc Morhange avant de lancer les lots de boîtes empoisonnées sur le marché, des dizaines de familles n'auraient pas été endeuillées.

L'étiquetage, lui aussi, suscite de multiples controverses. L'inscription de la composition du produit sur son étiquette suscite de telles réticences de la part des industriels, au nom du secret de fabrication, que la Commission de la C.E.E. y a renoncé, ainsi que le gouvernement français. L'industrie pharmaceutique, qui se plie à cette exigence, connaît pourtant dans nos pays une expansion fort enviable sans que le sacro-saint secret de fabrication en ait, si peu que ce soit, souffert.

Le Syndicat national de la parfumerie française, qui regroupe deux cent soixante-quinze entreprises réalisant la presque totalité du chiffre d'affaires de la branche, accepte, quant à lui, de donner la composition des produits, mais les substances utilisées emprunteront à cette occasion « un nom de baptême », étant bien entendu « qu'un étiquetage de type pharmaceutique n'apporterait rien aux consommateurs ». Aux consommateurs, peut-être, mais aux dermatologues que la victime d'un accident allergique va consulter, quand il ne s'agit pas d'un enfant qui a, par mégarde, bu un « lait » de beauté, un étiquetage en clair apporterait incontestablement une aide immédiate. L'organisation professionnelle française est en train d'éditer en trois épais volumes un « code de déontologie ». Les professionnels, en particulier, s'astreindront à communiquer la formule de leurs produits au Centre anti-poisons. Le ministère français a dû, faute de pouvoir faire sauter ce verrou, s'accommoder de cette solution.

La nécessité d'indiquer une date à laquelle le produit est périmé pose des problèmes de surveillance des stocks — qui ne doivent pas « vieillir », chez les dépositaires et les commerçants, — mais semble en revanche avoir été admise à terme, dans les quatre pays, ainsi que l'indication du poids et la mention des conditions d'utilisation (en particulier la mise en garde contre l'effet du produit sur les muqueuses ou sur les yeux, s'il contient une substance susceptible d'irriter).

Quant à l'intérêt pour le consommateur de connaître non seulement le prix global du produit, mais aussi le prix aux 100 grammes, par exemple, il n'est pas près d'être satisfait. Le double étiquetage des prix permet seul pourtant la comparaison. Un test comparatif avait révélé naguère que le prix à Paris d'un lait de beauté variait du simple au décuple, selon les marques...

En matière de publicité, on s'oriente vers l'obligation, pour l'industriel, de n'utiliser que des termes et des suggestions, visuelles ou auditives, qui soient justifiables scientifiquement. Mais la discussion s'éternise sur ce thème à Bruxelles, où les Britanniques sont plus exigeants que leurs partenaires. En France, l'adoption, à la fin de 1973, d'une loi sévère réprimant la publicité mensongère fait obligation à l'annonceur de fournir la preuve scientifique de ce qu'il avance. Dans les semaines qui ont suivi la publication de cette loi, le Bureau de vérification de la publicité a édité une recommandation précise à l'intention des professionnels pour leur éviter de tomber sous le coup d'une loi d'autant plus inquiétante pour eux que les organisations de défense des consommateurs ont désormais le droit de les traîner en justice.

En tout état de cause, il faudra encore des années avant que la directive que préparent les instances européennes ait force de loi dans les neuf pays du Marché commun. « Les optimistes espèrent l'adoption de la directive pour la fin de cette année », nous a déclaré, avec quelque scepticisme, un fonctionnaire européen. Et à partir de cette date, les Etats membres auront trente-six mois de délai pour respecter le texte...

Un éternel enfant ?

L'histoire des cosmétiques est à bien des égards exemplaire et mérite réflexion. Les producteurs ont beaucoup de mal à abandonner l'idée qu'ils connaissent mieux que personne les besoins de leur clientèle, qu'il s'agisse de produits nouveaux ou... d'information. Le vieux mythe du « secret des affaires », pour la marche de l'entreprise comme pour les méthodes de fabrication, a encore trop d'adeptes. Certes, la plupart des chefs d'entreprise ont une notion très aiguë de leurs responsabilités : les assumer conditionne le succès de leurs affaires. Mais la généralisation de techniques très élaborées a créé le besoin, chez les acheteurs que nous sommes tous, d'une information très large et très précise et de garanties très objectives de sécurité.

Continuer à considérer le consommateur comme un éternel enfant, qui doit faire confiance aux « grands », est irréaliste et à terme peut devenir dangereux pour les entreprises et pour leurs profits.

Il est dommage que les industriels ne consentent qu'à regret à une évolution inéluctable et beaucoup plus rapide qu'ils ne l'escomptaient, et que les sains principes d'autodiscipline n'apparaissent que sous la menace d'une réglementation.

En apportant leur appui à l'établissement de règles sévères au lieu d'en freiner l'adoption, ils auraient gagné en crédibilité.

La réforme de l'entreprise, qui alimente tant de débats patronaux, consiste sans doute aussi à traiter le consommateur comme un adulte.

JOSÉE DOYÈRE.
(le Monde)

* En collaboration avec EMILIO PUCCI (La Stampa), PATRICIA TISDALL (The Times), HANS STOLLHANS (Die Welt).

(1) L'établissement d'une liste positive complète pourrait prendre cinq ans. La Commission du Marché commun est prête à entreprendre ce travail dès l'adoption de la directive actuellement en discussion. La liste « négative » retenue comporte quatre cent vingt-cinq substances, que la Grande-Bretagne souhaite porter à quatre cent cinquante et une.

QUELQUES CHIFFRES

L'Allemagne, la Grande-Bretagne, la France et l'Italie produisent ensemble pour 14,39 milliards de francs français de produits d'hygiène et de beauté.

Cette branche industrielle est assez concentrée et on note la présence sur les marchés de nombreux produits étrangers, américains notamment. Les sociétés à capitaux étrangers figurent dans la plupart des cas dans le peloton de tête des firmes productrices.

La distribution reste très spécialisée dans les quatre pays et on observe une croissance assez rapide des ventes dans les pharmacies. Voici quelques points de repère chiffrés pour 1973.

Allemagne fédérale

3,3 milliards de D.M. de chiffre d'affaires (5,97 milliards de F.F.), dont plus du tiers sont dus aux produits pour cheveux. Ce chiffre est en croissance de 13,90 % par rapport à 1972. Cent soixante firmes, dont cent trente de taille industrielle, assurent la production. Les six plus grosses assurent à elles seules 50 % du marché. Les boutiques spécialisées distribuent la moitié des produits.

Grande-Bretagne

Chiffre d'affaires : 300 millions de livres sterling (3,36 milliards de F), en croissance de 10 % par rapport à 1972.

Cent vingt sociétés représentent 95 % du chiffre d'affaires de la branche. Dans certains domaines, onze firmes produisent plus de 90 % du chiffre d'affaires. Les détaillants spécialisés contrôlent environ la moitié du marché. A elles seules les pharmacies Boots, (qui est aussi un gros fabricant) assurent 28 % de la distribution. A noter : les ventes à domicile représentent 17 % de l'ensemble.

Italie

Un chiffre d'affaires de 310 milliards de lires (2,26 milliards de F) à la production (+ 14 % sur 1972), tandis que, au détail, le chiffre des ventes atteint 383 milliards de lires (2,80 milliards de F), en raison des importations. Trente pour cent de la production sont dus aux produits de beauté. La plupart des firmes sont à capitaux étrangers.

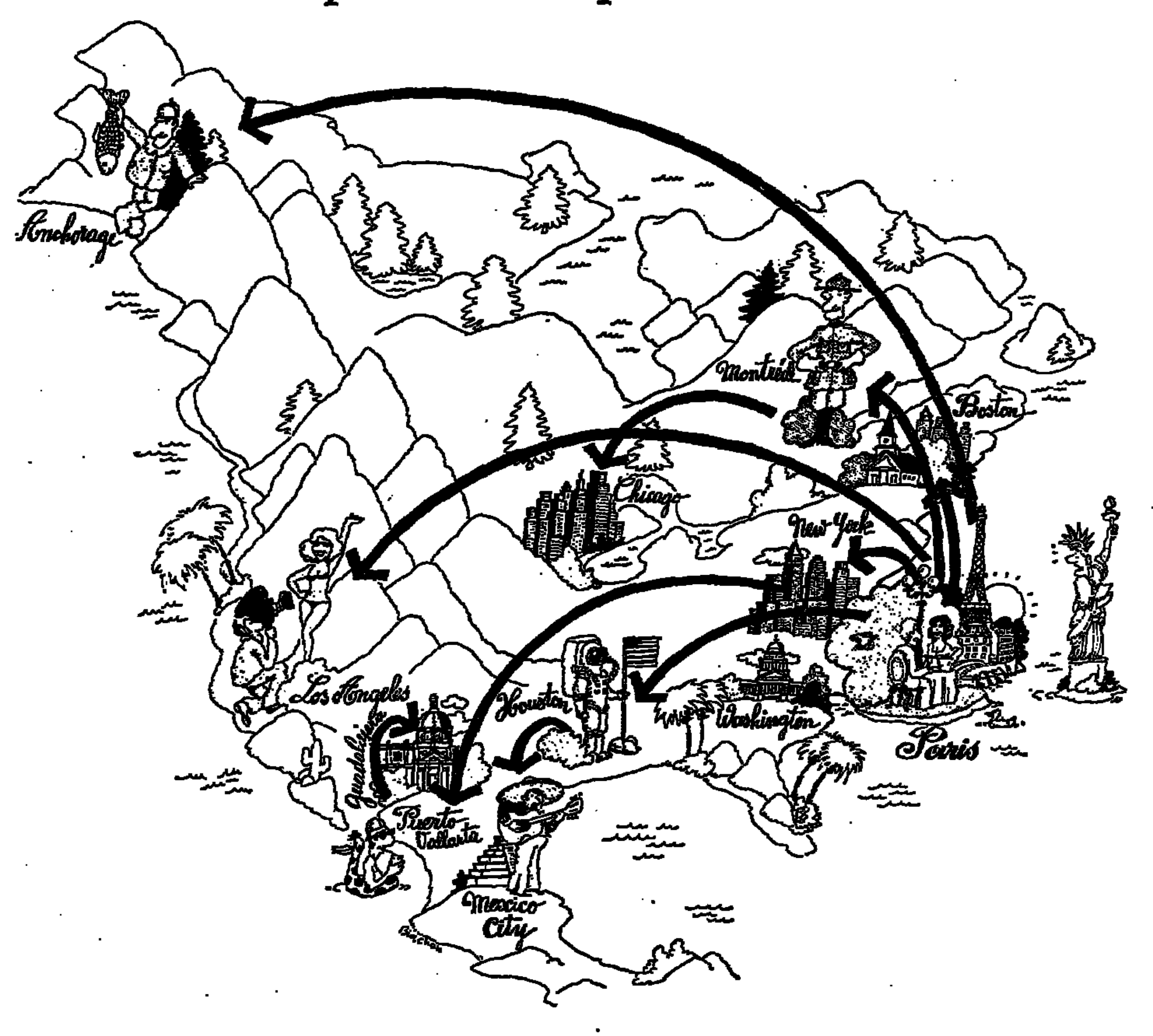
France

Un chiffre d'affaires de 4,7 milliards de F, dont le quart est réalisé à l'exportation. Ce chiffre est en croissance de 15 % par rapport à 1972. Il existe quatre cent soixante-quinze entreprises, dont deux cent soixante-quinze assurent la quasi-totalité du chiffre d'affaires. Cinquante entreprises assurent les trois quarts de ce chiffre, et trente sociétés les trois quarts des exportations.

Les détaillants spécialisés assurent près de la moitié de la distribution des produits. Les pharmaciens vendent près de 10 % des produits, tandis que les « grandes surfaces » en vendent 26 %.

CLEN
organise le classement de vos
DOSSIERS
Le petit tiroir Clen en plastique a transformé en quelques années les méthodes de classement.
Léger, maniable, muni d'une poignée-orifice exclusive, facile à référencer et à transporter, il devient très vite indispensable à celui qui l'a utilisé.
Deux exemples parmi plus de 150 modèles.
PROFESSIONNEL
armoire à 180 tiroirs UF 300
2.540 F ttc
FAMILIAL
D 6
6 tiroirs 138 F ttc
Exposition - Information
35, av. FRIEDLAND
PARIS 8e - Tél. Paris : 901.16.73
Documentation gratuite en retournant ce bon à CLEN Direction et Usine SAINT-BENOIT-LA-FORET 37500 CHINON. M 6

Paris: porte de l'Amérique. Le saviez-vous?



Aviez-vous déjà remarqué le nombre de liaisons aériennes entre Paris et l'Amérique du Nord? Ainsi Paris est votre point de départ idéal à destination d'Outre-Atlantique.

Air France relie Paris à 11 villes du Canada, des Etats-Unis et du Mexique. Des vols sans escale desservent Montréal, New York, Houston, Boston et Anchorage.

Non seulement nous maintenons toutes nos lignes à destination de l'Amérique du Nord, mais nous avons le souci d'améliorer sans cesse le service à bord. Et c'est bien agréable de trouver un personnel qui parle votre langue et qui prend soin de vous pendant le vol, et également une fois arrivé.

En effet, dans toutes les villes desservies par Air France, vous trouverez un bureau d'accueil, soucieux de faciliter au maximum votre séjour.

AIR FRANCE
Nous vous comprenons.



PA

DIRECTEUR DES VENTES + 120.000 F

Une importante société française spécialisée dans la fabrication et la commercialisation d'appareils de mesure, recherche son Directeur des Ventes. Il participera à l'élaboration de la stratégie commerciale, à la définition des objectifs de vente et à la constitution des budgets. Il sera ensuite maître de toute action dans le cadre de sa division pour atteindre les résultats : mise en place des axes tactiques, recherche de débouchés, lancement de produits nouveaux, organisation commerciale, recrutement-formation-animation et contrôle des hommes (100 personnes). Son coefficient personnel devra lui permettre de s'intégrer à l'équipe existante, de collaborer étroitement avec les autres Directions, et d'être à l'extérieur un homme de relations et le premier vendeur de sa division. Ce poste conviendrait à un cadre de haut niveau, âgé d'au moins 38 ans, ayant si possible une formation supérieure, mais justifiant en tout état de cause d'une riche expérience de vente de produits industriels acquise dans plusieurs sociétés et d'une antériorité dans des fonctions d'animation et de commandement. La connaissance de l'anglais serait très appréciée. A la rémunération annuelle de départ de l'ordre de 120.000 F s'ajoutent d'importantes primes liées à la réalisation des objectifs. Ecrire à Paris. Réf. A/2142M

DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE 120.000 F

Une importante société de parfumerie de renommée internationale, recherche, dans le cadre de l'expansion de son chiffre d'affaires au sein d'un marché français très compétitif, son Directeur Commercial France. Rendant compte à la Direction Générale et en étroite collaboration avec elle pour la définition de la politique et la fixation des objectifs, il aura à diriger, animer et contrôler une dizaine de cadres représentants de la société, appuyés dans leur action par une équipe de démonstratrices. Il sera en contact avec une clientèle de détaillants exclusifs. Il aura en outre la responsabilité du suivi des dossiers. Il pourra compter sur l'aide fonctionnelle du service administratif commercial chargé de la facturation et de l'ordonnancement. Il participera enfin au lancement des nouveaux produits. Ce poste intéresse un candidat âgé d'au moins 35 ans, diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce (ESSEC, Sup de Co...) et ayant acquis une expérience confirmée de l'animation et de la négociation commerciale sur le marché français au sein d'une société diffusant des produits sélectifs. La pratique de l'anglais serait appréciée. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 120.000 francs. Il aura à sa disposition une voiture de fonction. Ecrire à Paris. Réf. A/2044BM

CONSULTANT ENTRETIEN-TRAVAUX NEUFS 95.000 F

Paris — PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A. fait partie d'un groupe multinational de Conseillers de Direction intervenant dans tous les domaines de la gestion des entreprises. Pour faire face au développement de ses activités, le département « Engineering et Maintenance » recherche un Consultant. Avec une très grande autonomie, il interviendra au niveau des directions générales des sociétés clientes dans les domaines : études et travaux neufs, gestion économique de la maintenance (structures, politique et méthodes, sous-traitance, gestion des coûts et des pièces détachées, ...) formation du personnel. Ce poste conviendrait à un candidat âgé de 32 ans au moins, diplômé d'une école d'ingénieur (A. & M. ou équivalent) et ayant acquis une expérience pratique des problèmes d'entretien et travaux neufs au sein d'entreprises industrielles ou d'une société de conseil. La connaissance de l'anglais serait souhaitable. Ce poste implique de fréquents déplacements. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 95.000 F. Une formation continue selon un plan personnalisé lui sera assurée. Assez rapidement ce poste peut déboucher sur l'animation d'une équipe de consultants. Ecrire à Paris. Réf. A/1062EM

RESPONSABLE EXPORTATION S.A.V. 90.000 F

Télé-Informatique — Une division d'un très important groupe français, spécialisée dans la fabrication et la vente de matériels de haute technicité recherche, pour répondre à sa forte expansion nationale et internationale, le Chef du Service Exportation S.A.V. Sous l'autorité du Directeur des services Après-Vente et en étroite collaboration avec le Directeur Exportation, il aura pour mission de définir, coordonner et harmoniser la politique Après-Vente à l'étranger : ouverture de filiales; contrôle de la sous-traitance étrangère; élaboration, uniformisation des contrats de maintenance à l'exportation; animation d'une équipe opérationnelle chargée de la maintenance à l'étranger, etc. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 30 ans de formation supérieure (grande école d'ingénieurs) ayant acquis une solide expérience des problèmes à l'exportation d'un service Après-Vente, si possible dans le domaine informatique. Une excellente pratique de la langue anglaise et pour le moins de très bonnes connaissances de la langue allemande sont nécessaires. La rémunération annuelle de l'ordre de 90.000 francs sera fonction de l'expérience acquise. Le poste basé en région parisienne Sud nécessite de fréquents déplacements à l'étranger. Ecrire à Paris. Réf. A/2139M

GESTION DE PRODUCTION 80.000 F

Région Centre — Une importante société française spécialisée dans la fabrication de matériel de mesure électronique et pneumatique recherche pour son unité de fabrication (600 personnes) implantée dans une ville moyenne du Centre, le Responsable de son Service Planning Central. Sous l'autorité du Directeur de la Production et en étroite collaboration avec les services de l'usine et les directions vente et marketing, il sera responsable de la détermination des programmes prévisionnels de fabrication, de l'optimisation des plans de charge des différents ateliers en fonction de leur potentiel réel, de l'ordonnancement et du lancement des fabrications, ainsi que du suivi et du contrôle de la réalisation des commandes. Il animera un service d'une quarantaine de personnes couvrant également l'expédition des produits finis. Ce poste conviendrait à un jeune ingénieur, âgé de 27 ans minimum, ayant une formation du type A.M., et justifiant d'une expérience d'au moins trois ans en usine dans des fonctions lui ayant permis d'acquérir une approche sérieuse des problèmes d'ordonnancement-lancement. La connaissance des traitements informatisés est indispensable. La rémunération annuelle de départ sera de l'ordre de 80.000 F. Ecrire à Paris. Réf. A/2140M

TRAITEMENT DES EAUX Province

Ingénieur de ventes — Une des plus importantes sociétés mondiales de traitement des eaux industrielles, recherche des ingénieurs de ventes pour la région du Nord, et de la Basse-Seine. Sous l'autorité du Directeur Général - France, ils auront pour mission, après une période de formation, de développer la vente de produits bactéricides, anti-corrosion, etc., par le moyen de l'assistance technique à l'industrie pétrolière, pétrochimique, papetière, etc. Ils bénéficieront sur le plan technique, de l'assistance des services européens spécialisés. Ces postes conviendraient à des jeunes ingénieurs chimistes, disposant d'une expérience de quelques années dans la vente de produits industriels ou prêts à l'acquérir. La rémunération annuelle comprend un fixe important et des primes auxquels s'ajoutera une voiture de fonction. Les candidats engagés devront nécessairement résider dans la région. L'exceptionnel développement de cette société en Europe permet d'espérer de très bonnes perspectives d'avenir. Ecrire à Paris. Réf. A/2141M

RÉDACTEUR TECHNIQUE 50.000 F

Un important groupe de revues industrielles et techniques, recherche, pour l'un de ses hebdomadaires, un rédacteur technique. Au sein d'une équipe jeune et entreprenante, collaborant principalement à une rubrique spécialisée dans les problèmes de métallurgie et de construction, il aura pour mission de rédiger des articles destinés aux techniciens de ces secteurs industriels, en s'appuyant sur une documentation abondante et sur ses propres enquêtes. Ce poste conviendrait à un candidat âgé d'au moins 25 ans, de formation supérieure (Grandes Ecoles, Universités...), ayant acquis une spécialisation en métallurgie et une première expérience industrielle. Cette fonction requiert une grande ouverture d'esprit, une aptitude naturelle pour la rédaction, le sens du dialogue et un esprit critique. Une disponibilité importante ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais sont nécessaires; la lecture de l'allemand serait appréciée. La rémunération de départ sera de l'ordre de 50.000 francs. Ce poste comporte en outre l'attribution du statut de journaliste. Ecrire à Paris. Réf. A/2138M

Aucun renseignement ne sera transmis sans l'accord préalable des candidats.
Adresser C.V. en rappelant la référence à :

PA CONSEILLER DE DIRECTION S.A.
8, rue Bellini, 75782 Paris - Cedex 16 - Tél. 727-35-79
9, rue Jacques Moyron, 69006 Lyon - Tél. 52-90-63
19, Résidence Flandre, 59170 Croix - Tél. (20) 72.52.25

Amsterdam - Barcelone - Bruxelles - Copenhague - Francfort - Londres - Madrid - Milan - New York - Stockholm - Zurich

Dossier

La crise de l'édition européenne

(Suite de la page 17.)

« Comme éditeur, un fin connaisseur de l'industrie du livre n'attendra pas que les gens de lettres un peu trop prolixes lui proposent leur propre production. Il se voudra directeur d'une entreprise qui, dans la substance comme dans le façonnage, saura susciter la plus grande demande et assurer l'écoulement le plus rapide de sa production. »

Ce jugement prophétique d'Emmanuel Kant en 1798 n'a jamais été aussi actuel que de nos jours. Avec sa conception de l'éditeur promu au rang de « manager », il met l'accent sur une évolution qui, depuis l'aube du seizième siècle, a transformé les librairies d'Europe en une véritable industrie européenne du livre. Le rôle prépondérant sur le marché de quelques seigneurs isolés de l'édition est révolu, le « gentleman publisher » a vécu.

Comme dans la plupart des secteurs de l'économie, des géants se sont substitués à lui, entreprises interdépendantes aux filiales multiples. Un regard sur la structure des chiffres d'affaires de chacun des grands groupes le montre clairement.

Le numéro un anglais, le groupe Longman, dont le chiffre d'affaires a atteint l'an dernier près de 28 millions de livres sterling, appartient à Pearson Longman, qui détient également des participations dans des journaux et magazines, notamment dans le *Financial Times*. Outre la vieille maison d'édition Longman, le groupe possède aussi la Churchill-Livingstone, dont les nombreuses filiales sont disséminées dans le Commonwealth. A cela s'ajoute la maison d'édition anglaise Penguin spécialisée dans les livres de poche classiques, détenue également par la société Allen Lane, et la maison d'édition Ladybird, spécialiste de livres pour enfants.

Les publications du numéro un français, le groupe Hachette, ont été, dans les domaines de la littérature, de l'histoire et du document, commercialisées, au cours de ces dix dernières années, sous d'autres dénominations, comme Favard, Grasset et Stock. Gallimard, qui reste l'éditeur au label le plus prestigieux, est nettement dépassé, au plan du chiffre d'affaires, par les Presses de la Cité, au catalogue moins glorieux mais plus bénéfique.

En Allemagne, la concentration n'a cessé de se renforcer. Les trois plus importantes maisons d'édition allemandes, S. Fischer, de Francfort, Droemerknaur, de Munich (éditrice de best-sellers), et Rowohlt, de Hambourg, vont passer sous peu sous le contrôle — direct ou par l'intermédiaire d'importantes participations — du cinquième Konzern allemand, le groupe Holtzbrinck.

Mais ce mécanisme de la concertation n'est pas l'apanage des grandes maisons : il concerne également les petites et moyennes entreprises de la profession qui, dans leur ensemble et par des appels de capitaux, s'efforcent d'étendre leur zone d'influence. Un exemple-type de cette évolution est fourni par la maison d'édition munichoise Herbert Fleissener, qui, après avoir solidement implanté sa première agence de publicité, la maison Herbig und Langen-Mueller, a absorbé, au cours des cinq dernières années, les éditions Bechtle und Amalthea, Universitas und Mary Hahn et, tout récemment, la Nymphenburger Verlagsanstalt. Si M. Fleissener avait fait seulement 2,5 millions de DM de chiffre d'affaires en 1966-1967 en reprenant Langen-Mueller et Herbig, il peut compter déjà pour cette année sur plus de 15 millions de DM. Il attribue ce succès, selon ses propres termes, à une « progression de facteurs positifs qui résultent de maisons d'édition possédant les mêmes structures ».

Mais, sur chacun des marchés nationaux, la part du lion revient bien évidemment aux grands groupes. Pour la France, il ressort d'une enquête effectuée en 1973 que l'ensemble des dix-neuf maisons d'édition, dont le chiffre d'affaires global dépasse 30 millions de francs, s'adjugent 54,2 % du commerce du livre. La part des cent quatre-vingt-douze petits éditeurs du pays ne représente que 7,3 %.

La reconversion des industries du secteur en grandes unités de production conduit à transformer les programmes d'édition. A l'instar des industries de biens de consommation, et en raison d'impératifs de rentabilité et d'organisation, les grands industriels du livre doivent fonder leurs programmes sur la publication d'ouvrages à fort tirage susceptibles de leur apporter de gros chiffres d'affaires. Ils se trouvent placés dans la nécessité de tout miser sur les best-sellers internationaux. Car les éditeurs placent si haut la valeur des œuvres de leurs « auteurs à succès » que le souffle viendra bientôt à manquer aux maisons de moyenne envergure si elles ne prennent pas la précaution de protéger leurs arrières en s'intégrant à des groupes ou à d'autres secteurs de l'économie.

Il n'en reste pas moins que la spéculation sur les best-sellers n'est pas toujours assurée d'être payante et que certaines maisons de renom international portent aujourd'hui encore les stigmates de leurs déboires financiers avec les mémoires de Svetlana Staline. L'expérience a montré que ne deviennent véritablement best-sellers que les ouvrages qui répondent à un besoin déjà manifeste ou latent du lecteur.

La seule chance des « petits »

Cette estimation judicieuse du profil du lecteur constitue la seule chance du petit éditeur de pouvoir, à l'avenir, se maintenir à côté des grands établissements. Il faut qu'il sache adapter le plus exactement possible sa maison aux besoins de sa clientèle potentielle, même s'il n'y gagne que de petites couches de lecteurs.

En Allemagne, la réussite la plus spectaculaire en ce domaine est celle de la maison d'édition Rogner-Bernhard de Munich, qui, au moment propice, est parvenue à se reconvertir dans l'édition graphique, prenant pied ainsi dans un secteur où les nouveaux venus sont plutôt considérés avec scepticisme.

En Angleterre, le cas de la maison Maurice Temple Smith constitue le modèle de cette évolution mitoyenne entre la grande et la petite édition. Rompant, à l'âge de quarante ans, avec la carrière qu'il poursuivait dans une maison d'édition de moyenne importance, Smith fonda, il y a cinq ans, l'entreprise Maurice Temple Smith Limited : un bureau, une secrétaire, un téléphone, une comptabilité, une unité de distribution, les livraisons étant assurées par des entreprises de prestations de services.

Plus que sceptiques envers cette nouvelle expérience, les experts étaient convaincus de son échec. Mais, deux ans après, ils furent obligés de saluer ce qui apparaît aujourd'hui comme un miracle de l'édition anglaise : le bilan de Maurice Temple Smith était équilibré, et cela après la parution de seulement dix titres ayant pour thèmes l'histoire, la sociologie et la pédagogie.

Actuellement, Smith édite vingt titres par an. Il n'est pas dans ses intentions de devenir un géant. Il ne tient pas à poursuivre une expansion qu'il lui serait maintenant possible d'atteindre. Il tient à soigner personnellement et pour lui-même chacun des titres qu'il édite. Surtout, il connaît les difficultés auxquelles se trouve confrontée la moyenne édition. Alors, pourquoi irait-il, par excès d'ambition, se briser sur ces récifs ?

Les petites maisons comme Rogner-Bernhard et Smith ont une tout autre conception que les grands éditeurs de l'attitude à adopter vis-à-vis du « livre à succès ». Ainsi serait-il superflu d'interroger l'éditeur Guetersloher Buecherzar Reinhard Mohn (groupe Bertelsmann), le plus expansionniste du continent européen, sur le contenu théorique des romans qu'il publie, sur les finesses ou les nuances de leur style, sur leur qualité littéraire ou sur leurs défauts.

Car un homme comme Mohn est avant tout un de ces industriels pragmatiques pour lesquels le commerce traditionnel de l'édition n'est pas une fin en soi, mais un tremplin pour de multiples activités. Certes, à la Guetersloher Buch Industrie, qui gère des filiales dans l'Europe entière, la fabrication et la diffusion du livre jouent encore un rôle essentiel, mais elles ont cessé de constituer depuis longtemps le plus important.

Dans le chiffre d'affaires de 1,6 milliard de DM réalisé l'an dernier par le groupe Bertelsmann — y compris celui qui provient de sa participation dans le groupe de presse de Hambourg, Gruner und Jahr, — les livres n'entrent que pour une assez faible partie. Dans son ensemble, l'édition de livres du groupe n'a réalisé qu'un chiffre d'affaires de 87 millions de DM.

A l'étranger, les structures de la profession subissent une évolution parallèle : sur les 22 millions de chiffre d'affaires annuel (1973) du groupe londonien Collins, 4 millions proviennent de la vente d'imprimés, de papiers et d'éphémérides, et 1,5 million de la chaîne de magasins Hatchard. Pour le groupe français Hachette, le commerce du livre ne représente que le cinquième du chiffre d'affaires global. Mondadori, le géant italien de l'édition (81 milliards de lires de chiffre d'affaires), ne réalise que 18,5 milliards de lires avec l'édition.

Les maisons d'édition européennes sont donc en passe de devenir un secteur industriel dans lequel le livre n'est plus qu'un produit parmi beaucoup d'autres.

GUENTHER DESCHNER.
(Die Welt)

[En collaboration avec PAUL MORELLE (le *Monde*), GIORGIO CALCAGNO (*La Stampa*), ION TREWIN (*The Times*).]

L'évolution des prix de fabrication des livres

En janvier 1973, l'éditeur londonien Leo Cooper, modeste mais réputé, a calculé lors de la conclusion du contrat avec l'auteur le coût d'un volume de William Moore, « The Thin Yellow Line ». Déterminant les différents éléments du prix de revient, il les a comparés (pour un tirage de 3 000 exemplaires) avec le prix finalement obtenu en mars 1974. Ce dernier était supérieur d'un tiers aux prévisions.

	Evaluation	Facture finale
Impression	585 £	673 75 £
Corrections	58 £	82,65 £
Montage	255 £	280,50 £
Papier	250 £	414,52 £
TOTAL	1 148 £	1 451,42 £

Ainsi, avant même les frais de reliure, le prix total de fabrication de l'édition avait augmenté de 303,42 £, ce qui, compte tenu du coefficient multiplicateur élevé entre le prix de fabrication et le prix de l'exemplaire en librairie, devrait porter environ à 0,65 £ de plus le prix évalué au départ et indiqué à l'avance dans les prospectus à titre d'évaluation.

Comparaison entre les industries de l'édition

ALLEMAGNE FÉDÉRALE :

Plus de deux mille maisons d'édition apportent tous les ans sur le marché allemand du livre plus de quarante mille nouveaux titres. Les cinq maisons dont le chiffre d'affaires — pour la seule édition — est le plus fort sont dans l'ordre de leur chiffre d'affaires brut de 1973 :

— Springer (Berlin-Heidelberg-New-York)....	180 millions de D.M.
— Groupe Bertelsmann	87 millions de D.M.
— Klett	70 millions de D.M.
— Edition Otto Maier, Ravensburg	66,5 millions de D.M.
— Westermann	44 millions de D.M.

C'est seulement à la onzième place qu'apparaît une des vieilles maisons d'édition fort renommée pour les belles-lettres, les Editions Rowohlt. Son chiffre d'affaires s'élève à quelque 30 millions de D.M., dont la plus grande partie, il est vrai, est réalisée grâce aux programmes de livres de poche.

GRANDE-BRETAGNE :

En 1973, les éditeurs de Grande-Bretagne ont sorti trente-quatre mille nouveaux titres. Les cinq plus grandes maisons d'édition sont dans l'ordre de leur chiffre d'affaires brut :

— Longman Penguin	27,8 millions de £
— Collins	22 millions de £
— Oxford University Press	20,1 millions de £
— B.P.C. Publishing	13 millions de £
— Associated Book Publishers................	12,6 millions de £

Dans les rangs suivants on trouve le groupe Hamlyn, les publications Thomson, Pergamon Press, Marshall, Morgan-Scott, Hodder Heinemann et Granada.

FRANCE :

Le nombre de titres publiés en 1973 n'est pas encore exactement connu, mais il ne sera guère éloigné de celui de 1972 : 22 000. Principaux chiffres d'affaires pour 1973 :

— Hachette	3 302 857 000 F
	(dont 664 413 000 F pour l'édition)
— Presses de la Cité	395 638 000 F
— Larousse	268 000 000 F
— Reader's Digest	135 800 000 F

ITALIE :

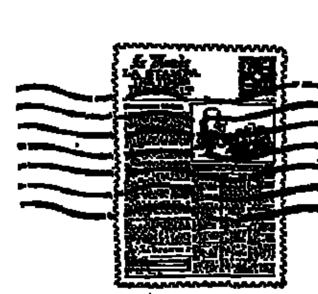
En 1973, le nombre de titres publiés en Italie a été environ de seize mille. Les principaux chiffres d'affaires sont les suivants :

— Mondadori	81 milliards de lires
	(dont seulement 18,5 pour les livres)
— Rizzoli	70 milliards de lires (*)
— Agostini	33 milliards de lires
...	(dont 16,5 pour les livres)
— Fabbi	30 milliards de lires (*)
— Sarzanti	20 milliards de lires (*)

(*) La part des livres dans la ventilation du chiffre d'affaires n'a pas été communiquée.

Buenos-Aires, octobre 1974

Un « bond en avant » à partir de la plate-forme agricole ?



C'EST le dernier rite « gaucho » qui s'est maintenu depuis l'Altiplano tropical du Nord jusqu'aux déserts gelés du Sud, voisins des glaces de l'Antarctique. Le feu brûle des bûches de « quebracho », bois dont les Anglais de Manchester tiraient le tanin destiné au traitement des peaux. La viande, gros morceaux de bœuf fraîchement détachés de la peau de l'animal sacrifié, est placée de façon à être cuite seulement par la chaleur et non par les flammes. Les hôtes contemplent attentivement et sans impatience. Il faut du temps pour préparer un bon « asado » : cela est admis tant par le citadin que par l'homme de la « pampa ». L'« asado » se prépare aussi bien dans un « patio » de Buenos-Aires que dans la cour de l'usine la plus reculée. A l'intérieur de la cosmographie économique de l'Argentine, ces foyers constituent une très importante constellation.

Durant un siècle, la richesse du pays a été calculée en têtes de bétail et en tonnes de blé. Puis l'industrie a pris une place prépondérante, mais les cinquante millions de bovins qui paissent sur les prés humides situés entre la côte atlantique, le rio Parana et la Cordillère des Andes demeurent le patrimoine qui importe aux Argentins chaque fois qu'ils font un nouvel effort vers un mieux-être.

La clé de voûte du plan triennal mis en place par le président défunt Juan Domingo Peron immédiatement après son retour d'exil demeure la croissance de la production agricole.

Son taux d'expansion annuel doit passer de 1 à 6,5 %. C'est à partir de cette plate-forme que l'économie devrait connaître son grand « bond en avant » avec un rythme de croissance du produit national brut voisin de 7,5 %.

L'objectif est ambitieux. La conjoncture internationale n'est guère favorable. Les investissements publics et privés qui devraient assurer une distribution plus équitable des revenus et le plein emploi tardent. Par conséquent, l'expansion de la consommation intérieure que l'on faisait miroiter devant les chefs d'entreprises pour leur demander une réduction de leurs marges bénéficiaires est un leurre.

Le montant des exportations devrait s'élever cette année à 3 500 millions de dollars contre un peu moins de 3 milliards réalisés en 1973. Mais cet objectif paraît d'ores et déjà compromis ; 20 % du volume des exportations sont constitués par la viande, or les principaux acheteurs, l'Italie et la Grande-Bretagne, ont brutalement réduit leurs achats pour enrayer le déficit de leurs balances commerciales.

Vers une autre imposition

« Nous devons atteindre les deux cents millions de têtes », soutient le gouvernement. Théoriquement possible, la multiplication du cheptel est en réalité etroitement liée au mode d'exploitation des propriétés agricoles. C'est la raison pour laquelle un nouveau système d'imposition est à l'étude. Celui-ci tendrait à récompenser la productivité et à sanctionner les propriétaires latifundiaires. L'oligarchie agraire est violemment opposée à ce projet. Les deux cents familles « légendaires » qui possèdent 40 % de la terre considèrent ce projet comme une agression. *« L'Etat menace notre civilisation agraire, un mode de vie basé sur les principes les plus sages de notre Constitution »*, affirment les grands propriétaires. La *Sociedad rural*, bastion de leurs intérêts a lancé une grande campagne de mobilisation. Elle traite de *« bande stalinienne »* les techniciens du sous-secrétariat d'Etat à l'agriculture qui travaillent sur le projet de réforme. Quant aux masses rurales soucieuses de leur niveau de vie, elles sont à ses yeux *« comme des éléphants, elles ne pensent pas »*.

Pour l'heure, de sombres manœuvres alimentent un climat de marché noir. Au pays de la viande, les boucheries manquent de marchandise. L'association des bouchers vient de lancer un ordre de fermeture des magasins pour huit jours afin de protester contre la pénurie et la spéculation. Les éleveurs répliquent que les prix maxima fixés par le gouvernement ne sont pas assez rémunérateurs, en dépit d'une récente augmentation de 10 %.

Actuellement l'Argentin débourse 2 dollars pour acheter 1 kilogramme de viande mais son revenu moyen mensuel est de 200 dollars. La viande est une denrée chère, même si son prix est bien inférieur à celui que paye le consommateur européen. Les feux de l'abondance pâlissent. Voilée par une nébuleuse opaque, la constellation de *l'« asado » présente des contours* incertains.

José Gelbrard, ministre de l'économie, accuse : *« Nous sommes confrontés au problème des approvisionnements depuis que, récemment, les petites entreprises ont perdu confiance dans les objectifs fixés par le gouvernement. Nous sommes persuadés qu'une grande partie des problèmes du marché sont nés des conjurations et des provocations de ces pygmées. »*

Cependant l'inflation a été *ramenée de 80 à 25 % et le* chômage de 6,1 à 4,2 %. Les réserves monétaires ont dépassé 12 000 millions de dollars. Au cours des six premiers mois de cette année le produit national brut s'est accru de 6,2 % par rapport à celui de la période correspondante de l'année dernière. La diversification des marchés d'exportation, et notamment l'ouverture vers l'Est européen, devrait résoudre les problèmes des débouchés.

Si le développement à long terme est lié à l'agriculture, c'est l'industrie qui représente aujourd'hui l'élément le plus dynamique. La production industrielle est en forte croissance depuis de nombreuses années. Les désordres qu'a connus la consommation intérieure ont coûté la vie à de nombreuses petites entreprises. La remise en ordre de la production a été un obstacle insurmontable pour ceux qui se trouvaient hors des grands circuits commerciaux. Le mouvement de confiance suscité par le retour de Peron lié à une *relative stabilité monétaire ont* pourtant favorisé un essor de la consommation. Mais cela n'a été qu'une parenthèse rose.

Les usines ne parviennent plus à absorber les nouveaux immigrants qui affluent depuis les frontières étrangères ou intérieures de la pauvreté vers les centres industriels. Le journalier bolivien, l'artisan italien, le commerçant syrien ou libanais *désargentés peuplent* à vitesse croissante cette tour de Babel qui étouffe les infrastructures de villes déjà en crise.

L'Argentine est un animal dont le corps est à moitié vide et la tête hypertrophiée. Plus du tiers des habitants vivent dans la capitale et un nombre approximativement égal se répartit dans une demi-douzaine de villes voisines. Comme un œil qui grossit, déforme et happe certains traits de la société argentine jusqu'à les rendre obsédants, Buenos-Aires observe ses propres maux, enveloppée dans un froid détachement, qui est l'un des traits de son cosmopolitisme petit-bourgeois.

Cent cinquante mille logements vides à travers la ville constituent l'arme de guerre des propriétaires immobiliers mobilisés contre le blocage des loyers. Les nouveaux locataires qui ne sont pas protégés par la loi sont contraints de payer des sommes mensuelles égales ou supérieures aux loyers new-yorkais ou parisiens. Dans ces conditions les bidonvilles prolifèrent jusque dans le centre de la capitale. En 1955, quatre vingt mille personnes y vivaient, aujourd'hui elles sont plus d'un million. Ce sont les *« villas misérias »* au triste folklore de la pauvreté « fière » où les antagonismes sociaux sont enracinés. Là les feux de l'« asado » ne sont que de pâles flammèches.

LIVIO ZANOTTI.
(La Stampa)

Grain de sel

PÉNURIE D'ACCIDENTS

UNE chose est sûre : les routes le deviennent davantage. Soudain l'automobiliste s'assagit. La ceinture obligatoire *réduit-elle l'audace de la stupidité ? Ou bien le prix de* l'essence convainct-il de ne pas gaspiller le liquide énergétique dans des collisions superflues ? Ou est-ce que l'accélération frénétique amuse moins les gens ? Toujours est-il que le nombre des accidents croît moins vite, et que celui des morts et des blessés, immédiats ou consécutifs, se réduit sensiblement.

S'en réjouir ? Faut-il, lorsque la récession nous guette, vraiment s'en réjouir ? A jouer ainsi avec les activités, le travail des hommes, des investissements ainsi privés d'un marché satisfaisant, c'est maintenant la vie économique du pays qui est *mise en balance. En 1972, en France, selon des estimations qui* m'ont toujours paru curieuses mais sur lesquelles les discours des responsables s'accordaient, une mort représentait pour la collectivité une dépense de 320 000 francs. Depuis, la mort a dû, elle aussi, augmenter et avoisiner maintenant, disons, 400 000 francs. Mille cinq cents morts en moins (je sacrifie les *blessés à la clarté de la démonstration), c'est 600 millions de* francs, soit 60 milliards de francs anciens, retirés du circuit économique, c'est une production intérieure brute maladroitement amputée.

On meurt moins et tout le monde est frappé : les ambulances et les corbillards n'atteignent pas les chiffres fixés par le plan ; les salles de réanimation de chirurgie d'urgence, inemployées, ont des « temps morts » ; les imprimeurs de faire-part, les fleuristes pour les couronnes, les remorqueurs et les ramasseurs de carcasses automobiles, voient surgir une catastrophique période de vaches maigres... Non loin, les avocats, les notaires, les compagnies d'assurances et pas mal d'autres ne savent plus sur quel volume d'affaires répartir des frais généraux qui sont l'essence même et l'honneur de toute profession. Quant aux gendarmes, aux hélicoptères, aux crayons à bille pour les constats, aux pellicules photographiques, aux flashes utilisés pour faire foi, autant de consommations qui se réduisent immanquablement.

La sécurité a bon dos : elle est déflationniste. Elle désarticule, dans sa victoire, l'équilibre si patiemment construit entre toutes les professions, chacune recourant à l'autre, la justifiant et l'alimentant, chacune comptant sur l'autre pour assurer, bon an, mal an, une croissance normale grâce à laquelle l'élévation du niveau de vie de nos compatriotes est tant bien que mal obtenue.

Nous avons, en France, un ministre de la qualité de la vie. La dénomination en impose... Mais, à négliger les aspects quantitatifs de l'existence, les tributs à payer, à organiser pour que le fonctionnement de la machine nationale persévère sans trop d'à-coups, ne risque-t-on pas, quelque jour, sans accident, sans collision, sans activité économique induite, les plus affreux réveils ? L'automobile, dans nos beaux pays modernes, a toujours eu quelque chose du Minotaure : il faut régulièrement lui donner à manger. Sa sous-alimentation nous menace.

GÉRARD LAUZUN.



Pour une entreprise de confection de renommée internationale nous recherchons

GRAND ESPACE A PARIS

— magasin de vente
— exposition

Prière de prendre contact avec ma secrétaire à Paris





tous les jours de 9 h. à 11 h., même le samedi.
TÉL. PARIS : 227-58-15.



MARITIM

RÉSIDENCE MARITIME TRAVEMÜNDE

Appartements en pleine propriété de grande classe

Vous êtes exigeants, vous aimez l'extraordinaire. Réalisez votre rêve, devenez propriétaires.

STUDIOS - 2 PIÈCES - SUITES DE 3 PIÈCES

Les techniques de construction utilisées, l'esthétique et l'équipement luxueux donnent à ces appartements une valeur exceptionnelle, en font un placement sûr et rentable. Vous y trouverez tous les services que peut offrir un hôtel de classe internationale. Et cela va beaucoup plus loin qu'un service de grande classe, qu'une cuisine gastronomique, qu'un choix de restaurants ou de possibilités de loisirs et de détente. C'est le prestige de Maritim. C'est tout cela que vous achetez.

Prix fermes et définitifs. Etablissement immédiat des actes notariés. Livrables immédiatement. Avantages fiscaux.

Taux hypothécaire 7 1/2 % (taux d'intérêt effectif 9,92 % seulement). Venez vous en rendre compte par vous-même ou demandez notre documentation détaillée.

MARITIM

Maritim Hotelgesellschaft mbH 4902 Bad Salzuflen, Herforder Str. 16
Téléphone : (05222) 54-1.



PUBLICIS 1004

Et vous?

La Foire Internationale de Dakar est la 1ère concrétisation d'une volonté commune : développer les équipements d'un ensemble de nations en ouvrant leurs portes aux investisseurs du monde entier.

A la Foire Internationale de Dakar, toutes les conditions sont réunies pour que l'économie de l'Afrique de l'Ouest fasse un bond spectaculaire. 43 nations seront présentes : les pays de l'Afrique de l'Ouest pour s'équiper, les nations industrielles pour investir. Toutes pour échanger leurs services, leurs productions, leur potentiel économique et commercial dans une optique africaine.

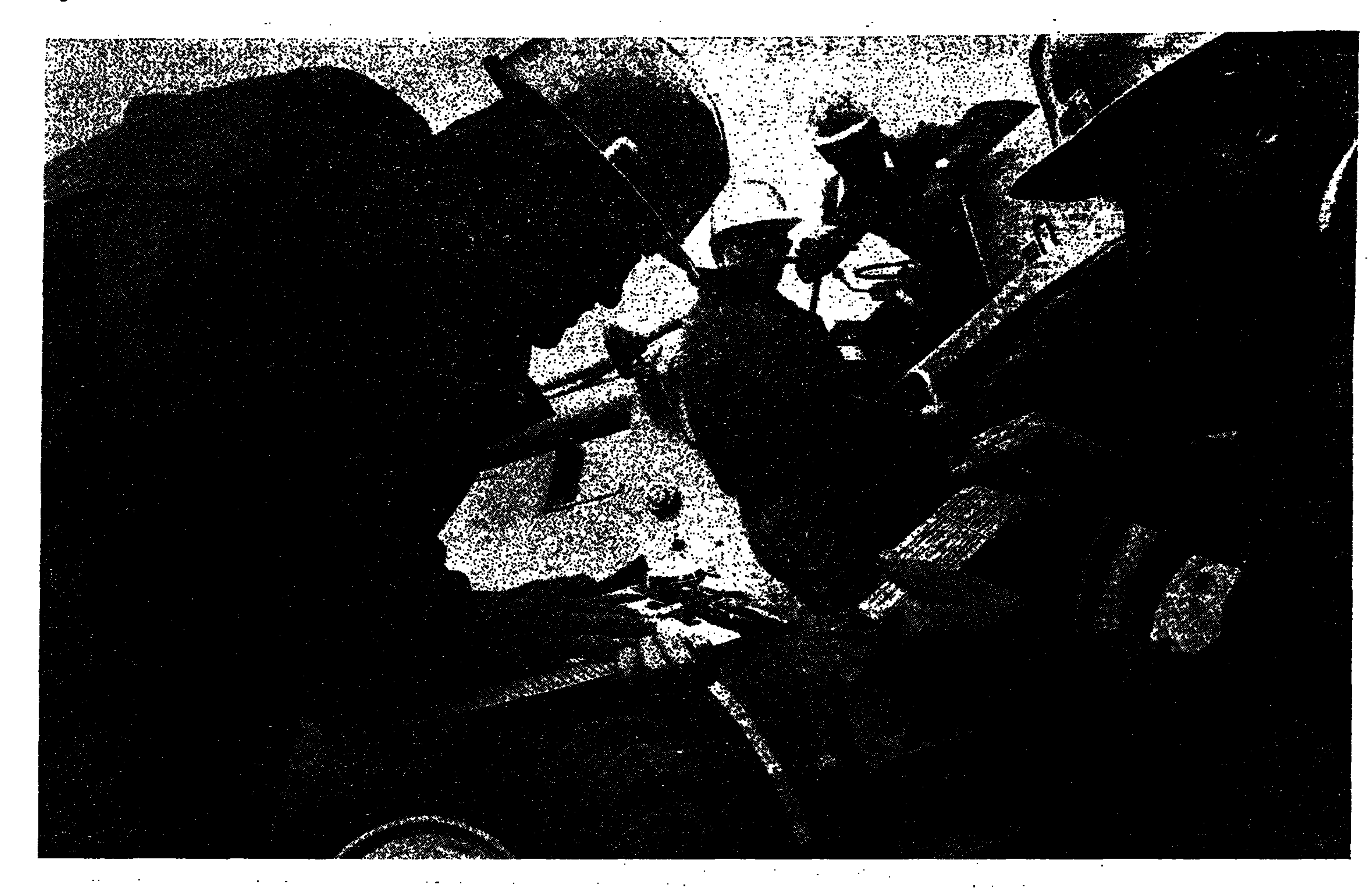
Pendant 18 jours, Dakar sera le centre économique privilégié d'une immense région en construction. La Foire Internationale de Dakar vous attend.

Elle vous offre toutes les facilités des grandes foires internationales... plus la mer et le soleil. Des hôtels de classe internationale et un Centre de Congrès ultra-moderne sont implantés au bord de l'une des plus belles plages du monde, à la lisière d'un continent à découvrir.

Pour toute information : Foire Internationale de Dakar, BP 3329 - Dakar - Sénégal - Télex FIDAK 430 SG.

FOIRE INTERNATIONALE DE DAKAR

Foire Internationale de Dakar.
La 1ère Foire de l'Afrique de l'Ouest. 28 Novembre, 15 Décembre 1974.



Un potentiel d'études deux fois plus fort.

Fiat-Allis : un nom nouveau dans l'industrie du matériel de travaux publics. Mais un nom qui veut déjà dire beaucoup de choses.

Fiat-Allis a intégré les équipes d'ingénieurs de deux grands constructeurs de matériel de travaux publics : Fiat et Allis-Chalmers. Pour chaque produit futur, pour chaque amélioration technique, il y a maintenant des moyens d'études deux fois plus importants.

La compétence de Fiat-Allis s'étend à toutes les catégories de machines. Aux dozers, depuis le petit 46 chevaux jusqu'à l'HD 41, le premier bulldozer du monde à avoir franchi avec succès le mur des 500 chevaux. Aux chargeurs sur pneus. Aux chargeurs sur chenilles. Aux excavateurs hydrauliques. Aux graders et aux scrapers.

Dès le départ, Fiat-Allis est installée aux premiers rangs mondiaux. Avec une gamme complète d'engins. Avec des usines implantées sur trois continents. Et avec un réseau de vente et d'assistance qui couvre 125 pays.

L'industrie américaine et l'industrie européenne n'ont peut-être jamais été aussi loin ensemble. Deux énormes entreprises mettant en commun leur spécialisation dans les travaux publics, leurs moyens de production et de recherche, leurs ressources financières.

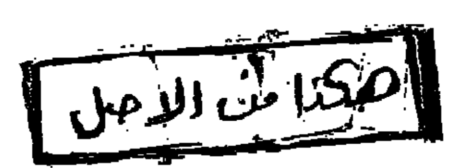
Fiat-Allis veut maintenant rendre la vie un peu plus dure à ses concurrents. En construisant de meilleures machines. En assurant un meilleur service. Et en apportant la preuve à ses clients qu'on peut être grand et ne pas oublier à qui on le doit.

Fiat-Allis a de l'ambition, beaucoup d'ambition. Mais derrière le nom Fiat-Allis, il y a plus que cela.

Nous n'avons pas que de l'ambition.



MAQ.



CARNET

Naissances

— Le docteur René Bérouti et Mme, née Monique Dujour, sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Bérénice.

23 septembre 1974.
4, rue Victorien-Sardou, Paris-16e.

— M. et Mme Jean Gilliot ont la joie d'annoncer la naissance de leur *fille*

Aurore.

Le 26 septembre 1974.
21, rue Wimpheling.
67 000 Strasbourg.

Fiançailles

— Mme Michel Bal, née Monique Gayet,
M. Pierre Jourdan et Mme, née Marie Savigny,
ont la joie de faire part des fiançailles de leurs enfants.

Christine et Charles.

Paris. Lyon.

Mariages

— Mme M. Cleirens-Chalamet,
M. et Mme R. Dreyfack,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Yseult et Kenneth,

célébré dans l'intimité le 28 septembre, à Strasbourg.

— M. et Mme Louis Valssade,
M. et Mme Henri Lebhar,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Christiane et Jean-Marc,

qui sera célébré le vendredi 4 octobre à Paris.

Décès

— M. Pierre Barbizet et son fils Yann,
M. et Mme Paul Barbizet et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Alfred BARBIZET,
née Charlotte Petitpas,

survenu à Venise le 22 septembre 1974.

Les obsèques ont eu lieu à La Ciotat (Bouches-du-Rhône), dans la plus stricte intimité.

— Mme Roger Guillemain,
M. et Mme Maurice Faure,
MM. Patrick et Philippe Faure,
Les familles Guillemain, Peyronnet, Faure et Charles,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Roger GUILLEMAIN,
professeur honoraire,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
officier de l'Instruction publique,

leur époux, père, grand-père et parent, survenu le 22 septembre 1974.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, a eu lieu dans l'intimité à La Rochebeaucourt (Dordogne), le mardi 24 septembre.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

17, rue de la Convention,
75 015 Paris.
28, boulevard Raspail, 75 007 Paris.

— M. et Mme François Duviard-*Marsan et leurs enfants François*, Véronique et Guillaume,
M. et Mme Dominique Laborier,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont *la* tristesse de *faire* part du décès de

Mme veuve Eugène MARSAN,
née Blanche Kinkels,

survenu le 28 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-douzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Romain de Sèvres (92) le mardi 1er octobre, à 9 heures, et l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Vaugirard.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— **Rajzla NAJMAN,**
née Guterman,

est morte le 28 septembre 1974.

L'inhumation a lieu le mardi 1er octobre 1974, au cimetière de Bagneux, à 16 heures.

Szlama Najman,
Berthe Burko-Falcman,
Jacques Burko, Judith Myriam,
Peretz Guterman, Klara Honikman.
Cet avis tient lieu de faire-part.
56, rue de La Rochefoucauld,
75 009 Paris.
35, rue Saint-Sébastien,
75 011 Paris.

— Mme Ellen Planès,
M. Jean-Pierre Planès,
M. et Mme Yves Aubrée,
M. et Mme Michel Planès, Caroline et Dominique,
M. et Mme Guy Français,
Le docteur et Mme Claude Ricour et leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Ellen PLANÈS,
inspecteur principal honoraire
du Service national
des permis de conduire,
expert près la cour d'appel
et les tribunaux,

survenu le 26 septembre 1974, dans sa soixante et onzième année, muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont eu *lieu* dans la plus stricte intimité le 28 septembre, en l'église de Marcey-les-Grèves (Manche).

Une messe sera célébrée ultérieurement en l'église Saint-Honoré d'Eylau.

« La Chatière », Marcey,
50 300 Avranches.
« La Saulaie », 50 610 Jullouville.
28, boulevard Flandrin, 75 116 Paris.
57, avenue Victor-Hugo, 75 116 Paris.

— Le conseil d'administration et le personnel de la Société anonyme Belle-Rives ont le profond regret de faire part du décès de

M. Ellen PLANÈS,
président de la Société,

survenu le 26 septembre 1974, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Paris.
Jullouville-Kairon.
Saint-Pair-sur-Mer (Manche).

— M. Emile Saquet,
M. et Mme Jean-Paul Saquet,
M. Jean-François Saquet,
M. et Mme Yves Tournemolle,
Mlle Isabelle Saquet,
Les familles Saquet et Raes,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Emile SAQUET,
née Gabrielle Bourbonnas,

survenu à Nice le 19 septembre 1974, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Une messe a été célébrée en l'église Saint-Barthélemy de Nice.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité au cimetière des Batignolles, le lundi 23 septembre 1974.

47, rue du Général-Sarrail,
92 220 Bagneux.

— Le baron A. STRINGA et la baronne, née Marie-Laure Frécon, leur fils Terence,
Mme Laurent Frécon,
M. Alain Frécon,
ont *la grande douleur de faire* part du décès accidentel de leur fils, frère, petit-fils et neveu,

Alessio Jean-Baptiste,

survenu à Vérone le 16 juillet, à *l'âge de neuf mois.*

1, via San Pietro Incarnario,
Vérone (Italie).
311, rue de Vaugirard, 75 015 Paris.
Stanfort University California
(U.S.A.).

Remerciements

— Mme Antoine Courrière,
M. et Mme Raymond Courrière et leurs enfants,
M. et Mme François Cailleteau et leurs enfants,
Et leur famille,
dans l'impossibilité de leur répondre personnellement, remercient toutes les personnes ou organisations qui, par l'envoi de fleurs, de lettres ou de télégrammes, ou par leur présence aux obsèques, se sont associées au deuil qui les frappe en la personne de

M. Antoine COURRIÈRE,
sénateur, maire de Cuxac-Cabardès,
président du groupe socialiste
au Sénat.

— La famille de
Gérard DEVOUASSOUX,
très touchée dans son immense chagrin par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été manifestées, remercie chacun très sincèrement.

Anniversaires

— Pour le deuxième anniversaire du décès du

général de corps aérien
Michel BOUVARD,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Visites et conférences

MARDI 1er OCTOBRE

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques : 15 h., métro *Saint-Paul, Mme* Chapuis : « Hôtel Poulletier : les massacres de septembre à la prison de la Force ». — 15 h., rue de Richelieu, 58, Mme Legregeois : « La Bibliothèque nationale. »

15 h., rue Bichat, 40, entrée de l'hôpital : « Hôpital Saint-Louis » (Mme Ferrand). — 15 h., métro Maubert : « Zigzags sur la montagne *Sainte-Geneviève » (Jadis et Naguère)*. — 15 h., façade église Saint-Gervais : « Hôtels de Beauvais, d'Aumont, de Sens » (M. de La Roche).

CONFERENCES. — 14 h. 45, Institut de France, M Philippe Saint-Marc : « Le coût des nuisances » (Académie des sciences morales et politiques). — 20 h. 30, rue Bergère, 26, docteur Jean Schatz : « Présentation de l'acupuncture : ses médications » (l'Homme et la Connaissance).

« **Indian Tonic** », c'est l'un des **SCHWEPPES Bitter Lemon** c'est l'autre **SCHWEPPES**.

JUSTICE

Tandis que le recrutement contractuel est prolongé

L'intégration des avocats dans la magistrature sera facilitée

Une disposition concernant l'intégration directe dans la magistrature des avocats, avoués, huissiers de justice et agréés est curieusement « raccrochée » au projet de loi organique récemment déposé pour abaisser l'âge de la retraite à soixante-cinq ans pour tous les magistrats.

Actuellement, conformément à la loi organique du 17 juillet 1970 (article 32 du statut de la magis*trature*), *les auxiliaires de justice* ne peuvent, durant cinq ans, être magistrats dans le ressort du département où ils exerçaient leur activité. Mais, selon le projet de loi présenté par M. Jean Lecanuet, ministre de la justice, cette incompatibilité ne jouera plus que pour le ressort du tribunal de grande instance.

Cette modification résulterait d'une demande des chefs de juridiction (cours d'appel) désireux de s'attacher des avocats souhaitant rentrer dans la magistrature, sans toutefois s'éloigner trop de leur domicile. De plus, le recrutement *contractuel (trois, cinq* ou sept ans), prévu par la loi du 17 juillet 1970, va être prolongé jusqu'au 31 décembre 1980, *soit cinq* années de plus. Ce mode d'accès temporaire à la magistrature est notamment ouvert aux auxiliaires de justice, aux magistrats en retraite ainsi qu'à certains fonctionnaires licenciés en droit.

L'effectif budgétaire, c'est-à-dire théorique, des magistrats, est de 4 775, 4 500 postes étant effectivement pourvus. Au 1er février, les vacances seront de l'ordre de 180, auxquelles s'ajouteront les créations de poste pour 1975 (100) et les départs en retraite. Sur ce dernier point, la plus forte « vague » de départ est attendue pour 1976. L'abaissement de l'âge de la retraite doit se faire progressivement pour être définitivement à *soixante-cinq* ans au 31 décembre 1979.

Poursuivi pour fraude électorale

LE DOCTEUR PEYRET AFFIRME AVOIR ÉTÉ INCULPÉ SUR SA DEMANDE

Le docteur Claude Peyret, député U.D.R. de la Vienne, inculpé de fraude électorale après la plainte déposée par treize de ses adversaires aux élections municipales de Brigueil-le-Chantre en mars 1971 (*le Monde* du 29-30 septembre), dit vouloir en finir avec cette « *fabulation* » de fraude électorale. M. Peyret a affirmé que « *le dossier ne comportait aucun élément nouveau par rapport aux affaires pour lesquelles ses adversaires ont déjà été soit déboutés, soit condamnés par diverses instances judiciaires* ».

« *Par contre*, a-t-il ajouté, *je produirai des témoignages du plus haut intérêt qui me permettront de les confondre définitivement, ainsi que ceux qui les inspirent, et de faire sanctionner avec la plus extrême sévérité leurs actes diffamatoires et calomnieux.* »

Le député de la Vienne a ensuite précisé que, pour intenter cette action, il devait avoir accès au dossier de l'instruction et que, pour cela, selon le droit français, il devait faire l'objet d'une inculpation. « *C'est ce que j'ai fait*, a-t-il dit, *en me présentant de ma propre initiative chez le juge d'instruction afin d'en finir avec cette fabulation et faire éclater la vérité.* »

POLICE

Dans la région parisienne

CENT TRENTE MILLE CONTROLES D'IDENTITÉ VINGT ET UN MILLE VISITES D'IMMEUBLES DURANT L'ÉTÉ

Le ministère de l'intérieur a publié, jeudi 26 septembre, le résultat des opérations de police réalisées dans la région parisienne entre le 1er juillet et le 15 septembre 1974. Durant cette période, trois mille sept cent vingt et une personnes ont été arrêtées et mises à la disposition de la police judiciaire et vingt et une bandes de cambrioleurs ont été démantelées. La police a effectué cent trente mille contrôles d'identité et contrôlé vingt et un mille immeubles.

Commentant ces chiffres, M. Michel Poniatowski, ministre de l'intérieur, a notamment déclaré : « *Les résultats sont positifs et démontrent l'utilité des mesures prises et la nécessité de les poursuivre et de les intensifier. (...) Depuis quelques années, les Etats modernes sont aux prises avec une criminalité urbaine accrue et un terrorisme aveugle, dont l'organisation est le plus souvent internationale. Une action sans faiblesse sera engagée contre ces deux fléaux. Il n'y a pas de libertés réelles ni de qualité de la vie sans sécurité. (...) L'action sera conduite avec la plus grande fermeté.* »

SOCIÉTÉ

LES HARKIS GRÉVISTES DE LA FAIM ONT QUITTÉ ÉVREUX POUR S'INSTALLER A L'ÉGLISE DE LA MADELEINE

Entamé à Evreux le 4 septembre par deux harkis, le mouvement de grève de la faim de la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie qui comprend maintenant six grévistes (« le Monde » des 6 et 29-30 septembre) continue depuis le 29 septembre à l'église de la Madeleine à Paris.

Cette grève est destinée à faire aboutir les revendications des Français musulmans posées au moment de la campagne présidentielle, notamment « leur reclassement professionnel et la possibilité de libre circulation entre la France et l'Algérie ».

Dans des communiqués datés du 29 et 30 septembre, la Nouvelle Action française et les comités Faire front ont apporté leur soutien aux harkis grévistes de la faim.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITIONS

S. 1. - Objets d'art. Meubles du XVIIIe s. estampillés. Porcelaine et faïence anciennes. Tapis. *MM. Lacoste*. Mes Ader, Picard, Tajan.

S. 4. - Ap. décès. Beau mobilier. Me *Delorme*.

S. 6. - Atel. Testard. Beaux meubles. Me Robert.

S. 14. - Ameublem. Mes Boisgirard.



6 jours de prix follement bas,
6 jours de folles affaires à tous les étages,
sur 6 niveaux, pour la femme, la jeune fille
ou l'enfant et pour la maison : des articles de qualité,
(nous sommes Aux Trois Quartiers !)
à des prix follement EXCEPTIONNELS.
Venez les découvrir et en profiter.

LA FEMME

BONNET tricoté. Différents coloris à partir de
18 F

IMPERMEABLE gabardine, polyester et viscose. Beige ou bouteille.
280 F

MANTEAU poil de chameau double boutonnage.
450 F

CHEMISIERS en jersey *acrylique, différentes* impressions.
45 F

JUPE en tweed (acrylique mélangé) doublée acétate.
120 F

ROBE en étamine acrylique *imprimée*.
190 F

DÉBARDEUR acrylique à torsades. Écru, bouteille ou noir
30 F

NUIT longue en maille polyamide. Nil, noir ou orange.
25 F

TEE-SHIRT dentelle polyamide stretch imprimée sur fond blanc.
20 F

Le SLIP assorti
7 F

ENSEMBLE soutien-gorge armature ou souple et slip *en dentelle polyamide.*
25 F

COLLANT MOUSSE 15 deniers..
2,50 F

JEUNE FILLE

PULL acrylique jacquard, col V, manches longues. Fond rouge ou corail.
47,50 F

PULL shetland décolleté V *ou ras du cou.*
40 F

ACCESSOIRES

PARAPLUIE télescopique imprimé.
35 F

BOTTE. Talon 6 cm. Semelle cuir. Marron ou noir.
180 F

ENSEMBLE fantaisie. Le gant :
18 F

L'écharpe :
30 F

SAC de voyage. Tissu enduit. Tons mode.
65 F

L'ENFANT

BLOUSON tissu enduit, col et doublure fourrure acrylique. Coloris marron ou havane. Du 2 au 14 ans. Toutes tailles.
75 F

JUPE évasée en biais, lainage écossais. Du 4 au 16 ans. Le 8 ans.
45 F

SALOPETTE velours imprimé 100% coton. Du 6 mois au 2 ans. Le 1 an
32 F

PANTALON velours imprimé 100% coton. 2 - 3 - 4 ans :
29 F

LA MAISON

ENSEMBLE LITERIE matelas ressorts sommier relax 90 × 190
395 F

LAMPE albâtre
65 F

Spécimen TAPIS feutre, brodé main, fabriqué aux Indes environ 60 × 90
20 F

CUISINE par éléments à poser et à suspendre en 1, 2 ou 3 portes naturel/mandarine l'élément à suspendre 1 porte
120 F

TABLE A L'ITALIENNE assortie
150 F

CHAISE assortie pieds chromés.
35 F

SERVICE DE TABLE coton imprimé. 6 couverts. 140 x 180.
60 F

COMBINE MEUBLE « ALLIBERT » pour salle de bain en polystyrène avec porte, tiroir-coiffeuse.
150 F

ENSEMBLE plaqué frêne teinté WENGE, (PCV), blanc, comprenant :
1 meuble rangement 1 porte
1 meuble secrétaire étagères
1 meuble 3 tiroirs étagères
1495 F

REMISE 20 %
sur tous nos canapés transformables.

CANAPE hêtre teinté acajou style Victoria, recouvert velours acrylique, or.
1650 F

Le FAUTEUIL assorti
790 F

AUX TROIS QUARTIERS
boulevard de la Madeleine
Madeleine, Concorde,

BOBINO

7e mois de succès

IL ÉTAIT UNE FOIS L'OPÉRETTE

Locat. Théâtre 326-68-70. Agences

LE CENTRE DE PSYCHOLOGIE EXPÉRIENTIELLE

T R I B U

Georges GUELFAND

Roland GUENOUN, Aldo NONIS organise les 12 et 13 octobre 1974 UN GROUPE D'EXPRESSION animé par Roland GUENOUN. Expériences verbales et non verbales d'expression et de communication.

Renseignements :

64, rue Condorcet, 75009 PARIS
Tél. : 878-75-49

A PARTIR DU MERCREDI 2

LA PAGODE

57 bis, rue Babylone tél. 551.12.15

Françoise Rosay
Louis Jouvet
dans

LA KERMESSE HÉROÏQUE

le chef-d'œuvre de Jacques Feyder

FEYDEAU
en aurait fait
une comédie

BERNHEIM un drame

SAGAN
une étude de mœurs.

Avec le trio classique :
le mari, la femme...
et l'autre

SERGIO GOBBI
en a fait un film
qui, à la fois
charmera,
passionnera,
bouleversera,
amusera
le mari, la femme...
et

La RIVALE

Mardi 1er octobre, 20 h. 30 : Premier récital à Paris de la cantatrice : JANET BAKER, avec GEOFFROY PARSONS au piano. Au programme : SCHUBERT, HAYDN, MAHLER, FAURE, DUPARC. Théâtre des CHAMPS-ELYSEES.

CONCORDE · MADELEINE · QUINTETTE · GAUMONT RIVE GAUCHE
CAMBRONNE · GAUMONT SUD · QUARTIER LATIN
TANNERIE Versailles · TRICYCLE Asnieres · ARTEL Nogent · ELAM Rueil

Lancelot du Lac

de
ROBERT BRESSON



MERCREDI

EN VERSION ORIGINALE
BIARRITZ · URSULINES · BONAPARTE
EN VERSION FRANÇAISE
CLICHY PATHE · ROTONDE · MURAT · LIBERTE

RAPT A L'ITALIENNE



MELIES-MONTREUIL · ARTEL-VILLENEUVE · CARREFOUR-PANTIN
ARIEL-RUEIL · ALPHA-ARGENTEUIL · FLANADES-SARCELLES · PARLY 2

SPECTACLES

théâtres

A.C.T.-Alliance Française, 20 h. 45 : la Nuit des dauphins.
Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Cour des miracles, 18 h. 30 : Chansons à dix balles ; 20 h. : Gueule de tabouret ; Boulouschka-song ; 21 h. 30 : Caush' reves ; 22 h. 30 : Appelez-moi maître.
Fontaine, 20 h. 45 : les Jeux de la nuit.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon
Le Lucernaire, 18 h. 30 : Chansons de guerre, chansons d'amour ; 20 h. 30 : Concert.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse, 20 h. 45 : le Premier
Saint-Georges, 20 h. 30 : l'Arc de triomphe.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : l'Exil.
Théâtre de Dix-Heures, 20 h. 30 : la B.I.D
Théâtre Essaïon, 20 h. 30 : Comment harponner le requin ; 22 h. 30 : Mougnou-Mougnou. — Salle II, 20 h. 30 : Phèdre ; 22 h. 30 : Haut-parleurs et cargos lents.

Les cafés-théâtres

Au bec fin, 21 h. 30 : les Amours de Jacques le Fataliste ; 22 h. 45 : chansons interdites ; 24 h. : Yann B.
Au vrai chic parisien, 20 h. 30 : Luis Rego ; 22 h. 30 : Poussez les murs
Café-Théâtre de l'Odéon, 20 h. : Une plus une ; 21 h. 30 : Huis clos ; 23 h. : Quand j'serai grande, j'serai paranoïaque ; 23 h. : En avant les prognathes.
Le Fanal, 21 h. : Une fle pour le five o'clock ; 23 h. : Confession d'une bourgeoise
Le Jour de fête, 21 h. : la Manivelle ; 22 h. : Mr Gnaka ; 23 h. : C'est en se mouchant qu'on devient moucheron ; 24 h. : les Dessins de la ville.
Petit-Casino, 21 h. 15 : la rentrée de Greta Garbo dans Phèdre ; 22 h. 45 : le Beau Rôle
Pizza du Marais, 20 h. 30 : Sainte-Jeanne du Larzac ; 22 h. 30 : Avron et Evrard ; 24 h. : Una Ramos.
Sélénite, salle I, 20 h. 30 : Tous des frères ; 22 h. : Et pour mourir, Cordoue ! ; 23 h. 30 : les Bou-Bous à Mimi ; salle II, 21 h. : Adelita Requena ; 22 h. 30 : la Jacassière.

Le music-hall

Alcazar, 23 h. : Une nuit à l'Alcazar
Caf' Conc' de Paris, 21 h. : Coluche.
Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30 : Revue.
Elysée-Montmartre, 21 h. : Oh ! Calcutta.
Lido, 22 h. 30 et 0 h. 45 : Grand jeu
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Q au
Moulin-Rouge, 22 h. : Festival.
Olympia, 21 h. 30 : Richard Cocciante.

Les opérettes

Châtelet, 20 h. 30 : les Trois Mousquetaires.

Audio-visuel

Jardins du Palais-Royal, 20 h. 45 : Molière côté jardin

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h. 30 : English Chamber Orchestra, dir. D. Barenboïm (Mozart).
Le Lucernaire, 20 h. 30 : Lamine Konte, chants du Sénégal.

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : l'Homme à la caméra, de Vertov ; 18 h. 30 : Hans Christian Andersen et la danseuse, de Vidor ; 21 h. : Entre le ciel et l'enfer, de Kurosawa ; 0 h. 30 : College swing, de Walsh.
Rue d'Ulm, 19 h. 30 : la Route semée d'étoiles, de Mac Carey ; 21 h. : Pour qui sonne le glas, de Wood.

Les exclusivités

AMARCORD (It., v.o.) (**) : Hautefeuille, 6e (633-79-38), Gaumont Champs-Elysées, 8e (225-67-29) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56), P.L.M. Saint-Jacques, 14e (272-94-56).
L'ARNAQUE (A., v.o.) : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Helder, 9e (770-11-24), Bretagne, 6e (222-57-97), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE CANARDEUR (A., v.o.) : Jean-Cocteau, 5e (033-47-62), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gaîté, 14e (326-99-34), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois, 15e (531-44-58).
CELINE ET JULIE VONT EN BATEAU (Fr.) : Dragon, 6e (548-54-74), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
COMME UN POT DE FRAISES (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54), Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Mercury, 8e (225-75-90), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA COUSINE ANGELIQUE (Esp., v.o.) Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
CONTES IMMORAUX (Fr.) (**) : Vendôme, 2e (073-97-52), UGC-Odéon, 6e (325-71-08), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), UGC-Marbeuf, 8e (225-47-19), Hollywood-Boulevards, 9e (770-10-41), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Cambronne, 15e (734-42-96), Passy, 16e (288-62-34), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
LE CRI DU CŒUR (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (225-19-73), Gaumont-Lumière, 9e (770-84-64), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13)
DE MAC LAREN A PETER FOLDES (TOUT LE DESSIN ANIME CANADIEN) : Le Seine, 5e (325-92-46). (de 14 h. à 18 h. 30)
LES DERNIERES FIANÇAILLES (Can.) Marais, 4e (278-47-86)
DITES-LE AVEC DES FLEURS (Fr.) : Saint-Germain-Studio, 5e (033-42-72), Colisée, 8e (359-29-46), Français, 9e (770-33-88), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16)
EMMANUELLE (Fr.) (**) : Studio-Alpha, 5e (033-39-47), Marivaux, 2e (742-83-90) Plaza, 8e (073-74-55), Triomphe, 8e (225-45-76), Lux-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Grand-Pavois 15e (531-44-58), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-35), Arlequin, 6e (548-62-25), Galaxie, 13e (580-76-86).
ERVINKA (Isr. v.o.) : Studio de l'Etoile 17e (380-19-93).
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12)
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Concorde, 8e (359-92-84) Ermitage, 8e (225-15-98), Caméo, 9e (770-20-89), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FOLLE DE TOUJANE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83).
L'EXORCISTE (A., v.o.) (**) : Bretagne, 6e (222-57-97), Hautefeuille, 6e (633-79-38), Normandie, 8e (359-41-18), Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Caravelle, 18e (387-50-70)
GENERAL IDI AMIN DADA (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19)
GOLD (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), V.f. : Richelieu-Gaumont, 2e (233-56-71) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Images, 18e (522-47-94).

Les films nouveaux

LANCELOT DU LAC, film français de Robert Bresson — Quartier Latin, 5e (326-84-65), Quintette, 5e (033-35-40), Gaumont-Rive Gauche, 6e (548-26-36), Concorde, 8e (359-92-84), Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96)
L'AMPELOPEDE, film français de Rachel Weinberg, avec Isabelle Huppert — La Clef, 5e (337-90-90)
LA TERRE PROMISE, film chilien de Miguel Littin, avec Nelson Vilagra. — Saint-Séverin, 5e (033-50-91), 14-Juillet, 11e (700-51-13)
LE GANG DES DOBERMANN, film américain de Byron Chudnow, avec Eddie Norman. — v.f. : Gramont, 2e (742-95-82), Fauvette, 13e (331-60-74), Cambronne, 15e (734-42-96), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

GRANDEUR NATURE (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (359-42-33) ; Liberté-Club, 12e (343-01-59)
LES GUICHETS DU LOUVRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Maxeville, 9e (770-72-86)
L'INITIATRICE (It., v.f.) (**) : Alpha-Elysée, 8e (225-76-83) ; Mery, 17e (522-59-54).
JEUX INTIMES (Ang., v.o.) (**) : Jean-Renoir, 9e (874-40-75) V.f. : Alpha-Elysées, 8e (225-76-83) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LES JOYEUSES AVENTURES DE LA PANTHERE ROSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (033-15-04) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Studio République, 11e (805-51-97), sauf mardi.
JUSTICE SAUVAGE (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Napoléon, 17e (380-41-86). V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Telstar, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (734-20-70).
MAHLER (Ang., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-67-29). V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
LES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Studio Medecis, 5e (633-25-97), Biarritz, 8e (359-42-33), Ciné-Halles, 2e (236-71-72), Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (231-39-36), Ciné-monde-Opéra, 9e (770-01-90), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LE MILIEU DU MONDE (Suis.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), 14-Juillet, 11e (700-51-13), Montparnasse-Pathé, 14e (544-14-27), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
MICKEY, DONALD, DINGO, PLUTO EN VACANCES (A., v.f.) : La Royale, 8e (265-82-66)
MISTER MAJESTIK (A., v.o.) : Marignan 8e (359-92-82).
NE VOUS RETOURNEZ PAS (A., v.o.) (*) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Bilboquet, 6e (222-87-23), Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Miramar, 14e (326-41-02), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PALOMA (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LES SEINS DE GLACE (Fr.) : Boul-Mich, 5e (033-48-29), Capri, 2e (508-11-69), George-V, 8e (225-41-46), U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Mistral, 14e (734-20-70), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (747-24-24), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
SOLEIL VERT (A., v.o.) (*) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Maxeville, 9e (770-72-87) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
TROLL (Fais donc l'amour, on n'en meurt pas) (Suéd., v.o.) (**) : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-56-14) ; v.f. : Gramont, 2e (742-95-82) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-56-16) ; Axis, 9e (874-70-63)
VERDICT (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Gaumont-Bosquet, 7e (551-44-11) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74)
VIVE LA FRANCE (Fr.) : Omnia, 2e (231-39-36) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Murat, 16e (288-99-75).

Lundi 30 septembre

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles :

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704-70-20 (lignes groupées) et 727-42-34

(De 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés.)

BIENTOT

RAYMOND DANON, ROLAND GIRARD, JEAN BOLVARY présentent



avec la participation de
STEPHANE AUDRAN et MARIE DUBOIS
ANTONELLA LUALDI · UMBERTO ORSINI · LUDMILLA MIKAEL · CATHERINE ALLEGRET

D'après le roman de CLAUDE NERON "LA GRANDE MARRADE". Éditions GRASSET
Musique composée par PHILIPPE SARDE

Scénario de
JEAN-LOUP DABADIE
CLAUDE NERON
et CLAUDE SAUTET

Directeur de la photographie JEAN BOFFETY
Directeur général de la production
RALPH BAUM

LA SOCIETE PAGART DE VARSOVIE ET LE PALAIS DES SPORTS
Présentent

LE GRAND BALLET FOLKLORIQUE POLONAIS

MAZOWSZE

180 DANSEURS - 1500 COSTUMES   Sous la Direction de Mme MIRA ZIMINSKA SYGIETYSKA

DU 1er OCTOBRE AU 10 NOVEMBRE

SOIRÉES 21 H : Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi. DIMANCHE : Matinée 15 H, Soirée 19 H 30
Relâche : Lundi,

LOCATION PAR CORRESPONDANCE

RETOURNER ce BON au PALAIS DES SPORTS - Porte de Versailles - 75015 PARIS accompagné par : chèque bancaire - chèque postal 3 volets - mandat lettre établi à l'ordre du Palais des Sports, joindre une enveloppe timbrée à votre Nom.

PRIX
Orchestre 1re série 60 F — Piste 45 F
Orchestre 2e série 50 F — Mezzanine 30 F
Balcon 20 F

DATES
1er choix..........heure..........
2e choix..........heure..........
3e choix..........heure..........

NOM..........
ADRESSE..........
LOCALITE..........
DEPT.......... TEL..........
PLACES NOMBRE..........
PRIX..........



PORTE DE VERSAILLES

ARTS ET SPECTACLES







Théâtre



VICTOR LANOUX l'auguste de la mort

● La seconde pièce de Victor Lanoux s'appelle « le Péril bleu ». Il la monte aux Mathurins, mais n'y joue pas : « Parce que, dit-il, il n'y avait rien pour moi. »

Victor Lanoux, comme beaucoup de comédiens, a débuté dans des tournées minables. Ensuite, il a travaillé avec Vilar, avec Planchon, et, parallèlement, il a fait du cabaret. Il n'a jamais joué sur les Boulevards, sauf dans « le Cheval évanoui » à la création. En tant qu'auteur, il appartient au secteur privé. « Nous autres, auteurs de boulevard... », dit-il, un peu crispé. Pourquoi cette crispation ? « Parce que tout est lié à la rentabilité immédiate, dit-il. Parce que je dois mettre en avant le côté « rire ». Mais j'aime m'exprimer par le burlesque. C'est une question de pudeur. On se dit, après tout, je n'invente rien, je raconte des choses que tout le monde sait. Alors, ou je me tais, ou je fais rire avec. Je choisis de faire rire, parce que ces choses, je veux les raconter. Donc, je travaille avec qui me permet de le faire. Je n'ai eu que cette ouverture. Même pour « le Tourniquet » (sa première pièce), je l'accepte sans réticence. Sinon, même en admettant que j'aie des idées formidables, je pourrais les ranger dans ma valise. »

Victor Lanoux ne subit d'autres contraintes que les limites d'ordre budgétaire.

« C'est seulement en France, je crois, que la frontière entre privé et subventionné est si fermée. Personnellement, je ne me considère pas comme « auteur de boulevard », parce que je ne le suis pas complètement au premier degré. Mais c'est une distinction qui, finalement, ne correspondrait à rien en Angleterre ou en Allemagne. Je ne sais pas comment on peut définir le style boulevard. Peut-être comme une variation virtuose : arriver à rendre efficace pendant une heure et demie un effet de cinq minutes... Les recettes du rire, tout le monde les a utilisées depuis toujours ; elle font partie du passé théâtral. Tout le monde essaie de les utiliser pour leur vertu directe, ou bien pour les casser, les « démythifier ».

La « recette du rire », celle qui « marche » depuis la naissance du théâtre, dépend de la manière dont on montre des faits très durs, impitoyables. « Le Péril bleu » raconte l'histoire d'un enfant bleu qui naît après trente-trois ans de gestation. Il porte en lui la mort, contamine son entourage, lui fait prendre conscience... « Je ne conçois pas, dit Victor Lanoux, le comique sans l'arrière-plan de la mort... Je ne conçois rien sans cette conscience. La mort est un clown blanc dont nous sommes les augustes. »

COLETTE GODARD.

■ Le film « Contre la raison et par la force », qui passe au cinéma 14-Juillet les lundi 30 septembre à 14 heures et mardi 1er octobre à 20 heures, a été réalisé par Carlos Ortiz Tejeda et non par Grivas comme il avait été indiqué dans « le Monde » du 27 septembre. (Grivas est l'opérateur de ce film avec Angel Flores.)

Cinéma

« LA TERRE PROMISE », de Miguel Littin

Avec *la Terre promise*, film chilien de Miguel Littin tourné en 1972 *et présenté pour la première fois à* Moscou en juillet 1973, le cinéma politique latino-américain témoigne, une fois de plus, de sa vitalité, mais aussi de son originalité profonde qui *le rend incomparable avec les autres* cinémas existants. Miguel Littin — et il insiste là-dessus — ne veut pas assener de slogans, de propagande. Comme Glauber Rocha, qu'il admire beaucoup, il utilise les artifices du film de fiction pour conter une histoire très simple qu'il enrichit de tous les apports d'une culture nationale bien précise. Son film, destiné au plus grand nombre, mais d'abord à ses compatriotes, part de faits connus, transposés : « *Rappeler dans mon film ce qui s'était produit en 1932, c'était une manière d'aider à lire le présent du Chili à la veille du putsch et le prévenir* », a-t-il déclaré aux *Cahiers du cinéma*.

Dans les années 30, le malaise économique, la crise, se sont étendus à tout le continent américain, le chômage s'est généralisé au Chili, les paysans qui étaient venus travailler dans les mines de cuivre et de nitrate, au nord du pays, refluent en masse vers le centre et le sud. Le 4 juin 1932, un coup d'Etat porte au pouvoir le général Marmaduke Grove. Il proclame la révolution socialiste, annonce la nationalisation de plusieurs entreprises étrangères. Mais des dissensions éclatent entre les *tenants du pouvoir ; Carlos Davila*, associé de Grove, se sépare de lui, préconise une politique plus prudente sur le plan des nationalisations. Après douze jours, Davila renverse *Grove, le fait déporter à l'île de* Pâques. Une grève générale de quarante-huit heures des cheminots à Santiago est réprimée dans le sang.

En 1934, des occupations de terre dans la *régions de Ranquil, plus au* sud, s'achèvent également par une répression sanglante.

Miguel Littin a un peu mélangé ces éléments, comprimé les dates, imaginé à partir de cette réalité une histoire en forme de « fresque », selon ses propres termes. Lui-même et ses collaborateurs ont interrogé les survivants de cette grande marche de la faim, de cette colonisation d'un genre particulier. Ils ont filmé dans la région de Colchagua, en étroite collaboration avec les paysans de l'endroit qui, non seulement fournissaient la figuration, mais participaient activement au tournage, critiquaient, en fonction de leurs préoccupations actuelles, la mise en place des situations, tel détail de dialogue. Littin, un temps directeur de l'entreprise d'Etat Chile film, qui voulait donner aux ouvriers et aux paysans le moyen de s'exprimer par le cinéma, *non en paroles mais dans les faits*, va assez loin, par fiction interposée, dans cette direction.

L'histoire de la communauté agricole de Palmilla, narrée d'une voix *chevrotante par un acteur invisible*, revit dans le présent immédiat sous les traits d'un jeune paysan. Un personnage mythique, créé pour les besoins de la cause, un certain Jose Duran, homme illettré, devient la conscience politique de cette bande de va-nu-pieds. A ses côtés, un vagabond cultivé dit avoir connu Recabarren, fondateur du parti communiste chilien. Le troupeau errant se fixe à Palmilla, crée un microcosme économique, qui fonctionne ; mais Jose Duran sait que ce pouvoir est menacé tant que, partout, le peuple ne sera pas aux commandes. Et d'abord en ville. Un avion rouge tombe du ciel, annonce l'établissement du régime populaire de Grove. Aussitôt Duran part avec une petite troupe au chef-lieu de canton, se heurte à l'hostilité des classes moyennes et de la bourgeoisie, assume un moment l'autorité politique. Mais, quand l'armée de Santiago arrive pour rétablir l'ordre, Duran se retrouve presque seul. Il *fuit vers sa communauté d'où* l'armée vient l'expulser, lui et les siens. Ils refusent d'abandonner Palmilla. C'est le massacre.

Miguel Littin a greffé sur la lutte sociale tout un ensemble de connotations religieuses qui peuvent dérouter le spectateur occidental mais qui naissent pour lui de la nécessité de faire parler le peuple dans sa langue, avec ses préoccupations, donc aussi à travers les symboles religieux hérités de la conquête espagnole dont il renverse la signification. Il ne croit pas à l'universalité, au rabotage des réalités politiques selon les concepts reçus en Occident. Il réussit un film en apparence désordonné, qui a peu à voir avec les œuvres ayant traité de sujets similaires chez nous ou dans les pays socialistes. Tournant en couleurs, avec des moyens matériels corrects, désarticulant son récit au possible, procédant par incises, *a parte*, avec *songs*, chevauchements de voix, *Littin nous donne l'anti-western par* excellence, un film lyrique et concret sur la lutte des classes en Amérique latine.

Il nous est peut-être difficile, à *nous Européens, de bien comprendre* la portée d'un tel ouvrage, où semble s'incarner, comme transmise à travers les âges, une protestation millénaire.

LOUIS MARCORELLES.

★ 14 Juillet, Saint-Séverin (v.o.).

« L'appréciation cinématographique » remplace la censure au Chili

La censure cinématographique *est supprimée au Chili. Ainsi en* a décidé, dans un récent décret, le général Augusto Pinochet, chef de l'Etat. Il est vrai que le même texte, selon l'agence Associated Press, crée un « conseil d'appréciation cinématographique », dont la mission s'apparente étrangement à un organisme de censure. Le nouveau conseil devra veiller à ce que ne soient pas projetés sur les écrans chiliens des films jugés contraires « *aux bases fondamentales de la patrie ou de la nationalité* », et ceux « *contraires à l'ordre public, à la morale et aux bonnes mœurs* », ou ceux incitant le spectateur à commettre des « *actions antisociales* ».

Ces critères, redoutablement vagues, laissent beaucoup de place à l'appréciation des membres du conseil. Depuis le 21 septembre 1973, neuf films, parmi lesquels *le Dernier Tango à Paris* et, très récemment, *le Violon sur le toit*, ont été interdits au Chili. Selon un général qui l'a visionné, *le Violon* n'est *pas visible par les Chiliens*, en raison des ferments de désagrégation sociale qu'il contient. Le ministre de l'intérieur, le général Benavides, estime, quant à lui, qu'il s'agit d'un film marxiste. (*Le Violon sur le toit* est une comédie musicale qui *décrit la vie d'une communauté* juive en Russie.)

Le décret signé par le général Pinochet précise comment doit s'entendre la notion « *d'idées contraires aux bases fondamentales de la patrie* ». Le marxisme en est une. Personne n'en sera surpris à Santiago. Mais une certaine liberté est, comme il se doit, laissée aux membres du conseil : il existe d'autres « *idées contraires* », précise le texte.

Les censeurs n'auront pas la tâche facile. Les idées démocrates-chrétiennes, par exemple, sont, en ce moment, très mal vues par la junte militaire. Comment déceler la présence d'une idée ou d'une doctrine démocrate-chrétienne dans un film ?

Parmi les œuvres qui, jusque-là, ont été autorisées au Chili figurent *le Conformiste* — un film violemment antifasciste — et *le Charme discret de la bourgeoisie*, où les militaires, pour ne rien dire de la bourgeoisie, ne sont guère ménagés. Les nouvelles dispositions légales inciteraient-elles les membres du conseil d'appréciation chilien à plus de vigilance que leurs prédécesseurs de la censure ?

J.-P. C.

REX v.f. • ELYSEES CINEMA v.o. • NAPOLEON v.f. • MIRAMAR v.f. • MISTRAL v.f. • CLUNY ECOLES v.o.
ARTEL NOGENT • PARLY 2 • ALPHA ARGENTEUIL • C2L SAINT GERMAIN



Danse

Saison d'automne

Le renouveau de l'activité chorégraphique *amorcé depuis* quelques années, se confirme avec une rentrée parisienne riche en spectacles de danse. Un vieil antagonisme est-il en *train de disparaître ? Danse* classique et danse moderne tendent à se rejoindre en un langage multiforme, un peu confus, où Noureev n'est plus *très éloigné* de Nikolais.

Le Festival d'Automne présente à partir du 1er octobre Alwin Nikolais au Théâtre de la Ville et trois programmes d'avant-garde au musée Galliera (Andrew de Croat, jeune Américain adepte du « spinning » ou acte de tourner, Meredith Monk, dont le travail est à la frontière du théâtre et de la danse, et Strider, un groupe anglais entraîné à la méthode Cunningham). En novembre, Roland Petit vient monter au Théâtre des Champs-Elysées ses dernières créations marseillaises. A partir du 3 octobre, l'Opéra entame un cycle Noureev et reprend *Un jour ou deux* de Merce Cunningham.
En novembre ce sera Nourkil et son Théâtre de la danse directement inspiré de l'école Graham.

Le Théâtre Jean-Vilar de Vitry affiche un nouveau ballet de *Michel Caserta*. *Le Théâtre du* silence s'annonce au T.E.P. Il y a encore les chants et danses traditionnelles de l'Orissa (Inde) au musée Galliéra. Enfin deux *des meilleurs ensembles folkloriques*, le Ballet national populaire hongrois et l'ensemble polonais Mazowsze se produisent respectivement au Palais des *congrès et au Palais des sports*.

Le premier passage d'Alwin Nikolais en 1971 au Théâtre de la Ville bouleversa les idées que le public parisien se faisait encore de la danse moderne. Il découvrait — assez tard — un *art du mouvement assez éloigné* de la technique de Martha Graham, le produit d'une nouvelle génération américaine.

Ancien élève de Mary Wig*man, peintre, musicien*, Nikolais a su appliquer à la danse les nouveaux rapports entre les arts et le monde réel qui se sont établis dans les années 50. Pendant vingt ans, avec Murray Louis, il va se livrer à des recherches sur le mouvement et sa situation dans l'espace et le temps. C'est le cinéma qui va lui permettre d'expérimenter ses idées. Très jeune, il avait gagné sa vie en accompagnant au piano les films muets et en improvisant sur les gestes et les attitudes ; cette influence fut *déterminante*.

Libre, parfaitement maîtrisée, sa danse s'intègre, se fond même parfois, dans un univers abstrait, un monde de couleurs, de formes géométriques, de mannequins animés, de sons électroniques (Nikolais compose lui-même des musiques adaptées à chaque ballet), de lumières (jeux élaborés d'éclairages, projections d'images, light-show).

Son ancien associé Murray Louis a utilisé également le film, mais à des fins didactiques pour expliquer sa conception et sa *philosophie* de la *danse*. *Dance as an form*, suite de cinq courts-métrages en couleurs projetée à la Cité universitaire, le 12 octobre, à 17 h. 30, complète *opportunément* le spectacle de Nikolais, d'autant plus que celui-ci sera présent pour le commenter.

Il y a treize ans, Rudolf Noureev faisait le saut dans le monde occidental.

Il découvre d'autres formes de danse, les annexe l'une après l'autre *avec une boulimie furieuse*. Il se plie aux styles de Béjart, Roland Petit, Paul Taylor, José Limon. Son rôle est déterminant : il cautionne la danse moderne ; il revalorise la danse académique. Invité de l'Opéra, cet automne, il a choisi de réapparaître dans un acte de *La Bayadère*, de Marius Petipa. Petipa légèrement revu et corrigé *par lui. Avec Agon il* affronte les étoiles de l'Opéra en une compétition sur le style balanchinien. *Le Fils prodigue* va lui permettre de montrer son talent de danseur-acteur. *Circus Polka*, *Capriccio*, c'est pour s'amuser avec Robbins. *L'Après-midi d'un faune* (version Robbins), c'est le rôle de choix tout en harmonie et en souplesse, le triomphe assuré. *Tristan*, c'est l'aventure, une suite de variations sur les thèmes lyriques inspiré par la légende, avec une musique déconcertante de Hans-*Werner Henze*. La chorégraphie est de Glen Tetley, un Américain qui a dansé chez Alwin Nikolais. — M. M.

Télévision

ON REGRETTERA CETTE GRISAILLE

La complémentarité ou si vous préférez la concurrence dans l'harmonie, voilà ce qui a permis à Mme Jacqueline Baudrier et à M. Pierre Sabbagh de dresser autour de véritables chasses gardées la grille de nos week-ends, et de se départager assez équitablement grande écoute et « happy few ». On n'allait pas se battre, mieux valait s'entendre. Si la « Une est à nous », c'était, c'est encore pour que le samedi après-midi soit à elle, à Mme Baudrier. A lui, en revanche, le samedi soir, ou plutôt aux Carpentier (avec Gilbert Bécaud samedi) et à Philippe Bouvard. Le dimanche après-midi chacun pour soi. Deux films pour tous. Circulation fluide entre la Main gauche du Seigneur *et* la Légion de Clavel, *entre « Sport en fête » et « Télé-Sport ».*

Et le dimanche soir chassé-croisé : la réflexion saute de la première chaîne à la seconde. Arcana et les surréalistes ici, les Liaisons dangereuses *là. Ici et là perplexité de l'immense majorité des familles, rebutées par André Breton, effrayées par Laclos et forcées — à condition de l'avoir — de se tourner vers une troisième chaîne toujours extrêmement discrète ces jours-là.*

Elle offrait une reprise de Bertrand chez les Papous, *cet adolescent appelé à réaliser un rêve d'enfant : un séjour de trois semaines en Nouvelle-Guinée. Et une coproduction O.R.T.F. - Radio-Canada S.S.R., la brève histoire (vingt-cinq minutes d'antenne) d'une call-girl sauvée de la prostitution par un coup de téléphone. Elle trompe son ennui en appelant un soir des numéros pris dans l'annuaire et sera surprise à son tour — et séduite — par un appel, une erreur, un écrivain sympathique et barbu qui fera d'elle la petite amie qu'il croyait avoir au bout du fil.*

Bien mince cette soirée. Sans intérêt, mais sans danger. Et c'est ce qui va changer avec la réforme. Abandonnant la « Trois », à présent vouée au cinéma, pour la « Une », M. Jean-Louis Guillaud ne nous a pas caché l'inquiétude que lui inspiraient les termes de la loi de juillet 1974. On va se battre, c'est sûr. Pas à coups de westerns uniquement, ce serait trop simple et trop bête, à coups de policiers contre westerns, films français contre films américains, feuilletons contre séries, football contre rugby. Bref, ces week-ends dont nous déplorions semaine après semaine la nébuleuse grisaille — malgré certains sommets style « surréalisme » — justement, autant essayer d'en profiter, on risque de les regretter.

CLAUDE SARRAUTE.

RADIO-TÉLÉVISION

Les conditions de retraite faites aux cinq cent cinquante agents de l'ex-O.R.T.F. mis en « position spéciale » restent à régler

M. Giscard d'Estaing reçoit trois des nouveaux P.-D. G.

M. Valéry Giscard d'Estaing reçoit, ce lundi 30 septembre, trois des nouveaux P.-D.G. de la Radiotélévision française : M. Pierre Emmanuel (Institut audiovisuel), Jean Cazeneuve (TV 1) et Marcel Jullian (TV 2).

De son côté, le comité directeur de l'Union nationale des syndicats de journalistes (S.N.J., C.G.T., C.F.D.T., F.O.) a décidé de s'adresser directement au président de la République et de solliciter un « entretien d'urgence » pour une négociation globale sur les problèmes qui se posent aux personnels, notamment aux journalistes, à la suite de la dissolution de l'O.R.T.F.

« Nous ne voulons pas la grève à tout prix », déclarent les représentants syndicaux de l'O.R.T.F., « mais nous y serons contraints si le gouvernement rejette notre demande de négocier globalement ou s'il tarde trop à nous répondre ». L'issue de la rencontre entre l'Intersyndicale et M. Rossi, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, qui devrait avoir lieu mardi 1er octobre à 17 h. 30, dépend donc de la décision du gouvernement d'accepter la négociation globale avec les nouveaux présidents-directeurs généraux, réclamée par les représentants syndicaux. En cas de refus, l'Intersyndicale a reçu de la part du personnel de l'Office un mandat pour appeler à la grève.

M. André Rossi, secrétaire d'Etat chargé de la réforme de la radiodiffusion, comptait annoncer une bonne nouvelle aux délégués de l'Intersyndicale de l'O.R.T.F. : la prise en charge par l'UNEDIC des agents de plus de soixante ans de l'Office placés « en position spéciale » (prise en charge qui leur assurerait 70 % de leur traitement). Mais la discussion du problème n'a pu avoir lieu mercredi 25 septembre, lors de la réunion de l'UNEDIC, les représentants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ayant refusé, comme le proposait M. André Bergeron (F.O.), de l'inscrire parmi les questions diverses.

Le porte-parole du gouvernement, qui se déclare soucieux de régler dans les conditions les plus favorables les problèmes délicats que pose l'éclatement de l'O.R.T.F., espérait que la solution offerte par l'UNEDIC apporterait aux intéressés les apaisements légitimes qu'ils réclament. D'une manière *générale*, les interventions et les recommandations faites par M. André Rossi en faveur des personnels de l'Office (conditions de mises à la retraite, reclassements dans la fonction publique, etc.) constituent, affirme-t-on dans l'entourage du secrétaire d'Etat, une liste déjà longue.

Du *côté* syndical, le refus opposé mercredi par la C.G.T. et la C.F.D.T. tient au fait qu'il n'y a *pas lieu de discuter de mises* à la retraite anticipées qui n'ont pas encore *été* signifiées aux intéressés. Les syndicats, considérant qu'il s'agit, en fait, de licenciements déguisés, estiment en outre *que ce transfert de responsabilités* et de charges sur l'UNEDIC de la part du gouvernement est une solution de facilité. Enfin, les syndicats proposent que cette question, comme toutes les autres, soit *réglée dans le cadre d'une* « *négociation globale* », pour laquelle ils sont prêts à rencontrer les sept présidents de sociétés nationales ou d'établissement public. La solution UNEDIC ne pourrait constituer qu'un ultime recours.

M. André Rossi considère que cette négociation globale serait en opposition formelle avec l'esprit de la loi, qui a voulu précisément créer des entités distinctes et autonomes. Cette base de discussion paraît donc n'avoir que peu de chances d'être retenue par le gouvernement.

Combien d'agents de l'O.R.T.F. devraient être concernés par la mise en position spéciale ? Six cent quatre-vingt-dix dossiers d'agents de plus de soixante ans auraient été constitués. Mais, en vertu des dérogations diverses prévues par la loi (enfants à charge, titres de Résistance, etc.), on peut estimer à cinq cent cinquante environ le chiffre réel des retraites anticipées. A titre d'exemple sur les 54 journalistes à l'O.R.T.F. de plus de soixante ans (sur les 1 100 qui y travaillent), il n'y aurait que 40 partants.

Enfin, on considère que, sur un total de 16 000 agents que compte l'Office, quelque 2 300 le « quitteront » au 31 décembre 1974, soit pour partir en retraite anticipée, soit pour rentrer dans la fonction publique, soit, enfin, pour être rattachés au ministère des finances (comme les 1 300 agents de la redevance).

CLAUDE DURIEUX.

[Si l'O.R.T.F., qui cotise au régime d'assurance chômage complémentaire, avait décidé des licenciements dans les formes classiques, le personnel renvoyé aurait reçu sans difficultés les allocations versées au personnel mis en préretraite (possibilité à partir de cinquante-huit ans), c'est-à-dire 70 % du salaire de référence.

Mais l'article 30 de la loi du 7 août 1974 a placé le personnel âgé de plus de soixante ans « en position spéciale ». Il n'est pas licencié, ne perçoit donc pas d'indemnité de licenciement. Mais il reçoit une rémunération « qui a la qualité d'un salaire » et qu'il continuera de percevoir même s'il reprend un autre emploi. Le montant de cette rémunération serait variable et oscillerait autour de 45 % du salaire.

C'est dire que les agents licenciés sont moins bien traités que les « simples » chômeurs, à cette réserve près qu'ils peuvent cumuler la rémunération prévue par l'article 30 et un nouveau salaire.

La proposition de M. Bergeron tendait à demander à l'UNEDIC de déroger à son règlement en prenant en charge des salariés qui ne sont pas juridiquement des chômeurs et à leur verser un complément pour que leurs ressources *totales* atteignent les 70 % du salaire, comme pour les autres affiliés.]

INFORMATIONS PRATIQUES

Télévision et radiodiffusion

> « Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LUNDI 30 SEPTEMBRE

● CHAINE I

13 h. 50 Pour les jeunes : Enigmes.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Feuilleton : l'Odyssée, d'après Homère. Réal. F. Rossi. Avec B. Fhemiu, I. Papas, R. Verley (5).
Les aventures d'Ulysse chez la magicienne Circé, qui a transformé en pourceaux quelques-uns de ses compagnons.
21 h. 25 Emission littéraire : Ouvrez les guillemets, de B. Pivot.
Juifs et Arabes, *d'A. Memmi* ; les Nouvelles Lettres portugaises, *de M. J. Barreno* ; le Portugal et son avenir, *du général Spinola* ; la Blessure du nom propre, d'*A. Khatibi* ; Fokouli, *de Rezvani* ; Perpétue, *de M. Betti.*

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Actuel 2.
« De la consommation à la raison », avec M. Claude Gruson, ancien directeur de l'INSEE.
21 h. 35 Jeu : Le défi, de J. Olivier, J.-P. et J. Rouland.

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Reportage : La psychologie en question, de J. Mousseau. « La perception audiovisuelle ». Réal. Cl. Gallot.
20 h. 35 Film : « Rio Bravo », de H. Hawks (1958), avec J. Wayne, D. Martin, R. Nelson.
L'ancien assistant d'un shérif, devenu ivrogne à la suite d'un chagrin d'amour, retrouve son courage et sa dignité en résistant à une bande de tueurs aux côtés de son « patron ».
La ballade désenchantée du western, à la fin de son âge classique.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Festival d'Edimbourg : « Elektra », opéra de R. Strauss, avec B. Nilsson, B. Lindholm, K. Holseth, E. Saeden, B. Ericson, chœur et orchestre de l'Opéra royal de Stockholm, direct. B. Klobucar ; 22 h., Indicatif futur, de C. Dupont : l'Inde ; 22 h. 30, Black and blue, de L. Malson : Retour sur le Festival de Nice ; 23 h. 15, Libre parcours récital : « Intégrale de l'œuvre pour deux pianos et piano à quatre mains » (Stravinski).

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), en direct d'Oslo : Concert U.E.R. Orchestre philharmonique d'Oslo, direct. M. Caridis, chœur des solistes *norvégiens*, Chœur du conservatoire, Chœur des jeunes chanteurs de Lanrk, T. Valjakka, soprano, A. Tellefsen, violon : *« Musique scénique de Peer Gynt »*, Grieg, Saeverud, « Eco », A. Nordheim, « Concerto pour violon », Valen ; 23 h. (S.), Reprises symphoniques : « Impromptus symphoniques », A. Lemeland, « Cinq dédicaces pour orchestres à cordes », J.-J. Werner, « Symphonie n° 2 », P. Ancelin ; 24 h. (S.), Renaissance de la musique de chambre, Hommage à Darius Milhaud ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

TRIBUNES ET DÉBATS

TELEVISION (chaîne II) : 20 h. 35, M. Claude Gruson répond aux questions de S. Bernard *France-Soir*, J.-P. Kahn (Europe 1), J. Matouk, *Nouvel Observateur* et Ph. Simonnot, *le Monde*, sur le thème du « gaspillage ».
EUROPE 1 : 19 h. 15, M. Jean-Jacques Servan-Schreiber.

MARDI 1er OCTOBRE

● CHAINE I

18 h. 50 Pour les jeunes : Espoir et champion.
20 h. 15 Feuilleton : Etranger, d'où viens-tu ?
20 h. 30 Variétés : Tempo, de M. Arnaud.
21 h. 35 Magazine : Pourquoi pas ? L'exploit, de J. Goddet et E. Bollard.
L'athlète Boerio ; les « Off-Shore » ; Jean Boulet, « Monsieur Hélicoptère ».

● CHAINE II (couleur)

19 h. Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h. 45 Feuilleton : Les oiseaux de Meiji Jingu.
20 h. 35 Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Richard Millhouse Nixon », d'E. de Antonio (1964).
Montage de documents retraçant la carrière politique de Richard Nixon, président des Etats-Unis. Emile de Antonio, auteur de Point of Order *(le procès de McCarthy), de* l'Amérique fait appel *(l'assassinat du président Kennedy) et de* Vietnam, année du cochon *(la guerre du Vietnam), se comporte comme dans ses précédents films, en polémiste contre Nixon — dont la personnalité le fascine — il utilise l'arme du comique pour faire apparaître un visage de la vérité.*
Débat : « Il était l'homme le plus puissant du monde ». Avec la participation de M. Pierre Salinger, ancien porte-parole de la Maison Blanche ; de M. David McGovern, avocat international ; de M. Raymond Cartier, directeur de « Paris-Match » ; de M. Philippe Geyeline, journaliste au « Washington Post ».

● CHAINE III (couleur)

19 h. Pour les jeunes : L'île aux enfants.
19 h. 40 Feuilleton : John l'intrépide.
20 h. 5 Récital Chopin. Avec Mireille Auxiètre.
20 h. 40 Dramatique : « la Sonate à Kreutzer », de L. Tolstoï. Réal. M. Cravenne. Avec F. Simon, O. Versois, B. Brione.
A la fin du dix-neuvième siècle, en Russie. Un riche propriétaire, qui a fait à trente ans un mariage d'amour, se retrouve, quelques années plus tard, comme un étranger en face de sa femme. Mais lorsque celle-ci s'intéresse à un jeune violoniste, il éprouve une jalousie obsessionnelle.

● FRANCE-CULTURE

20 h., Dialogues, émission de R. Pillaudin enregistrée en public : Le surréalisme et le temps, avec André Caillois et André Thirion ; 21 h. 20, Atelier de création radiophonique : Palmarès du prix Italia, extraits des œuvres radiophoniques primées ; 23 h. 20, Courant alternatif.

A lire aussi :

DIALOGUES DE FRANCE - CULTURE

En librairie : 17 F

Presses Universitaires de Grenoble
B.P. 47 - 38040 Grenoble Cedex

● FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de Bournemouth, direct. E. Dowene : « Tamara », Balachirev, « Concerto pour violoncelle et orchestre », Lutoslawski, soliste M. Rostropovitch ; 21 h. 30 (S.), Orchestre symphonique de la B.B.C., direct. P. Boulez : « Pelléas et Mélisande », Debussy ; 22 h. 40 (S.), Concours international de guitare ; 23 h., Champ magnétique, par A. Almuro : « Venu des sept jours : durées justes pour environ quatre exécutants », Stockhausen, « Danaé », pour douze voix solistes et percussion, « Articulation », Ligeti, composition électronique, « Persephassa », Xenakis ; 24 h. (S.), La musique et ses classiques : Boccherini, M. Thiriet, Sibelius, A. Lemeland, Mozart ; 1 h. 30 (S.), Nocturnales.

Transports parisiens

MODIFICATIONS DE LIGNES D'AUTOBUS

A dater du 1er octobre, un certain nombre de modifications seront apportées à l'exploitation des lignes d'autobus suivantes :

— 33, Porte Maillot - Carrefour de Longchamp. L'exploitation sera limitée au tronçon Porte Maillot - Pré-Catelan jusqu'au 1er avril 1975.

— 66, Opéra - Porte Pouchet, prolongée partiellement à Clichy (boulevard Victor-Hugo). Le prolongement de la Porte Pouchet à Clichy sera désormais exploité pendant toute la journée, du lundi au vendredi.

— 120 C, Nogent (gare) - Champs-sur-Marne (mairie). La ligne sera prolongée jusqu'à Torcy (Le Clos).

— 120 E, Nogent (gare) - Noisy-le-Grand (gare des /vris). Création de la ligne.

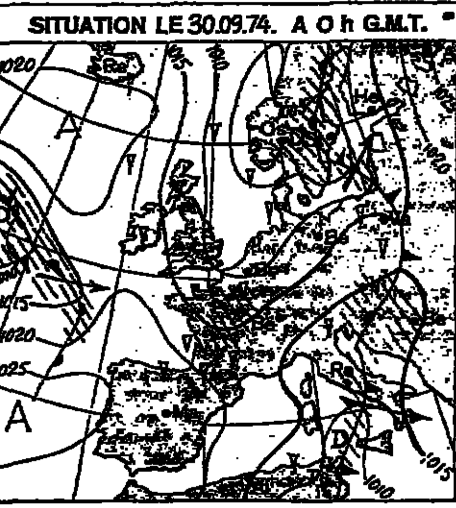
— 198 B, Sceaux (gare de Robinson) - Butte-Rouge - Sceaux (gare de Robinson) ou Le Plessis-Robinson (zone industrielle). Création d'une antenne Sceaux (gare de Robinson) - Le Plessis-Robinson (Auguste-Rodin) qui sera exploitée aux heures de pointe, les jours ouvrables, et, à titre d'essai, d'une navette 198 N, Clamart-Fontenay-aux-Roses (place de la Division-Leclerc) - Le Plessis-Robinson (Auguste-Rodin) qui sera exploitée aux heures creuses, les jours ouvrables.

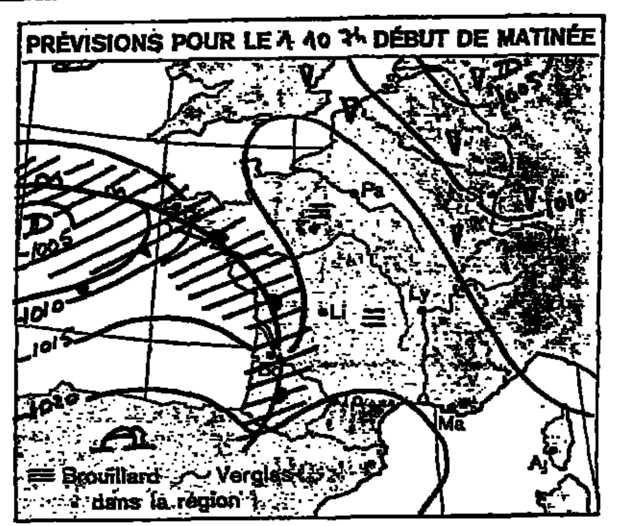
— 246, Pantin (église) - Bondy (Jouhaux-Blum) ou Bobigny (Robespierre - E.-Vaillant). Amélioration de la desserte de la préfecture de Bobigny.

— 247, Bagnolet (Gallieni) - Livry-Gargan (Chanzy). Création de la ligne qui sera exploitée du lundi au vendredi, aux heures de pointe, avec service direct entre Bagnolet et Bondy (Auguste-Polissard).

— 346, Bagnolet (Gallieni) - Bondy (Jouhaux-Blum). Création de la ligne qui sera exploitée du lundi au vendredi, aux heures de pointe, avec service direct entre Bagnolet et Bondy (Auguste-Polissard).

MÉTÉOROLOGIE





Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)
Zone de pluie ou neige ▽ averses orages ➔ Sens de la marche des fronts
Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 30 septembre à 0 heure et le mardi 1er octobre à 24 heures :

Des masses d'air venues du nord-ouest ont donné un temps instable et frais dimanche sur toute la France ; elles couvraient encore notre pays lundi, mais une perturbation d'origine atlantique pénétrera en France mardi.

Mardi 1er octobre, de la Bretagne aux Pyrénées, le temps sera ou deviendra très nuageux à couvert et il pleuvra par moments, surtout l'après-midi. Les vents, d'ouest à sud-ouest, seront modérés. Les températures s'élèveront un peu. Sur le reste de la France, le temps sera plus variable : belles éclaircies dans le Midi méditerranéen, brouillards matinaux puis ciel nuageux dans le Centre, le Massif Central et la région parisienne, averses dans le Nord, le Nord-Est et surtout sur les Vosges, le Jura et les Alpes, où elles seront parfois orageuses.

Les vents, de nord-ouest, seront faibles et les températures varieront peu.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 29 septembre ; le second, le minimum de la nuit du 29 au 30) : Ajaccio, 19 et 9 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 16 et 7 ; Brest, 13 et 5 ; Caen, 13 et 6 ; Cherbourg, 11 et 6 ; Clermont-Ferrand, 13 et 6 ; Lille, 10 et 3 ; Lyon, 15 et 6 ; Marseille, 17 et 7 ; Nantes, 16 et 3 ; Nice, 19 et 10 ; Paris-Le Bourget, 14 et 7 ; Pau, 13 et 9 ; Perpignan, 19 et 9 ; Rennes, 14 et 4 ; Strasbourg, 14 et 4 ; Tours, 14 et 4 ; Toulouse, 16 et 8.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 13 et 5 degrés ; Athènes, 25 et 17 ; Bonn, 14 et 4 ; Bruxelles, 12 et 4 ; Le Caire, 29 et 24 ; Iles Canaries, 24 et 16 ; Copenhague, 13 et 6 ; Genève, 13 et 2 ; Lisbonne, 20 et 10 ; Londres, 13 et 3 ; Madrid, 21 et 2 ; Moscou, 15 et 12 ; Palma-de-Majorque, 21 et 6 ; Rome, 20 et 14 ; Stockholm, 14 et 9.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75 427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)			
63 F	123 F	177 F	230 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries — I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE			
94 F	173 F	252 F	330 F
II. — TUNISIE			
104 F	193 F	282 F	370 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 29 septembre 1974 :

UN DECRET

● Portant mise à jour du code du travail (1).

(1) Ce texte sera ultérieurement publié en fascicules séparés.

Éducation

● *Service d'information sur la rentrée universitaire.* — Le ministère de l'éducation, le secrétariat d'Etat aux universités et France-Inter (Inter service jeunes) organisent un service d'information *« spécial rentrée universitaire »* du lundi 30 septembre au vendredi 11 octobre. Ses conseillers d'orientation, des professeurs d'Université, des professionnels et des étudiants en cours d'études se tiennent à la disposition des nouveaux étudiants, de ceux qui changent de cycle et de tous ceux qui ont besoin d'information. Permanence téléphonique : Inter service jeunes, de 9 à 19 heures, sauf le dimanche, tél. : 224-20-40. Accueil au centre d'information et d'orientation Montparnasse, de 10 à 19 heures (sauf le dimanche), 168, boulevard du Montparnasse, Paris-14e, métro Port-Royal.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 960

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II							■		
III			■						
IV						■			
V		■			■			■	
VI		■							
VII							■		■
VIII									■
IX	■					■			
X			■	■					
XI			■						

HORIZONTALEMENT

I. Ses plaintes nous laissent absolument insensibles. — II. Passionnées quand elles sont folles ; Vit un grand départ. — III. Terme musical ; Fera un travail minutieux. — IV. Coûte cher quand elle est économique ; Circule à Sofia. — V. Abréviation ; Au cœur de la nuit. — VI. Moyens de récupération. — VII. Glorifions. — VIII. Bien obligées de se contenter de choses passées. — IX. On la voit fréquemment changer de quartier ; Prénom féminin. — X. Marque une ancienne possibilité ; Corrigeai. — XI. Conjonction ; Compagne d'une très vieux travailleur de force.

VERTICALEMENT

1. C'est bien la moindre des choses ; Cours étranger. — 2. Liqueur ; Dénonce la corruption quand elle est mauvaise. — 3. Grecque ; Entrées ou sorties. — 4. S'agitent dès qu'on veut les examiner. — 5. Recueille parfois des restes ; Greffera. — 6. Point de reprère ; Lieu touristique de France ; Blanchissent en vieillissant. — 7. Fait un travail de choix ; Chantent au Paradis. — 8. Pesait lourd ; Maintient un aviron. — 9. Sans blagues ; Souvent entendu dans un cabinet dentaire.

Solution du problème n° 959

HORIZONTALEMENT

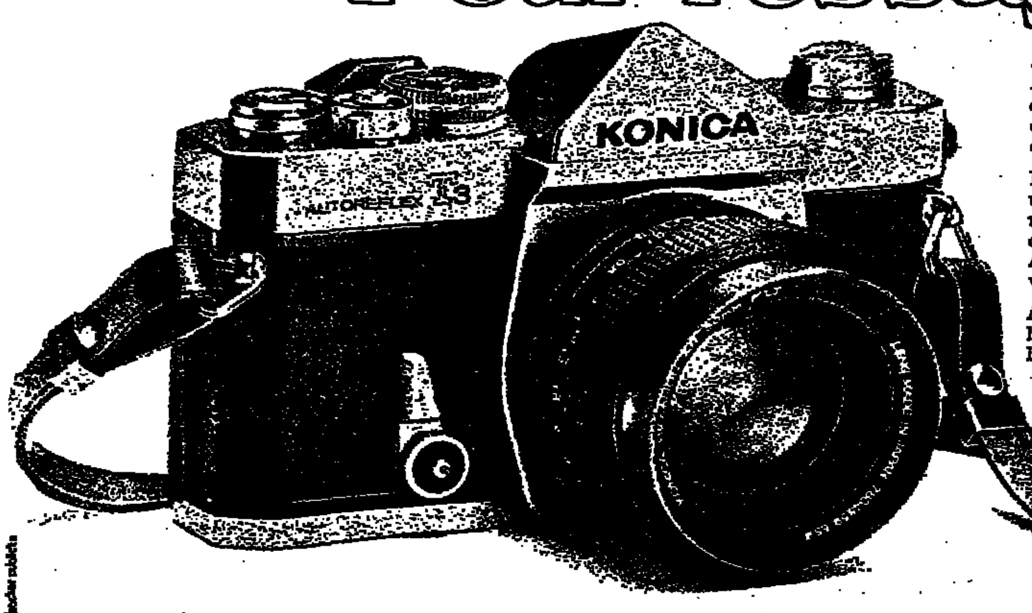
I. Echelle. — II. Na ! ; Ci ; Roc. — III. Nichée. — IV. Union ; Ela. — V. Et ; Puas. — VI. Serinette. — VII. Geai ; Tu. — VIII. Suer ; Nier. — IX. Fessier. — X. As ; Demi. — XI. Alésant.

VERTICALEMENT

1. Ennuis ; Sfax. — 2. Caïn ; Ues. — 3. Cierges. — 4. Echotiers. — 5. Lien ; Na ; Ide. — 6. Peinées. — 7. Er ; Eut ; Irma. — 8. Latte ; In. — 9. Ecraseurs.

GUY BROUTY.

Pour l'essayer : louez-le...



L'automatisme total du Konica Autoreflex est désormais légendaire, sa robustesse également. L'un et l'autre font la joie de centaines de milliers d'utilisateurs à travers le monde.

Imaginez le plaisir que peut être la photographie avec un appareil très perfectionné qui vous débarrasse totalement des délicats problèmes suscités par le calcul de l'exposition correcte. Le Konica Autoreflex T3 opère pour vous, en toute sécurité, et vous en toute sérénité. Sûr de lui, vous serez sûr de vous.

Avec lui, osez les plus audacieux contre-jours, osez les images les plus incertaines, osez photographier à la tombée du jour. A tout instant, osez saisir la vie qui passe, sans souci.
La qualité et la régularité des résultats vous étonneront, vous séduiront, vous convaincront.

200 des meilleurs spécialistes Photo de France vous permettent de découvrir les extraordinaires possibilités du Konica Autoreflex T3, en vous le louant pour une somme modique, remboursable en cas d'achat. Vous ne risquez rien, sinon, à votre tour, de devenir un fanatique de l'Autoreflex.

La preuve irréfutable de la qualité du Konica Autoreflex T3, c'est vous qui l'apporterez. Documentation et liste des négociants loueurs Konica sur demande.

SCOP

Bon pour recevoir une documentation KONICA T3 à retourner à SCOP, 27, rue du fg St-Antoine, 75540 PARIS CEDEX 11
Nom
Adresse
Code postal
Ville

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat – Vente – Location	24,00	28,02
AUTOS – BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

ST DIZIER
La filiale française d'un important groupe chimique international recherche pour l'ADMINISTRATION du COMMERCIAL de son département : émaux pour métaux ou céramique

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL (H. ou F.)

Responsable :
- des relations avec les clients pour les questions administrativo-commerciales,
- du fonctionnement du service (organisation du travail, contrôle de l'exécution).

Notre préférence ira à un (e) candidat (e), *âgé (e) au minimum de 28 ans, ayant* une formation supérieure et une expérience directe de l'administration des ventes, capable de s'imposer tant auprès de la clientèle que des six personnes déjà en place dans le service.
Anglais parlé et écrit indispensable.
La rémunération sera fonction des importantes responsabilités impliquées par le poste et des qualifications des candidat (e) s.
Logement aisé.

Adresser C.V. dét., photo (ret.) et prétent. sous référ. 121 305
30, rue de Mogador
75009 - PARIS

Centre de Psychologie Appliquée
C&C

Un organisme patronal interprofessionnel du Centre de la France (Châteauroux) recherche

JEUNE CADRE
LICENCIÉ EN DROIT

Lui seront confiées des enquêtes, études, recherches et informations auprès de chefs d'entreprises dans des domaines variés:
-Législation Sociale - Droit Commercial
-Activités de groupements professionnels
-*Economie et développement régional.*

Une première expérience d'au moins 2 ans aura été acquise de préférence dans un organisme patronal ou une entreprise.

Rémunération annuelle : 45/52.000 F selon capacités et expérience.

Env. C.V., photo et prétentions sous Réf 4007 à : FRANCE-CADRES - 26, rue Marbeuf - 75008 Paris

---

LE CENTRE D'ÉTUDES TECHNIQUES DE L'ÉQUIPEMENT DE L'EST
recherche pour sa division « Transports »

UN INGÉNIEUR OU MATHÉMATICIEN

pour études de transports en milieu urbain à long terme.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo au C.E.T.E. de l'Est, -
6, place du Roi-George,
57000 METZ.

Importante Société du Sud-Ouest, recherche

CONTROLEUR DE GESTION

EXPERIENCE : exigée de plusieurs années dans fonction similaire.
FORMATION : économique supérieure.
HOMME : méthodique, organisé, rigoureux.

Adresser C.V détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions, sous le numéro 7.284, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS-9e, q. tr.

---

responsable des services administratifs

HENKEL FRANCE, Filiale d'un Groupe Multinational recherche pour l'une de ses unités de production située à Châlons-sur-Marne, un cadre qui, rattaché au Directeur *de l'usine, prendra en charge :*
- la gestion du personnel
- les relations avec les organismes locaux
- les services généraux
- la comptabilité analytique d'exploitation.

Ce poste conviendrait à un Cadre ayant acquis une expérience de plusieurs années en milieu industriel et possédant de solides connaissances comptables.

Veuillez adresser votre c.v. ss réf. M. 807 à
HENKEL FRANCE DRH
BP 119 - 92220 Bagneux.

Henkel

HAVAS CONTACT



ENTREPRISE SPECIALISEE DANS LES EQUIPEMENTS D'INDUSTRIES
recherche pour METZ

Chef de service des équipes de montage.

Il sera entièrement responsable de l'organisation des chantiers et de leur exécution. Ses connaissances doivent aussi lui permettre de s'intéresser aux ateliers de fabrication et de seconder le Directeur Technique.

La fonction convient à un homme ayant une solide expérience en mécanique, charpente et chaudronnerie, possédant de l'autorité et l'esprit d'organisation.
Poste d'avenir, bien rémunéré

Ecrire sous référence 588, avec C.V., photo et prét. à : BP 712, 57011 Metz Cedex.

OREST

IBM
LA GAUDE
(près de Nice)
recherche pour son
DEPARTEMENT PROPRIÉTÉS INDUSTRIELLES

ingénieur

de préférence électronicien
diplômé du CEIPI
Bonne connaissance de l'Anglais. Il est nécessaire d'être dégagé des obligations militaires.
Adresser C.V. détaillé sous référence 511 à M. SEGAL - Service du recrutement
IBM FRANCE
06610 - LA GAUDE

LA GUILDE INTERNATIONALE DU DISQUE
Société en pleine expansion
cherche

UN CHEF ADJOINT DU SERVICE CONTENTIEUX
(recouvrements de créances)

Futur Chef de Service
Poste d'avenir confié à :
— un homme de 30 ans minimum ;
— diplômé E.S.C. ou formation commerciale équivalente ;
— dynamique, organisé
ayant esprit commercial
Rémunération de départ :
environ 48.000 F an
Lieu de travail : EVREUX

Envoyer dossier de candidature détaillé à : Mme DEROIDE, G.I.D., B.P. 1000 - 27029 EVREUX.

OWENS/CORNING FIBERGLAS
Leader mondial de la Fibre de Verre
recherche pour usine neuve Région Avignon un jeune diplômé : psycho. E.S.C. ou

INGÉNIEUR

qui, bénéficiant d'une formation programmée, d'abord en atelier, sera préparé à la

FONCTION PERSONNEL

Le poste d'adjoint à chef de personnel, à créer, comporte des perspectives certaines d'avenir. Simplicité, rayonnement personnel, jugement sûr sont des impératifs pour réussir dans une fonction très motivante et dans une entreprise qui se sent vraiment responsable des 500 Personnes qui y travaillent.

Adr. C.V. à Claude POTIE - FIBERGLAS B.P. n° 12 - 30200 L'ARDOISE.



emplois internationaux emplois internationaux



SCET-INTERNATIONAL

Société d'études et de conseil — 400 cadres — aménagement régional, développement urbain et agricole, infrastructures et équipements collectifs.

Bureau central d'études à Paris — Filiales, agences et missions : Départements et Territoires d'Outre-Mer, Afrique du Nord et Tropicale, Amérique latine, Moyen-Orient

recherche pour PARIS et ETRANGER INGENIEURS dans les domaines suivants :

aménagement régional
INGENIEURS GRANDES ECOLES, expérience programmation, planification (réf. AR)

aménagements hydroagricoles
INGENIEURS HYDRAULICIENS CONFIRMES spécialistes gros ouvrages hydrauliques, réseaux d'irrigation – Formation supérieure, expérience plusieurs années conception et études projets, direction de travaux (réf. AH)

hydraulique urbaine
INGENIEURS HYDRAULICIENS CONFIRMES spécialistes adduction, distribution, assainissement – Formation supérieure, expérience plusieurs années conception et études projets, direction de travaux (réf. HU)

bâtiment
. *INGENIEURS CONFIRMES* ESTP, AM, INSA... *(réf. IB)* *études et contrôle : structures, second œuvre, ordonnancement, pilotage, coordination.*
. *INGENIEUR ELECTRICIEN DEBUTANT* SUPELEC *(réf. IBE)* *pour participation études électricité, fluides, climatisation bâtiments importants.*

urbanisme
URBANISTES formation supérieure INGENIEUR souhaitée.
. *ayant plusieurs années expérience dans domaine plans directeurs et projets développement urbain et touristique (réf. UH1)*
. *débutant pour participation études socio-économiques et projets (réf. UH2).*

riziculture
INGENIEURS AGRONOMES spécialistes en riziculture, ayant si possible expérience ZONE TROPICALE pour intervention dans projets et réalisation programmes développement et amélioration culture mécanisée en rizières aménagées (réf. AT)

Connaissance de l'anglais (écrit et parlé) appréciée, indispensable pour certains postes.

Adresser candidatures avec curriculum vitae détaillé et prétentions en mentionnant la référence du poste à :

SCET INTERNATIONAL - Direction du Personnel - 5, rue Bellini 92806 Puteaux

---

ADMINISTRATIVE MANAGER

- *Il sera placé sous l'autorité DIRECTE du Managing Director de notre Filiale située en*

AFRIQUE EQUATORIALE ANGLOPHONE

- *Il sera le RESPONSABLE de tous les problèmes administratifs et légaux, et, le CONSEIL de la Direction Générale en matière de relations avec le personnel et les autorités locales.*
- *Il lui sera demandé :*
  - *une formation supérieure de type Sup. de Co, HEC,...*
  - *une réelle expérience des problèmes juridiques et administratifs.*
  - *une bonne connaissance et pratique de la gestion financière et comptable,*
  - *la parfaite maîtrise de la langue anglaise,*
  - *un intérêt marqué pour l'étranger (une première expérience en Afrique Equatoriale sera fortement appréciée).*
- *Les responsabilités de tout premier plan qui sont rattachées à la fonction font que la rémunération ne saurait constituer un handicap.*

(Contrat d'Expatrié à durée indéterminée).

- *Les possibilités de carrière sont réelles dans notre GROUPE de T.P. et BATIMENT tant en FRANCE où nous occupons une position de tout premier plan, qu'à l'ETRANGER où nos différentes implantations sont en pleine expansion.*

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à No 73912 - CONTESSE Publicité 20, av. Opéra 75040 PARIS CEDEX 01 q. tr.

La discrétion sera de rigueur.

GABON Bureau Etudes Bâtiment et Charpentes métalliques
recherche pour le contrôle et la coordination de ses activités

UN INGÉNIEUR

E.T.P. ou EQUIVALENT. Expér. minim. 5 ans.
— Résidence LIBREVILLE
— Tous avantages expatriés largement traités.

Adr. C.V. dét. sous réf. YB1, 30, rue Mogador, Paris (9e)



IMPORTANTE SOCIÉTÉ MINIÈRE AFRIQUE FRANCOPHONE
recherche

INGÉNIEURS électriciens et électromécaniciens

A. et M. - E.E.G. - T.P. et similaire - 4 ans de pratique minimum.

Pour postes à responsabilités au sein importants services : électriques, électromécaniques, manutention et services engins de chantier T.P. et miniers.

Ces postes offrent de nombreux avantages et des possibilités de développement de carrière.
Les conditions contractuelles et de rémunération seront discutées suivant qualifications et expérience.

Ecrire avec curr. vitae et photo ss réf. YP 24 AXIAL Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra.

PROJECT ENGINEERS

Nous sommes l'une des premières Sociétés d'engineering en Belgique, rattachée à un groupe solide et performant.
Nos activités couvrent l'ensemble des services techniques apportés à l'industrie jusqu'à la réalisation d'usines clés en mains, notamment dans la branche chimie.
Notre forte expansion nous amène à renforcer notre équipe de Project Engineers pour la Belgique.
Travaillant chacun avec un Project Manager, ils seront notamment responsables des études de projets et des liaisons avec les sections techniques de l'entreprise.
Ces postes s'adressent à des ingénieurs diplômés, ayant une solide expérience d'engineering acquise par la réalisation de projets dans l'industrie chimique. Une connaissance usuelle de l'anglais est indispensable. Rémunération liée aux responsabilités et indexée sur le coût de la vie.

sélé CÉGOS

Envoyer lettre manuscrite, CV détaillé, niveau rémunération actuel, ss réf. M. 11953. Discrétion assurée. 33, quai Gallieni, 92153 Suresnes.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

Nous sommes le premier quotidien économique français,
nous adressant principalement aux cadres supérieurs actifs.
Notre diffusion est en augmentation régulière
(25 % sur les trois dernières années, 100 % en dix ans).
Pour aider notre développement et offrir à nos lecteur un service supplémentaire important, nous sommes à la recherche d'un

Attaché (e) de Direction
au service des
Annonces Classées
Paris Frs 45.000

Le candidat ou la candidate retenu devra avoir une expérience de la vente des annonces classées dans un journal sérieux et une connaissance des besoins des différents marchés ; aura des qualités de personnalité et de présence qui feront de lui non seulement un très bon vendeur, mais un vrai représentant de notre journal et aussi un chef d'équipe ; sera âgé de 25 ans minimum ; acceptera les déplacements occasionnels et les heures supplémentaires fréquentes ; et voudra se faire une vraie carrière dans la presse de qualité.

Si cette possibilité vous intéresse, vous êtes prié de poser votre candidature en toute confiance, par le moyen d'un C.V. détaillé et une courte lettre expliquant votre intérêt, à notre Président-Directeur Général, Madame Pierre Beytout.

Les Echos
37, avenue des Champs-Elysées, 75381 Paris Cedex 08.

POUR LE SERVICE DES TELECOMMUNICATIONS
les PTT recrutent sur titres
POUR PARIS ET LA PROVINCE

250 DIPLÔMÉS

de certaines **écoles d'ingénieurs** ou titulaires d'une **maîtrise d'informatique** (âge maximum 30 ans)

FONCTIONS
Exploitation technique et maintenance des installations
• Lancement de travaux neufs
• Contrôle de chantiers
• Etudes pour la mise en place de nouveaux systèmes d'exploitation

CANDIDATURES REÇUES JUSQU'AU 11 OCTOBRE 1974

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS DANS LES DIRECTIONS REGIONALES DES TELECOMMUNICATIONS
Paris : 18, Boulevard de Vaugirard 75531 PARIS CEDEX 15
Banlieue : 103, Rue de Grenelle 75700 PARIS
Province : au chef-lieu de la région de résidence.

SOCIETE FRANCAISE DE METALLURGIE FINE
d'IMPORTANCE INTERNATIONALE
recherche UN

INGENIEUR ELECTRICIEN confirmé

30 ANS MINIMUM

formation grande école d'ingénieur pour créer au sein d'un important Laboratoire de recherche appliquée, UNE FONCTION DE RECHERCHE ET DE REALISATION DE NOUVEAUX PRODUITS DANS LE DOMAINE DES COMPOSANTS EN ELECTRO-TECHNIQUE.

Outre une solide compétence technique acquise par plusieurs années d'expérience industrielle, le candidat devra posséder les qualités humaines pour animer et coordonner des travaux de recherche relevant de plusieurs spécialités.

Adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 13.219 à

s.n.p.m PETITES ANNONCES 108, av. Charles de Gaulle 92522 NEUILLY S/SEINE

---

chef des études de marché

Professionnel des études de marché, il se verra confier les missions de :
- Segmentation du marché.
- Ciblage de la clientèle.
- Études en liaison avec le service Nouveaux Produits
- Enquêtes de motivations.
- Mise en application des recommandations résultant de ces études.

Ce poste pourrait convenir à un diplômé d'une grande école d'ingénieur ou commerciale ou à un statisticien (E.N.S.A.E. - I.S.U.P....).

Une expérience similaire de 1 à 2 ans dans une grande entreprise ou un cabinet d'études ainsi que la pratique courante de l'Anglais sont indispensables :

Merci d'envoyer C.V. et prétentions sous référence C.45 à M.COURMES

RANK XEROX Service O.R.L. B.P. 63 93602 Aulnay s/Bois

RAYCHEM S. A.

filiale Société Internationale, recherche, dans le cadre d'une expansion rapide :

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Formation Ingénieur A. et M., T.P., I.D.N. ou Grande École Ingénieurs Électriciens

Il aura pour mission le développement des applications existantes et la recherche de nouveaux marchés.

Il devra justifier d'une expérience de quelques années dans l'industrie ou les relations avec les grandes Administrations et Sociétés d'Engineering.

L'Anglais courant est indispensable

La formation sera assurée en Europe et aux U.S.A.

Adr. C.V. man., photo, référ., salaire actuel au : Directeur du Personnel. 11, rue du Renard. — 92250 La Garenne-Colombes.

---

emplois régionaux

● BLAUPUNKT (France) S.A.
(groupe R. BOSCH)

recherche

UN CHEF DE FABRICATION

assurant coordination de deux services de fabrication en télévision et en auto-radio.

Expérience souhaitée dans le domaine de la fabrication électronique.

Allemand apprécié — Position Cadre — Résidence CAEN.

Adresser C.V. et prétentions à No 73.154 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra — 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

C&C 3672

Groupe Important recherche pour création d'une Société d'Argiles réfractaires dans environs de :

BARBEZIEUX (Charente) :

1 JEUNE INGÉNIEUR ÉLECTRO-MÉCANICIEN

ayant expérience grosse mécanique et entretien.

1 CHEF DE LABORATOIRE

diplômé de l'E N S. de Céramique de Sèvres ou E.N.P. de Vierzon, Section Céramique.

Envoyer curriculum vitae et prétentions à :
SARCA - Service du Personnel,
1, boulevard de Vaugirard,
75751 PARIS CÉDEX 15.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE PROPULSION

recherche pour son Etablissement de BORDEAUX

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

(CENTRALE DE PARIS - SUP. AÉRO. OU MEME NIVEAU)
débutant ou ayant quelques années d'expérience.
Adresser curriculum vitae détaillé avec photo, à :
S.E.P. - Service du Personnel.
B P. 15 - 33290 BLANQUEFORT.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ

recherche pour son Département d'ELECTRONIQUE implanté à GRENOBLE.

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

B T S électronicien ayant expérience conception et intégration CIRCUITS HYBRIDES.

Ecrire avec curriculum vitae à no 9.801, SPERAR, 75, Champs-Elysées. PARIS (8e), qui transmettra.

B S L
recrute pr son usine de SOISSONS

ANALYSTE-PROGRAMM.

Profil recherché :
DUT + 4 ans d'expérience dans le domaine de la GESTION. Une connaissance des mini-ordinateurs en temps réel serait appréciée.
Adresser CV à M. DEMON, BSL, 108, r. de Reims-02206 SOISSONS

SALPA
recherche pour SERVICE

COMPTABILITE ANALYTIQUE

Hmé libéré obligat. militaires, niveau bac technique, orientat. sciences économiques.
Ecrire Service Personnel B.P. 17
60700 PONT-SAINTE-MAXENCE.

Une importante société française fabriquant produits pour BOULANGERIES-PATISSERIES développe sa force de vente et crée un poste de

CHEF REGIONAL DES VENTES

dans la zone AQUITAINE (responsabilité de 8 départements)

Ce POSTE :
— bénéficie d'une rémunération fixe, d'une voiture de fonction, d'avantages sérieux importants ;
— convient à un candidat ayant expérience de la clientèle boulangeries-pâtisseries.

Ecrire avec C.V. détaillé N° 72141 Contesse Publicité 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMPORTANTE SOCIETE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour poste TECHNICO-CCIAL sur la région NORD

INGENIEUR CHIMISTE

Libre rapidement.
Connais. anglais souhaitée.
Poste à pourvoir à LILLE avec nombreux déplacements de courte durée.

Adresser CV, photo perdue, prét. N° 1389 PUBLIPRESS 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cédex 02.

IMPORTANTE FABRIQUE PRODUITS CHIMIQUES recherche pour la vente aux Industries et Administrations de ses désherbants et débroussaillants

UN DELEGUE REGIONAL

ayant bonne pratique de la vente et un goût marqué pour cette activité. Formation agricole de base souhaitée mais pas strictement indispensable.

Le candidat retenu devra résider ou s'installer dans la région Toulouse - Montauban.

Le poste implique de très nombreux déplacements de courte durée. Voiture fournie.

Adresser CV, photo perdue et prétentions N° 1416 PUBLIPRESS 31, Bd Bonne-Nouvelle 75082 Paris Cédex 02.

Groupement de Caisses (20.000 règlements par jour) recherche

CHEF DE CENTRE

de traitement informatique Siège : BETHUNE.
Candidatures accomp. d'un CV détaillé, à adresser avant le 31 octobre 1974.
Ecr. N° 7265 «Le Monde» Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e, qui transmettra.

BAM

+ 70 000 F.
Banque Privée de Dépôts en forte expansion propose à Cadre Bancaire dynamique, la direction de son agence région LOIRE.

[illegible]

BAM

FERODO SAINT-OUEN recherche pour son service d'études embrayages

DESSINATEURS

ETUDE 1
B.T.S. Bureau d'Etudes mécanique générale
ETUDE 2 OU PROJETEUR 1
B.T.S. Bureau d'Etudes + expérience
chargés de :
— *Modifier et adapter des embrayages existants;*
— *D'étudier des embrayages nouveaux.*

13e mois, avantages sociaux, self-service, horaire personnal., adr., C.V., photo et prétent. à : FERODO, Service recrutement, no 5.324 - 15, rue Etienne-Dolet, 93406 SAINT-OUEN.

Laboratoire Pharmaceutique proche Banlieue Est de Paris recherche

JEUNE PHARMACIEN
(HOMME)

Il sera responsable des services fabrication et conditionnement

Quelques années d'expérience et le sens des contacts humains seraient appréciés.

Envoyer photo et C.V. manusc. à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS, sous référ. 34.481.

JEUNE COLLABORATEUR

Licencié en Droit ayant expérience dans Service du Personnel et Service Contentieux recherché pour poste

DIRECTION administrative dans importante société

Envoyer C.V., lettre manuscrite et photo sous référence 43.789 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, PARIS-8e.

S I D E recherche INFORMATICIENS

niv. analyste, bonne connais. COBOL PL1 FOTRAN METHODE WARNIER pour poste responsable service formation. Adresser C.V. 11, rue Degas, 75016 PARIS.

E U R O L I N G U A
no 1 de la traduction de qualité rech. dans toute la France traducteurs-adaptateurs techniques hautem. qualifiés, désireux de devenir ses correspondants régionaux ds le cadre de la traduction et des films techniques. — Ecr. av. C.V. à EUROLINGUA, 12, rue Chabanais, 75002 PARIS.

ADMINISTRATION Versailles ch. PERSONNEL MASCULIN (Guichetiers), dégagés O.M., B.E.P.C. minimum obligatoire. Traitement annuel début 24.000 F Env. C.V., sous no 1.881 B, à BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.



FIRST NATIONAL CITY CORPORATION
recherche

cadre

de formation supérieure
(HEC, ESSEC, SUP. de CO.)
possédant une solide connaissance des crédits à l'exportation étayée par 2 années de pratique, maîtrisant la langue anglaise.

Adresser lettre + C.V. à:
CITIBAIL, 104, av. Charles de Gaulle, NEUILLY

Important groupe de réalisations immobilières partenaire de puissantes banques internationales, recherche pour son siège de Paris, un :

CHEF DE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

possédant :
* une formation du niveau D.E.C.S. ou équivalent ;
* une expérience confirmée en comptabilité et en fiscalité immobilières.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, sous référence M.C.S. 22 - 160 M, à :

C & L Associates
Management Consultants
42, rue La Boétie - Boîte Postale 45108
75368 - Paris Cedex 08

LE CHEF DE L'AGENCE PARISIENNE D'UNE IMPORTANTE SOCIÉTÉ FRANÇAISE
filiale d'un groupe international, recherche

UN ADJOINT TECHNICO-COMMERCIAL

Possédant une bonne expérience des ventes, et le sens de l'organisation.

Adresser C.V. avec photo et prétentions, n° 73.234, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

---

société d'ingenierie
COURBEVOIE - LA DEFENSE
recherche

SPECIALISTE FINANCES INTERNATIONALES

• *MISSION :*
Analyser les marchés financiers et concevoir des plans de financement pour l'étranger.
Analyser les negociations avec les organismes bancaires.
Réaliser pour les projets nationaux les études de rentabilité et de trésorerie.

• *PROFIL :*
Formation commerciale supérieure française ou étrangère.
Expérience indispensable des études et des négociations de projets de financement internationaux (SINES clés en main). **F 389**

Adresser C.V. détaillé + photo + salaire souhaité (en mentionnant la référence du poste) à :

GAUTRON PUBLICITE : 29, rue Rodier - 75009 PARIS - qui transmettra.

LogAbax *informatique*

recherche pour préparer la rédaction technique de textes de brevets dans les domaines mécaniques, électromécaniques et électroniques.

INGÉNIEUR

(E.P.F. ou équivalent)
ayant une bonne connaissance écrite de la langue anglaise.

Adr. C.V. et prétentions à Direction du Personnel, 77, avenue Aristide-Briand. — 94110 ARCUEIL.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ ÉLECTRONIQUE
située dans Paris recherche pour son département composants :

INGENIEUR
POSITION II

pour assurer l'étude et le développement de composants passifs à base de bobinages, tels que filtres, transfos, etc.

Connaissances technologiques appréciées. Expérience de la production en série souhaitée.

Possibilités promotion ultérieure POSITION III. en rapport avec compétence.

Ecrire avec curriculum vitae sous n° 74.094, à CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC. CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

offres d'emploi

IMPORTANTE ENTREPRISE MECANIQUE DE POINTE

leader dans sa branche
solide renommée dans l'exportation des biens d'équipement

recherche

ingénieur spécialiste équipements machines

(HYDRO-MECANIQUE et OUTILLAGES DE MONTAGE)

attaché au Chef du Département Méthodes

CHARGE DE :
- *diriger les études pour l'adaptation sur machines outils d'équipements spéciaux ou dispositifs d'usinage.*
- *concevoir et mettre au point des outillages de montage et des moyens d'essai par type de matériels.*

PROFIL :
- *diplôme écoles d'ingénieurs et expérience d'au moins de 5 ans dans la mécanique de précision,*
- *solide connaissance de la technologie des machines outils, hydraulique, et notions asservissements,*
- *anglais courant souhaité.*

Lieu de travail : BANLIEUE SUD.

Les ingénieurs intéressés adressent leur dossier de candidature : lettre, C.V. et photo avec prétentions sous No 73.287 à : CONTESSE PUBLICITE - 20, avenue Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra

C&C

MARKETING MANAGER EUROPE

Large American company looking for experienced marketing man to manage line of products sold through agents Europe-wide. This is a job offering complete marketing responsability: sales, warehousing, distribution, advertising and promotions in the field of swimming pool chemicals and water treatment.

Position is based in Paris and requires about 40 % travel.

Candidate should have following profile :
- At least five years experience in marketing products through agents in the field of specialty chemicals, or consumer related products ;
- One or two years of sales management experience with exposure in the fields of chemicals distribution, advertising, market research, etc. ;
- Potential to take on increased responsibility and to grow/develop to higher levels ;
- A college degree in chemistry or business administration ;
- Knowledge of French, English plus a third language preferred.

OLIN CHEMICALS,
90, avenue des Champs-Elysées,
75008 PARIS.

CONSULTANT VOCATION INTERNATIONALE

recherche

● Pour ses départements Projets Industriels et Etudes de Développement Régional

INGÉNIEURS DÉBUTANTS

(Grande Ecole + MBA ou formation économique complémentaire)
1 à 2 années d'expérience appréciées

INGÉNIEURS ÉCONOMISTES

quelques années d'expérience industrielle ou consulting

Missions à l'étranger prévisibles
Anglais indispensable

Adr. C.V. man., photo et prét. à O.C.S. 17, quai de Stalingrad, 92100 BOULOGNE

TECHNIQUE ET DOCUMENTATION

Société en pleine expansion recherche pour MONTROUGE (92)

1) INGÉNIEURS ET AGENTS TECHNIQUES ÉLECTRONICIENS
LOGIQUE et RADAR

2) DESSINATEURS EXPÉRIMENTÉS
Schémas et catalogues pour étude et notices techniques.

INTERMAIRES S'ABSTENIR
Emploi stable et bien rémunéré
Avantages sociaux

Téléphoner pour rendez-vous au 253-38-92 ou env. C.V., 61, avenue Verdier. — 92 - MONTROUGE. (REPONSE ET DISCRETION ASSUREES.)

équipe de Gestion de Patrimoine

désirant se renforcer

offre **6 avantages** à deux **cadres de valeur**

GRANDE BANQUE du SECTEUR PRIVE
- Forte expansion
- Belle clientèle
- Larges moyens financiers
- Ambiance très personnalisée de relations humaines.

SOUTIEN DE SERVICES
- d'Analyse fondamentale
- d'Etude de marchés boursiers et immobiliers.

PARTICIPATION ACTIVE
- Elaboration politique de placements diversifiés
- Recherche constante techniques de pointe
- Optique d'indépendance et adaptation aux besoins des investisseurs.

DEUX POSTES
- Gestion de portefeuilles et relations avec clientèle institutionnelle à PARIS
- Gestion de fortune clientèle privée dans une grande ville de PROVINCE.

DEBOUCHES PROMOTIONNELS LARGES et DIVERSIFIES
au sein d'une Direction financière très animée et structurée.

REMUNERATION DEPART :
entre 70.000 et 90.000 F
suivant expérience et personnalité.

Adresser lettre manuscrite curriculum vitae et photo à : Mme LOUKIT 5, Rue Lavoisier 75008 PARIS

Les candidats doivent avoir exercé une activité d'Analyste Financier et être membre de la S.F.A.F.

SGS ATES

GROUPE MULTINATIONAL
installé depuis 10 ans en France, engage

RESPONSABLE GROUPE PRODUCT-MARKETING

CE CADRE DOIT :
- Etre INGENIEUR (diplômé Grande Ecole ou équivalent) ;
- Avoir 30 ans minimum et une expérience d'au moins 5 ans dans le domaine semi-conducteurs ;
- Connaître l'Anglais.

FONCTION :
- Il est chargé de définir et de promouvoir la politique de développement des nouveaux produits ;
- Il assure les liaisons entre les différentes unités de production du groupe et l'équipe de vente française, ainsi que les relations avec les organismes officiels;
- Il est animateur, organisateur et gestionnaire.

Env. C.V. manuscrit, prétentions et photo (ret.) à M. GENOVIE, Société SGS-ATES FRANCE S.A., LE PALATINO, 17, av. de Choisy, 75013 PARIS.

BANQUE PRIVEE 16e arrondissement recherche pour création poste

COMPTABLE DE GESTION

Candidat 25 ans minimum, ayt bonnes connaissances des mécanismes bancaires.

Ce poste pourra évoluer vers un
« Audit Interne »

Envoyer C.V. manuscrit et photo sous réf. 3.009 M.

OCBP 66, rue de la Chaussée d'Antin
75009 - Paris

3M

AUDITEUR INTERNE

Jeune diplômé d'une ÉCOLE SUPÉRIEURE DE COMMERCE (ou licence Sciences Eco.) ayant une bonne FORMATION COMPTABLE possédant une EXPERIENCE de 1 ou 2 ANS dans un poste similaire ou dans un Cabinet d'Audit externe.
ANGLAIS LU indispensable.

Les candidats intéressés sont priés d'envoyer C.V. photo et prétentions au service O.P. [illegible] sous référence [illegible]



roussel-uclaf

recrute
pour son Centre de Recherches (ROMAINVILLE)

UN TOXICOLOGUE

qui devra, dans le cadre du Département de Toxicologie, prendre en charge la responsabilité d'un laboratoire.

IL AURA POUR TACHES ESSENTIELLES :
- l'établissement des protocoles,
- le suivi des essais en cours,
- la constitution des dossiers,

et sera amené à faire partie et à animer des Groupes d'études en toxicologie.

Ce poste pourrait convenir à un PHARMACIEN ou à un VETERINAIRE possédant un CES de toxicologie, de bonnes connaissances en biochimie et en statistiques et la maîtrise de la langue anglaise.

Adresser photo, C.V. et prétentions à no 53.882, EUPAC, 34, rue Balard, 75015 PARIS, qui transm.

SOCIÉTÉ FRANCO-AMÉRICAINE

recherche
pour Paris-Banlieue

un INGÉNIEUR CONFIRMÉ

ayant expérience process pétrole ou chimie pour département antipollution.
Anglais indispensable.

Adresser curriculum vitae et prétentions à : Société JOHN ZINK, 1, rue Guy-Môquet, Z.I., 95100 ARGENTEUIL.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

recherche
pour son Service Informatique

JEUNE INGÉNIEUR DÉBUTANT

attiré par les problèmes de Télé-Traitement et de Transmission.

Il lui sera demandé :
- d'être diplômé de l'enseignement supérieur : SUPELEC - ESME - IEG ou équivalent.

Il lui sera offert :
- Un poste dans la région parisienne ;
- Un salaire intéressant ;
- Les avantages d'une grande entreprise.

Ecrire avec C.V. et prétentions à :
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Service Informatique - Référence C.C.
112, avenue Kléber - 75016 PARIS

SOCIETE PARIS CONSTRUCTION MATERIEL PETROLIER

recherche

ingénieurs
- 3 à 5 ans expérience pétrole - pétrochimie - mechanical et process
- ANGLAIS indispensable.
- Centrale, A et M, ENSPM ou équivalent.

projeteur P1 ou P2
- Expérience tuyauterie chaudronnerie pétrole.
- ANGLAIS apprécié.

Merci d'adresser curriculum-vitae détaillé à :
s.n.p.m 100 av. Ch. de Gaulle, 92522 NEUILLY S/SEINE
sous référence 13.221, qui transmettra

Fournitures chirurgicales MIDY recherche
TECHNICIEN ARTS ET METIERS
TECHNICIEN EN BACTERIOLOGIE (BTS).
Pour un poste technico-commerc. Salaire intér. suiv. compétence. Poste nécessitant de nombreux déplacements sur le territoire français.
Envoyer C.V. détaillé + photo : 62-64, boul. Arago, 75013 Paris.

LABO RECHERCHES UNIVERSITAIRES ORSAY
demande
INGENIEUR
Débutant, dégagé O.M. Diplomé Supelec ou similaire. Domaine d'activité : instrument. pr expériences physique haute énergie, électronique rapide, amplificateur et autres circuits linéaires.
Ecr. av. C.V. : M. HRISOHO, Accélérateur linéaire, Bât. 200 - 91405 ORSAY.

SUD DE PARIS - 20' Porte d'Orléans

Nous sommes la filiale française d'un Groupe International Américain implanté en Europe depuis plus de 25 ans nous recherchons un

chef de service après-vente

Le titulaire du poste : *dirigera une jeune équipe de 30 personnes, Ingénieurs et Techniciens.*
Il aura une délégation réelle de responsabilités pour l'organisation, le fonctionnement et le budget de son Service.
Les bénéfices réalisés seront l'un des critères de sa réussite.

Il devra avoir :
- *Une formation supérieure technique.*
- *Une expérience de 2 ans minimum dans la supervision d'un service après-vente de matériels et équipements électromécaniques et/ou électroniques.*
- *La pratique de l'anglais lu, parlé, est absolument indispensable,*

Il fera preuve de sa capacité de gestion sur le plan financier et humain.

Selon sa compétence et les résultats, il pourra bénéficier d'une formation complémentaire et évoluer au sein d'un groupe en développement rapide et constant.

Envoyer lettre avec C.V. en précisant salaire actuel sous référence 7881 à :

ORGANISATION et PUBLICITE
2, rue Marengo 75001 PARIS

Indiquer sur l'enveloppe les Sociétés auxquelles votre candidature ne devra pas être transmise.

OP

AMP DE FRANCE (Pontoise)

RECRUTE POUR SON SERVICE D'ÉTUDE DE PRODUITS NOUVEAUX

UN INGÉNIEUR ESE - ENSI OU ÉQUIVALENT - POSITION III A

Ayant une bonne maîtrise de la langue anglaise et une expérience de 4 ans minimum à titre de responsable d'un Bureau d'Etude ou d'un groupe de développement dans une entreprise moyenne. La préférence sera donnée à une personne ayant une expérience des problèmes de connexion électrique, ayant un goût prononcé pour la mécanique de précision ou la micromécanique.

Cet Ingénieur, à l'esprit inventif, capable d'analyser d'une manière approfondie les projets, animera des groupes d'études spécialisées.

Le salaire tiendra largement compte de l'expérience acquise, un stage à la Maison Mère aux U.S.A. est prévu, il sera complété par une formation interne aux produits de la Société.

Adresser C.V. détaillé au Service du Personnel, 29, chaussée Jules-César. — 95301 PONTOISE.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INTERNATIONALE ENGINEERING PÉTROLE

recherche
pour Bureau d'Études Fours

● 2 INGÉNIEURS CALCULATEURS

en Charpente Métallique
Poste à responsabilité entière.
Pour conception, notes de calculs statiques, dynamiques de fours, structures, conduits de fumées, cheminées autostables acier.
Grande expérience pratique dans spécialité calcul structure et coque métallique exigée.
Anglais souhaité.

● 2 DESSINATEURS

Projeteurs I ou II
en charpente métallique, structures, ayant expérience dessin engineering.
Anglais préféré.

Ecrire à No 73.393, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, Paris (1er), qui transmettra.

DEPARTEMENT SYSTEMES DE CLASSEMENT
Importante Société en expansion
recherche
pour PARIS

INSPECTEUR DES VENTES

MISSION :
Management d'un groupe de 7 représentants

La rémunération sera liée aux résultats obtenus, et ne sera pas inférieure, au départ, à 50.000 F/an.

L'expérience de cette activité serait un avantage.

Adresser lettre manuscrite et C.V sous No 4.381 à : J.R.P. 39, rue de l'Arcade, PARIS-8e, qui transmettra.

IMPTE STE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE
recherche

CADRE

RECOUVREMENT CLIENTS
- Formation juridique, ayant expérience chez auxiliaire Justice ou dans Société Contentieux.
- Sens organisation et animation.
- Age minimum 35 ans.

Adresser curriculum vitae avec photo et prétentions HAVAS CONTACT 156, bd Haussmann, 75008, PARIS, ss réf. 54638.

offres d'emploi

SODIMÉTAL S.A.

Système HALFEN de fixation par profilés implantés dans le gros-œuvre (T.P., BAT.) PARIS - LONDRES - BRUXELLES - TURIN recherche un INGENIEUR DIPLOME pour prendre sa

DIRECTION GÉNÉRALE

Spécialisé en Génie Civil, il sera âgé de 35 ans minimum, parfaitement bilingue français-allemand (anglais apprécié) et aura une solide expérience commerciale auprès des bureaux d'études et constructeurs.

L'entrée en fonction du candidat retenu sera précédée d'un stage de six mois à DUSSELDORF.

La négociation sera axée autour d'une rémunération de 120.000 francs.

Ecrire avec curric. vitae sous référence SODEGE à

CETAGEP 9 CITE D'HAUTEVILLE 75010 PARIS

IMPORTANT GROUPE CONSTRUCTIONS MECANIQUES

recherche.

JEUNE INGENIEUR

ayant 2 à 3 ans d'expérience problèmes d'ordonnancement de fabrication et d'analyse programmation (traitement informatique).

Ecrire avec CV à No 73497 CONTESSE Publ. 20, av. Opéra 75040 PARIS Cedex 01, q.tr.

C&C 3696

SOCIETE ELECTRO-RADIOLOGIQUE EN PLEINE EXPANSION faisant partie d'un important groupe international recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

- Formation A.M. (section électron. SUPELEC ou équiv.).
- Expérience études et problèmes fabrication.
- Anglais souhaité.

POUR PRENDRE LA RESPONSABILITE DES ETUDES SOUS L'AUTORITE DIRECTE DE LA DIRECTION GENERALE

Ce poste d'avenir pouvant conduire à un rôle de Direction Générale conviendrait à un homme ambitieux de 30 ans minimum ayant avant tout un sens pratique développé.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf. 7.442, P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

MASSIOT PHILIPS

ELECTRONIQUE MEDICALE RADIOLOGIE

recherche

JEUNES INGÉNIEURS

JEUNES DIPLOMÉS DE L'ENSEIGNEMENT COMMERC. SUPÉRIEUR

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

ayant 4 ou 5 ans d'expérience en électronique, pour son réseau de vente

— Formation assurée d'environ 6 mois.
— Réelles possibilités d'avenir.

Adr. curriculum vitae et photo à : CENOD. 60, rue Caumartin — 75009 PARIS.

SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS JURIDIQUES

PARIS (15e)
recherche

JURISTE

Le candidat, licencié (e) en droit public de préférence, doit posséder de très bonnes connaissances des droits de l'Environnement et de l'Urbanisme, ainsi que de droit administratif général.

Une première expérience pratique de ces matières acquises dans un organisme, une entreprise ou un cabinet juridique est indispensable pour ce poste qui exige une grande aptitude aux travaux de documentation et de rédaction.

Adresser lettre manuscrite et C.V. très complet, en indiquant rémunération souhaitée sous réf. 506 à

centor 13 bis, rue Henri-Monnier 75009 PARIS.

ENTREPRISE T.P. SUR PLAN NATIONAL (C.A. : 350 millions)

recherche

1 INGÉNIEUR T.P.

ou similaire confirmé travaux souterrains (Région Parisienne)

2 INGÉNIEURS T.P.

ou similaires (Région Parisienne ou Province

1 TECHNICIEN MÉTHODE

ayant forte expérience chantiers

Ecrire et envoyer C.V., no 7.281, « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Une équipe jeune et dynamique de CONSEIL DE DIRECTION recherche

1) INGENIEURS Grandes Ecoles ayant deux à cinq ans d'expérience dans Grandes Sociétés multinationales.

2) INGENIEURS Grandes Ecoles débutants ouverts aux problèmes de communication.

Ecr. H.B. CONSEIL 11, r. la Boëtie, 75008 Paris

AU MAROC

IMPORTANTE SOCIETE DE FILATURE ET DE TEXTILE

recherche

DIRECTEUR DE PRODUCTION

Formation : Ingénieur d'une grande école de Textiles.
Age minimum : 35 ans.
Expérience : 5 ans au moins d'exercice dans un poste similaire - Connaissances approfondies des problèmes de production, d'organisation, de contrôle et de maintenance du matériel.

Ecr. en env. C.V. et prétent. à : UNIVAS MAROC, 61, avenue des F.A.R. — CASABLANCA No 5.140.

FABRIQUE DE PRODUITS CHIMIQUES PHARMACEUTIQUES PROCHE BANLIEUE NORD DE PARIS recherche

DIRECTEUR D'USINE

Les candidats devront :
— Avoir une expérience industrielle supérieure à 10 ans ;
— Avoir sens organisation et commandement ;
— Etre ingénieur chimiste ou licencié en chimie.

POSSIBILITE DE LOGEMENT DANS L'USINE.

Adr. C.V. détaillé et prétentions ss référ. 3.612, à P. LICHAU S.A., 10, r. Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

SAGEM - PARIS

recherche pour son Centre Informatique de Gestion (370/145, DOS/VS, BASES DE DONNEES, TEMPS REEL, TELETRAITEMENT)

PROGRAMMEURS CONFIRMÉS

COBOL - ANS

Adresser C.V., photo, prétentions à M. CAMUS, 6, avenue d'Iéna, 75783 PARIS CEDEX 16.

Situation intéressante pour

ADJOINT D'ADMINISTRATION

Format. Ingén. ou Ecole Cciale préf. expér. min. Ec. HERMANN 293, r. Lecourbe, 75015 PARIS.

LABORAT. DE RECHERCHES en ELECTRONIQUE recrutent

UN INGENIEUR GRANDE ECOLE

(E.S.E.)

Débutant ou quelques années de pratique.

Goût de la recherche en électronique dans domaine TELECOMMUNICATIONS RAPIDES
Connaissance langue anglaise écrite.

Avant. sociaux grande société dans cadre agréable 30 km Paris.

Adresser lettre manuscrite, C.V., prétentions sous référ. 8.742 à No 73.751, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

GRANDE SOCIETE COMMERCIALE recherche pour PARIS J. H. pour poste d'

AIDE-ACHETEUR

niveau B.T.S. ou D.U.T. technique de commercialisation. Connaissances de l'anglais souhaitables.
Adresser C.V. à No 74.125, Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

MATRA

recherche pour sa DIVISION ELECTRONIQUE

INGÉNIEURS E. S. E.

ou équivalent
deux à cinq ans d'expérience dans le domaine du traitement digital pour étude et développement d'équipements embarqués.

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions à la direction des Affaires sociales, B. P. no 1, 78140 VELIZY.

Sté d'ingénieurs Conseils à vocation internationale, siège social PARIS, rech.

INGENIEUR Alimentation en eau Assainissement des villes

Ce spécialiste ayt une formation de base d'ingénieur Génie Civil pouvant justifier de 5 à 10 ans d'expérience doit être désireux de partir à l'Etranger pr des missions de ttes durées. — La pratique de l'Anglais est nécessaire. La connaissance de l'exploitation des réseaux et du contrôle des travaux est souhaitée. — Les ingénieurs intéressés peuvent prendre un premier contact en adressant leur candidature (C.V. détaillé + photo + salaire) en spécifiant la référ. 333/740 PUBLIPRESS, 31, bd Bonne-Nouvelle 75082 PARIS Cédex 02

LE CENTRE SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE DU BATIMENT demande pour des recherches et études approfondies dans le domaine de la thermique des bâtiments :

UN JEUNE INGENIEUR

Diplômé d'une grde Ecole (X, Ponts, Mines, Centrale...). Ce poste nécessite une bonne compréhension des problèmes généraux du bâtiment et implique des contacts avec la profession du bâtiment et de l'industrie. Ecr. avec C.V. et prét. à Serv. HTAE C.S.T.B. 84, av. Jean-Jaurès 77420 CHAMPS-SUR-MARNE Tél. 937-32-58

Sté en pleine Expansion PARIS (17e) recherche

CHEF SERVICE PAYE

(responsable de 7 personnes)

Plusieurs années d'expérience Sera chargé du traitement de la paye sur ordinateur (effectif 1.500 personnes) ORGANISATEUR TRES DYNAMIQUE Poste d'avenir pour candidat ambitieux Rémunération en fonction expérience et aptitudes.

Env. C.V. manus. photo (ret.) et prétent. s/no 1.017 - à Centre de Psychologie et d'Efficience 17 r. des acacias Paris

---

INSTITUTION ENFANCE EXCEPTIONNELLE DE

MONTRÉAL (CAN.)

recherche DE TOUTE URGENCE

UN PSYCHOLOGUE CLINICIEN
UN RÉÉDUCATEUR EN PSYCHOMOTRIC.
UN ORTHOPHONISTE
UN MUSICOTHÉRAP.

ayant expérience en déficience mentale.
Un représentant de cette institution sera à Paris les 10 et 11 octobre et recevra en entrevue tout candidat intéressé par l'un des postes.

Prière de s'adresser à : M. J.-P. TAINTURIER, 66, rue Pergolèse - Paris (16e). Téléphone : 727-61-39.

Importante Société Banlieue Sud de Paris recherche

RÉDACTEURS TECHNIQUES

Envoyer C.V. et prétentions à : no 3.032, PARFRANCE P. A., 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris, qui transmettra.

Institut de Formation spécialisé (stockage-distribution) recherche un

DIRECTEUR

pour son centre de Gennevilliers (56 personnes). Entièrement responsable :
- Gestion administrative;
- Contrôle de la qualité de la formation et animation de certains stages relatifs aux techniques d'organisation industrielle;
- Politique commerciale.

Le candidat : ingénieur ou diplômé de l'enseign. supérieur, possédant 5 ans d'expér. du milieu industr. (implantation, méthodes et OST).

Env. lettre manuscr. + CV + photo sous référ. 169/M à : IFTIM INTER 46, rue Troyon, 92310 SEVRES.

Organisme professionnel rech.

CADRE

pour étude des réglementations du commerce extérieur et assistance aux entreprises dans ce domaine.
Sont demandés :
- Etudes supérieures de droit ou économie.
Expérience de l'exportation acquise pendant ques années dans une entreprise ou un organisme public.
- Habitude des contacts avec les profess. du comm. extér.

Env. C.V. détaillé et prétentions réf. 1.486 à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois, 75063 PARIS. Cédex 02 qui transmettra.

ENTREPRISE ÉLECTRONIQUE

Région Parisienne BANLIEUE NORD - OUEST
Leader dans sa spécialité
recherche :

INGENIEUR DIPLOME EXPÉRIMENTÉ

Pour assister le Chef du Service des fabrications mécaniques (500 personnes environ)

* Nationalité française
Nombreux avantages sociaux

1er contact par lettre. Ecrire no 74.126, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui transm.

Compagnie Française d'Informatique

recherche

INGÉNIEUR COMMERCIAL

Il est demandé :
— des connaissances de la gestion et de l'informatique ;
— le sens des responsabilités.

Envoyer curriculum vitae à :

COFI

138, rue Montmartre, 75002 Paris - Tél. 236-47-40.

IMPORT. ENTREPRISE DE CONSTRUCTIONS ÉLECTROMÉCANIQUES ET ÉLECTRONIQUES

(Région Parisienne et Province), recherche :

INGÉNIEUR EXPÉRIMENTÉ

en ORGANISATION INDUSTRIELLE (E.C.P., A.M., ou équivalent)

ATTACHE A LA DIRECTION DES FABRICATIONS

Présent. candidat. C.V., réf. traitement escompté à A.O.I.P. - B.P. 301 - 75624 PARIS CEDEX 13.

PORTE MAILLOT sur horaire court

INGENIEUR BREVET

possédant une bonne formation supérieure dans le domaine de la physique et ayant quelques années d'expérience en propriété industrielle
Traitement : 50.000 à 70.000 F par an.
Env. lettre manuscrite av. C.V. à ANVAR 13, r. Madeleine-Michelis, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

IMPORTANTE SOCIETE PAPETIERE PARIS recherche pour vente papiers impression et écriture de qualité JEUNE COMMERCIAL minimum 22 ans, libéré oblig. milit., niv. études secondaires, capable s'intégrer dans équipe jeune et dyn., connaiss. Arts graphiques apréc. Contacts nombreux et directs auprès clientèle Publicité et imprimeurs.
Poste à pourvoir : Paris et Région parisienne.
Ecr. av. C.V. manuscr. et photo à Générale Graphique no 2.993, 18, rue Duphot, 75001 PARIS, qui transmettra.

SAINT-GOBAIN TECHNIQUES NOUVELLES

Banlieue NORD-OUEST

recherche pour assister CHEF du DEPARTEMENT MACHINES de CONTROLE

UN INGENIEUR MECANICIEN

GRANDES ECOLES

30 ans minimum - ayant des capacités certaines pour l'étude et la mise au point de machines à cinématique complexe et à hautes performances.

Ecr. No 74.121 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

Importante Société de PRODUITS CHIMIQUES recherche d'urgence pour son centre de LEVALLOIS

UN COMPTABLE DEUXIEME DEGRE

Homme 30 ans minimum B.P. ou D.E.C.S. 5 ans d'expérience minimum connaissant comptabilité analytique et gestion par ordinateur en vue poste responsabilités ultérieures.

Ecr. No 73.950 Contesse Publ. 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

IMP. STE de CONSTRUCTION d'APPAREILS de MESURES PARIS-12e, recherche :

INGENIEUR

TECHNICO-CCIAL, pour visite et suivi de clientèle Paris, région parisienne, en vue vente appar. de mesures électriq. et électroniques. Ecrire avec C.V., photo et prét. à A.O.I.P. MESURES Boîte postale 301, PARIS-13e.

Société Internationale

Kelly Girl

recherche : un cadre administratif et comptable, bilingue français-anglais, pour poste de SECRETAIRE GENERAL pouvant évoluer ultérieurement vers Direction Administrative. Tél. pr r.-v. : 538-71-99 ou 72-30.

SOCIETE - LEVALLOIS

proche Mo, rech. URGENT

MÉCAN. COMPTABLE

expérimentée - 8 X 5 X 13 1/2 2.200 F - Tél. pr R.-V. : 737-66-50

Société de TRAITEMENT ET DE VISUALISATION DE L'INFORMATION recherche

UN A.T. 2

sortant de I.U.T. ou avec B.T.S. Envoyer C.V. et prétentions à Société SOFAMARE, Service du Personnel, 88, r. de la Chapelle, Paris-18e.

Société spécialisée dans matériels alimentaires recherche

DESSINATEUR CHEF D'EQUIPE

Titulaire B.T.S.

Ecrire : Sté MATEC SARL, 20 a, rue de Stalingrad, 76140 PETIT-QUEVILLY.

GENERAL MANAGER

(man or woman) for staff shop in international Organization in Paris.
— Technical training and experience in business management including supervision of staff.
Send C.V. and salary requirements to: E.C.U., 24, avenue de Suffren, 75015 PARIS.

IMPTE STE DE TRANSPORT recherche pour 93

2 PROGRAMMEURS

Capables d'assurer la programmation et la mise en exploitation de ses applications sur 370-125 DOS/VS + réseau de 37 41.
Les programmeurs confirmés COBOL - DOS désireux de se faire une situation dans une petite équipe en création sont invités à téléphoner au 833-32-32, poste 315 pour R.-V.

Importante entreprise Paris recherche pour FRANCE et ETRANGER

JEUNE INGENIEUR

dégagé O.M., attiré par industrie FORAGE D'EAU et SONDAGE MINIER.
— Le candidat doit posséder des aptitudes pour le chantier, le matériel, l'organisation et la gestion.
Anglais souhaité.

Ecr. à INTRAFOR-COFOR, B.P. 273 - 75766 Paris Cedex 16.

Société Engineering REGION PARISIENNE recherche

INGENIEUR

5 ou 6 ans d'expérience en installations industrielles pour coordination technique des études et de l'exécution du Génie Civil, de la charpente métall. et des VRD. Connaiss. lang. angl. appr. Adresser C.V. détaillé et prét. à SPEICHIM B.D.U. 106, r. d'Amsterdam, 7509 Paris.

Fiduciaire d'expertise comptable recherche

REVISEURS

Sal. 2.500 à 4.000 F suivant qualification. - ELY. 87-07.

ASSOCIATION INGENIEURS ARCHITECTES

récemment créée

recherche

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

HEC, ESSEC ou universitaire, ayt quelques années d'expérience pr assister son Délégué général et assurer la coordination et la représentation quotidienne de l'Association.

Ecr. avec C.V., prét., à no 9.334, EMPLOIS et ENTREPRISES 18, rue Volney - 75002 PARIS

URGENT

S. S. C. I.

recherche

PROGRAMMEURS

ASSEMBLEURS IBM 370/PL1/COBOL

2 ans d'expérience minimum

Envoyer C.V. et prétentions, à SEDAP, Tour Gamma D, 197, rue de Bercy - Paris-12e

---

IMPORTANTE SOCIETE recherche pour SERVICES FINANCIERS

JEUNE E.S.C.

ou EQUIVALENT
Ecr. avec C.V. et prétentions, à no 9.698, SPERAR, 75, Chps-Elysées, Paris-8e, q. tr.

ORGANISME FORMATION PARIS 17e, recrute COLLABORATEUR (trice) pr contacts entreprise, plans de formation et réalisation stages. Env. C.V. et lettre manuscrite, à AGEFOS PMI 63, av. de Villiers, 75017 Paris.

VELIZY

AIE Société en pleine expansion spécialisée dans l'étude et la réalisation de matériels électroniques de haute technicité

cherche

UN INGENIEUR

CHEF DE BUREAU D'ETUDES
Il anime une équipe de dessinateurs, de projeteurs, de maquettistes, de noticiers élaborant des liasses de fabrication série.

C'est un ingénieur de 30 ans minimum A.M., I.C.A.M., E.S.M.E. ou équivalent, ayant une expérience confirmée du B.E. acquise si possible dans une entreprise en relation avec les Armées et les grandes Administrations. (Réf. 40/M)

UN INGENIEUR

pour mettre en place et diriger la section METHODES - sous traitance de fabrication.

C'est un ingénieur de 28 ans minimum, I.N.S.A., E.S.M.E. ou équivalent, ayant de préférence une expérience en ordonnancement-lancement. (Réf. 41/M)

Les ingénieurs intéressés envoient leur dossier de candidature sous référence correspondante à :

Elisabeth FRENCH
137, avenue Mozart, 75016 PARIS
qui les assure de la plus grande discrétion.

SOCIÉTÉ CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES, BANLIEUE SUD PARIS

RECHERCHE

JNES INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E. - E.N.S.I.
pour Service Technique, applications servo-mécanismes et variations de vitesse.

JEUNES INGÉNIEURS

E.S.E. - E.N.S.I.
très bonne formation logicial pour études réalisations et mises en œuvre de systèmes industriels à base de calculateurs.

TECHNICIENS

D.U.T. INFORMATIQUE
pour participation à études du logicial de systèmes industriels à base de calculateurs.

Adresser curriculum vitae détaillé à no 9.620, SPERAR, 75, Champs-Elysées, Paris (8e), qui tr.

RECRUTEMENT
gestion du personnel

Un Cabinet de Management Consultants de renommée internationale, recherche pour renforcer son équipe basée à Paris, un collaborateur CONFIRME dans le CONSEIL et la réalisation des travaux de RECRUTEMENT.

Nous souhaitons également qu'il soit ouvert aux techniques modernes de la GESTION DU PERSONNEL dans lesquelles il pourra recevoir une formation complémentaire.

Cette fonction, qui demande un excellent esprit d'équipe, conviendra à un candidat diplômé en psycho-sociologie, pratiquant l'anglais et ayant, de préférence, acquis quelques années d'expérience dans la fonction personnel au sein d'une entreprise ou d'un cabinet.

Les perspectives d'avenir sont réelles pour un candidat désirant élargir son champ d'action et s'intéresser à d'autres disciplines.

Les personnes intéressées doivent envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo et rémunération souhaitée, sous réf. M.C.S. 18 - 40 P à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising 5, RUE D'HAUTEVILLE, PARIS-10e

---

Le plus important producteur mondial de grues hydrauliques

recherche pour sa filiale française

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

ayant :
- formation H.E.C. ou équivalente ;
- quelques années d'expérience professionnelle dans le domaine industriel international ;
- parfaite maîtrise de l'anglais parlé et écrit, cette langue étant celle employée dans les relations permanentes avec la société mère en Suède et ses filiales étrangères.

Fonctions :
Responsabilité, en accord avec la Direction générale, de la gestion, de la comptabilité, des questions administratives et du personnel.

Adr. lettre manuscrite avec C.V. et prétentions à : NORDCONSULT S.C., 125, av. des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

IMPT GROUPE D'ENTREPRISES ROUTIÈRES NATIONALES

recherche

L'ADJOINT

DE SON CHEF DU PERSONNEL

Les candidats devront avoir en temps minimum quelques années d'expérience d'un service de personnel, une formation supérieure (ENOES).

Envoyer C.V. sous réf. 7.441, à P. LICHAU S.A., 10, rue Louvois - 75063 PARIS, cedex 02, qui transm.

IMPORTANTE SOCIETE DE MATERIEL DE PRECISION

proche banlieue parisienne recherche

INGÉNIEUR

Formation mécanique : quelques années d'expérience pr poste au sein d'une direct. « QUALITE ».

Ecrire avec curric. vitae, photo, prét., à no 74.034, CONTESSE Publ., 20, av. Opéra, Paris (1er), qui tr.

صورة من الأصل

	La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21
Offres	30,00	35,02
Offres d'Emploi "Placards Encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
IMMOBILIER		
Achat — Vente — Location	24,00	28,02
AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
PROPOSITIONS COMMERC.		
CAPITAUX	60,00	70,05
OCCASIONS	22,00	25,68

emplois féminins

PARIS (3e)
UNE DES PREMIÈRES SOCIÉTÉS DE DISTRIBUTION
cherche
POUR SON
DIRECTEUR COMMERCIAL
UNE SECRÉTAIRE BILINGUE ANGLAIS
(sténo anglaise)

ELLE A :
- 28 ans minimum ;
- D'excellentes qualités de contact et de discrétion ;
- De la « classe ».

Horaire : 10 h. 30 - 19 h. 30
1 heure d'interruption pour déjeuner
Restaurant d'entreprise

Les personnes intéressées adressent leur C.V., prétentions et photo sous le No 1.328 B à :
Editions BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui tr.

suma



Directeur de Gestion offre poste à
UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION
— Niveau B.T.S.
— Expérience similaire souhaitée.
— Goût pour la gestion et l'organisation.
Lieu de travail : 92 ANTONY.

Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions : Société S.M.D., Service du Personnel, 17, avenue de la Résidence, 92160 ANTONY.

CADRE DE DIRECTION
d'un groupe important retraite et prévoyance recherche
SECRETAIRE STENO-DACTYLO
titulaire BAC ou B.T.S. ou secrétariat médical, etc. Situation stable.
Sem. 5 jrs. Avant. sociaux. Rest. libre-serv. 727-13-87.

IMPORT. SOCIÉTÉ ÉDITION
recherche
pour service du personnel
STÉNODACTYLO
AIMANT CHIFFRES
travail varié, poste stable.
- 30 ans minimum;
- Méthodique;
- Discrète;
- Esprit d'équipe.

(8 heures × 5 × 13 mois 1/2, retraite complémentaire, restaurant d'entreprise).

Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions, à : C.A.P. - no 558, 120, boulevard Raspail, 75006 Paris - qui transmettra.

Excellente secrétaire sténo dact. solides connais. anglais pour Centre médical et universitaire. Tél. Martinet : 366-04-58, heures de bureau.

Kelly Girl

Cherche pers. pr garder enf. 3 apr.-m. pr sem. 14 h 30-18 h 30. Tél. : 551-95-02.

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT D'UNE IMPORTANTE SOCIETE recherche
SA SECRETAIRE
— B.T.S.S. ou équivalent ;
— Parfaitem. bilingue anglais ;
— Expérience secrétariat direction générale 2 ans minim. ;
— Excellente présentation ;
— Goût des relations humaines ;
— Grande facilité d'adaptation.

Restaurant d'entreprise.
13e mois - Avantages sociaux.

Adr. C.V., photo (ret.) et prét. no 73.510, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

autos-vente

Cadre Citroën vd GS 1220 Club 6 mois, 4.000 km. M. Alexandre. 578-61-61, poste 2620 (hres bur.).

Particul. vend 130l spécial 74 12.000 km. Prix Argus. Téléph. : après 19 h., 204-73-87.

représent. offre

ART DIRECT
répliques d'œuvres de maître recrute
Collaborateurs (trices)
Sérieux, niv. Bac. Bon. présent. Age min. 25 a., possib. voit. pour visiter Ecoles, administr., hôtels et client. Sélect. par Publicité. Trav. sur., stable. Très bien rémun. Stat. V.R.P., retr. cadre. Formation assurée. Ecr. C.V. et photo ou se prés. rég. parisienne : 18, rue Vouillé, 75015 PARIS. Tél. : 531-53-26. Autres départ., 54, r. de Larrey, 21000 Dijon. Tél. (80) 41-07-86.

représent. demande

Ingénieur des Mines cherche représentation de tout matériel de Mines et de Cimenterie. Affaires importantes immédiatement assurées. Ecr. No 1293 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

proposit. com. capitaux

Avance sur marchandises et stockage dans nos entrepôts. Ecr No 91.556 Inter P.A. 19, rue Saint-Marc, qui transm.

Nous serons bientôt 2.800 à avoir des Relations ; et à en profiter mutuellement. Pourquoi pas vous ? 758-12-40 (poste 554).

travaux à façon

Peinture, papiers, moquette. Travail soigné. Tél. : 636-71-97.

travail à domicile

Demande

J.F. 22 a., lic. lat-fr., nat. tchécos. ch. trad. à dom. tch. slov. Jarmila Almagrida 5, r. du Conventionnel-Chiappe. 75013 PARIS.

traductions

Demande

TRADUCT. CHIMIE ANGLAIS ITALIEN par ING.-CHIMISTE. Ecrire No 79.729, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

cours et leçons

Leçons de piano pour débutants et avancés par pianiste (concertiste) 40 F/h. Tél. : 366-28-87.

Anglais, prof. d'orig., maître de lettres modernes. Tél. 222-67-87.

FRANÇ. - MATH. - ANGL.
RATTRAPAGE de la 12e à la 5e par licencié ès lettres, ancien instituteur titulaire. Enfants, adultes, étrangers. Tél. 648-09-77.

transports

DEMENAGEMENTS. Combinés aller - retour toute la France. Nice et région RONDEAU 1 bis, rue Friant, 828-80-41.

demandes d'emploi

BRILLANT SECOND RECHERCHE PATRON EXCEPTIONNEL

CE QUE J'APPORTE :
- 39 ans, ingénieur grande école, vaste culture générale, parlant couramment anglais (+ allemand + espagnol), célibataire, mobile, à l'aise à l'étranger.
- Expérience professionnelle de 15 ans : ingénieur commercial de très haut niveau puis directeur commercial, puis directeur général.
- Expérience de la grande entreprise multinationale comme de la petite entreprise.
- Expérience et relations dans de nombreuses industries, dans l'informatique, l'immobilier, la finance, l'administration.
- Compréhension ultra-rapide des problèmes : efficacité et subtilité dans leur résolution, habitude des contacts aux plus hauts niveaux.

CE QUE JE RECHERCHE :
- Actuellement patron de ma petite société de conseil, je n'ai pas les moyens de valoriser pleinement mes capacités.
- Je désire seconder un homme d'affaires traitant des opérations suffisamment importantes pour me permettre de participer, grâce à mon travail et mes capacités, à des profits non plafonnés.

Des références professionnelles et morales de premier plan seront fournies ultérieurement.

Ecrire no 7247, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS (9e).

Directeur Personnel et Relations Sociales
(40 ans - 160.000 F)
recherche Grande Entreprise ou Cabinet d'Organisation
PARIS - PROVINCE - ETRANGER
- Formation : Psycho. (Conseiller d'O.S.P.).
- Expérience : 11 ans de Direction du Personnel en deux Entreprises. (Industrie, effectif 800, 6 ans) T.P., effectif 5.000, 5 ans)
- Relations syndicales - Gestion - Formation - Recrutement - Carrières - Prévention - Conditions de travail.

Ecrire sous la référence 9.718 à AJAX Publicité, 35, rue de Maubeuge. — 75009 PARIS. Qui transmettra.

DIRECTEUR DU MARKETING
A son actif, la plus forte progression de ces dernières années dans le domaine des
PRODUITS DE BEAUTÉ
— Pratique de tous les aspects du marketing (étude de marché, de concurrence, de produit, de distribution, de prix, prévisions de ventes...) ;
— Lancement réussi d'une gamme complète de cosmétiques, maquillage et parfums ;
— Responsabilité totale sur gestion d'un important budget publicitaire ;
— Animation de force de vente sur le terrain ;
— Contacts hauts niveaux ;
— SPECIALISTE de la V.P.C. ;
— Créatif et dynamique, je vous offre mes services. Grande facilité d'adaptation à tous produits.

Ecr. No 592.063, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

DU MARKETING A LA DIRECTION GÉNÉRALE

Cet homme de 44 ans a mené toute sa carrière du commercial à la gestion. Sa formation et son expérience en ont fait un spécialiste du Marketing. C'est dans ce domaine un professionnel écouté. La dernière partie de son C.V. l'a naturellement conduit à des responsabilités de direction générale et il assurait entre autres tâches les relations avec les partenaires étrangers de son groupe (il parle anglais et espagnol).

- Très marqué par l'aspect humain de l'entreprise il souhaite rencontrer une équipe à laquelle il puisse s'intégrer. Il remercie ses lecteurs de l'appeler au 522-43-73.

Cadre, 41 ans. Niveau BP 49. Cherche poste stable Chef de comptabilité. Libre rapidement. Tél. : M. FICHERA, heures bureaux : 655-66-44.

Jne Fme, D.U.E.S. biologie animale 73 + 1 année licence, ch. emploi laborat. ou enseignement privé, étud. ttes offres. Régnard, 4, rue A.-Dumas, 91260 Juvisy. Tél. : 921-44-46.

ESC., 2 CERTIF. DECS, 29 a., expér. comptab., gest., rech. poste dans CABINETS D'AUDIT OU D'EXPERTISE COMPTABLE. Disponible rapidement. Ecr. No 1.412 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F., prés. et éduc. seconder ANTIQUAIRE EXPERT, 14-19 h. Tél. : (10-12 h.) à 527-49-70.

J. F., 24 a., licence Sc. Phys., Cert. Maîtr. chimie. Documentaliste INTD 2e cycle cherche empl. document. Ecrire Dezert, 25, rue Auguste-Renoir, 92700 Colombes.

Secrétaire rédactrice sténo-dact. conf. ch. place stable. Ecrire : Mme Benaich, B.P. 9, Fresnes.

Comptable cherche travail jusqu'à fin novembre. S'adresser Spire Philippe, 19, r. Alfred-de-Vigny, 95600 à Aubonne.

Hme, 41 a., 20 a. expér. admin. et gest. du personnel. Droit du trav. et prob. socx. sal., sens cont. hum. affirmé ttes référ. mor. et profes. Lib. de ste, ch. pl. st. tél. 243-92-09 ou éc. Charbit, 7, av. R.-Rolland, 93200 St-Denis.

Hom., 27 a., célib., Sciences Po. droit INSEAD, 2 a. banque opérat. étranger allem., angl. courants. Rech. situat. export commerce internationale, gestion financ. FRANCE ou ETRANG. Ecr. No 79.706 REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Cadre 35 ans, direction préemballage distribution fruits et légumes cherche situation région parisienne ou Sud France. — Ecr. no 6.570, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FEMME 25 ANS expér. 4 ans secrétariat, actuellement assistante du responsable de la formation d'une importante société, rech. poste ASSISTANTE EN FORMATION à Paris. Libre rapidement. — Ecrire no 73.874, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. F. D. U. T. MARKETING dynam., goût contacts humains, 3 ans expér., ch. emploi avec responsabilités. Libre de suite. Ecr. no 73.871, Contesse Publ., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J. H, 28 ans, licence anglais, sciences po., expér. enseignem., connaissant audio-visuel, rech. situation près direction person. relations sociales, formation continue. Peut voyager. — Ecrire no 73.877, CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

J'ai 26 ans

Je parle couramment et rédige en anglais, allemand, espagnol.

Je suis diplômée E. S. (lic. + D. E. S. droit).

Vous cherchez une collaboratrice d'excellente présentation pour un poste à responsabilités.

Ecrire no 60.575, REGIE - PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

Secrétaire, 34 ans, bon anglais, référ. sérieuses, lib. de ste, ch. trav. ambassade ou autre secrét. non commercial. Tél. 755-68-44.

Cadre administratif commercial 34 a., bac techn., plusieurs ann. d'expér., direction S.A.V., gestion administrative commerciale, gestion personnel, ch. poste société dynamique. Libre de suite. Ecr. no 7.273, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE COMMERCIAL 36 ans, 10 ans d'expérience, recherche situation région parisienne. Déplacements acceptés. Ecrire PROMOPRESSE 834, 164, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY.

J.F. 22 ans, secrétaire, Bac G1, B.T.S.S., 1 an expér., ch. empl. intéres. si poss. rég. Argenteuil. Mlle EON, 6, place Dessau, 95100 ARGENTEUIL.

Cause fusion, SUPERVISEUR Supermarché, 40 a., 15 a. expér. M.A.S., ch. situation similaire ou poste responsable de vente Paris, province. Ecrire no 1.837, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94 VINCENNES, qui tr.

TECHNICIEN SOUDEUR, 28 a., rech. pl. technico-ccial ds même domaine ou simil. Ecr. M. LESAFFRE, 4, rue Nexon, STAINS (93).

Après long séjour à l'étranger Fme parl. angl et allem. ch. sit. mi-temps public relat., préf. antiq. ou galerie d'art. Tél. 250-71-88 (12 h à 14 h).

J. F., lic. de géologie, un certif. de maîtrise, ch. emploi. Ecr. à Mme BOURAT, 31, rue Joseph-de-Maistre - 75018 Paris.

J.F. 18 a., C.A.P. maroquinerie, déb. spéc. sac., libre de ste, ch. pl. Ec. no 6.569, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE DE BANQUE 30 ans, F.D.P. cl. 6, 60.000 F rech. + responsab. ds direct. génér. secrétar. génér. dir. fin. de BANQUE ETAB. FINANC. ou STE INDUSTR. Sc. Po + D.E.S. droit, 2 a. de particip. à cabinet minist., 3 ans 1/2 expérience bancaire diversifiée av. assoc. à gestion. — Ecrire no T 60.555, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e).

J.H. 25 a., analyste commercial attaché direct., parlant anglais, diplôm. universit. gest. ccial, expérience profess., cherche emploi similaire. M. R. Jaroussky, 11, rue Victor-Hugo, 92270 BOIS-COLOMBES.

Directrice posséd. grande expér. compt. gestion cuis., achat, ch. place stable. — 206-70-78.

Comptable homme, 6 ans expérience, niveau D.E.C.S., libre suite, cherche poste. 277-79-17.

Docteur Sc. Economiques (I 2 mm) J.H. 30 ans, enseignant Faculté, diplômé I.E.P. désirant reconversion, cherche emploi, de préférence relations internationales, tost, urbanisme. Ecr. no 7.278 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Cadre administratif Homme 31 a. 10 ans expér. en gestion administrative (sur informatique) ds import. agence de publicité - rech., situation stable. Ecr. ALFONSI, 22, av. J.-Moulin 93100 Montreuil-sous-Bois 858-44-98 à part. de 20 h. ou 747-30-00 h. bureau.

J.H. 26 a., lib. serv. milit. Bac. lic. es Sc. Eco. Option gestion Entrepr. Parl. couram. Allem. Bnes notions anglais Ayt effectué stages dans commerce et secteur bancaire. Goût des contacts à ts les niveaux. Sens des responsab. désir. de faire carrière ds serv. commerc. rech. situat. ds entrepr. offrant perspectives d'avenir. Accepte déplacem. France ou Etranger. Ecrire No 74.171 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, Paris 1er q. tr.

Secrét. expérimentée 37 a. trav. d'appoint de 17 à 19 h. Tél. 277-72-84 le soir.

Japon, 28 a., lic. droit, parl. jap. angl. esp. franç. exp. commerce international ch. situat. France étranger. Ecr. no 1.495 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris.

Directeur commercial, 35 a., all., 15 a. exp. com. en France, Marché commun, Afrique, part. tril. all., franç., angl., ch. en France poste direct. entreprise moyenne à vocation commerc. France et Etranger ou directeur commercial ou directeur de marketing. Ecr. no 7.276 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens - 75427 Paris.

Cadre commercial, expérience, 34 a., réf. 1er ordre, angl. parf. ch. situation stable Afrique ou DTOM. Ecrire No 75.286 REGIE PRESSE. 85 bis, rue REAUMUR PARIS 75002.

J.F. 25 a., mariée, lic. sc. éco. option gestion d'entreprise ch. situat. ent. dynam. faire offres. Ecrire No 79.438 Régie Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Assistante-Documentaliste bibliothécaire bilingue anglais, cherche stage de quelques mois apr.-midi. T. 204-05-54, ap. 14 h.

J.H., licence en droit privé, IAE, dég. O.M., stages dans organis. financ., ch. situat. ds sect. financier, administ. ou ccial. Ecrire à No 9.571 Spérar, 75, chps-Elys., Paris-8e.

CADRE FR. haut niveau ing. polyvalent, célib., DIRECTEUR D'EXPLOIT. et GENERAL de tr. importantes sociétés outre-mer, grande expérience conduite hommes et négociations ts niveaux. Dynamique, excellents contacts humains, anglais parlé couramment, recherche POSTE préférence outre-mer ou France Centre, Ouest, Sud-Ouest. — Ecrire 117.988 HAVAS BORDEAUX.

INGENIEUR CESTI CONSTRUCT. MECANIQUE 24 a., lib. O.M., rech. situat. rég. Rh.-Alpes Médit. Ecrire HENRY 20, av. Buzenval, 92500 RUEIL.

H., 26 a., dég. O.M., lic. Sc. Eco. en cours DECS. Bon niv. angl. Libre imméd. cherche poste à Paris. Etudie ttes propos. Ec. No 1401 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens - 75427 Paris.

ANAL. PROGR., 23 ans, DUT INFO. EXPER. COB. FOR. ASS. IBM-360, lieu indif., lib. O.M., lib. suite. Ecrire CONTRERAS J.M., r. Hôtel de Ville 83470 - St-Maximin.

J. femme ayant tr. gde expér. de l'immobilier, poss. 2 valeurs du diplôme I.C.H. et qualif. pr être Secrétaire de direction rech. emploi à responsabilités dans société immobilière. J. Coriat, 160, av. du Maine, 14e.

INC. CHIM. DIPLOME
25 ans, lib. O.M., libre de suite. Une année expérience profess., anglais, espagnol courant. Etudierait toutes propositions. Ecr. HERNANDEZ, 3, square de l'Horloge, 94400 Vitry-sur-Seine.

J. H., 37 a., D.E.S. Droit
Leasing, contentieux, cherche travail intéressant. Salaire 5.500. Ecr. no 1.405, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

MEDECIN-INFORMATIC.
Docteur en médecine 31 ans, maîtrise en informatique, 4 ans d'expérience chef de centre d'informatique dans un hôpital au Canada, ch. poste de consultant chez constructeur, ou S.C.I., ou centre hospitalier. — Ecrire no 7.239, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ECONOMIE SOCIOLOGIE
TRAVAIL LOISIRS, H. 33 ans, 10 ans expér. prof., libre suite, bureau d'étude fonction personn. Ecr. no 79.526, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

CONTROLEUR GESTION
ou direction administr., financ., comptab. E.S.C., D.E.C.S., I.C.I., 10 ans expérience, ch. situation. Ecr. no T 60.382, Régie-Presse, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

LICENCIE EN DROIT, 45 ans, avec pratique assurances, rech. poste administr., fonct. juridiq. Autres connaissances à détailler. Ecr. no 1.385, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE ADMINISTRATIF, Hme 29 ans, chef compt. dans société franç. bâtim. et T.P., ayant exercé 5 ans Afrique noire et 2 ans Paris, cherche situation identique ds secteur équivalent ou société commerciale Afrique ou France. Libre de suite. — Ecr. no 1.359, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CHEF COMPTABLE H. 26 ans cherche emploi stable région SARCELLES - DOMONT. Ecrire no 7.236, « le Monde » Publicité, 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECRET. MI-TEMPS ch. emploi matin proximité Suresnes. Ecr. no 1.360, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE SUPERIEUR 50 ans, 20 ans expér. direct. commerciale et administr., désir. changer situat. pr raison convenance personnel., ch. poste impliquant responsab. import. La direction commerciale d'une entreprise ou l'animation d'un réseau de représentant conviendr. parfaitem. Ecr. no T 60.422, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

H. 33 a., 13 a. expér., connais. lois sociales, trésor., bilan, ch. place stable dans P.M.E. Prét. 5.000 F/m. Ecr. 397, Chalmandrier, 76, Chps-Elysées, Paris-8e.

Secrétaire direct. cadre, angl., expér., rech. poste collaborat. gestion, organisat., habituée contact tous niveaux, accept. courts déplacem. Libre imméd., préf. ligne Sceaux, Paris rive gauche. Ecr. no T 60.515, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, PARIS-2e.

INSPECTEUR TECHNIQUE Electro ménager cherche place technico-commercial Ecr. no 6.567 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. F. ch. dans XVe ou VIIe travail secrétaire médicale jeudi après-midi. 828-03-04 (h. repas)

Ingénieur Technico commercial chef de département ayt parf. connaiss. du domaine hospitalier très grande habitude des contacts à hauts niveaux ch. poste de responsable dans ce domaine. Ecr. no T 60.541 Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J.F. Traductrice E.S.I.T. ch. empl. stab. angl. (D.U.E.L.) et esp. (lic.). Ecr. Mlle LOUREAU, 102, av. V.-Hugo, 92100 Boulogne

J.F. de nat. allem. 25 a. traductrice diplômée d'Etat, bil. all.-franc., bne connaiss. d'angl. ch. postre traductrice ou secrét. Ecr. Mme Annette Lutzke-Tacke, 8 München 2, Augsburger Str. 12, R.F.A.

Rédacteur en chef journal d'entreprise, 28 a., compét. mag. et impression, goût et facilité contact hum., avt en expér. animat., format. et recrut. ds associat. nat., ch. nouv. resp. prof. prét. non exclus. presse ou édit. Ecr. no 1.387 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE 6 a. exp. Inform. de gest. Expl. et Etud. COBOL. GAP. PL/1. DOS. Hab. relat. ht niv. Ch. poste corresp. inform. ou fonc. à respons. Paris, Banl. Libre rapid. Ecr. no 1.392 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.F. 24 a., lic. sc. éco. (opt. gest. d'entr.) ch. sit. Libre imm. Ecr. Jarry F. 1 r Humblot 75075 Paris.

J.H. 22 a., dég. O.M. COMPTABLE 2e ECH. (Décl. fisc., statist. maths fin., Droit social) ch. emploi stable. Ecr. no 6.565 « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Ingénieur ENSAIS, 30 ans Chauffage conditionnement d'air 7 ans d'expérience. INFORMATIQUE SCIENTIF. recherche poste responsabilité SERVICE INFORMATIQUE toutes spécialités. Banlieue sud de préférence. Ecr. No 1396 « Le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

D.E.S.-DROIT PRIVE 26 a., exp. d'un an ds cabinet juridique et fiscal, ch. poste d'adjoint ds im. serv. juridique, administration ou person. Paris, rég. par. Tél. 844-55-22.

J. F., 38 a., cadre, bil. angl., conn. jur. tr. sér. réf., hab. contacts, tr. haut niv., rech. poste collab. initit. et resp. Ecr. No 1397 « Le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

les annonces classées du Monde sont reçues par téléphone du lundi au vendredi de 8 h. 30 à 18 h. 30
ou
233.44.31
pour tous renseignements : 233.44.21

CHEFS D'ENTREPRISES
L'AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
vous propose une sélection de collaborateurs dans les catégories suivantes :
— INGENIEURS TOUTES CATEGORIES ;
— CADRES ADMINISTRATIFS et COMMERCIAUX ;
— JOURNALISTES (presse écrite et parlée).

CADRE ADMINISTRATIF. — 51 ans. Formation : lic. droit privé, gestion entreprise. Expér. industrie pétrolière.
Recherche : poste directeur administratif, secrétaire général dans moyenne entreprise, Paris, région parisienne.
CADRE COMMERCIAL féminin. — Bilingue angl., formation sup. + Institut Commerce International. Expér. : journaliste puis 7 ans chef service import-export, gestion commerciale, douanes, transit, assurances, études de marché.
Recherche : poste à responsabilité rég. parisienne.
CADRE COMMERCIAL. — 38 ans. Formation : électronique mécanique, gestion entreprise, marketing vente, bilingue anglais. Expér. : 10 ans branche électronique, responsable vente, animation contrôle, négociations haut niveau, études de marchés, gestion commerciale.
Recherche : poste à responsabilité commerciale haut niveau.
INGENIEUR ELECTRONICIEN. — 31 ans, anglais, italien. Formation sup. électronique industrielle télécommunications. Expér. : 5 ans maintenance télécommunications radio U.H.F. et fil. labo construction relais transistorisés, mise en service équipement télévision.
Recherche : poste technique Paris ou Province.

AGENCE SPECIALISEE DES INGENIEURS ET CADRES
12, rue Blanche - 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 280-61-46, poste 30.

JEUNE FEMME
26 ans
cherche place Assistante de CHEF DE PUBLICITE
— Ecole supérieure publicité 1974 ;
— Expérience annonceurs ;
— Bonnes connaissances techniques audio-visuelles.

Libre de suite.

Ecrire no 1795, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, PARIS (2e), qui transmettra.

L'immobilier

exclusivités

bureaux bureaux

A LOUER (disponible Immédiatement)

• 10 rue de la Paix
750 m² de bureaux divisibles (à partir 100 m²) entièrement aménagés. téléphone - parking ...

• 23.27 rue Cambon
dans une immeuble luxueusement rénové 500 m² de bureaux divisibles (130 m²) + 2 boutiques (128 m² x 2)

RICHARD ELLIS S.A.
17, rue de la Baume 75008 PARIS - 225.27.80

appartem. vente

Paris

7e STE-CLOTILDE, ODE 95-10 Imm. caractère, hts plafonds. APP. 5-6 P.

Av. de Suffren (7e) Bel Imm. P. de T., 3 p. tt cft, pl. Sud. Gd balc. 628-55-69.

XVIe FAISANDERIE : Imm. récent, grand sdg, sél. 50 m² + 3 ch., 3 bs + ch. serv. Prix 1.000.000 F. — LAB. 13-09.

17e PEREIRE, b. imm. p. de t. Etage élevé, appt 150 m², liv. + 3 ch., tt cft + ch. serv. Prix 550.000 F. — LAB. 13-09.

AUTEUIL - PRES BOIS
BEL IMM. P. de T., ASCENS., 4 PCES (liv. dble + 2 ch.), tout confort + CHBRE SERV. REF. NEUF. PRIX : 397.000 F. S/pl., ce jour, 14 h.-18 h. 30 : 119, BD EXELMANS ou téléphoner à : 225-21-92.

PARC MONCEAU
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE ASCENSEUR - BALCON
5 PCES tout confort - refait neuf par décorat.
PRIX : 453.000 F.
S/pl., ce jour, 14 h.-18 h. 30 : 10, RUE BARYE ou ALM. 35-15.

VUE IMPR. S/SEINE, FACE A ILE SAINT-LOUIS
4 PIECES (Living double + 2 chambres).
PRIX : 375.000 F.
S/pl., ce jour, 14 h.-18 h. 30 : 10, QUAI DES CELESTINS OU : BAL. 22-92.

14e MAIS. av. jard., 6 Pièces, 160 m², calme, soleil, tout confort. — Tél. : ODE. 10-83.

MARAIS Splend. imm. XVIIIe, rue Sévigné, 2 Pces, confort, caractère. — 343-32-67.

Région parisienne

NEUILLY-Ss-BOIS Imm. grand stand., Gd sél. 2 chbres, chbre serv. av. bns, boxes. 900.00 F. 522-62-14.

BOULOGNE Bel immeuble récent, living + 2 chbres, tt conft, verdure. Prix 330.000 F. - LAB. 13-09.

appartem. achat

Recherche PARIS, 15e, 7e arrts, pour bons clients, appts toutes surf. et imm. PAIEM. COMPT. Ecr. Jean Feuillade, 5, rue A.-Bartholdi (15e) - Tél. : 579-39-27.

PARTICULIER A PARTIC. ch. 3, 4, 5 pièces. - 577-70-08

locations non meublées

Offre

St-MANDE-TOURELLE, 2 p. tt cft, pl. Sud. Tél. 628-55-69.

bureaux

LA DEFENSE à louer ou à vendre : bureaux de 450 à 25.000 m², très grand standing. Tél. : 954-30-49 - 954-15-97.

locaux commerciaux

MURS de BOUTIQUE à vendre pl. centre de Paris. Etat impeccable. Loués 5.000 F par mois. Situation 1er ordre. Tél. 434-14-41 pour R.V.

propriétés

PALAISEAU, 3' Mo, 10 P., parc 3.000 m². Matin : 87-86-77 Nice.

TOURS à 1 km. (2 h. de Paris par autor.), merveill. PROPRIETE compr. 2 maisons, 25 Pces, tt cft, gar., ds parc 2 ha, 1.400.000 F. — 734-98-87.

fonds de commerce

Boutique 40 m² + dépendances 238 m² à vdre en tte propr., lib., r. St-Honoré, près r. Royale. Tél. 957-07-56 entre 10 et 11 h.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.		La ligne	La ligne T.C.
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	6,89	IMMOBILIER		
OFFRES D'EMPLOI	30,00	35,02	Achat — Vente — Location	24,00	28,02
REPRESENTAT. : Demandes	15,00	17,21	AUTOS — BATEAUX	22,00	25,68
Offres	30,00	35,02	PROPOSITIONS COMMERC.		
Offres d'Emploi "Placards Encadrés"			CAPITAUX	60,00	70,05
minimum 15 lignes de hauteur	36,00	42,03	OCCASIONS	22,00	25,68

L'immobilier

appartements vente

Paris

ELEGANT 165 M2
6 P. ETAGE ELEVE
PARF. ETAT. - 633-29-17.

GOBELINS Bel immeuble
Ravissant duplex
avec PATIO, 70 m², calme.
566-01-04

VAUGIRARD. Imm. réc., stand.
MAGN. 3 P. TT CONFORT.
319.000 F. COTIMO : SUF. 42-25.

CONVENTION (M°) - BEAU
3 PCES, CALME, SOLEIL
CONFORT - TEL. 250-37-04.

10e près Square MONTHOLON
Bon imm. PdT, chff. cent.
4 P., cuis., wc, s. de bns, 80 m².
Prix intér. Lundi 15 h - 18 h :
72, rue FG-POISSONNIERE.

8e MADELEINE
Imm. récent, 4e ét., asc. Appart.
76 m2 Liv. + 1 ou 2 ch., cuis.,
bns, placards. Tél. CALME.
VUE DEGAGEE. SOLEIL.
SAINT-PIERRE - ELY. 33-40.

XVIe - AV. V.-HUGO
Ds imm. gd stdg, gd appt de
9 Pces princ., plus. sanitaires,
350 M2. IDEAL PROF. LIBER.
SEGONDI sur rendez-vous :
874-08-45.

XVIe - ALMA
Petit imm. gd stand. Reste :
2 APPTS : 3 et 4 P. 522-62-14.

BEAU MARAIS
Imm. 17e, en rénovat., s/jardin.
Appt 145m², récept., 3 ch., 3 bns.
325-49-71, s/place mardi 13-17 h.

GEORGES-MANDEL
EXCEPTIONNEL - SOLEIL
Immeuble très grand standing
Magnifique appartement 410 m2,
8 pièces. Boiseries. Décor. lux.
3 ch. serv. + 2 boxes. Prix élevé
FRANK ARTHUR - 924-07-69

VUE IMPRENABLE
S/JARD. LUXEMBOURG
Grand standing. Etage élevé.
Magnifique 6 pièces, 225 m2.
Balcons. 2 chambres de service.
FRANK ARTHUR - 924-07-69

VIIe - 13, R. SOLFERINO
Angle BOUL. ST-GERMAIN
Ds bel imm. PdT. Beau 4 pces,
106 m2, soleil, balcon, tt confort.
Vis. 14 h 30-17 h 30, mardi 1er.

CARREFOUR
BAC - SAINT-GERMAIN
TRES BEL IMM. CARACTERE
CALME et ENSOLEILLE
SALON, S. à M., 4 CH.
2 BAINS + chambre service
GDE SUPERFICIE, REF. NEUF
PROF. LIBERALE AUTORISEE
PRIX : 815.000 F.
Sur place ce jour, 14 à 19 h :
40, R. DU BAC, ou BAL. 23-83

R. DE COURCELLES. Gd 5 p.
Tout conft. Ch. serv. Etg. él.
PRIX INTERESS. - 755-92-06.

OBSERVATOIRE, 5 P PR.
165 m², gd cft + 2 ch. serv.,
690.000 F - 622-22-56.

N.-D.-CHAMPS. 8. 6 p., 2 bs.
200 m², impec., soleil, 2 chbres
serv. Profess. libérale possible.
850.000 F. PARIEL, 622-22-56.

IVe MARAIS
Rav. duplex, liv.+2 ch.+2 bs,
80 m², ascenseur. 566-01-04.

ODEON. IDEAL PLAC. 2 P.,
cuis., bs. 140.000, av. 28.000 F.
Loc. ass. par nos soins. 555-72-54.

GOBELINS. Entr., 2 p., c., sol.,
75.000 F- F.A.C., 337-69-59.

M° LAMARCK. 4 P.
ch. central, asc., b. immeuble,
soleil. Prix 234.000 + petit crédit foncier. Husson, 255-66-18.

PLEIN CIEL. 28e ét., tr. b. 4 p.
Prix intéressant - 325-83-81.

BOUL. MONTPARNASSE
2 PCES, cuis., wc, poss. bains,
téléph., calme. MED. 99-80.

MICHEL-BIZOT
Prix intéressant. Bon immeuble,
coquet 2 p., confort, soleil.
MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

M° PELLEPORT
Neuf, liv. + 2 ch., tt cft.
MARTIN, Dr Droit. 742-99-09.

ALESIA. Studio tout conft. Loué
650 mens., 78.000 F 337-69-59.

MUETTE. 45, BOUL. SUCHET
Plusieurs ch. serv., tt cft, 7e ét.
Prix 28.000 à 45.000 F.265-90-05.
Sur place, mardi 1er, 14 à 16 h.

VIIe ELEGANT IMM. 18e S.
CHOUETTE GRENIER aménagé
avec goût, 115 m². Mardi 14-17 h.
14, r. Saint-Pères, ou 742-02-44.

St-André-des-Arts. SOL. 39-10.
Petit studio, cuis., calme, clair,
67.000. V. mdi 15-17 h., 8,r.Mazet.

19e. METRO LAUMIERE
DANS QUARTIER EN PLEINE
EXPANSION, NOUVEAU PROGRAMME DE RENOVATION
DANS BEL IMMEUBLE
REFAIT A NEUF.
PROPRIETAIRE VEND
40 BEAUX STUDIOS
GRAND CFT. PRIX ETUDIES
EN FONCTION PLACEMENT
LOCATIF TRES HAUTE RENTABILITE. LOCATION ET
GESTION ASSUREES. LE
PROPRIETAIRE : GIRPA,
325-56-78 + 25-25.

12e. SUR FG-SAINT-ANTOINE
PRES BASTILLE ET MARAIS
DANS IMMEUBLE RESTAURE
STYLE EPOQUE, GIRPA VEND
87 STUDIOS ET DUPLEX
+ POSSIBLE GRANDES
SURFACES. POUTRES APPARENTES + FENETRES PETIT
BOIS ASCENSEURS + INTERPHONES, V.-O., COUR INTERIEURE AMENAGEE AVEC
FONTAINE ET ARBRES
D'ORNEMENT. IDEAL PLACEMENT STYLE + CONFORT.
LOCATION ET GESTION
ASSUREES. LE PROPRIET. :
GIRPA, 325-25-25 + 56-78.

VERNEUIL UNIVERSITE
Bel appt caract., 5-6 p., bains,
époque XVIIIe. Vue sur verdure.
Beaucoup de charme.
Michel & Reyl S.A., 265-90-05.

MARAIS. Bel imm. car. 155 m²,
r.-de-ch. sur jardin. - 874-27-76.

SUCHET - Vue Montmorency,
récent, séjour, 2 chbres, soleil,
350.000 F. - JAS. 75-06.

HALLES - LOUVRE
Surf. à aménager 85 à 115 m².
553-64-67.

7e BRETEUIL-MASSERAN
Ds immeuble très grand standg.
6 P., 149 m², 960.000 F.
DISPONIBLE IMMEDIATEM.
Tél. Mme Raynaud - 256-98-98.

R. Saint-Louis-en-l'Isle. Appart.
caract. except., duplex, terrasse,
balc., living + chbre, 117 m2.
Tél. : 633-56-02.

RUE RIBERA. Gd appt, 6 p. p.,
terrasse, balc., tt confort, dern.
étage. Exclusivité. - 785-50-36.

NATION. Imm. P. de T., 4 p. p.
tout confort, 4e asc., 85 m².
Téléphone : 808-44-13.

Région parisienne

ST-MAUR près R.E.R.
et MARNE
Imm. réc. tt cft, 4e ét. Tr. beau
4 p., cuis., wc, sdb, état impecc.
100 m2+balc., terrass. Barbecue.
Park. Vis. mercredi 15 - 18 h :
25, boul. du Général-FERRIE

BOULOGNE
Très beau séjour + chambre,
cuis., entr., wc, bs, moq., 52 m².
ORPI - 825-60-40.

NEUILLY
COMMANDANT-CHARCOT
Imm. 72, 5e étr., 2 balc., terr.,
lux. 150 m², vaste récept., 3 ch.,
3 salles de bains, garage 2 voit.
Sans vis-à-vis, exposition Est-Ouest. - 744-31-74.

NEUILLY - Rue Boutard,
2e étage, 120 m², récept., 2 ch.
+ service. Téléph. : 225-86-00.

Etranger

VALAIS (SUISSE)
Ds Station Sports Hiver 1.800 m.
Séjour + chambre tout confort,
FS 140.000 (vente possible à
Etranger). Ecr. Mlle Ch. PLUS,
8, rue Gustave-Moynier, Genève.

appartem. achat

Achète, urgent, Rive gauche,
préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e.
1 A 3 PIECES. Paiement
compt chez notaire - 873-20-67.

Dispose paiement cpt, achète
urgent 1 à 2 pièces Paris. -
Ecr. LAGACHE, 16, av. Dame-Blanche, Fontenay-sous-Bois.

constructions neuves

230, FG SAINT-HONORE
ETOILE-MONCEAU
De très beaux appartements
DES PRIX MAINTENUS
FERMES ET DEFINITIFS
du studio au 5 pièces
Livraison fin 1974.
Renseign. et vente SUR PLACE
tous les jours de 14 h. à 19 h.
sauf dimanche.
NOVIM, 2 av. Montaigne,
Paris-8e. 225-98-30 +.

PARIS-20e
40-42, rue de la Réunion
dans petit immeuble, à vendre.
STUDIOS et 2 PIECES.
BON PLACEMENT.
Bureaux ventes sur place lundi
et jeudi de 14 h. à 18 h. 30.
S.O.G.E.I. 331-45-61 +

domaines

A vd. propriété 460 ha d'un seul
tenant (1/4 pins + 3.000 peupl.
+ prairies. S'adr. Cab. Botella
B.P. 15. 40520 Biscarosse-Plage.
Téléph. : 78-22-39 (24 h./24 h.).

châteaux

Vd Midi château 15 p., 15 ha :
2,1. Prieuré, 40 p. : 1,8. Le Tuc
B.P. 74. ORANGE 84100.

viagers

17e, gde maison particul. avec
jdin et dépend. 1 tête 83 ans
bouquet 425.000 F, rente mens. :
500 F. — Tél. : 878-75-90.

bureaux

8e - 9e - NEUILLY, etc.
1 à 20 BURX ss pas-de-porte.
AG. MAILLOT - 293-45-55.

EXCLUSIVITE
16, PLACE VENDOME-1er,
225 m² Bureaux luxueux.
Immeub. prestig. Bail 3/6/9.
Richard-Ellis : 225-27-80.

CHATELET - SEBASTOPOL
A louer
Etages de 160 m²
Bureaux neufs.
Situation exceptionnelle.
Hampton and Sons
225-50-35.

GRANDS BOULEVARDS
Building commerc. gd stand.,
loue bureaux mblés hôtesses
tril., secrét., park., télex.
Salle conférence. 770-90-12.

bureaux

EN TOUTE PROPRIETE
ETOILE. 4 bureaux 98 m² +
dépend., rez-de-chaussée S/RUE
3 TEL., TELEX. - 325-03-16

Rech. Location 100 à 200 m²,
bureaux prox. Levallois. Faire
prop. à Ets PROST, 119, r. du
Président-Wilson, 92300 Levallois-Perret. - 739-32-50.

A SAISIR
2 bureaux agencés, haut standing, 115 et 280 m².
Vue imprenable dans immeuble
grande classe, 100 mètres périphérique et M° Pte-de-Pantin.
Téléphones et parkings.
Locat. 450 F le m² clés en main
Tél. 359-92-30, 92-79, 29-04.

Particulier dispose plusieurs
bureaux aménagés à louer. Très
bon emplacement, face gare
LAGNY. Tél. installé. Standard
commun. Accepte domiciliation
Société. Loyers mensuels 1.800 F
+ charges. Possibilité parking.
Téléphoner au 022-15-68.

locations non meublées

Offre

ST-GERMAIN-DES-PRES
Beau 2 p. meublé, 800 F. S/place
1er octobre, de 14 h 30 à 18 h :
74, BD SAINT-GERMAIN
H. LE CLAIR

BOULOGNE Immeuble Standing
5 pièces, 105 m², living double,
3 ch. Tél. Nbrx dégagts. Libre
1er nov. 2.000 F + ch. - 266-56-50.

Neuilly-St-James. Spl. 150 m²
nf, id., 530m², 6.000 F. 747-45-16.

100 STUDIOS. Tous quartiers,
depuis 400 F. F.A.C., 337-69-59.

Particul. loue RIS-ORANGIS-91
4 p., cave + park. ds résidence
s/parc 800 F + ch. 858-60-65.

8e. ETOILE NF, Stud. 7e étg.,
TT CONFT, 1.200 F. 256-32-65.

Pr. SEINE. Dble living+2 ch.,
refait neuf, tout confort, tél.,
2.200 F. Tél. AMP. 55-71.

Urgt, dép. étrang., à louer 3 p.,
cuis. amén., bs, 5e étg., asc.,
conft, loyer 1.000 F+repr. inst.
Sur place mardi 1er, 9 h.-15 h.,
111, bd Sébastopol, PARIS-2e.

16e. RUE SCHEFFER
Imm. récent, 3 p., 100 m², entr.,
liv., cuis., 2 chbres, 2 s. de bs,
téléph., 2.800 F - 359-56-39.

Demande

ORGANISATION CULTURELLE
cherche, dans PARIS, locaux
enseignem., bureaux, 200 m²,
téléphone. Entre 14 et 18 h.
téléphoner au 707-49-64.

Etdte 1re a. pédiat., ch. stud.,
tt cft+tél. ou poss. tél. 500 à
600 F max. Ag. s'abst. Ecr. à
J. JAUBERT, c/o Mme ROUIL,
29, rue de Plaisance, Paris-14e.

Kathy Rosidne - 747-45-16. Spécial immob. s/NEUILLY, vous
garant. loc. rap. de v/appts.

hôtels-partic.

NEUILLY - SABLON
Elégant H.P., 2 récept., 3 ch.,
3 s. de bns., 2 ch. serv. Tél. :
754-81-45 et 577-60-10, le matin.

propriétés

A VENDRE très belle propriété
8 km de Saint-Brieuc
6 pièces rez-de-chauss. -
6 pces étage - 1 pce sous-sol -
Sous-sol, garage, cave
buanderie. Site imprenable
superficie 1 ha. Téléphoner
(96) 42-90-26 ou 33-19-26

A vdre 10 km DAUVILLE, maison colombage. Parf. état R. de
ch. cuis. S. de b. w.c. Gr. sél.
Salon. 2 ch. Dép. 1er étg. amén.
Terr. 700 m2 env. Px 220.000 F.
Tél. (31) 83-10-48 / 09-00-70.

AUDE 50 km Méditerranée.
région agréable, vendons
BELLE PROPRIETE plaisance,
rapport, 150 ha seul tenant
100 ha polyculture et 50 ha
bois avec 2 fermes 18e
Matériel, bâtiments exploitation
bon état. Prix 2 M. 100. Ecrire
HAVAS CARCASSONNE n° 16.039

Partic. vendrait à amateur de
vieille demeure dans région historique Champagne, presbytère
du 18e siècle avec boiseries et
cheminées d'époque - 4 grandes
pièces, 2 salles d'eau, cuisine,
beau grenier aménageable, tél.
chauffage cent., jardin 1.200 m2.
Très bon environnement : bois,
belle rivière à 50 m. A 30 min.
grand lac, pêche yachting.
Ecr. n° 6.568 « le Monde » Pub.,
5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

terrains

CEDE TERRAIN
proximité métro banlieue Sud.
Avec permis construire 58 logts.
Tél. : 587-20-39.

fonds de commerce

TRANSCONTINENTAL DIFFUSION
24, rue Montera - 5 N
Tél. 22-91-67 - 221-93-60 (poste71)
MADRID (Espagne)
Guide international, met à la
disposition des acheteurs GRATUITEMENT le dossier des affaires ci-dessous :
Salon coiffure mixte, prox. mairie 18e, px : 170.000 F.
Boulangerie, poss. tous commerces, entre av. Clichy et la
Jonquière, px : 400.000 F.
Epicerie - comestible - plats cuisinés - primeurs, quartier populeux 9e, px : 170.000 F.
Laverie - teinturerie, rue commerçante, 5e, px : 280.000 F.
Pavillon à Pantin, impeccable,
s/160 m2 terr., px : 400.000 F.
Chalet, bord de mer, Gironde,
s/1.200 m2 terrain, pins, px :
260.000 F.
Charcuterie - volailles, quartier
commerçant Saint-Cyr-l'Ecole,
magasin neuf, moderne, px :
220.000 F.
Atelier menuiserie, centre Sarcelles, tout outillage, prix :
100.000 F.
Couleurs - droguerie - papiers
peints, grande ville (10), px :
120.000 F.
Photo - ciné - son, grandes marques, 3 étages, centre gde ville
(10), px : 230.000 F.
Deux boutiques sports configuës, quart. central, av. pte.,
grande ville (13), c.a. en expansion, px : 1.000.000 F.
Librairie - papeterie - maroquinerie - articles religieux, centre Saint-Lô, agréable magasin, px : 230.000 F.
Investissement intéressant capitaux, 3 appartement - studios
sur côte espagnole, 200.000 F.

Importante clinique médicale
à céder bail, proche Paris
VION S.A. 89, fg St-Honoré
PARIS-8e, 266-66-92

locaux commerciaux

ST-GERMAIN-DES-PRES
murs libres, gde bout., luxe,
gros passage, emplacem. except.
SOL. 39-18.

PR. THEATRE FRANÇAIS
R. ST-HONORE, gde boutique
d'angle, dépend., très beau
sous-sol, conviendrait à Banque.
Cabinet DORMION, 924-12-64.

AFFAIRES TRES EXCEPT.
MURS BOUTIQUES OCCUPEES
EXCELLENT PLACEMENT
SUR AV. NEUILLY MEME
RAPPORT 60.000 F L'AN

CHATELET
RESTAURANT + LOGEMENT
RAPPORT 20.000 F L'AN
BOUTIQUE DECOR. + LOCAUX
RAPPORT 25.000 F ET + L'AN
RENSEIGN. : 734-23-29.

GIRPA VEND DIRECTEMENT
BOUTIQUES, EMPLACEMENTS
EXCEPTIONNELS,
7e VANEAU-SEVRES
(PRES BON MARCHE)
3 MURS DE BOUTIQUE
GROUPEES OU SEPAREMENT BAIL NEUF.
GROSSE RENTABILITE.
15e FRONT DE SEINE.
MURS SALON COIFFURE
QUARTIER EN PLEINE
EXPANSION.
PLUS DE BAIL.
PROPRIETAIRE
325-25-25 + 56-78.

ANTONY. Près mairie, s/770 m²,
cours de danse (200 élèves),
130 m², chauff. cent., sanitaire,
280.000 F. Crédit poss. 350-42-45.

Rue de PONTHIEU. A rénover
7 pièces ccials 265 m², Tél.
20.000 F par trim. AMP. 55-71.

14e Vente directe tte propriété
Loc. ccial av. mag. angle,
standing, 200 m². Montparnasse,
Tél. 555-82-19

Nous prions les lecteurs répondant aux "ANNONCES DOMICILIEES" de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du "Monde Publicité" ou d'une agence.



20%

exemple :
un canapé 2050 F
+ lave-vaisselle
10 couverts 1495 F
+ cuisinière 4 feux 925 F
Total 4470 F
escompte 20% 894 F
3576 F

D'ESCOMPTE A PARTIR DE 4000 F D'ACHATS

5% d'escompte à partir de 500F d'achats
ex : 1 table de cuisine 432 F
+ 1 série de casseroles inox 171 F
603 F
escompte 5% −30 F 15
572 F 85

10% d'escompte à partir de 1500F d'achats
ex. : 1 réfrigérateur 265 l. 1275 F
+ 1 armoire de toilette 375 F
1650 F
escompte 10% −165 F
1485 F

15% d'escompte à partir de 2500F d'achats
ex. : 1 canapé convertible 1680 F
+ 1 fauteuil assorti 714 F
+ 1 machine à laver 4 kg 1195 F
3589 F
escompte 15% −538 F 35
3050 F 65

sur l'ameublement de la maison :
meubles, literie, sièges, éclairage, tapis, revêtements de sol et murs, papiers peints, tissus, rideaux, quincaillerie d'ameublement.

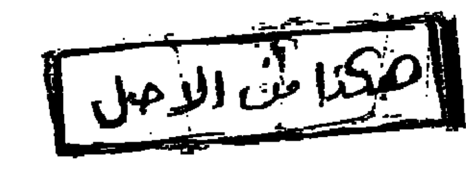
sur l'équipement domestique :
gros et petit électro-ménager, meubles de cuisine, ménage, faïence, verrerie, orfèvrerie et articles de salle de bains.

CONSERVEZ VOS TICKETS DE CAISSE,
POUR LE REMBOURSEMENT DE L'ESCOMPTE
AUQUEL VOUS AUREZ DROIT!
(Les tickets de caisse sont à présenter, pour le remboursement, jusqu'au 31 octobre au plus tard.)

Pour les rayons, meubles de cuisine, faïence-verrerie, petit électro-ménager et papiers-peints, escompte immédiat de 5% à déduire du total des escomptes progressifs.
à l'exclusion des articles "point vert" dont les prix sont déjà sacrifiés!

bazar de l'hotel de ville

BHV RIVOLI - BHV FLANDRE - BHV PARLY 2 - BHV MONTLHÉRY - BHV GARGES - BHV RUNGIS BELLE ÉPINE - BHV ROSNY 2 - BHV CRÉTEIL



ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

JUSQU'AU ... OCTOBRE
PARTIR ... CHATS

District parisien

LE NOUVEAU DOSSIER DES HALLES

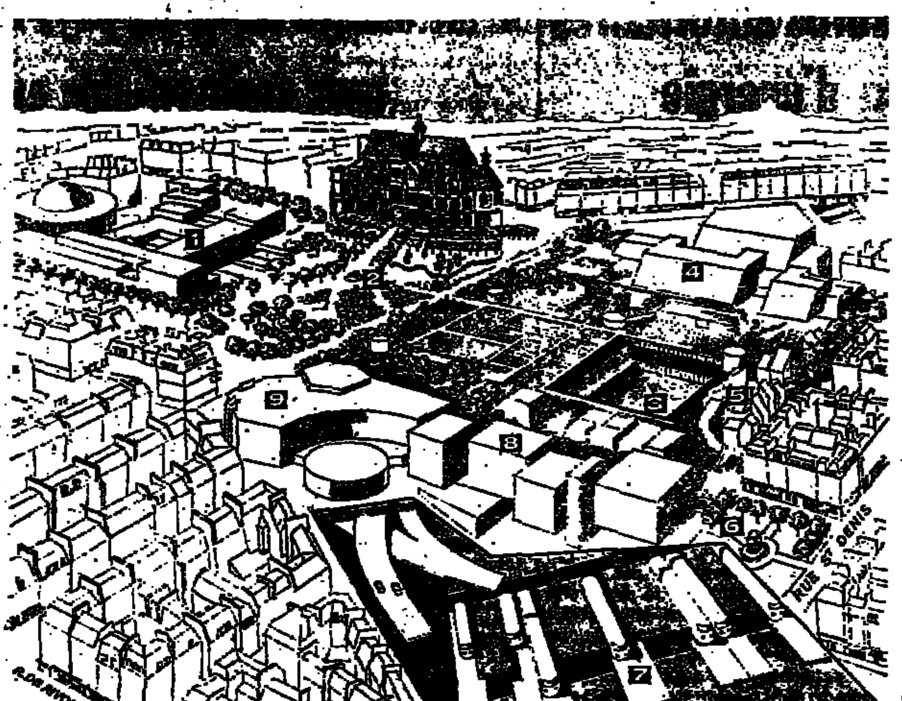
Le gouvernement va préciser ses choix et ses propositions financieres

M. Robert Galley, ministre de l'équipement, doit remettre au président de la République, dans le courant de la semaine, le rapport qu'il a préparé sur le nouvel aménagement du carreau des Halles, après la décision prise le 6 août dernier par le président de la République de remplacer par un espace vert le centre de commerce international.

Une dizaine d'architectes ont été consultés par M. Michel Guy, secrétaire d'État à la culture. Trois projets sortent du rang : ceux de MM. Emile Aillaud, Claude Vasconi, auteur du forum souterrain, et Ricardo Bofill.

Les conclusions gouvernementales seront soumises par le préfet au Conseil de Paris lors de la session extraordinaire prévue dans la deuxième quinzaine d'octobre. Le chapitre le plus âprement débattu sera celui du partage des dépenses nouvelles entre l'État et la Ville.

Voici l'état actuel de ce dossier, étant entendu que le Centre d'art contemporain du plateau Beaubourg est maintenu et doit être examiné à part.



Ce dessin représente le projet d'aménagement du carreau des Halles tel qu'il était défini avant l'intervention du président de la République, le 6 août dernier.

● *Le projet initial : un espace encore très occupé.*

La zone d'aménagement concerté (ZAC) des Halles a été créée le 23 mars 1971 et son plan, conforme au programme défini par le Conseil de Paris le 29 octobre 1970, a été approuvé par le préfet de Paris le 31 décembre 1971. Seule modification au programme initial : le projet d'hôtel des ventes que les commissaires-priseurs ont finalement décidé de reconstruire rue Drouot (9e arr.) a été remplacé par celui d'un centre d'antiquaires et d'un centre d'expositions.

A la place de l'ancien carreau des Halles, deux trous ont été creusés :

— *A l'ouest, le centre de commerce international* devait ouvrir en 1977. Construits par la SEFRI, que dirige M. Jean-Claude Aaron pour le compte de l'Union internationale immobilière, les bâtiments dessinés par l'architecte Jean de Mailly devaient offrir 90 000 mètres carrés de surface de bureaux et de salles de réunion, dont plus de la moitié en sous-sol. Le permis de construire avait été délivré le 30 mars 1973 et les travaux avaient débuté l'été suivant. Les promoteurs déclarent avoir déjà dépensé 120 millions de francs.

— *A l'est : le forum souterrain.* — Au-dessus de la gare centrale du métro express, qui se construit à 23 mètres de profondeur, doit être aménagé un vaste ensemble de commerce et de loisirs de 50 000 mètres carrés. Le promoteur choisi en janvier 1973 est la SERETE-Aménagement, soutenue par la Banque de Suez et par le Crédit lyonnais. Son architecte, M. Claude Vasconi, a prévu d'ouvrir le forum à l'air libre au fond d'un vaste cratère, sorte de pyramide inversée, à 13 mètres de profondeur. Entre le forum et le sol, des boutiques, des restaurants, des salles de spectacle et des parcs de stationnement sont prévus, ainsi que des jardins étagés jusqu'au fond du cratère.

— *Au centre : un jardin au-dessus d'un ensemble sportif.* — L'aménagement de la zone D (3 200 mètres carrés en sous-sol) n'était pas définitivement arrêté. Plusieurs équipements sportifs et culturels étaient envisagés à la charge de la Ville de Paris : bibliothèque, discothèque, piscine olympique, crèche, club pour personnes âgées, etc.

Un autre jardin de 3,5 hectares avait été dessiné par le paysagiste anglais Russel Page. Au total, les espaces verts et libres couvraient 4,5 hectares.

— *Autour du forum : un hôtel, des logements et le centre des antiquaires.*

Au sud du forum, le long de la rue Berger, étaient prévus un hôtel de 400 chambres et un ensemble commercial de 10 000 m2, baptisé « Tête Pont-Neuf », qui pourrait être un centre d'expositions.

A l'est, la construction d'un centre des antiquaires, nouveau « village suisse », devait occuper 7 000 m2 de plancher. Son architecte est M. Gérard Grandval.

Au nord-est du carreau, un ensemble de 180 logements devait être édifié de part et d'autre de ce qui fut la rue Rambuteau.

● *L'intervention du président de la République : davantage d'espaces verts.*

Après avoir réuni à l'Elysée le premier ministre, le ministre de l'équipement et le secrétaire d'Etat à la culture, M. Valéry Giscard d'Estaing décide le 6 août 1974 de ne pas renouveler le permis de construire du centre de commerce international annulé par le tribunal administratif pour un vice de procédure à la demande de l'Union des Champeaux, et de le remplacer par un espace vert.

En fait, M. Michel Guy est chargé de proposer les esquisses d'un nouveau « parti » architectural pour l'ensemble du carreau des Halles, c'est-à-dire le quadrilatère formé par les rues de Viarmes, Coquillière, Rambuteau, Pierre-Lescot et Berger, soit environ 6 hectares. Ce qui implique, après la suppression du centre de commerce, la disparition du centre des antiquaires, de près de la moitié des logements prévus au nord du carreau et des *6 000 m2 de surface commerciale* prévus au-dessus du forum, et peut-être même des 7 500 m2 du premier sous-sol.

Le forum souterrain — et le cratère — sont en revanche maintenus, ainsi que les nombreuses cheminées d'aération, hautes de 15 mètres, nécessaires à l'ensemble souterrain, que diverses constructions aidaient à camoufler dans le projet initial. Notons enfin que le seul endroit qui ne soit pas encore creusé et où l'on puisse planter des arbres en pleine terre est la zone centrale. Ailleurs, des plantations sont possibles sur dalles, mais cela coûte beaucoup plus cher.

De son côté, M. Robert Galley, ministre de l'équipement, est chargé d'étudier une nouvelle utilisation du trou creusé pour le centre de commerce au pied de Saint-Eustache et de proposer des solutions aux problèmes financiers posés par la décision du 6 août.

● *Et maintenant ? Chacun fait ses comptes.*

1. *L'architecture.* — M. Michel Guy a consulté plusieurs architectes, parmi lesquels MM. Emile Aillaud, Michel Andrault et Pierre Parat, Ricardo Bofill, Gérard Grandval, Claude Vasconi, architecte du forum, et deux paysagistes, MM. Provost et Maurizio Vitale. Cette consultation (restreinte) avait pour but de faire réagir les hommes de l'art à la proposition suivante : « *Que faire d'un espace de 6 hectares aux Halles pour qu'il soit essentiellement vert ?* » L'objectif était de désigner un auteur unique pour un ensemble voulu jusque-là d'une architecture diversifiée.

Les esquisses des architectes ont été communiquées au président de la République le 20 septembre et MM. Yves Milhoud, président du Conseil de Paris, et Christian de la Malène, rapporteur du budget de la Ville, les ont vues à l'Elysée.

Trois d'entre elles ont plus particulièrement retenu l'attention des responsables. Ce sont celles de M. Emile Aillaud, qui propose une suite de « lieux poétiques » ; de M. Claude Vasconi, qui a prolongé sur l'ensemble du carreau les jardins en terrasses et les jeux d'eaux qu'il prévoyait autour du cratère du forum, et de M. Ricardo Bofill. Disciple de son compatriote Gaudi, cet architecte de Barcelone est l'auteur d'un ensemble de logements baptisé la « Petite Cathédrale » qui doit être construit dans la ville nouvelle de Cergy-Pontoise.

Pour donner une unité à cette fausse place qu'est le chantier actuel des Halles, l'architecte a imaginé de l'entourer d'une colonnade formant une galerie couverte qui limiterait l'espace central en assurant la transition avec le quartier : une sorte de Palais-Royal ouvert sur l'extérieur. Au centre, des places, des jardins et des fontaines. Sous les galeries, de petites échoppes (fleurs, journaux, cafés). M. Bofill a aussi souhaité que l'architecture des immeubles environnants puisse être modifiée afin de les adapter à la place centrale en créant des arcades le long des rues par exemple.

Le projet de M. Bofill aurait, dit-on, séduit le président de la République. Mais certains cherchent à tempérer cette rumeur, craignant que le Conseil de Paris ne s'offusque d'un *choix* trop rapide.

2) *Le financement et l'utilisation du « trou ».* — Le ministre de l'équipement doit de son côté répondre à la double question : Comment « boucher » les deux trous, physique et financier ?

La décision de construire un central téléphonique sous le centre de commerce international serait, semble-t-il, maintenue. D'autre part, le programme d'équipements sportifs et sociaux envisagé par la Ville dans la zone centrale « glisserait » dans le trou du centre de commerce. Essentiellement pour des raisons financières, l'abandon de toute construction sur le carreau, envisagé au début, ne serait pas respecté. Ce qui ne signifie pas pour autant que le centre des antiquaires, les logements et les locaux commerciaux, prévus au-dessus du forum, seraient construits tels qu'ils étaient prévus, comme l'a indiqué M. Milhoud vendredi 27 septembre.

Ils seraient plus vraisemblablement remplacés par un seul édifice qui ferait pendant à la Bourse du commerce, afin de ne pas gonfler le manque à gagner subi par la SEMAH dans les droits de construire qu'elle devait percevoir.

3) *La procédure.* — Outre qu'elle n'est pas fondée juridiquement, la décision du président de la République a bouleversé les procédures normales. Jusqu'à *présent les choix de l'Elysée intervenaient* au moins en cours de route et non quand tout était décidé. La susceptibilité des élus s'est d'abord exprimée au sein de la SEMAH, le Conseil de Paris n'ayant clairement revendiqué ses prérogatives que vendredi dernier par la bouche de son président. M. Milhoud a, en effet, déclaré : « *C'est ici, à l'Hôtel de Ville, que sera réglé le problème des Halles.* »

Et maintenant ? Le rapport que doit remettre M. Galley servira de base à un mémoire préfectoral qui sera soumis aux élus lors de la session extraordinaire du 14 octobre. Les décisions qu'il prendra devront être consignées dans un nouveau plan d'aménagement.

Mais la quetsion principale sera de savoir qui fera les frais des décisions du mois d'août et si l'Etat est prêt à payer les prix de ses interventions brutales — même si elles sont bénéfiques pour l'aménagement de la capitale — dans les affaires de la Ville. Le prêt de 100 millions proposé à la SEMAH semble indiquer que le gouvernement n'est pas enclin à des libéralités excessives.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

● LA PREMIÈRE PIERRE de la *nouvelle ambassade* de d'U.R.S.S. doit être posée le lundi 30 septembre, en présence de M. Nicolas Firioubine, vice-ministre soviétique des affaires étrangères. *La future chancellerie*, qui pourrait entrer en service en juillet 1976, occupera un terrain de 13 000 mètres carrés en bordure du boulevard *Lannes (16e)*.

● LE COMMISSAIRE A LA RENOVATION RURALE DANS L'OUEST. — M. Jean-Marie Revest, administrateur civil du ministère de l'intérieur, vient d'être nommé commissaire à la rénovation rurale pour la région de l'Ouest, en remplacement de M. Ferret, actuellement préfet de l'Ardèche. La zone de rénovation rurale de l'Ouest recouvre la *région* de Bretagne, le *département* de la Manche ainsi que plusieurs cantons de la Loire-Atlantique.

[Né en 1917, M. Revest fut administrateur de la France d'outre-mer de 1946 à 1958. Inspecteur général de l'administration, il a occupé diverses fonctions territoriales et administratives en République malgache jusqu'en 1974.]

● LA MISE EN LIGNE DE CORVETTE. — La compagnie régionale Air Alpes vient de mettre en service l'avion à réaction Corvette-100, construit par l'Aérospatiale. Air Alpes, qui a déjà pris livraison de deux appareils — deux autres lui seront livrés au début de l'année prochaine, — les utilise, sous ses propres couleurs, sur la ligne Paris-Chambéry et, pour le compte d'Air France, sur la ligne Lyon-Bruxelles. D'autres vols seront prochainement exploités avec une Corvette : à partir du 1er novembre, Lyon-Dusseldorf et, *ultérieurement*, Marseille-Milan et Marseille-Barcelone.

LES ASSEMBLÉES RÉGIONALES

M. Chaban-Delmas propose que les régions et l'État concluent des « contrats d'expansion »

De notre correspondant

Bordeaux. — La session d'au*tomne des assemblées régionales* a été consacrée en Aquitaine à la discussion des orientations retenues pour le budget de 1975 et à la situation économique et so*ciale dans cette région.*

Devant le conseil, où les absents étaient nombreux — en particulier sur les bancs de l'opposition, — le préfet de région, M. Daniel Doustin, a dû s'expliquer, en réponse à une question du groupe des socialistes et des radicaux de gauche. En effet, quelques jours plus tôt, il n'avait pas hésité à affirmer « *que l'heure de la vérité allait sonner pour certaines entreprises* ». « *Le nombre de ceux qui sont en difficulté ne se développe pas dangereusement*, a-t-il dit. *A ce jour, une centaine ont adressé des dossiers aux commissions départementales. Quant aux demandes d'emploi non satisfaites (vingt-quatre mille), si elles sont, certes, en augmentation, elles proviennent essentiellement des femmes (60,2 %) et des jeunes de moins de vingt-cinq ans (33 %).* »

Pour l'instant, l'option prise au moment du vote du précédent budget de *faire porter l'effort* de la région sur l'amélioration du réseau routier n'est pas remise en question.

A côté des routes, l'accord le plus large s'est dégagé pour la poursuite de l'aménagement du site industriel et portuaire du Verdon, à l'embouchure de la Gironde. La région consacrera des crédits à l'acquisition de terrains et subventionnera des équipements par l'intermédiaire du Fonds régional. Naturellement, les élus des Pyrénées-Atlantiques, qui voient se rapprocher l'échéance prévue pour l'épuisement du gisement de Lacq, continuent à s'interroger sur la crédibilité du *Verdon*.

Le conseil régional, conscient du lourd handicap de l'Aquitaine en ce domaine, a en outre accepté le principe d'un emprunt de *46 200 000 francs* réservé aux *télécommunications*.

M. Chaban-Delmas, dont c'était la véritable rentrée sur la scène régionale, a obtenu un succès assez remarquable. Deux *jours* plus tôt, il avait pourtant paru quelque peu déçu en présentant un document, écrit à la première personne, sur les orientations du plan pour l'Aquitaine. L'idée maîtresse y est la suivante : maintenant que l'Aquitaine a réussi à renverser la tendance séculaire au dépérissement, à la dépopulation, il est urgent d'élaborer un programme de création d'emplois nouveaux (vingt à vingt-cinq mille) susceptible de satisfaire la « *montée des jeunes* ». Quelques solutions sont proposées : passer un *contrat* régional d'expansion avec l'État pour cinq ans, la durée du plan ; lancer une politique nouvelle de développement des « pays » en liaison avec les villes *moyennes*, pour *fixer* la population rurale ; encourager les activités agricoles, celles dont on peut encore attendre le plus, même si l'industrialisation reste au premier plan des préoccupations.

Tout cela pose naturellement, pourtant, quelques préalables, dont le renforcement des pouvoirs des régions n'est pas le moindre. L'ancien premier ministre, qui a mis en route la réforme de juillet 1972, réclame le transfert des compétences de l'Etat et des moyens financiers vers les régions, ainsi que la réforme des finances locales.

JOEL AUBERT.

TRANSPORTS

Tokyo à quatre heures de vol de Pékin

Deux ans jour pour jour après la normalisation des relations sino-japonaises, un DC-8 de la compagnie Japan Airlines a inauguré, le dimanche 29 septembre, la ligne régulière Tokyo-Pékin. Les deux capitales seront ainsi à quatre heures de vol l'une de l'autre. De son côté, l'Administration de l'aviation civile chinoise (A.A.C.C.) — ainsi se nomme la compagnie chinoise — a ouvert, le même jour, le vol dans le sens Pékin-Tokyo avec un Boeing 707. Après le Pakistan, la France et l'Ethiopie, le Japon devient le quatrième pays non communiste à entretenir une liaison aérienne avec la Chine.

Dans un éditorial, *le Quotidien du peuple* souligne que l'ouverture de la ligne Pékin-Tokyo revêt une « *signification historique* » et met fin à une « *situation anormale* ». « *La Chine et le Japon son tde proches voisins, séparés seulement par un bras d'eau* », écrit l'organe du parti communiste chinois. « *L'ouverture d'un service aérien entre la Chine et le Japon est un développement logique de la normalisation des relations* », ajoute-t-il

L'A.A.C.C. *ouvrira, on le sait*, une liaison régulière Paris-Pékin, via Karachi, à la fin du mois d'octobre, avec un Boeing 707. La compagnie Swissair vient, d'autre part, *d'annoncer la création* d'un service hebdomadaire.

Par quatre-vingt-treize voix sur cent dix-sept, l'assemblée de l'Organisation de l'aviation civile *internationale (O.A.C.I.), réunie* à Montréal, a décidé, le samedi 28 septembre, d'acorder un siège au sein de son conseil permanent à la République populaire de *Chine. Le gouvernement de* Tchang Kaï-chek, qui avait participé à la fondation de l'O.A.C.I. en 1947, a fait partie du conseil jusqu'en 1950. Après la prise du pouvoir en *Chine continentale* par Mao Tse-toung, en 1949, Taïwan avait renoncé à siéger à l'organe permanent mais était resté membre de l'Organisation. Il a dû *céder* son siège à la *Chine* populaire au mois de novembre 1971, après avoir été exclu des Nations unies.

A PROPOS DE...

LA RESTAURATION DES QUARTIERS ANCIENS

Des déménagements inutiles

Bouchées doubles pour améliorer l'habitat ancien. En 1975, deux cent quarante mille logements (au lieu de cent vingt mille en 1974) seront ainsi modernisés grâce en particulier aux aides dispensées par l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH). Telles sont les précisions fournies par M. Jacques Barrot, secrétaire d'État au logement, à l'occasion du soixante-cinquième congrès de l'Union nationale de la propriété immobilière (UNPI), réuni à Nice du 26 au 28 septembre.

La politique en faveur de l'habitat ancien devient une priorité d'ordre national, n'ont pas hésité à affirmer les congressistes. On ne veut plus de tours et de grands ensembles hors d'échelle. On n'accepte plus les rénovations brutales qui conduisent à raser un quartier pour en construire un neuf. Il faut enfin, et surtout faire des économies. A cet égard la mise en valeur du patrimoine immobilier existant est souvent moins coûteuse que les vastes opérations d'urbanisation nouvelle. Elle permet en outre de maintenir des habitants dans les centres de villes et de leur éviter de trop longs déplacements jusqu'à leur lieu de travail.

Pour lancer cette nouvelle politique, M. Barrot souhaite : que l'ANAH puisse accorder des prêts à des taux plus faibles afin de venir en aide aux propriétaires les plus modestes ; que l'interdiction du cumul entre les subventions de l'agence et la participation des employeurs (dite 10 %) ou les prêts des sociétés de crédits immobiliers soit levée ; que les aides financières données aux propriétaires occupants, qui sont souvent des personnes âgées aux ressources faibles, puissent être augmentées. A ces réformes, M. Jules Ramarony, président de l'U.N.P.I. (qui rassemble plus de deux cent mille adhérents), a demandé que l'on ajoute notamment une simplification des dossiers et une meilleure information.

Mais, pour réussir, la politique de l'habitat ancien doit être complétée par une politique foncière qui permette de freiner la hausse des prix. M. Pierre Mayet, responsable de la direction de l'aménagement foncier et de l'urbanisme au ministère de d'équipement, a souligné les avantages de la taxe locale d'urbanisation inscrite dans le projet de loi foncière qui doit être discuté au Parlement. Cette taxe, accueillie favorablement par l'U.N.P.I., est calculée d'après la valeur des terrains et est payée pour les constructions. Elle procurerait des ressources nouvelles aux collectivités locales pour l'habitat social dans le cœur des agglomérations. M. Mayet a aussi indiqué que le projet de M. Robert Galley, ministre de l'équipement, de limiter par la loi l'ensemble des droits de construire et de les « collectiviser » au-delà d'un certain seuil (le Monde du *18 septembre) aurait pour avantage d'assurer une plus grande équité entre propriétaires ; d'éviter les pressions insidieuses des promoteurs et de favoriser la restauration du patrimoine existant.*

La plupart des mesures en faveur de l'habitat ancien discutées au congrès de l'U.N.P.I. paraissent conformes aux récentes déclarations du président de la République sur « l'urbanisme nouveau ». Dans ces conditions, peut-on espérer que les moyens financiers encore nécessaires pour mettre en œuvre ces réformes seront dégagés rapidement ?

ETIENNE MALLET.

Provence-Côte d'Azur

LE TRANSFERT DE LA PRÉFECTURE MENACE L'UNITÉ DU VAR, estiment les élus de Draguignan.

(De notre correspondant.)

Draguignan. — « *Draguignan chef-lieu c'est l'assurance du développement progressif du Haut-Var et de l'Est varois. Le transfert de la préfecture à Toulon, c'est la ruine économique de cette partie du Var, sans bénéfice pour l'agglomération toulonnaise, c'est la destruction de l'équilibre, de la vie du département.* » Tel est le texte d'un tract tiré à quarante mille exemplaires, distribué à Draguignan et dans toutes les villes et villages du Haut-Var.

Depuis l'annonce faite le 25 septembre du transfert de la préfecture du Var à Toulon, la résistance s'organise sur tous les fronts. A Draguignan, parlementaires, élus, partis politiques de gauche, syndicats ouvriers, syndicats de commerçants et organismes agricoles sont unis pour résister coûte que coûte.

Le samedi 28 septembre, les commerçants ont baissé leurs *rideaux et fait sonner leur sirènes d'alarme.*

LA VIE ÉCONOMIQUE

LA CRISE ÉNERGÉTIQUE ET L'INFLATION MONDIALE

CONCLUSION DE LA CONFÉRENCE DE WASHINGTON

Les États-Unis ne prendront pas de mesures autoritaires pour réduire leur consommation d'énergie

Des dispositions fiscales et budgétaires sont préparées

De notre correspondant

Washington. — La grande conférence, convoquée par le président Ford pour définir un programme d'action économique, a pris fin samedi 28 septembre par la création d'une sorte de haut état-major économique. En même temps qu'il annonçait la présentation au Congrès dans dix jours d'un plan global d'action économique, le chef de l'exécutif créait deux organismes :

L'un, appelé Economic Policy Board (Comité politique économique), sera l'organe suprême chargé de coordonner et de superviser la politique économique à l'intérieur et à l'extérieur du pays ; son président sera M. Simon, *secrétaire* au Trésor, assisté de M. Seidman, ami personnel du président, qui, pratiquement, assurera la direction de l'organisme. Celui-ci sera composé de quatorze membres parmi lesquels le secrétaire d'Etat et les principaux ministres assistés de hauts fonctionnaires.

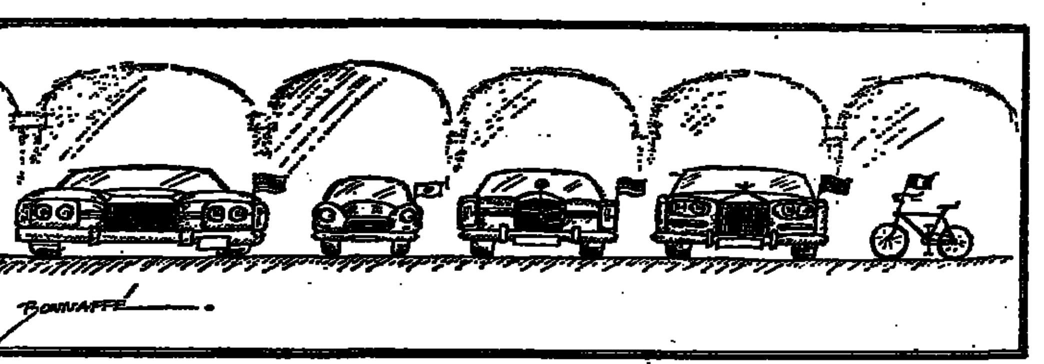
Le second organisme, appelé Labor Management Committee (Comité syndicats-patronat), placé sous la direction de M. Dunlop, professeur à l'université Harvard, réunit seize

gion », c'est-à-dire l'orthodoxie économique du président Ford et de ses conseillers.

Dans son discours final, le président Ford a, en effet, clairement indiqué qu'il restait fidèle aux méthodes classiques : réduction des dépenses budgétaires et resctrictions du crédit bancaire. Il a confirmé qu'il entendait réduire de 5 milliards de dollars les charges publiques, afin de contenir le budget dans la limite de 300 milliards de dollars, et cela bien que le débat ait fait ressortir beaucoup de scepticisme sur l'efficacité de telles mesures pour lutter contre l'inflation. Simplement, faisant écho aux préoccupations des délégués, le président Ford a déclaré qu'il était d'accord pour aider les victimes directes de l'inflation, ainsi que ceux qui en souffriront indirectement par l'application des mesures anti-inflationnistes.

Exhortations, volontarisme

Ainsi, M. Ford envisage-t-il des allégements fiscaux en faveur des petits et moyens revenus, ainsi qu'un programme d'emplois publics, géré par les autorités locales mais financé par des fonds fédéraux. La philosophie économique du président s'exprime aussi dans la création du comité syndicats-patronat, dont la mission sera de préparer des solutions raisonnables et modérées aux revendications sociales. Ce nouvel organisme répond au souci de la Maison Blanche de préférer l'exhortation et le volontarisme à une politique autoritaire des revenus.



(*Dessin de BONNAFFÉ.*)

représentants des divers syndicats et des grandes affaires. Enfin, le président Ford a nommé le professeur Rees, de Princeton, directeur du nouveau « conseil de stabilisation des prix et salaires », créé en août dernier.

Tel est le résultat le plus tangible de ce « sommet » économique, un forum où, pendant deux jours, quelque huit cents délégués — économistes, hommes d'affaires, syndicalistes, éducateurs, etc. — ont discuté publiquement, devant les micros et les caméras de télévision, des moyens de contenir l'inflation et de limiter la récession.

En fait, loin de dégager un accord général, un consensus, sur les grandes options économiques, les débats ont surtout mis en évidence les divergences de vues entre les partisans de la libre entreprise et ceux qui souhaiteraient une intervention plus active de l'Etat dans la vie économique. Il est significatif que les applaudissements les plus nourris aient été adressés à des personnalités exprimant des idéologies totalement différentes, les uns se plaignant des contrôles et interventions nuisibles à l'efficacité de l'entreprise, les autres rappelant, au contraire, que l'Employment Act de 1946 impose au gouvernement l'obligation de créer des emplois ainsi que des assouplissements fiscaux en faveur des catégories les moins favorisées de la nation.

Ainsi, il n'est pas sûr que le gouvernement ait réussi, comme il l'espérait, à « neutraliser » le débat économique en lui enlevant son caractère politique par la participation de nombreux parlementaires démocrates. La plupart de ceux-ci, en effet, n'ont pas manqué, tout au long des discussions, de dénoncer ce qu'ils appellent la « vieille reli-

Dans le secteur de l'énergie, le président Ford proposera bientôt un programme visant à réduire la dépendance des Etats-Unis vis-à-vis de l'étranger. Plutôt que d'envisager des mesures autoritaires de restrictions, le président s'en tiendrait également à une politique volontariste, en exhortant ses compatriotes à réduire d'eux-mêmes leur consommation.

D'autre part, il envisagerait l'imposition d'une taxe supplémentaire sur l'essence. Les revenus de cette taxe permettraient de financer le programme d'emplois publics, de réduire la consommation d'essence et, par conséquent, exercerait une pression à la baisse des prix du pétrole... Mais les démocrates sont opposés à une telle mesure, également critiquée au sein de l'administration, où ses adversaires soulignent que la réduction de consammation serait seulement de 5 %.

Sur le plan international, le président Ford a tenu à rassurer les partenaires commerciaux des Etats-Unis. « *Nous sommes à la recherche de mesures qui aideront et ne gêneront pas les efforts des autres nations pour rétablir ou améliorer leur situation économique* », a-t-il déclaré, en ajoutant qu'il aurait des « *consultations extensives* » avec les leaders étrangers en vue de renforcer les institutions internationales et d'éviter les effets en chaîne de l'inflation et de la déflation.

Les ballons géants, les grandes affiches et placards des organisations représentées à la conférence, la présence de jolies jeunes femmes veillant au confort des délégués, enlevaient à ce « sommet économique » tout caractère académique, et lui donnaient plutôt un aspect de kermesse politique, analogue à une convention. Le président Ford n'aura pourtant pas désarmé les critiques. Ses recommandations aux Américains de devenir des « *combattants de l'inflation* », d'échanger entre eux une liste de dix choses à faire pour économiser l'énergie et lutter contre l'inflation et à « *lui en envoyer une copie...* » ont laissé sceptique.

Mais l'opinion publique a été sensible à la vision sur les écrans de télévision du président Ford écoutant patiemment les interventions longues et contradictoires des délégués. De même a-t-elle été touchée par l'émotion sincère du président, au bord des larmes, annonçant l'opération qu'avait subie dans la matinée Betty, sa femme. « *A great gal...* », « une chic fille »...

HENRI PIERRE.

Selon M. Jean Poperen

IL FAUT NATIONALISER L'INDUSTRIE NUCLÉAIRE

M. Jean Poperen, député socialiste du Rhône, membre du bureau exécutif du P.S., a estimé vendredi 27 septembre à Thonon-les-Bains (Haute-Savoie), que « *l'impuissance du gouvernement devant la crise pétrolière justifie les propositions de la gauche, et notamment celles qui visent à la nationalisation des secteurs-clés de l'économie nationale. Le pouvoir giscardien, de plus en plus solidaire de la stratégie planétaire des Etats-Unis, ne mise plus, pour se tirer d'affaire, que sur une hypothétique baisse des produits pétroliers* ».

« *Il est indispensable*, a conclu M. Poperen, *que la production de l'énergie nucléaire et celle des équipements nécessaires à cette industrie soit confiée à des entreprises nationalisées.* »

Les principales déclarations :

M. GISCARD D'ESTAING : aucun pays ne peut résoudre seul la crise.

M. Giscard d'Estaing qualifie la situation monétaire internationale de « *très dangereuse* » et déclare qu'elle requiert l'adption rapide de mesures communes, dans une interview publiée par l'hebdomadaire américain *Time*.

« *Il est possible*, écrit-il, *qu'un pays soit en meilleure position que ses voisins, mais le véritable problème est de prendre conscience que les difficultés économiques présentes proviennent d'un mélange d'inflation et de dépression. Il s'agit d'une situation très grave qu'aucun pays ne peut à lui seul résoudre, même les Etats-Unis. Et je m'attends certainement à quelque action commune pour bientôt.* »

M. SCHMIDT : éviter la guerre économique.

Le même hebdomadaire publie une autre interview du chancelier Schmidt dans laquelle celui-ci souhaite une coopération étroite entre les Etats-Unis, les principaux pays industrialisés européens et le Japon. Cela est à mon avis de la plus haute importance si l'on veut assurer le développement économique du monde en 1975.

Il est aussi important d'éviter « *une sorte de guerre économique entre les pays consommateurs de pétrole et les pays producteurs* », par l'adoption d'une position commune aux pays consommateurs qui leur permettrait de négocier avec les pays producteurs.

Sur les questions européennes, M. Schmidt se félicite de l'excellence de ses relations personnelles avec le président Giscard d'Estaing.

M. SAUVAGNARGUES : les Cinq ont élaboré des « approches communes ».

Washington (*A.F.P.*). — M. Jean Sauvagnargues, ministre français des affaires étrangères, a déclaré, dimanche, que la réunion à Washington des Cinq Grands avait permis d'élaborer des « *approches communes* » sur les problèmes du pétrole, destinées à faciliter le dialogue avec les producteurs.

Aucours d'une conférence de presse qu'il a donnée avant de quitter Washington pour regagner Paris, M. Sauvagnargues a dit que les pays consommateurs ne pouvaient pas se résigner à la hausse incessante du prix du pétrole et devaient développer une « *stratégie commune* ».

« *Mais il n'y a pas de solution dans la guerre économique ni dans la constitution de blocs hostiles*, a-t-il ajouté. *La concertation des consommateurs doit s'accompagner du dialogue avec les producteurs.* »

Il a réaffirmé que la réunion à cinq (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne fédérale, France et Japon) n'avait jamais été destinée à prendre des décisions communes mais seulement à échanger des idées. Selon lui, le dialogue qui est en train de s'engager entre la Communauté européenne et les pays arabes est l'exemple de ce qui devrait se passer entre consommateurs et producteurs de pétrole.

A L'ASSEMBLÉE DU F.M.I.

M. McNamara invite les pays riches à réduire leur niveau de vie pour venir en aide aux victimes de la famine

De notre envoyé spécial

Washington. — Rien ne manque au cérémonial du Fonds monétaire pour accueillir convenablement et même agréablement les membres des cent vingt-six délégations et leurs invités, où dominent en nombre sinon en influence les hommes et les femmes originaires des pays du tiers et même, comme on dit aujourd'hui, du quart-monde. Rien ne manque, sinon peut-être le souffle de l'esprit dont on aurait sans doute besoin pour dissiper l'épais brouillard qui semble cacher toutes perspectives d'avenir aux gouvernements.

L'improvisation, mais aussi l'absence, voire le refus, de toute vue d'ensemble semblaient caractériser cette réunion, annoncée à son de trompe des Cinq Grands (Etats-Unis, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Japon), puisqu'on se réunit désormais à cinq, alors que les discussions, naguère confinées aux Dix (les mêmes plus l'Italie, la Belgique, les Pays-Bas, la Suède et le Canada), sont élargies à un certain nombre de pays pauvres, avec lesquels fut créé le comité des Vingt.

Faute donc de présenter, malgré dix ans d'études sur la réforme du système monétaire international, au moins un programme-cadre propre à éclairer les gouvernements dans la lutte contre l'inflation, et surtout à compléter les mesures d'ordre national qu'ils prennent chacun de leur côté par l'indispensable assainissement de la situation financière internationale, M. Witteveen, directeur général du Fonds, est chargé de présenter un projet de résolution qui est à la fois un constat d'échec (l'assemblée générale sera invitée à entériner l'ajournement *sine die* de la réforme remise en chantier par le comité des Vingt) et une collection d'expédients pour essayer de parer au plus pressé, c'est-à-dire de retarder une espèce de banqueroute universelle.

Les seules décisions concrètes qu'on attende de cette assemblée générale sont en effet :

1) L'adoption d'une augmentation des quotas du Fonds, c'est-à-dire des souscriptions de ses membres.

2) La création, d'une part, d'un comité intérimaire chargé de conseiller le F.M.I. sur le fonctionnement du système monétaire international (dont plus personne ne saurait définir ce qu'il est) et, d'autre part, d'un comité ministériel mixte de la Banque mondiale et du Fonds, ayant pour mission d'étudier le « *transfert des ressources réelles en faveur des pays en voie de développement* » (transfert que, jusqu'à maintenant, seuls les pays de l'OPEP ont réussi à faire en leur faveur dans les conditions que l'on sait)

Une nouvelle augmentation des ressources du Fonds, destiné à donner des facultés d'emprunt supplémentaires à ses membres, peut paraître étonnante et dangereuse, alors que, depuis quatre ans, les avoirs en dollars et en sterling des banques centrales ont globalement crû à un tel rythme que le résultat a été un doublement des réserves de change, de la façon du moins que le F.M.I. les comptabilise. Cependant, l'inflation sur laquelle s'est greffé le renchérissement du prix du pétrole a suscité de tels déséquilibres de balances des paiments, notamment dans certains pays comme l'Angleterre, l'Italie ou la France, que toute mesure propre à accroître immédiatement ou dans l'avenir les possibilités de se procurer des fonds paraît *a priori* favorable.

L'augmentation des quotas

Les experts du F.M.I. recommandent un accroissement considérable (de 72 %) du total des quotas qui est actuellement d'une trentaine de milliards. L'Allemagne fédérale est, avec les Pays-Bas, à peu près le seul pays à se déclarer en principe hostile à toute mesure de ce genre. Il paraît probable qu'on se ralliera à la position moyenne défendue par les Etats-Unis qui préconisent un accroissement de l'ordre de 25 à 32 %. L'augmentation des quotas devrait, selon ses partisans, favoriser le recyclage, par des voies officielles, des capitaux détenus par les pays producteurs de pétrole vers les pays déficitaires.

Cependant les Américains, plus « politiques » que leurs alliés européens, sont déterminés à conserver au groupe des pays industrialisés qu'ils dominent le contrôle de la grande machine du Fonds monétaire qui, toute délabrée qu'elle soit, n'en reste pas moins une des pièces maîtresses du système monétaire international. Cela implique que l'accroissement des quotas, et donc des droits de vote (1) des pays producteurs de pétrole ne seront pas accrus dans des proportions aussi fortes que d'aucuns l'avaient d'abord pensé ou rêvé.

Les « crédits du pétrole »

Déjà les Etats producteurs de pétrole ont prêté (au taux de 7 % et pour une période de sept ans), 3,4 milliards de dollars (2,8 milliards de droits de tirage spéciaux) au F.M.I. pour permettre à celui-ci d'ajouter à son arsenal un nouvel instrument (appelé dans le jargon le « crédit du pétrole ») destiné à venir en aide aux pays en mal de balance des paiements. Dans sa conférence de presse dimanche matin, M. Witteveen a rappelé que cette somme était déjà utilisée en faveur surtout de pays pauvres, mais aussi de l'Italie. Il a précisé qu'il espérait pouvoir encore emprunter (notamment auprès du Nigéria) « *quelques centaines de millions de dollars* » d'ici la fin de l'année.

Comme dans cette affaire du recyclage, les pays industrialisés en sont à espérer la bonne volonté des éventuels bailleurs de fonds, leurs experts passent leur temps, notamment au sein du comité numéro 3 de l'O.C.D.E. (Organisation de coopération et de développement économique), qui s'est réuni samedi à Washington, à se livrer à de doctes travaux de classification. Ils ont ainsi distingué le recyclage « *primaire* » (« pétro-dollars » placés directement dans un pays déficitaire), du recyclage « *secondaire* » (pétro-dollars placés, par exemple, à New-York et reprêtés par la Banque américaine dépositaire à une banque italienne ou anglaise). C'est aussi en vue de ce recyclage secondaire, dans lequel les Américains voient, non sans raison, un nouvel instrument d'intervention en leur pouvoir, que les ministres des finances des Dix réunis dimanche ont décidé de renouveler pour cinq ans, à partir d'octobre 1975, les accords généraux d'emprunt.

Mais comme le « recyclage » institutionnel, par le truchement de cet organisme, a, lui aussi, ses limites, les pays comptent développer leurs accords bilatéraux avec tel ou tel pays producteur de pétrole. M. Fourcade a déclaré que la France à qui, on le sait, l'Iran a déjà avancé 1 milliard de dollars, a « *des perspectives du même genre* » avec l'Arabie Saoudite, le Koweït, Abou-Dabi, Qatar.

La « question délicate » de l'or

Quant à la question « *délicate* » de l'or, pour reprendre l'expression de M. Witteveen, elle sera abordée par la bande, et en quelque sorte de façon honteuse.

1) En vertu des statuts du F.M.I., le quart des quotas doit être versé en or. Cette disposition sera rapportée, ce qui constitue un nouvel encouragement à l'inflation. Mais qui, par les temps qui courent, s'en aviserait ? A la souscription en or correspond en effet le droit de tirage inconditionnel sur le F.M.I. Désormais, la première tranche du versement pourra se faire en D.T.S.... émis par le F.M.I., en dollars.

2) En vertu des accords généraux d'emprunts, le F.M.I. devait payer en or les intérêts dus aux Dix qui lui ont avancé de l'argent. S'il s'en tenait à cette obligation, le F.M.I. ferait une affaire d'autant plus mauvaise aujourd'hui qu'il serait obligé de compter le métal précieux à son cours officiel de 42,22 dollars l'once. C'est pourquoi cette règle sera également supprimée.

On aurait pu aborder le problème de façon plus large, en examinant, par exemple, la suggestion faite par M. Larre, directeur général de la BRI (Banque des règlements internationaux), d'augmenter les souscriptions du F.M.I. par simple revalorisation de ses avoirs en or, mais il aurait fallu pour ce faire fixer, fût-ce avec une fourchette assez large, un nouveau prix officiel de l'or. Or, de cela, qui est évidemment le fond de la question, les Américains et beaucoup d'autres ne veulent pas entendre parler. La France non plus d'ailleurs.

M. Fourcade a bien promis que, lui, poserait franchement le problème de l'or : mais ce sera dans le cadre des idées conformistes d'aujourd'hui : « *La France*, a-t-il déclaré dimanche aux journalistes, *a fait un grand pas en avant l'année dernière — à moins que ce ne soit un pas en arrière ? — en admettant que l'or ne soit plus au centre du système. Tirons toutes les conséquences de ce principe. En banalisant l'or, c'est-à-dire en permettant aux banques centrales de le vendre au prix du marché.* » « *Et ne parlons plus de cette vétille qu'est le prix officiel de l'or* », a ajouté le ministre.

« *Nous ne sommes pas en train de constituer un directoire à cinq* », a déclaré, de son côté, M. Sauvagnargues, qui a ajouté qu'il aurait refusé de participer à la réunion de Washington si elle avait été destinée à prendre des décisions « *depuis qu'il existe une résolution adoptée par les Neuf sur une politique commune de l'énergie* » — résolution que le ministre français des affaires étrangères aurait voulu plus « *nette* ». — « *C'est dans ce cadre que les problèmes doivent être examinés au fond* ». M. Sauvagnargues a répété que la France était opposée à toute « *confrontation* » avec les pays producteurs, mais il ne faut pas pour autant se « *livrer pieds et poings liés à eux, et c'est pourquoi nous avons pris des mesures d'économie en matière d'importations de pétrole.* »

Selon le ministre français, on devrait s'acheminer avec les autres pays consommateurs vers une « *concertation globale* » même s'il n'y a pas de « *camp en face d'un autre camp* ». — P.F.

(1) Le fonds est une organisation censitaire, au sein de laquelle le droit de vote de chaque nation est pondéré en fonction de l'importance de sa souscription.

L'intervention du président de la Banque mondiale

Washington (A.F.P.). — Le président de la Banque mondiale, M. Robert McNamara, estime qu'un milliard d'habitants de la planète sont condamnés à un avenir « désespéré » si la communauté internationale ne leur vient pas en aide immédiatement.

Au cours de son intervention lundi devant les assemblées générales du F.M.I. et de la Banque mondiale, il a qualifié de « *terrifiantes* » les conséquences pour les pays les plus pauvres et les plus peuplés des bouleversements économiques récents.

La situation économique des douze premiers mois, marquée par l'inflation mondiale, la hausse des prix du pétrole, l'insuffisance des récoltes et la diminution de l'aide des pays riches, est sans précédent dans l'histoire de l'humanité, a encore dit M. McNamara. Il faut se résigner, dans ces conditions, a-t-il ajouté, à une réduction du niveau de vie « *extrêmement élevé* » des pays riches si l'on ne veut pas que des centaines de milliers de personnes, dans les pays pauvres, soient « *exposées à la mort* » dans les prochaines années.

Sans vouloir porter un jugement sur le quadruplement des prix du pétrole, qui va coûter aux pays pauvres 40 % de l'aide extérieure qu'ils ont reçue en 1973, M. McNamara a invité les pays industrialisés et les pays exportateurs de pétrole à augmenter ensemble leur aide aux pays les plus touchés, comme l'Inde, le Bangladesh, le Sri-Lanka, et les pays africains du Sahel.

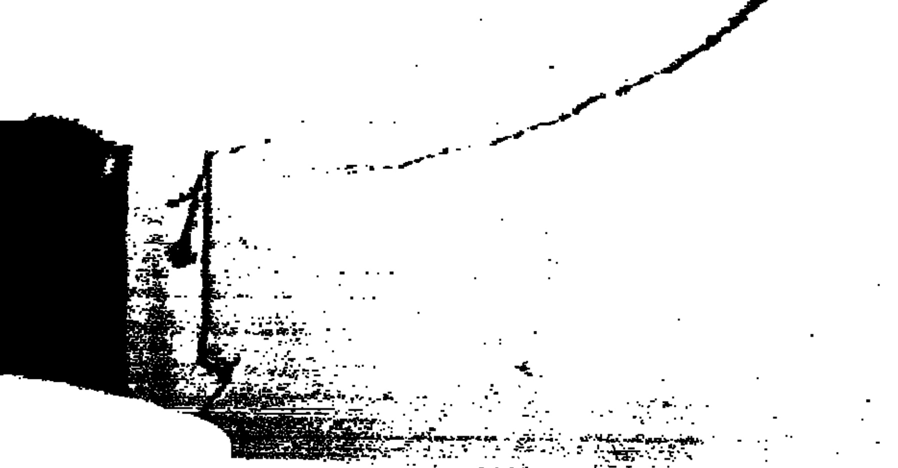
Accroître les prêts

Le président de la Banque mondiale a demandé que les pays riches, dont l'aide officielle a diminué d'un tiers par rapport à leur production au cours des dix dernières années, augmentent les crédits accordés aux pays pauvres de 3 à 4 milliards par an jusqu'en 1980. Il a proposé en plus que le groupe de la Banque mondiale porte à 7 milliards de dollars par an le montant des prêts accordés aux pays en voie de développement entre 1975 et 1979, au lieu des 4,5 milliards accordés en 1974, ce qui suppose que la Banque puisse emprunter 13 milliards de dollars supplémentaires pendant cette période, dont une grande partie devrait venir des pays exportateurs de pétrole.

Le président de la Banque mondiale a chiffré à 624 milliards de dollars la richesse dont disposeront les pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) en 1980 (réserves de change, plus investissements à l'étranger qui devraient rapporter 40 milliards de dollars par an à cette date).

Cependant M. McNamara a souligné que les pays pauvres pouvaient faire beaucoup pour améliorer leur sort, en réduisant les gaspillages d'énergie, en accroissant leur production de céréales, et en s'attaquant aux problèmes du développement qui justifient parfois des mesures « *impopulaires* » en faveur des plus démunis.

Il a enfin annoncé que les prêts les plus favorables accordés par la filiale de la Banque mondiale, l'Association internationale de développement (IDA), allaient être concentrés sur les pays les plus affectés par la situation actuelle, la priorité étant donnée à l'augmentation de la production agricole.





LA VIE ÉCONOMIQUE

LA DÉCOMPOSITION DU SYSTÈME MONÉTAIRE

III. — Une tragique erreur

Par PAUL FABRA

Malgré les troubles profonds qui affectent le système bancaire et celui des paiements internationaux — qui ne sont pas sans rappeler les événements de 1929-1930. — les gouvernements ne songent qu'à des expédients, tel le « recyclage » des capitaux, pour juguler la crise (« le Monde » des 28 et 29-30 septembre).

On peut penser que le « recyclage » des capitaux par le marché approche de ses limites, et cela pour des raisons techniques. Le moment semble arrivé où les « euro-banques » ne pourront plus accepter de voir leurs dépôts à court terme croître encore, car la prudence — incarnée dans les règles non écrites de la profession — leur commande de respecter un certain « ratio » entre le montant de leurs engagements et celui de leurs fonds propres. Cela pour la colonne de leur passif. Du côté de l'actif, elles ne peuvent pas non plus concentrer un volume trop grand de leurs crédits sur quelques débiteurs. C'est ainsi que le principe de la division des risques les amène à bouder les émissions italiennes.

Les premières conclusions qu'a tirées le marché du prêt de la Bundesbank à la Banque d'Italie illustrent à cet égard la précarité de la situation actuelle. « *Puisque les Italiens en sont réduits à donner leur or aux Allemands, où est notre garantie ?* » ont pensé les grandes banques suisses, qui ont commencé à retirer leurs dépôts en euro-dollars placés auprès des banques de Rome et de Milan. Ce que l'Italie a obtenu d'une main, l'Italie pourrait le perdre de l'autre...

C'est justement parce que le « recyclage » par le marché risque de devenir de plus en plus difficile qu'à Washington les pays déficitaires membres du Fonds plaideront vigoureusement en faveur d'une augmentation des disponibilités du F.M.I. (par accroissement des *quotas*), espérant ainsi attirer, *dans le circuit officiel* une partie des fonds arabes, iraniens ou vénézuéliens. Ainsi seraient accrues d'autant les facultés d'emprunts auprès de cette institution.

De nouvelles données

Même si cette solution est un encouragement supplémentaire à l'inflation, comment faire autrement ? Ce fatalisme s'inspire de ce qui apparaîtra peut-être plus tard comme une tragique erreur de jugement. Si en France, aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, on feint de penser que l'OPEP est la première responsable de la hausse universelle des prix et du dérèglement du système des paiements, les Etats producteurs de pétrole continuent à proclamer — et ils ont raison sur ce point — que la clé des problèmes financiers du monde *capitaliste est* toujours entre les mains des grandes puissances... capitalistes.

L'histoire prouve que l'inflation n'est jamais une situation irréversible. On pourrait, par un plan d'ensemble, vaincre celle d'aujourd'hui et du même coup créer des données entièrement nouvelles auxquelles le cartel du pétrole, comme tout le monde, devrait s'adapter. Disons tout de suite que jamais la passivité, et sans doute l'aveuglement, des gouvernements responsables, n'a été aussi grande, et qu'en conséquence il n'y a pratiquement *aucune* chance que Washington, Paris ni même Bonn ne prenne l'initiative d'une remise en ordre « crédible », c'est-à-*dire propre* à convaincre aussi bien l'homme de la rue que les experts qui conseillent les Etats et les souverains milliardaires du golfe Persique.

Deux grandes tâches seraient à accomplir, l'une consistant à apurer la situation existante en stérilisant les énormes quantités de monnaies émises au cours des années précédentes, l'autre visant à empêcher que, une fois la réforme faite, un nouveau processus inflationniste ne prenne naissance.

Sur le premier point, il s'agirait — rien que cela ! — de retirer de la circulation une grande partie des 130 à 150 milliards de dollars et de livres actuellement comptabilisés comme réserves des banques *centrales et dont une fraction*, placée auprès des banques commerciales, sert de base à l'expansion des crédits sur le marché *de* l'eurodollar. Pour éviter que cette opération ne se traduise par une insupportable déflation, il serait nécessaire de procéder à une réévaluation du prix de l'or, qui devrait passer de 42,22 dollars l'once à au moins 120 sinon 150 dollars. Les plus-values comptables qui résulteraient de cette réévaluation devraient être affectées, selon des modalités à discuter, à la résorption des balances dollars. Une partie de celles-ci serait simultanément convertie en obligations à moyen et long terme non immédiatement mobilisables. Le nouveau prix officiel de l'or servirait de point d'appui à la reconstitution d'un système de taux de changes fixe, la valeur des principales monnaies étant à nouveau rattachée à l'or, l'obligation de la convertibilité incombant non seulement à la trésorerie américaine mais aussi aux banques centrales européennes qui, toutes ensemble, possèdent un stock métallique presque double de celui des Etats-Unis.

Mais le système monétaire international n'est qu'une superstructure coiffant l'ensemble des régimes monétaires nationaux et, quelles que soient les réformes dont il pourrait faire l'objet, ce système se délabrera à nouveau si rien n'est fait pour réviser, à l'intérieur de chaque pays, les mécanismes de financement de la vie économique. Cela impliquerait notamment une profonde révision du crédit bancaire, une des sources majeures d'inflation étant la « transformation » sur une grande échelle de capitaux à *court terme* en prêts à long terme pour financer les investissements.

L'inflation présente favorise le gaspillage des ressources naturelles ainsi que le développement des activités qui caractérisent la « société de consommation ».

Comme on l'a déjà fait remarquer, la remise en ordre n'intéresse pas seulement le système financier et monétaire, qui n'est qu'un instrument, mais elle vise l'orientation en profondeur de *l'économie. Le réajustement* se fera de gré ou de force. S'il n'est pas dirigé, il finira par compromettre les bases mêmes de la *prospérité à long terme*, les pays déficitaires étant par exemple acculés à l'autarcie. Mais une politique consciente qui impliquerait, entre autre choses, un retour à un équilibre monétaire imposerait certains sacrifices immédiats, notamment sans doute dans le domaine de l'emploi, et c'est une des raisons pour lesquelles les gouvernements s'y refuseront. Mais la navigation à vue devient impossible quand on a perdu le *sens de la route et qu'on est* entouré d'écueils.

FIN

COMPTABILITE DE GESTION



• Supprime les reports
• Donne la position des comptes en quelques minutes
• Permet une situation permanente de l'entreprise
• Facilite la gestion de l'entreprise.

OBBO
LA COMPTABILITE ADAPTEE AUX EXIGENCES DE LA GESTION MODERNE.

OBBO
9, Rue de Maubeuge
Paris 9e
Tél. 878-25-50 - 878-25-08

Je désire une documentation complète sur la comptabilité OBBO
M .... Fonction ....
Société ....
Adresse ....
.... LM 104

Pour 420 f. le m² dans Paris:

Enfin des bureaux à louer qui ne sont pas à moitié finis !



Trop de bureaux à louer ne sont en fait que des dalles de béton avec des ascenseurs au milieu : tout reste à installer avant de pouvoir y travailler. Les travaux peuvent coûter jusqu'à un an de location.
Evolution, c'est différent. C'est déjà aménagé et livrable immédiatement. Arrivez quand vous voulez, il ne manque plus que vos meubles.

Les niveaux sont divisibles par lots à partir de 80 m² jusqu'à 900 m². Climatisation. Restaurant inter-entreprises. Parking de 160 places.
Deux stations de métro (Danube et Ourcq), 3 lignes d'autobus. Le périphérique vers les autoroutes A1 et A3.

Téléphonez à Uffi 522.12.00

Evolution : vous avez tout, et vous êtes dans Paris.

Uffi TRANSACTIONS
37 rue de Rome 75008 Paris

SLRC Publicité 570 2012 E

avec les trans-europ-express

PARIS ⇔ BRUXELLES
en 2 h 20
DE CENTRE A CENTRE

au 29 septembre 1974
6 TEE
dans chaque sens
dont
2 nouveaux
"MEMLING" et "RUBENS"

MEMLING	RUBENS		RUBENS	MEMLING
6.45	18.45	PARIS NORD	9.05	21.00
9.05	21.05	BRUXELLES MIDI	6.42	18.40

* sauf samedis, dimanches et fêtes.

renseignements : gares, bureaux de tourisme SNCF et agences de voyages

SNCF

21-74

BANCO DE BILBAO

La Banque espagnole de plus grande expérience dans le domaine international.

Chiffres significatifs de l'exercice 1973.

	1972	1973	Augmentation	%
Fonds propres, après répartition des bénéfices (millions de pesetas)	13.284,5	17.180,5	3.896,0	29,33
Dépôts de clients (millions de pesetas)	176.536,6	219.686,5	43.149,9	24,44
Crédits financés (millions de pesetas)	139.524,9	184.710,5	45.185,6	32,39
Portefeuille-Titres (millions de pesetas)	46.328,6	48.024,4	1.695,8	3,66
Bénéfice net (millions de pesetas)	2.196,6	3.018,5	821,9	37,41
Bénéfice à répartir (millions de pesetas)	1.566,4	2.085,5	519,1	33,14
Dividende net par action (pesetas)(Maximum autorisé par la Loi)	61,112	53,778	—	—
Nombre de guichets permanents	467	512	45	9,63
Nombre d'actionnaires	48.731	63.936	15.205	31,20



BANCO DE BILBAO

RELATIONS FINANCIERES INTERNATIONALES
Banco de Bilbao
Alcalá, 16 - Madrid-14 - Espagne
Tel. 232 86 07
Telex: 23381 BB RFI

SERVICE ETRANGER
Banco de Bilbao
Alcalá, 16 - Madrid-14 - Espagne
Tels. 232 16 10 / 221 11 57 / 232 87 00
Telex: 27616 BB ARB
27535 BB SEX - 22002 BB SEX

AUTRES SUCURSALES ET AGENCES EN FRANCE
"Paris-Etoile", "Paris-Pyramides", "Paris-Rue de la Pompe", "Paris-Boulevard Malesherbes" et Rungis, Bayonne, Hendaye, Lyon, Perpignan (2) et Le Perthus.

BUREAU PRINCIPAL A PARIS
29, Avenue de L'Opéra, 75021 PARIS Cedex 01
Tel. 073 34 41 - Telex: 23893 BANCOBAO PARIS
23871 BB PARIS - 67444 BB PARIS

AUTORIZADO POR EL BANCO DE ESPAÑA CON EL N.º 8.596/2

LA VIE ÉCONOMIQUE

AGRICULTURE

TOUT EN RÉAFFIRMANT SA FIDELITÉ A «LA POLITIQUE EUROPÉENNE»

Le gouvernement allemand maintient ses conditions à tout accord sur la hausse des prix agricoles

La publication par la présidence de la République française, dimanche 29 septembre, de la lettre adressée à la fin de la semaine dernière par M. Helmut Schmidt à M. Giscard d'Estaing contribue à détendre l'atmosphère à trois jours de la réunion à Luxembourg des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture des Neuf. Cette lettre manifeste la volonté du gouvernement allemand de maintenir le dialogue avec ses partenaires, et en premier lieu avec la France. Le ton même du chancelier fédéral vise à dédramatiser le débat.

Sur le fond du débat, il paraît difficile cependant de parler d'un changement de la position de Bonn. Le chancelier fédéral réaffirme très clairement les trois revendications du gouvernement allemand : suppression des mesures d'aide nationales, assurance que de nouvelles hausses importantes des prix agricoles ne seront pas décidées pour l'année 1975-1976, bilan général de la politique agricole commune. Si le gouvernement de Bonn obtenait « des déclarations satisfaisantes des Etats membres sur ces trois points », il pourrait donner son accord aux recommandations du conseil des ministres des Neuf du 20 septembre, laisse entendre M. Schmidt. Cela signifierait-il que Bonn accepterait la hausse de 5 % des prix agricoles proposée à l'époque, y compris sur les produits laitiers ?

Le conseil des ministres élargi du 2 octobre à Luxembourg — convoqué à cette date et sous cette forme à la demande du chancelier fédéral — s'annonce de toute manière difficile, même si chacun des partenaires affiche un certain optimisme. M. Pierre Lardinois, membre de la commission européenne chargée des questions agricoles, a reconnu, samedi 28 septembre, que le problème des aides nationales, notamment en France, sera délicat à résoudre.

Le premier ministre, M. Chirac, s'est entretenu le 28 septembre de l'ensemble du dossier avec le président de la Commission de la C.E.E., M. Ortoli.

Quant à M. James Callaghan, secrétaire au Foreign Office, il a estimé le 28 septembre, dans un discours à Coventry, que « les négociations seraient dures » et qu' « il ne pouvait en prévoir l'issue ». Il ne fait aucun doute, a-t-il ajouté, que « la politique agricole du Marché commun ne survivra pas sans une réforme radicale ». M. Callaghan a rappelé aussi que la Grande-Bretagne s'opposerait à la suppression de la règle de l'unanimité dans les conseils des ministres. « Nous n'avons pas l'intention d'être gouvernés par les bureaucrates », a-t-il expliqué.

Le « Financial Times », qui consacre pour sa part ce lundi un éditorial à la politique agricole commune, estime « préférable » que la révision en la matière soit menée par un organisme « ad hoc » plutôt que par la Commission. Autre forme de la méfiance britannique à l'égard des « bureaucrates » de Bruxelles ?

DANS UNE LETTRE A M. GISCARD D'ESTAING

« La fidélité de mon gouvernement à la politique européenne ne saurait être mise en doute »

écrit M. Schmidt

Voici le texte de la lettre adressée par le chancelier d'Allemagne fédérale, M. Helmut Schmidt à M. Valéry Giscard d'Estaing et rendue publique le 29 septembre par la présidence de la République :

« Monsieur le président,

» Je tiens à commenter à votre intention la décision prise le 25 septembre par le gouvernement fédéral relative aux résolutions du conseil des ministres de l'agriculture du 10 septembre. Je joins à cette lettre le texte de la décision en cinq points du cabinet essentiellement pour que vous constatiez que par sa décision le gouvernement fédéral, loin d'avoir remis en question la politique agricole commune telle que définie dans le traité de Rome, l'a au contraire confirmée. Le cabinet fédéral s'est toutefois étonné, compte tenu de notre volonté commune de pratiquer une politique de stabilité, de l'importance des augmentations de prix que laissaient prévoir les recommandations des ministres de l'agriculture.

» C'est pourquoi, après en avoir délibéré de façon approfondie, le gouvernement fédéral a décidé de ne donner son accord aux recommandations du conseil des ministres de l'agriculture qu'à la condition d'obtenir des déclarations satisfaisantes des Etats membres concernant les trois points énumérés au paragraphe 4 de la décision du cabinet.

« Après les conversations informelles qu'ont eues les chefs d'Etat et de gouvernement des Neuf et compte tenu de l'attitude qui avait été la mienne à cette occasion, vous ne serez pas surpris de voir notamment figurer au nombre de ces points la question de la suppression des mesures de politique agricole nationale qui sont contraires au traité ainsi que la demande de dresser un inventaire des instruments et résultats de la politique agricole commune. Le souhait exprimé par le cabinet de recevoir des assurances satisfaisantes pour que de nouvelles hausses importantes ne soient pas décidées lors de la fixation des prix agricoles pour l'année 1975-1976, ne constitue pas non plus un élément nouveau.

» J'estime que de nouvelles négociations, qui sont maintenant devenues nécessaires devraient avoir lieu dans le cadre d'un conseil des ministres élargi. Je serais heureux que la présidence convoque un conseil des ministres des affaires étrangères et de l'agriculture. Etant donné que les deux ministres allemands seront retenus jusqu'au mercredi 2 octobre à midi par le congrès du F.D.P., une telle réunion du conseil pourrait être convoquée pour la fin de l'après-midi du 2 octobre.

« Il n'y a certes aucune raison de dramatiser les choses. La fidélité de mon gouvernement à la politique européenne ne saurait être mise en doute. J'ai le ferme espoir que nous trouverons une solution commune aux problèmes en suspens.

» Je me suis permis d'adresser copie de cette lettre à nos collègues des sept pays membres de la Communauté ainsi qu'au président de la commission.

» Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de mes sentiments les plus distingués. »
Helmut SCHMIDT.

Les « cinq points » de la décision allemande

Voici le texte de l'annexe à la lettre du chancelier Helmut Schmidt.

« 1) *Le gouvernement fédéral exprime sa reconnaissance au ministre fédéral de l'agriculture, du ravitaillement et des forêts pour la circonspection avec laquelle il a défendu les intérêts de la politique agricole allemande lors des délibérations du conseil des ministres de l'agriculture sur les propositions de la commission du 6 septembre 1974.*

» 2) Le gouvernement fédéral soutient et appuie le développement de la politique agricole commune telle qu'elle est définie par le traité de Rome.

» 3) Le gouvernement fédéral a été, est et sera à l'avenir disposé, en dépit de graves réserves concernant les excédents supplémentaires prévisibles de lait et de produits laitiers, à donner son accord à l'ensemble de la proposition présentée au conseil du 6 septembre par la commission, à la condition que ces augmentations de prix soient prises en compte lors du prochain débat sur les prix agricoles.

» 4) Le gouvernement fédéral ne saurait donner son accord aux décisions du conseil des ministres du 20 septembre 1974 qu'à la condition que les Etats membres faussent la concurrence au sein santes annonçant leur intention de supprimer les mesures nationales contraires au traité, qui faussent la concurrence, au sein du Marché commun. Il fera en outre dépendre sa décision des résultats des négociations qui devront avoir eu lieu entre-temps concernant les prix agricoles envisagés pour l'année 1975-1976 et l'établissement d'un inventaire général de la politique agricole commune.

» 5) Le gouvernement fédéral estime nécessaire que le conseil engage de nouvelles négociations sur l'ensemble des problèmes que pose la politique agricole commune. Il se réserve le droit de faire des propositions qui seront fondées sur le traité de Rome. »

Selon M. Schmidt

L'AMITIÉ AVEC LA FRANCE NE DOIT PAS FAIRE OUBLIER L'INTÉRÊT DE L'ALLEMAGNE

Interrogé par l'hebdomadaire américain *Time* sur ses relations avec le président Giscard d'Estaing, le chancelier Schmidt a répondu : « *Je n'ai rien ajouté et n'ajouterai rien aux espoirs excessifs liés aux très bonnes et amicales relations entre deux personnes. D'autre part, je crois que tout le monde peut se rendre compte qu'une bonne coopération entre les gouvernements français et allemand est la condition préalable au progrès de l'intégration européenne.*

» Mais même si les peuples sont amis cela ne signifie pas qu'ils puissent compromettre leur intérêt général. M. Giscard d'Estaing est un homme très mesuré, plus porté à des résultats pratiques et concrets qu'à de grands discours. D'une certaine façon, je peux m'associer à cette attitude. »

CADRES
QUI SOUHAITEZ CHANGER OU AMELIORER VOTRE SITUATION
George V Orientation
organisme français de CONSEILS EN CARRIERES
peut vous aider à le faire dans les meilleures conditions
GVO
7, rue Marbeuf - 75008 PARIS
BAL. 59-75 - BAL. 56-25

Bonn souhaiterait la suppression progressive du système des prix agricoles garantis

De notre correspondant

Bonn. — *Le chancelier Schmidt a rappelé, le dimanche 29 septembre, à l'occasion du congrès du parti social-démocrate berlinois, les trois conditions mises par le gouvernement fédéral pour accepter une hausse des prix agricoles européens. Cependant, l'impression prévaut à Bonn que la position allemande s'est sensiblement assouplie et qu'après son coup d'éclat M. Schmidt essaie maintenant d'arrondir les angles. C'est ainsi que le gouvernement fédéral serait prêt à se contenter d'une déclaration de ses partenaires sur leur intention de ne pas prendre de nouvelles mesures d'aide nationale aux agriculteurs.*

Les Allemands évitent de parler de « réforme » du Marché commun agricole ; ils estiment que les Neuf devraient dresser un bilan de dix-sept ans de politique agricole commune avant la fin de l'année prochaine. Ils souhaiteraient que les ministres de l'agriculture se mettent d'accord mercredi à Luxembourg sur un calendrier.

Dans les milieux proches du gouvernement de Bonn, on considère que les relations franco-allemandes ne seront pas gravement touchées par la décision du cabinet. Celle-ci sert finalement M. Giscard d'Estaing, dit-on ici, qui pourra « s'abriter » derrière les exigences allemandes pour résister aux revendications des paysans français à un moment où il a engagé « résolument » la lutte contre l'inflation.

Plusieurs journaux allemands se sont même fait l'écho d'une indiscrétion murmurée dans les ministères ouest-allemands : M. Schmidt aurait retiré de ses conversations avec M. Giscard d'Estaing, au début de ce mois, l'assurance que le gouvernement français n'accepterait pas une augmentation des prix agricoles supérieure à 4 %. Quant M. Bonnet a soutenu une revendication de 8 % au conseil des ministres de Bruxelles, M. Ertl, ministre ouest-allemand de l'agriculture, se serait senti abandonné par son allié français.

On laisse également entendre à Bonn que le chancelier a mis au courant le président de la République du veto allemand avant la réunion du cabinet de mercredi dernier, tout au moins pendant le conseil des ministres français.

L'assouplissement de la position allemande pourrait avoir une autre cause : les intentions du gouvernement fédéral en ce qui concerne une modification des règles du Marché commun agricole ne seraient pas encore très claires.

M. Grünewald, porte-parole, a certes annoncé « *des propositions allemandes dans le cadre du traité de Rome* », mais rien de précis ne semble prêt. Les officiels se réfèrent aux décisions prises au mois d'octobre 1973 dans une petite ville de Basse-Saxe, au cours d'une réunion de cabinet, spécialement consacrée aux problèmes agricoles.

« *La politique agricole commune doit être orientée plus vers la satisfaction des besoins du marché que vers la production d'excédents* », avait-il été alors indiqué. Rien de plus.

La revendication maximale du gouvernement de Bonn serait une suppression progressive des subventions indirectes à l'agriculture sous forme de prix minima et d'obligation d'achat des excédents. La formation des prix au sein de la Communauté devrait être déterminée par le jeu de l'offre et de la demande. Les pertes de revenus éventuelles des paysans seraient compensées par des subventions directes. Les Allemands considèrent que ce système reviendrait moins cher que celui pratiqué actuellement et qu'il serait plus efficace pour les agriculteurs. Mais personne ne paraît croire à Bonn que cette revendication, au demeurant encore très vague, puisse être acceptée par tous les partenaires de la Communauté.

Il est clair cependant que l'objectif de M. Schmidt dépasse la politique agricole commune. En s'appuyant ostensiblement sur la puissance économique et financière de son pays, le chancelier veut se servir des problèmes du Marché commun agricole comme d'un « levier » pour amener les Neuf à accepter une politique économique et monétaire commune.

DANIEL VERNET.

AFFAIRES

La banque israélienne fondée par la « conférence des milliardaires » est en difficulté

De notre correspondant

Jérusalem. — Les difficultés rencontrées par de nombreux établissements bancaires européens viennent d'avoir, pour la deuxième fois en quelques mois, des répercussions sérieuses en Israël. Après l'effondrement de la banque Israël British, le groupe financier Israël Corporation doit faire face aux conséquences de la crise que traverse la banque genevoise le Crédit international.

Israël Corporation a été fondée par ce que l'on a appelé « la conférence des milliardaires », qui a réuni, en 1968, à Jérusalem, des hommes d'affaires et des financiers juifs de plusieurs pays qui désiraient contribuer au développement économique du pays. Cette société, dont le conseil d'administration est présidé par le baron Edmond de Rothschild, avait pour directeur général M. Mikhaël Tsour, qui a été auparavant, pendant sept ans, directeur général du ministère israélien du commerce et de l'industrie, puis P.-D.G. de la société nationale de navigation ZIM.

M. Tsour a effectué, sans en informer, semble-t-il, son conseil d'administration, des prêts pour un montant de 20 millions de dollars au Crédit international, que contrôle M. Thibor Rosenbaum, lui-même membre de ce conseil d'administration. Or, le Crédit International se trouve actuellement dans une situation telle que l'Israël Corporation paraît ne plus se faire d'illusions sur les chances de rentrer dans ses fonds.

Vendredi 27 septembre, une réunion du conseil d'administration a été convoquée à Paris, de toute urgence, par le baron Edmond de Rothschild. L'une des rares décisions connues a été l'abandon par M. Mikhaël Tsour de toutes ses charges dans la société. M. Tsour a également décidé de quitter volontairement la présidence de la société Zim, qu'il avait conservée, ainsi que celle du grand complexe pétrochimique. Ceci, a-t-il déclaré, afin de contribuer pleinement à la bonne marche de l'enquête décidée vendredi, à Paris.

ANDRÉ SCÉMAMA.

NOUVEL ACCORD ENTRE KOWEÏT ET LES COMPAGNIES B.P. ET GULF

Le Koweït vient, aux termes d'un accord conclu avec les deux compagnies pétrolières internationales British Petroleum et Gulf Oil, d'abaisser légèrement le prix de son « brut de participation ». Pour le quatrième trimestre, le gouvernement koweïtien va revendre aux deux sociétés neuf cent mille barils par jour au prix de 10,74 dollars le baril, qui correspond à 93 % du prix affiché. Il y a trois mois, le prix fixé avait été de 10,95 dollars (94,88 % du prix affiché).

Pourtant, cette baisse n'est qu'apparente. Selon les milieux pétroliers, l'accord qui vient d'être signé à Koweït correspond en fait à une majoration du coût moyen d'accès des compagnies au « brut ».

Aux termes des accords de participation, les compagnies sont propriétaire de 40 % de la production et l'Etat du Koweït de 60 %. Or, du fait de la réduction de la production globale du Koweït à quelque deux millions de barils par jour (l'offre sur le marché mondial étant supérieure à la demande), le rapport 60/40 en faveur de l'Etat ne se trouvait pas respecté. Il était en fait inversé au profit des compagnies.

En obligeant B.P. et Gulf à reprendre au prix du « brut de participation » neuf cent mille barils par jour, durant le dernier trimestre, soit deux cent mille de plus que précédemment, le gouvernement du Koweït veut contraindre les deux compagnies à renoncer à une partie de leur « brut de concession », et à calculer le pourcentage 60/40 sur la production actuelle et non sur le niveau passé. Le coût moyen d'accès au brut pour B.P. et Gulf devrait donc augmenter. Il avoisinerait 9,50 dollars, contre 8,60 précédemment.

LE GROUPE PHOCEENNE DE METALLURGIE

Leader européen du matériel de raccorderie pour le Pétrole, les Industries Chimiques, Nucléaires et Constructions Navales.
Poursuit son expansion industrielle et commerciale au plan international (50 % à l'exportation vers tous les continents)

MAURICE GENOYER
son Président
fidèle à sa politique d'ENTREPRISE DES HOMMES
Propose à des cadres de valeur, ambitieux et agressifs, diplômés de l'Enseignement Supérieur ou autodidactes, de se joindre à son Equipe pour assurer la poursuite du développement des entreprises du Groupe, en y assumant des fonctions correspondant à leurs compétences.

DIRECTEUR DES RELATIONS HUMAINES
Homme de grande expérience des Relations Humaines, Industrielles et Sociales, âgé de 40 ans environ, il concevra et mettra en œuvre dans un Groupe jeune et un peu « sauvage », une politique évolutive et motivante de Personnel ; il assurera le Recrutement et pilotera la Formation. Il reportera au Président.

CONTROLEUR DE GESTION
35 ans environ, il possèdera une expérience solide et diversifiée du Contrôle de Gestion, la pratique au plan International serait appréciée. Il fera évoluer le modèle de Gestion actuel et harmonisera dans les Sociétés du Groupe, les moyens et le processus d'un contrôle dynamique de gestion. En Staff du Président, il conseillera et orientera les Directions Générales concernées.

JURISTE
Diplômé en Droit des affaires, rompu à la vie juridique des Entreprises, c'est un homme actif, de jurisprudence et rédacteur affirmé. La fonction couvre l'ensemble des problèmes juridiques au niveau des contrats, des créations, modifications de Sociétés, conseils d'administration et assemblées, contentieux complexe.

DIRECTEURS DE FILIALES ETRANGERES DE DISTRIBUTION
Créer, développer, conquérir un nouveau marché. Gérer avec large délégation et en pleine responsabilité. Postes à LONDRES, GENEVE, ANVERS, TOKYO, PROCHE-ORIENT, VENEZUELA. La pratique des pays concernés est aussi indispensable que la langue (base : Français/Anglais).

DIRECTEUR DE FILIALE DE PRODUCTION
Homme de Production, ayant si possible l'expérience de la forge, de la mécanique et de la gestion d'Entreprises moyennes de production.

DIRECTEURS DE VENTE EXPORT
Un négociateur Biens d'Equipement, bilingue Anglais, ayant pratiqué si possible les marchés Asie-Australie ou Europe de l'Est. Voyages fréquents.

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE
Animateur, Homme de négociation et de terrain, responsable de la gestion et du développement des 7 Agences françaises.

CHEF DES VENTES ALGERIE
Avec son équipe, il devra développer un volume d'affaires déjà important, et rechercher de nouvelles opportunités.

CHEFS DE PRODUIT ET CHEFS DE PRODUIT ADJOINTS
(Robinetterie, Tubes, Accessoires de Tuyauterie). Négociateurs, Gestionnaires, et Promoteurs Internes et Externes, « Patrons » d'une équipe qualifiée d'Acheteurs.

CHEF DU SERVICE COMMERCIAL EXPORT
Un Commerçant, technicien du Commerce International, bilingue Anglais.

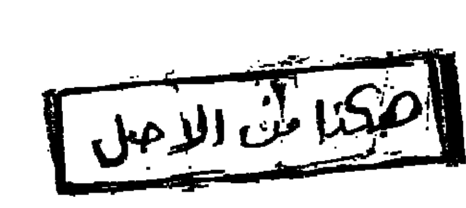
CHEF DE SERVICE TRANSIT
Rompu aux techniques administratives du Commerce Extérieur, c'est un spécialiste des opérations de transports et de négoce internationaux.

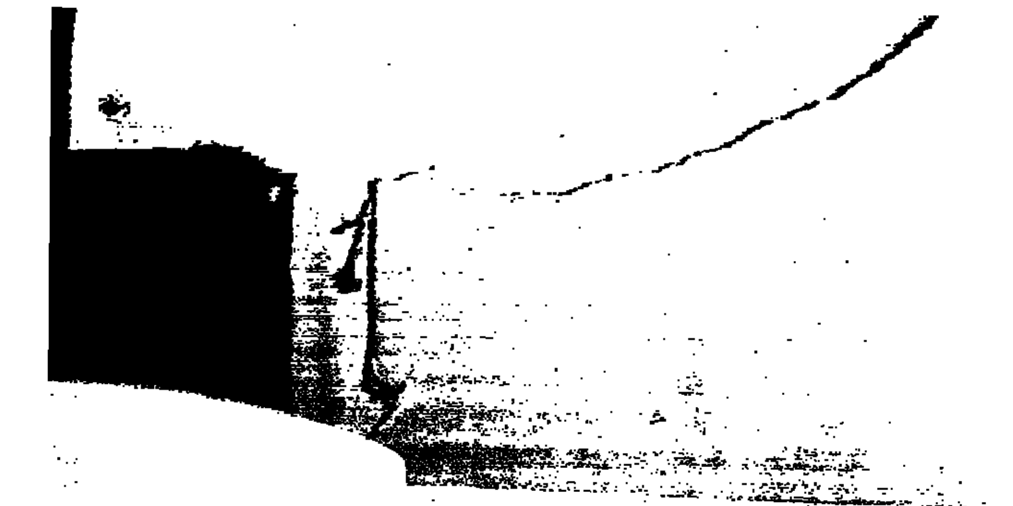
Ces situations sont évolutives dans le cadre du Groupe : leur rémunération sera fonction de la qualification et de l'expérience des Candidats.
Résidence : région de Marseille, sauf pour les Directeurs de Filiales.

Les Cadres Supérieurs et Cadres intéressés par l'une de ces propositions voudront bien faire parvenir un Curriculum Vitae détaillé, leur rémunération actuelle et une photographie récente, au Secrétaire Général de la











LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

DANS LES VOSGES

Les six cent trente salariés d'une fabrique de meubles veulent sauver leur entreprise

De notre correspondant

Nancy. — Depuis plusieurs semaines, les six cent trente salariés de la société Manuest, à Châtenois, Vosges (syndiqués à 95 % à la C.F.D.T.), tentent de sauver leur entreprise. Ils multiplient les démarches auprès des élus, des ministères et des préfectures pour maintenir l'activité de cette fabrique de meubles de cuisine.

Une requête en suspension provisoire de poursuites pour cessation de paiement avait été acceptée, le 30 juillet, par le tribunal de commerce de Nancy, qui gèle les créances et exige un plan de redressement pour apurer le passif de près de 10 millions de francs. La P.-D. G. de l'entreprise a été relevé de ses fonctions. Mᵉ Chassagnon, déjà curateur de Titan-Coder, devient celui de Manuest.

Les syndicalistes font d'étranges découvertes, et M. Pierre Montesinos, le jeune délégué C.F.D.T., en a révélé une partie à la presse, la semaine dernière. « *Les documents trouvés dans les bureaux directoriaux, pratiquement abandonnés,* dit-il, *prouvent que l'entreprise est viable. Mais on a abusé des biens sociaux. Les deux principaux actionnaires se prêtaient des sommes importantes à un taux très confortable lorsque l'entreprise était bénéficiaire. Sans compter les notes de frais mirobolantes, les voitures achetées par la société et les paies astronomiques. Nous conservons l'essentiel des documents en réserve et les dévoilerons si on ne trouve pas une solution. Ce sera explosif. Nous ne voulons pas être continuellement les seuls à trembler.* »

A présent, le personnel de Manuest attend la réponse d'une société allumettière suédoise. Vendredi 27 septembre, il a paralysé Châtenois durant une heure.

CLAUDE LÉVY.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	10 1/2	11 1/2	9 1/2	10 1/2	2 1/2	3 1/2
1 mois	11 1/2	12	8 7/8	9 3/8	8 3/4	9 1/4
3 mois	11 7/8	12 3/8	9 3/8	9 7/8	10 1/4	10 3/4
6 mois	11 7/8	12 3/8	9 3/4	10 1/4	10 1/2	11

CONFLITS ET REVENDICATIONS

Dans les Bouches-du-Rhône

CENT VINGT TRAVAILLEURS OCCUPENT L'USINE METALINOX POUR S'OPPOSER A SA FERMETURE

(De nos correspondants.)

Marseille. — L'usine du Canet de Métalinox est occupée depuis *le 27 septembre au soir* par son personnel, la fermeture ayant été annoncée par la direction. Pour empêcher le licenciement des cent vingt salariés, l'intersyndicale C.G.T.-C.G.C. organise des manifestations sur la voie publique, qui commencent ce lundi matin à Marseille. Le comité d'entreprise doit se réunir le 1er octobre.

Créé en 1968, sous forme d'une association à égalité de participation entre Lossy-Basse-Seine et Babcock-Atlantique, Lossy-Babcock (montage de réservoirs de pétrole et entretien de raffineries) avait pris en gérance, à compter du 1er janvier 1974, une autre société de chaudronnerie industrielle, à Marseille, Métalinox. Celle-ci avait été absorbée en 1969 par Babcock-Atlantique et appartenait d'*elle-même* au groupe Fives-Caille-Babcock. Le rapprochement entre Lossy-Babcock et Métalinox (quatre cent cinquante salariés au total) était dicté par des raisons de complémentarité d'activités. Mais il allait devenir l'union de l'aveugle et du paralytique.

En perdant ses commandes pour l'industrie nucléaire à mesure de l'achèvement des usines *atomiques* et d'une nouvelle répartition des marchés, Métalinox avait connu dès 1966 un déséquilibre chronique. Après une période de développement rapide, Lossy-Babcock, de son côté, avait enregistré un important déficit avec l'exercice 1972 (3,5 millions de francs, soit plus de 10 % du chiffre d'affaires annuel). La crise de l'énergie et ses séquelles économiques ne pouvaient que rendre plus difficiles les conditions d'exploitation des deux établissements, malgré la reconversion réussie de Métalinox dans la fabrication de silos métalliques pour *l'industrie chimique*.

● LES HUIT CENT QUARANTE ET UN EMPLOYES DES ETABLISSEMENTS TITAN-CODER de Maubeuge (Nord) ont reçu ce lundi 30 septembre leur lettre de licenciement. Dans l'usine, toujours occupée par roulement, les ouvriers sont ravitaillés régulièrement en sandwiches et boissons offerts par les commerçants de la ville.

● LA SUEDE serait disposée à adhérer au groupe des Douze. — M. Kjell Olof Feldt, ministre suédois du commerce, a déclaré, dans une interview, que son pays pourrait participer au nouveau système international de distribution des produits pétroliers.



vous présente grandeur réelle **votre** Restaurant d'entreprise



un avantage pour le salarié
- contribution patronale sur le chèque-déjeuner,
- exonération de l'impôt sur le revenu sur cette contribution,
- libre choix du restaurant (+ de 30 000 en France).

une économie pour l'entreprise
- exonération des charges sociales et fiscales,
- surface récupérée.

CCR

le service le plus complet
- le plus rapide,
- le moins coûteux.

des références exceptionnelles
- des milliers d'entreprises, privées, publiques, semi-publiques dans toute la France.

A dater du 1er janvier 1975, relèvement de la contribution de l'employeur au paiement des chèques-déjeuner (ou "titres-restaurant")

93, rue Lauriston, B.P. 340.16 75767 Paris Cedex 16

CHEQUE DEJEUNER

Tél. 727.49.53 +

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

NAPHTACHIMIE

Pour répondre au développement du marché, Naphtachimie vient de décider la construction d'un nouvel atelier de polypropylène de 50.000 tonnes/an, portant ainsi à 180 000 tonnes/an la capacité totale de ses ateliers de polyoléfines à Lavéra.

Le démarrage est prévu pour la mi 1976.

Naphtachimie est filiale commune de Rhône-Progil (57,20 %) du groupe Rhône-Poulenc et de la Société Française des Pétroles BP (42,80 %).

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1974 accuse une augmentation de 8 % sur celui des six premiers mois de 1973. Cette progression est due aux activités des divisions aéronautiques et industrie, ainsi qu'à l'enregistreur de poids lourds, les ventes d'équipements automobiles traditionnels enregistrant une baisse.

Cette baisse de l'activité conjuguée avec la hausse considérable des matières premières et celle des salaires et des frais financiers, ont entraîné une majoration importante des coûts de production qui n'a pu être répercutée immédiatement et intégralement dans les prix de vente.

Aussi, les comptes du premier semestre font apparaître une perte de 10 338 000 F après constitution d'amortissements et de provisions pour 11 387 000 F.

L'évolution des prix de vente intervenue au cours du troisième trimestre permettra une première amélioration des conditions d'exploitation. Néanmoins, le déficit de l'exercice sera important.

Le carnet de commandes de la division aéronautique se situe à un niveau supérieur à celui de l'an passé à la même époque, et la commercialisation de l'enregistreur de poids lourds dans la nouvelle définition correspondant à la réglementation européenne, qui débute actuellement, connaîtra un développement important au cours des prochains mois.

La société poursuit ses efforts pour améliorer ses conditions d'exploitation par une action notamment sur ses structures et sur la rotation des stocks.

***

Pour assurer le financement, d'une part, des investissements indispensables, et d'autre part, de l'accroissement du fonds de roulement provoqué par l'inflation, la société va procéder à une augmentation de capital par la création de 212 724 actions nouvelles émises à 75 F, qui débutera au cours du mois d'octobre.

MOET-HENNESSY

L'assemblée générale des actionnaires réunie à Paris le 26 septembre 1974, sous la présidence de M. Kilian Hennessy, a approuvé les comptes et le bilan de l'exercice clos le 30 juin 1974.

Elle a fixé 7,20 F par action le dividende de l'exercice auquel s'ajoute un impôt payé d'avance (avoir fiscal) de 3,60 F, soit un dividende global de 10,80 F. Ce dividende tient compte des recommandations gouvernementales visant à limiter à 5 % la progression des dividendes. Il s'applique à un capital augmenté d'un sixième par l'attribution d'actions gratuites *intervenue en cours d'exercice. La* mise en paiement interviendra à partir du 7 octobre 1974 contre remise du coupon n° 20.

L'assemblée a également renouvelé pour une période de six années le *mandat d'administrateur de MM.* Frédéric Chandon de Briailles, Claude Fourmon et Geoffroy de Murard.

Une assemblée générale extraordinaire, réunie à l'issue de la précédente, a décidé la mise en place d'un plan *d'options de souscriptions d'ac-*

En outre, renouvelé l'autorisation e nouize, renouvelé l'autorisation donnée au conseil d'augmenter éventuellement le capital jusqu'à un montant total de 300 millions de francs. Le président a précisé qu'il n'entrait pas dans les intentions du conseil de faire usage de cette autorisation dans l'immédiat.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

Obligations Caisse nationale de l'Énergie 4 % juin 1952 (Regroupement Moyenne-Dordogne)

L'intérêt annuel sur ces obligations pour la période du 15 avril 1974 au 14 avril 1975, sera payable, à partir du 15 octobre 1974, contre détachement du coupon numéro 23, à raison de :

4,00 F net pour les obligations de 100 F (avoir fiscal : 0,48 F, montant global : 4,48 F).

2,00 F net pour les obligations de 50 F (avoir fiscal : 0,24 F, montant global : 2,24 F).

0,80 F net pour les obligations de 20 F (avoir fiscal : 0,10 F, montant global : 0,90 F).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera respectivement de 0,64 F, 0,32 F et 0,12 F.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'Energie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires habituels.

JAEGER

Le chiffre d'affaires du premier semestre 1974 accuse une augmentation de 8 % sur celui des six premiers mois de 1973. Cette progression est *due aux activités des divisions aéronautique* et industrie, ainsi qu'à l'enregistreur de poids lourds, les ventes d'équipements automobiles traditionnels enregistrant une baisse.

Cette baisse de l'activité automobile conjuguée avec la hausse considérable des matières premières et celle des salaires et des frais financiers, ont entraîné une majoration importante des coûts de production qui n'a pu être répercutée immédiatement et intégralement dans les prix *de vente*.

Aussi, les comptes du premier semestre font apparaître une perte de 10 338 000 F après constitution d'amortissements et de provisions pour 11 367 000 F.

L'évolution des prix de vente intervenue au cours du troisième trimestre permettra une première amélioration des conditions d'exploitation. Néanmoins, le déficit de l'exercice sera important.

***

Le carnet de commandes de la division aéronautique se situe à un niveau supérieur à celui de l'an passé à la même époque, et la commercialisation de l'enregistreur de *poids lourds dans la nouvelle définition* correspondant à la réglementation européenne, qui débute actuellement, connaître un développement important au cours des prochains mois.

La société poursuit ses efforts pour améliorer ses conditions d'exploitation par une action notamment sur ses structures et sur la rotation des stocks.

***

Pour assurer le financement, d'une part, des investissements indispensables, et d'autre part, de l'accroissement du fonds de roulement provoqué par l'inflation, la société va procéder à une augmentation de capital par la création de deux cent douze mille sept cent vingt-quatre actions nouvelles émises à 75 F, qui débutera au cours du mois d'octobre.

FORMATION CONTINUE DES CADRES

L'ECOLE NOUVELLE D'ORGANISATION ECONOMIQUE ET SOCIALE ETABLISSEMENT PRIVE D'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE ET SUPERIEUR

organise (depuis 1937) des stages de formation continue
- Expertise comptable (section reconnue par l'état).
- Ecole Supérieure des Transports.
- Formation des chefs de personnel,
- Formation à la gestion dans l'entreprise.

Le financement de ces actions est déductible de la participation de l'employeur au financement de la Formation professionnelle continue
1% pour 1974 Loi du 16 juillet 1971
Demandez notre documentation n° 435 à

ENOES

62, RUE DE MIROMESNIL 75008 PARIS Tél. 522-15-07 et 28-76

Paris 8e, au cœur du Paris des affaires,
48, rue de Miromesnil (métro "Miromesnil" à 50 m)
il reste encore 700 m² de bureaux neufs à louer.
*divisibles à partir de 100 m².
HERRING DAW 63, rue Pierre Charron • 75008 PARIS • tél.: 256.11.10



GROUPE LE NICKEL-PENARROYA-MOKTA

RESULTATS AU 30 JUIN 1974 (non consolidés)

SOCIÉTÉ LE NICKEL

Le premier semestre 1974 a été caractérisé par un accroissement notable des productions (32 500 t contre 57 000 t pour l'année 1973), et des livraisons (37 000 t contre 55 000 t pour l'année 1973), une augmentation des prix unitaires de vente par suite de l'augmentation du prix du métal en dollars et de l'amélioration de la parité franc/dollar. Le chiffre d'affaires s'élève à 615,5 millions de francs pour le semestre contre 835,8 millions de francs pour l'année 1973.

La société a, par contre, enregistré une hausse sensible de ses coûts de fabrication par suite de l'inflation générale et surtout du renchérissement brutal du prix du fuel.

Compte tenu de l'allégement des droits et taxes en Nouvelle-Calédonie, le résultat des exploitations nickel ressort à l'équilibre.

Le résultat de la société s'établit à 8 462 000 F comprenant 7 350 000 F de dividendes de filiales. La Société Néo-Calédonienne du Nickel enregistre de son côté un bénéfice de 993 000 F.

La marge brute d'autofinancement de l'ensemble des sociétés Le Nickel et Néo-Calédonienne du Nickel s'élève à 96 000 000 F contre 34 millions de francs pour 1973.

PENARROYA

Le niveau élevé des cours des métaux, particulièrement du plomb et de l'argent, et la fermeté de la demande pendant le premier semestre de l'année 1974 se sont traduits par un accroissement sensible du chiffre d'affaires qui ressort à 740 millions de francs pour les six mois contre 902 millions de francs pour l'année 1973.

Le résultat du semestre s'établit à 20 875 000 F contre 15 457 000 F pour l'exercice 1973 (déduction faite pour 1973 des profits de cession d'actif). Ces résultats comprennent des dividendes de filiales pour 7 700 000 F pour le semestre contre 12 000 000 F au cours de l'année 1973.

La marge brute d'autofinancement s'élève à 90 millions de francs pour le semestre contre 66 millions de francs pour l'ensemble de l'exercice 1973.

MOKTA

Le résultat d'exploitation s'établit à 8 896 000 F contre 18 430 000 F pour la totalité de l'année 1973 ; après enregistrement de plus-values de cessions d'actif, le bénéfice du premier semestre s'élève à 9 340 000 F.

PIERREFITTE - AUBY

Dans sa séance du 25 septembre 1974, le conseil d'administration de la société Pierrefitte-Auby a arrêté les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1974.

Le compte d'exploitation générale fait apparaître un résultat de 40 896 013 F contre 19 211 829 F pour l'exercice précédent, après dotation aux comptes d'amortissements de 9 357 235 F (contre 9 448 348 F pour l'exercice précédent) et aux comptes de provisions de 6 503 245 F — constituée au niveau de 5 589 538 F pour une provision pour hausse de prix (contre 5 589 632 F pour l'exercice précédent). Ce résultat comprend, notamment, et pour la première fois, au titre des produits financiers, l'intérêt des obligations S.N.P.A. reçues en échange des actions Labaz (5 758 000 F), mais ne comprend pas le dividende versé par la Compagnie Française de l'Azote « COFAZ » au titre de l'exercice 1973 : celui-ci entrera dans les résultats Pierrefitte-Auby de l'exercice en cours.

Le compte de pertes et profits fait ressortir un résultat net de 40 017 870 F contre 67 464 603 F pour l'exercice précédent. Ce résultat tient compte d'un montant de plus-values nettes à long terme de 10 913 389 F contre 55 308 217 F pour l'exercice précédent, qui résultaient essentiellement de la cession des actions LABAZ. Il tient compte, également, de la reprise des provisions constituées antérieurement au titre des cautions TAIBA.

Il sera proposé à l'assemblée générale ordinaire, qui doit être convoquée pour le 19 décembre 1974, de distribuer aux actionnaires une somme globale de 16 800 000 F (contre 11 760 000 F au titre de l'exercice 1972-1973), et de fixer ainsi le dividende net à un montant de 5 F par action, formant avec l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal de 2,50 F) un revenu global de 7,50 F (contre 5,25 F pour l'exercice précédent), payable début janvier 1975.

Par ailleurs, et afin d'harmoniser l'exercice social de la société avec ceux de ses filiales, le conseil proposera dans le cadre d'une assemblée générale extraordinaire de faire correspondre son exercice avec l'année civile.

Dans ces conditions, l'exercice en cours, d'une durée exceptionnelle de six mois, qui a commencé le 1er juillet 1974, se terminera le 31 décembre 1974.

CHARBONNAGES DE FRANCE

AVIS AUX PORTEURS DE BONS 6,25 % 1968

Les porteurs de ces bons ont la possibilité de demander le remboursement anticipé de leurs titres, le 5 février 1975, au pair, à condition de les avoir déposés à l'une des caisses désignées par la Caisse nationale de l'Energie trois mois au moins à l'avance, soit le 5 novembre 1974 au plus tard.

Toutefois, les Charbonages de France ont l'intention d'allouer aux porteurs qui ne demanderont pas le remboursement de leurs titres au 5 février 1975 une majoration du taux d'intérêt nominal applicable à la période postérieure à cette date, telle que le rendement des bons 1968, compte tenu des autres avantages qui leur sont attachés, soit en harmonie avec le taux du marché financier à la fin du mois d'octobre 1974. Les autres caractéristiques de cet emprunt demeureraient inchangées.

Les Charbonages de France préciseront, au plus tard le 25 octobre 1974, le montant de cette majoration d'intérêt.

ASSURANCES ABEILLE ET PAIX

GROUPE VICTOIRE

Le conseil d'administration des assurances Abeille et Paix a arrêté le bilan et le compte de résultats consolidés du groupe au 31 décembre 1973 résultant de l'intégration globale ou proportionnelle de seize sociétés (neuf françaises et sept étrangères) établies dans six pays.

Les chiffres caractéristiques de ce bilan sont les suivants:

— Situation nette : 445 173 000 F :

— Provisions techniques (engagements vis-à-vis des assurés) : 3 milliards 561 006 000 F ;

— Total de l'actif (comprenant notamment la contrepartie des provisions techniques) : 4 milliards 530 700 000 F. Il s'agit, bien entendu, d'une valeur comptable n'incluant pas les plus-values latentes à la date du 31 décembre 1973 sur les valeurs mobilières et immobilières.

Le compte des résultats consolidés fait apparaître un bénéfice net de 46 956 000 F, comprenant des profits exceptionnels (essentiellement des plus-values de cession) pour 26 millions 582 000 F.

La valeur d'actif net comptable de l'action assurances Abeille et Paix qui résulte du bilan consolidé est de 279 F.

ÉPARGNE - CROISSANCE

Société d'investissement *à capital variable*

L'assemblée générale ordinaire réunie le 26 septembre 1974, sous la présidence de M. Pierre Balley, président du conseil d'administration, a approuvé les comptes de l'exercice clos le 30 juin 1974.

Le revenu distribuable s'élève, compte tenu du report à nouveau, à 14 487 652,60 F contre 12 415 926,32 F pour l'exercice 1972-1973 et permet la distribution d'un dividende de 23,90 F par action, assorti d'un crédit d'impôt de 2,78 F, soit un revenu global de 26,68 F par action en augmentation de 12 % environ par rapport à l'exercice précédent où le dividende était de 23,88 F (21,12 + 2,76 de crédit d'impôt).

L'assemblée générale a fixé au 27 septembre 1974 la mise en paiement du dividende qui sera matérialisé par deux coupons.

	Net	Crédit d'impôt	Total
Coupon no 6 (assorti d'avantages fiscaux)	12,49	1,36	13,85
Coupon no 7	11,41	1,42	12,83
TOTAL....	23,90	2,78	26,68

Il est précisé que tous les actionnaires pourront réinvestir le montant de leurs dividendes en actions de la société, en exonération de tous les frais et commission à la souscription.

L'assemblée a renouvelé pour une durée de six ans le mandat d'administration de MM. Gérard Llewellyn, Jacques Masson et Michel Rubinstein.

gimat

GROUPEMENT DES INDUSTRIES DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION

S.A. au capital de F 29.242.100 - 12, rue de Castiglione
75001 PARIS - R.C. PARIS 64 B 5.369

EMPRUNT 12 %

NOMINAL DES OBLIGATIONS : F 1.000

INTERET ANNUEL : 12%

JOUISSANCE : 30/9/74

PRIX D'EMISSION : F 1.000 par obligation

TAUX DE RENDEMENT ACTUARIEL BRUT : 12%

COTATION : la cotation de ces obligations sera demandée dès la cloture de la souscription

AMORTISSEMENT OBLIGATOIRE :
En 10 ans au plus
à partir du 30 septembre 1984
- par rachats en Bourse
- par remboursement au pair

AMORTISSEMENT ANTICIPE :
Possible par rachats en Bourse. Le GIMAT s'interdit l'amortissement anticipé par remboursement (sauf le cas de remboursement anticipé de prêts en application de l'article 1188 du Code Civil)

GARANTIE : Le service de l'Emprunt est garanti inconditionnellement et pendant toute sa durée par les sociétés bénéficiaires sans solidarité entre elles mais solidairement avec le "GIMAT" dans la limite des quotes-parts respectives suivantes :

CIMENTS VICAT	40,0/300	SOCIÉTÉ DES MINES DE BITUME ET D'ASPHALTE DU CENTRE «SMAC»	5,0/300
POLIET ET CHAUSSON	32,5/300	NARDONNET S.A.	4,0/300
CARBONISATION ENTREPRISE ET CÉRAMIQUE	30,0/300	SOCIÉTÉ NOUVELLE DES CHAUX DE BORAN	4,0/300
OMYA S.A.	30,0/300	LA MÉRIDIONALE DES BOIS ET MATÉRIAUX	3,5/300
COMPAGNIE DES SABLIÈRES DE LA SEINE	18,3/300	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES BRULEURS	3,0/300
SOCIÉTÉ AUXILIAIRE POUR LE FINANCEMENT DES INDUSTRIES DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION "SAFIMAT"	17,2/300	SOCIÉTÉ PARISIENNE D'ÉLÉMENTS PRÉCONTRAINTS «SPEP»	3,0/300
S.C.A.C.	12,0/300	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE PRODUITS POUR L'APPROVISIONNEMENT DES CONSTRUCTEURS «SIPAC»	3,0/300
LUTERMA	10,0/300	S.A. DES CARRIÈRES B. BRONZO et ses Fils	2,5/300
SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IENA	10,0/300	S.A. BRIQUETERIE AYRAULT	2,5/300
CIMENTS DU NORD	10,0/300	LE BÉTON RATIONNEL CONTROLÉ	2,0/300
PINAULT FRANCE	10,0/300	ENTREPRISE MAZZA RICARDO S.A.	2,0/300
CAMPENON BERNARD	10,0/300	STÉ POUR L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS BEUGIN	1,0/300
TUILERIES DES MUREAUX	8,0/300	SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE PRÉFABRICATION ET DE PRÉCONTRAINTE DE L'EST «SIPPE»	1,0/300
PETITJEAN ET CIE	7,5/300	MANUFACTURE FRANÇAISE DE CARRELAGES	1,0/300
ALUMINIUM ALCAN DE FRANCE	7,0/300		
TUILERIES DE MARSEILLE ET DE LA MÉDITERRANÉE	5,0/300		
SOCIÉTÉ DES TUYAUX BONNA	5,0/300		

BALO du 30 septembre 1974

Visa COB n° 74-119 du 3.9.1974

L'ABEILLE SOCIÉTÉ ANONYME

Lettre du Président MARJOULET aux actionnaires de la Société :

« Au cours de votre dernière assemblée générale du 8 avril 1974, je vous avais indiqué que je vous adresserais un bilan consolidé de votre société à la date du 31 décembre 1973 dès que ce document serait établi. Certains éléments entrant dans l'établissement de ce bilan ne sont, en effet, disponibles que dans le dernier mois du deuxième trimestre de l'année et retardent d'autant la consolidation des sociétés placées sous votre contrôle.

Je vous remets sous ce pli les résultats comptables annoncés avec les commentaires qui en facilitent l'interprétation.

Ce bilan consolidé confirme la bonne situation de votre entreprise à la date du 31 décembre dernier, telle que je vous l'avais décrite. La valeur comptable consolidée de votre action — c'est-à-dire compte non tenu des plus-values mobilières et immobilières existant à cette date et qui ne sont pas écriturées dans le bilan et des valeurs incorporelles — s'établit à 380 F.

Je ne peux comparer ce chiffre à son homologue au 31 décembre 1972 pour le motif, expliqué en son temps, qu'il n'a pas été fait, à cette dernière date, de bilan consolidé. Par contre, il peut être rapproché de la valeur résultant du bilan de votre société tel qu'approuvé par votre assemblée du 8 avril dernier et qui s'élève à 307 F.

Si l'on introduit, dans l'estimation de vos actifs consolidés, les plus-values apparaissant au 31 décembre 1973 entre les cotations comptables des valeurs mobilières et leur cotation boursière, ainsi que les plus-values évaluées de vos actifs immobiliers à la même date, le montant consolidé de vos actions atteindrait 570 F environ. En bref, les résultats énoncés sont en augmentation notable sur les estimations correspondantes au 31 décembre 1972, ce qui marque la croissance continue de votre entreprise jusqu'à l'an passé.

Ce que sera l'exercice en cours est malaisé à prévoir, dans ce temps chargé d'incertitudes, encore que nous ayons déjà parcouru plus de la moitié de l'année. Pour ne citer que cet élément important de nos activités, je rappellerai l'évolution de la Bourse des valeurs tant en France qu'à l'étranger et la baisse des cours à Paris depuis le 1er janvier, qui atteint en moyenne 33 %.

Dans cet environnement, il m'est loisible de noter que votre compte d'exploitation s'est maintenu à un niveau satisfaisant. Nous avons encaissé, au cours du premier semestre de l'exercice 1974, les dividendes distribués par certaines de vos filiales d'après les résultats obtenus par elles au cours de l'exercice 1973. Nos recettes sont actuellement légèrement supérieures à celles de l'an dernier, mais la plus grande partie des dividendes que nous devons recevoir n'est pas encore arrêtée. J'ai des raisons de penser qu'au total les résultats d'exploitation ne seront pas inférieurs à ceux de l'exercice écoulé.

Par contre, votre bilan est affecté par la baisse de vos titres de placements mobiliers, laquelle nécessite d'être provisionnée. D'après les prévisions qu'il est raisonnable de faire à la date actuelle, ces provisions pourraient être supportées par les résultats d'exploitation et vos réserves disponibles sans altérer d'une façon substantielle les distributions de l'exercice. Je pense que cela vous rassurera.

Les excès mêmes des dérèglements auxquels nous assistons devraient en limiter la durée, mais il serait imprudent d'en fixer le terme. Nous pouvons, toutefois, y trouver quelques raisons d'attendre avec confiance le retour à des circonstances plus communes.

BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DÉCEMBRE 1973

ACTIF		PASSIF	
Immobilisations en France (1) ..	649 631 000	Capital	118 000 000
Participations non consolidées (1)	173 748 000	Réserves diverses	226 928 000
Autres valeurs immobilisées en France et à l'étranger (1)	2 556 472 000	Différence de consolidation	61 617 000
Part des réassureurs dans les provisions techniques	241 974 000	SITUATION NETTE DU GROUPE	406 545 000
Valeurs d'exploitation	20 063 000	Intérêts hors groupe dans la situation nette consolidée	192 721 000
Valeurs réalisables à court terme ou disponibles :		SITUATION NETTE DE L'ENSEMBLE	599 266 000
Placements	133 149 000	Provisions pour pertes et charges	33 676 000
Créances diverses	772 078 000	Provisions techniques .... (en ce qui concerne l'activité Assurance)	3 561 006 000
Trésorerie	233 043 000	Dettes à long et à moyen terme ..	166 811 000
		Dettes à court terme	356 398 000
		Résultat :	
		Part du Groupe	41 554 000
		Part des tiers	21 447 000
	4 780 158 000		4 780 158 000

(1) Dont représentation des provisions techniques pour l'activité assurance.

RÉSULTATS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 1973

DÉBIT		CRÉDIT	
Dépenses d'exploitation :		Recettes d'exploitation :	
Sinistres (paiements et provisions)	1 183 115 000	Primes acquises en assurances ..	1 617 495 000
Commissions	311 076 000	Ventes des Sociétés Industrielles	138 676 000
Achats des Sociétés Industrielles	59 106 000	Produits accessoires	37 354 000
Stocks au début de l'exercice	10 749 000	Stocks en fin d'exercice	20 063 000
Frais généraux	283 159 000	Produits financiers	177 080 000
Impôts et taxes	20 566 000		
Dotation aux amortissements et provisions	52 003 000		
Bénéfice d'exploitation	78 903 000		
	1 990 668 000		1 990 668 000
Impôt sur les bénéfices	37 457 000	Bénéfice d'exploitation	78 903 000
Résultat :		Profits sur exercices antérieurs et profits exceptionnels .... (nets des pertes de même nature)	29 555 000
Part du Groupe	41 554 000		
Part des tiers	21 447 000		
	100 458 000		100 458 000

BILAN ET RÉSULTATS CONSOLIDÉS

La consolidation a été faite par la méthode de l'intégration globale à partir des bilans comptables des filiales, sauf en ce qui concerne la Société Assurances Abeille et Paix. Cette filiale étant elle-même un holding, les écritures de consolidation ont retenu son bilan consolidé à la date du 31 décembre 1973.

On rappelle que l'intégration globale consiste à éliminer de l'actif du holding la valeur comptable de la filiale consolidée pour la remplacer par les éléments d'actif réel et de passif réel de cette filiale.

CHOIX DES SOCIÉTÉS CONSOLIDÉES

	Participation directe détenue par l'Abeille S.A. au 31 décembre 1973
a) Assurances	
Assurances Abeille et Paix ..	66 %
b) Sociétés de portefeuille	
SOFINA	66,99 %
Société financière ARNA ..	70,80 %
S.F.E.P.	49,97 %
c) *Sociétés industrielles*	
La Bakélite	71,75 %
Arras Maxei	93,62 %
SECAP	34,99 %

CONDITIONS DE CONSOLIDATION

Période de référence

La période de référence est l'année 1973, avec laquelle coïncide l'exercice de l'Abeille S.A.

Les dates de clôture des exercices sociaux des sociétés consolidées ne sont pas toutes les mêmes ; on a retenu, pour l'établissement de la consolidation de l'Abeille S.A., les écritures des bilans et des comptes d'exploitation à la date de la clôture de l'exercice de chacune d'entre elles. Cette méthode a été jugée préférable à l'utilisation des situations provisoires de ces sociétés au 31 décembre 1973 dans le cas où cela eût été nécessaire.

Différence de consolidation

Ce poste est la somme de deux valeurs différentes :

— La différence de consolidation proprement dite, qui représente la différence entre la part de l'Abeille S.A. dans la situation nette de la société consolidée et la valeur comptable des actions correspondantes dans le bilan de l'Abeille S.A.

— La réserve de revenus, qui totalise les dividendes versés au cours de l'exercice 1973 à l'Abeille S.A. par ses filiales consolidées.

INFORMATIONS SOMMAIRES SUR CERTAINS POSTES DU BILAN ET DU COMPTE D'EXPLOITATION

Tous les postes de l'actif du bilan sont nets d'amortissements et de provisions.

Immobilisations en France

Il s'agit de l'ensemble constitué, en France, par les terrains, les immeubles, les participations dans les sociétés civiles immobilières, le matériel et le mobilier. Ce poste figure au bilan net d'amortissement.

Autres valeurs immobilisées en France et à l'étranger

Ce poste très important comprend, pour l'essentiel, des valeurs mobilières et des prêts admis en représentation des engagements techniques en assurance et, également, les immobilisations en représentation des engagements techniques à l'étranger des sociétés d'assurance étrangères et des sociétés françaises.

Frais généraux

Ce poste regroupe les frais de personnel, les travaux et fournitures extérieurs, les transports et déplacements ainsi que les frais divers de gestion et les frais financiers des sociétés consolidées.

Résultats consolidés

La part du Groupe comprend le solde disponible pour la distribution des dividendes et pour la constitution, sous diverses formes, de réserves dans les comptes des sociétés consolidées.





LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Espoir d'une baisse des taux à court terme

L'espoir d'une nouvelle baisse des taux à court terme aux États-Unis a fait naître un enthousiasme considérable pour les euro-notes à moyen terme, au cours de la semaine écoulée : les nouvelles émissions de « notes » ont été recherchées et se sont traitées sur le marché secondaire avec une prime par rapport à leur prix de lancement, de sorte que certains banquiers spécialistes de la garantie d'émissions en viennent à supputer maintenant un retour possible d'une activité normale sur le marché des valeurs à revenu fixe.

Ce n'est malheureusement pas le cas des courtiers en obligations à long terme libellées en euro-dollars qui sont loin d'être aussi optimistes. Lorsque, au début de la semaine, ils ont inscrit des cours en hausse, cette tentative a déclenché une importante vague de réalisations au plus haut niveau, de la part d'investisseurs individuels qui n'attendaient, semble-t-il, que cette occasion.

Comme prévu, l'emprunt de 200 millions de deutschemarks pour le compte de l'Australie a été lancé durant la semaine par un syndicat de garantie dirigé par la Deutsche Bank. Offert à 99 % avec un coupon de 10 % pour offrir un rendement de 10,24 % à son échéance, cet emprunt en « notes » à six ans trouvait rapidement preneur vendredi à 100,50/ 101, ce qui donnait un gain scriptural immédiat de 1,5 % aux investisseurs qui avaient souscrit à cet emprunt. Le succès de cette émission serait attribuable à une forte demande du Proche-Orient, mais également de la part des banques suisses qui cherchaient à remplacer un emprunt antérieur australien venant à échéance par le nouveau.

Le calendrier des prochaines émissions comprend, pour cette semaine, un emprunt de 12 millions de dollars canadiens, dont l'émission a été confiée par la ville de Québec à un syndicat de garantie dirigé par le Crédit commercial de France, qui a retenu un taux de coupon de 10,75 %. Autre condition de l'emprunt : les investisseurs ont la faculté de présenter leurs titres au remboursement à la parité en 1979 ou toute année consécutive, jusqu'à l'échéance en 1994, sous préavis de trois mois. — (Agefi.)

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	27/9	30/9
1 dollar (en yens) ..	296 80	297 90

LONDRES

Mieux disposé

Le marché confirme sa meilleure orientation de la fin de la semaine. Reprise des industrielles et des pétroles, et irrégularités des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) : 147 50 contre 145 75

VALEURS	CLOTURE 25/9	COURS 30/9
War Loan 3 1/2 %	24 1/2	24 1/2
Beecham	126 3/4	131 1/2
British Petroleum	271 1/2	271 1/2
Shell	145 ...	148
Vickers	81 3/4	83 3/4
Imperial Chemical	182	187
Courtaulds	72 3/4	74 3/4
De Beers	157	156 ..
* Western Holdings	28 1/2	27 3/8
Rio Tinto Zinc Corp.	78	77 ...
* West Driefontein	33 3/4	34 ...

(*) En livres

MARCHE MONETAIRE

	Taux Banque de France	Taux du marché
Effets publics	....	
Effets privés	....	13 3/8 %
Moyen terme	....	13 %

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 28 déc. 1972.)

	26 sept.	27 sept.
Valeurs françaises	63,4	64,1
Valeurs étrangères	72,9	72,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	53,7	53,7

NOUVELLES DES SOCIETES

RADIOTECHNIQUE. — Résultats non consolidés du premier semestre 1974 : chiffre d'affaires, 475 millions de francs contre 401 millions de francs et bénéfice net, 39,7 millions de francs contre 36,4 millions de francs. L'imputation de la surtaxe exceptionnelle de 18 %, qui n'a pas été effectuée, ramènerait ce bénéfice à 29,3 millions de francs et réduirait de plus d'un tierre le bénéfice consolidé.

FINANCIERE DE L'UNION EUROPEENNE. — Bénéfice net de l'exercice 1973 : 17,2 millions de francs contre 18 millions de francs. Dividende global : 5,85 F contre 5,55 F.

PIERREFITTE-AUBY. — Résultats de l'exercice clos le 30 juin 1974 : bénéfice d'exploitation, 40,89 millions de francs contre 19,21 millions de francs ; bénéfice net, hors plus-values et y compris reprise sur provisions, 29 millions de francs contre 12,1 millions de francs. Dividende global : 7,50 F contre 5,25 F.

B. A. L. O.

Le BALO du 30 septembre 1974 publie notamment les insertions suivantes :

Groupement des industries de matériaux de construction « GIMAT ». — Émission et admission à la cote officielle des obligations d'un emprunt de 300 millions de francs, divisé en 300 000 obligations de 1 000 F nominal, 12 %, amortissables en dix ans au maximum, à partir du 30 septembre 1984 ; conformément à un tableau d'amortissement qui figurera sur les titres.

Société de développement de l'Ouest « Sodero ». — Émission et cotation éventuelle à la Bourse de Nantes d'un emprunt de 15 millions de francs, divisé en 15 000 obligations de 1 000 F nominal, 12 %, amortissables en sept ans au maximum, à partir du 30 septembre 1977 suivant un tableau reproduit sur les titres.

Prisel. — Augmentation du capital de 109 275 000 F à 218 550 000 F par incorporation de réserves et attribution gratuite de 1 092 750 actions nouvelles de 100 F nominal, jouissance 1er janvier 1974 (une nouvelle pour une ancienne).

Compagnie industrielle et financière des ateliers et chantiers de la Loire. — Augmentation du capital de 42 000 000 à 49 000 000 de francs par incorporation de réserves et attribution gratuite de 140 000 actions nouvelles de 50 F nominal, jouissance 1er janvier 1974 (une action nouvelle pour six actions anciennes).

Compagnie des sablières de la Seine. — Insertion en vue de la cotation :

— Des 23 018 actions rémunérant les apports faits à titre de fusion par la Société technique des sables de la Seine « Tecsa » ;

— Des 62 500 actions provenant de l'augmentation de capital du 5 juillet 1972.

Caterpillar Tractor Co. — Admission et cotation en bourse des 146 069 actions nouvelles émises en 1973 au même titre que les 57 027 237 actions déjà introduites et cotées formant avec elles la totalité du nouveau capital, soit 57 173 306 actions ordinaires sans valeur nominale, actuellement émises et en circulation pour un capital maximum autorisé de 70 000 000 actions.

DROITS DE SOUSCRIPTION

VALEURS (Actions et parts)	Modalités	Derniers cours
Cim. Portl. Lorraine, c. 43	1 p. 6	0 5 ..
Cochery c. 13	13 p. 5	.. ..
Crédit. ind. Norm. c. 32	2 p. 5	5 20
Vesves-M. Châtillon, c. 15	1 p. 3	0 3 .
Providence (I.A.R.D.), dr.	1 p. 4	..
Ziegler, c. 8	2 p. 3	5 50

BOURSE DE PARIS – 27 SEPTEMBRE – COMPTANT

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

OBLIG. ÉCHANG.

[illegible]

SICAV

[illegible]

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

[illegible]

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Prem. cours	Dernier cours	Compt. Prem. cours
12	De Beers (S)	12 70	12 50	12 60	12 50
190	Dome Mines	188	186	186	192 20
575	Du Pont Nem	545	548	546	538
350	East Kodak	336 ..	331	325 20	328
35	East Rand	85 .	84	84	85 ..
200	Ericsson	202	201 20	201 50	200 10
323	Exxon Corp.	290 .	285	298	288
180	Ford Motor	177 50	176	177 .	170 .
140	Free State	146 70	144 80	143 10	142
11	Tanganyika	10 75	10 50	10 60	10 65
137	Unilever	129	129	129	126 70
28	Union Corp.	26 50	25 65	26 80	28 .
144	U. Min. 1/10	154 20	147 50	147 50	148 50
268	West Drief.	230 .	254	256 ..	251 50
106	West Deep.	116 50	114 90	114 ..	113 .
225	West Hold.	227 .	224 50	223 10	220 50
4 10	Zambia Cop.	4 35	4 30	4 35	4 30

★ VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. : demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 27 9	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 783	4 760	4 75
Canada ($ can. 1)	4 857	4 827	4 79
Allemagne (100 DM)	180 040	179 050	178 25
Belgique (100 fr.)	12 182	12 122	11 95
Danemark (100 krd.)	77 870	77 520	76 75
Espagne (100 pes.)	8 315	8 280	8 12
Grande-Bretagne (£ 1)	11 105	11 074	11
Italie (100 lires)	0 723	0 719	0 68
Norvège (100 krs.)	86 228	85 950	85 .
Pays-Bas (100 fl.)	178 375	176 650	175
Portugal (100 esc.)	18 630	18 430	17 75
Suède (100 krs.)	107 220	106 770	106
Suisse (100 fr.)	160 750	160 175	159 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES et DEVISES	COURS préc.	COURS 27 9
Or fin (kilo en barre)	23100	23060
Or fin (kilo en lingot)	23140	23150
Pièce française (20 fr.)	260 20	259 20
Pièce française (10 fr.)	190 80	186 80
Pièce suisse (20 fr.)	248	245 80
Union latine (20 fr.)	245 ..	244
Souverain	245 80	243 50
Pièce de 20 dollars	1334	1330
Pièce de 10 dollars	735	730
Pièce de 5 dollars	449	445 ..
Pièce de 50 pesos	951 ..	950
Pièce de 10 florins	225	224 40

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Europcar loue des voitures et pas seulement aux hommes d'affaires 645 21 25

Le numéro du « Monde » daté 29-30 septembre 1974 a été tiré à 502 097 exemplaires.

A B C D F G H

A Strasbourg

L'assemblée consultative du Conseil de l'Europe exprime «ses encouragements et son plein soutien» au gouvernement de Lisbonne

Après avoir entendu le ministre portugais des affaires étrangères, M. Soares, l'Assemblée du Conseil de l'Europe — qui entend ce lundi Mme Françoise Giroud — a approuvé samedi une résolution aux termes de laquelle elle :

« Formule le vif espoir que le processus de démocratisation engagé au Portugal se poursuivra sans heurts et sans entraves, comme cela était le cas depuis le 25 avril 1974 (...) ;

» Lance un pressant appel aux gouvernements de tous les États démocratiques de l'Europe pour qu'ils apportent d'urgence au gouvernement provisoire portugais toute l'aide possible sur le plan économique, technologique et technique, afin de faciliter le processus d'un retour à des institutions démocratiques et stables;

» Recommande au comité des ministres de se mettre sans délai en rapport avec les autorités portugaises, en vue de préciser les activités auxquelles le Portugal pourrait d'ores et déjà souhaiter participer, à titre permanent ou ad hoc, *jusqu'au moment où toutes les conditions seront remplies pour qu'il devienne membre de plein droit du Conseil de l'Europe. »*

Le vote unanime de cette résolution traduit l'émotion suscitée à l'Assemblée par les derniers événements de Lisbonne et l'impact du calme et de l'optimisme manifestés par M. Soares. La veille encore, en effet, la plupart des membres ne se cachaient pas de considérer que la question d'une admission du Portugal au Conseil de l'Europe ne serait pas actuelle aussi longtemps que le régime resterait menacé... par les communistes.

M. Soares avait rappelé à plusieurs reprises que la première mission du Conseil était de garantir la légitimité démocratique des gouvernements des pays membres. Il a réaffirmé solennellement que mars 1975 était une limite pour des élections libres.

Le chef de la diplomatie portugaise est reparti de Strasbourg « *très satisfait* », comme il nous l'a précisé dans le train qui le ramenait à Paris samedi.

D'après ce qu'il nous a dit, le général Spinola, pendant la réunion nocturne du gouvernement, a fait connaître sa volonté que la manifestation de la « majorité silencieuse » ait lieu. Bien que d'un avis contraire dans sa majorité, le gouvernement s'était incliné, d'autant que son chef, le général Gonçalves, était retenu au palais pendant deux heures environ, en vue, lui était-il dit, « *d'assurer sa sécurité* ». C'est vers la fin de la nuit que l'armée renversa son attitude et bascula en faveur du gouvernement et de la gauche. « *Un homme a joué un rôle capital dans ce renversement d'attitude,* assure M. Soares, *c'est le chef d'état-major de l'armée, le général Costa Gomes.* »

Le ministre socialiste se veut résolument optimiste en dépit des multiples menaces qui pèsent sur lui du fait surtout d'une droite sans cesse alimentée par les traumatismes qui résultent de la décolonisation, peut-être aussi des communistes, dont il affirme certes qu'ils sont des alliés disciplinés et prudents, mais dont il note malgré tout qu'ils sont de tendance très stalinienne. Le parti socialiste se trouve ainsi le principal support de la démocratie, dont il doit assurer le maintien et rechercher le renforcement. M. Soares se félicite en conséquence que les Portugais ne cessent de venir renforcer son parti dont les membres sont désormais plus nombreux que ceux du P.C.

JEAN SCHWŒBEL.

(Lire nos informations pages 1 et 2.)

Sur les marchés des changes

LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCENTUE

La baisse du dollar s'est accentuée lundi matin sur les marchés des changes : à Paris, il valait 4,73 F - 4,74 F contre 4,75 F vendredi. La hausse du franc français, due essentiellement à des causes techniques, s'est accentuée, notamment contre le deutschemark.

DANS UN ENTRETIEN AVEC « TIME »

M. Valéry Giscard d'Estaing estime que son attitude libérale a coupé l'herbe sous les pieds de la gauche

Dans un entretien que publie l'hebdomadaire américain *Time*, le président Giscard d'Estaing déclare qu'il a l'ambition « *de créer, d'organiser un modèle, ou un modèle en puissance, d'une société libérale évoluée. Nous avons,* dit-il, *des modèles de sociétés socialistes évoluées, comme la Suède, ou en certains domaines l'Allemagne. Mais nous n'avons pas en Europe, du moins jusqu'ici, de véritable modèle de société libérale évoluée... La France est un pays traditionaliste attaché à son passé et à ses traditions tout en ayant en même temps une vie intellectuelle plutôt active...* »

M. Giscard d'Estaing estime que l'attitude libérale de son gouvernement a coupé l'herbe sous les pieds de la gauche.

Le président de la République fait, d'autre part, remarquer :

● Que de toutes les démocraties occidentales, c'est la France qui a probablement, en politique étrangère, les buts les plus précis, « *ce que les États-Unis ne comprennent pas entièrement* » ;

● *Qu'il n'y a pas de divergences* de vues entre la France et les États-Unis sur la question du Proche-Orient, mais que la France souhaite cependant plus d'initiative sur la question palestinienne ;

● Qu'il serait préférable que les dirigeants américains parlent moins de l'unité européenne, qu'après tout « *l'organisation de l'Europe regarde d'abord les Européens* ».

Les marins du FRANCE refusent toujours de quitter le navire

Après un certain flottement qui a suivi le samedi 28 septembre la décision de l'équipage du *France* d'envisager un retour du paquebot au Havre au début de cette semaine, les fédérations syndicales de marins sont parvenues, semble-t-il, à obtenir que l'occupation du paquebot continue dans les mêmes conditions et avec la même fermeté.

« C'est maintenant une question de quelques jours » et *« baisser les bras équivaudrait à s'inscrire au bureau de chômage »*, a déclaré au cours d'une réunion d'information à bord M. Perrot, secrétaire du syndicat C.G.T. des marins. D'ailleurs, samedi après-midi, une manifestation de soutien à l'équipage a été organisée au Havre, rassemblant malgré la pluie plusieurs milliers de personnes.

En fait, il semble que les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de marins — quelques divergences apparaissent entre eux — attendent beaucoup de la réunion prévue mardi 1er octobre du Conseil supérieur de la marine marchande. Au cours de cette réunion doit être discuté le plan de relance de la marine marchande, mais les responsables syndicaux espèrent que le sort du *France* ne sera pas passé sous silence.

A cet égard, on enregistre ce lundi une nouvelle proposition de sauvetage du paquebot émanant de la C.F.D.T. Cette proposition, qui consiste à transformer le *France* en navire-exposition, est tout simplement celle qui a été présentée par le service d'études pour la conversion du *France* animé par un Tourangeau, M. Guy Chevrier (*le Monde* du 25 septembre).

A bord, en dépit du départ de plusieurs marins (une centaine ont débarqué depuis une semaine), la vie continue apparemment dans le calme.

LES NÉGOCIATIONS SUR L'ARAMCO SERAIENT RETARDÉES A CAUSE DE LA MOINDRE AUDIENCE DE M. YAMANI.

Washington (A.F.P.). — Selon le « Washington Post », les négociations entre l'Arabie Saoudite et l'ARAMCO, qui visent à une prise de contrôle totale des installations pétrolières du consortium américain (que le gouvernement de Ryad contrôle déjà à 60 %), seraient dans l'impasse.

La position de M. Yamani, ministre saoudien de l'énergie et principal négociateurs, ne serait, en effet, plus indiscutée à Ryad. Les quatre compagnies américaines qui forment le consortium — Mobil, Exxon, Texaco, Socal — seraient peu disposées à répondre dans l'immédiat aux demandes du négociateur saoudien, après que celui-ci a été désavoué par son gouvernement sur le moyens de faire baisser les prix du pétrole.

Au vingt-troisième congrès de la prud'homie

M. DURAFOUR SOUHAITE ORGANISER UN SYSTÈME DE RÉMUNÉRATION DES CONSEILLERS

Le vingt-troisième congrès de la prud'homie française, réuni à Cannes, a clos ses travaux samedi 28 septembre par un discours de M. Michel Durafour, ministre du travail, de l'emploi et de la population. Celui-ci, qui a réaffirmé son attachement au principe de la parité (ouvriers-patrons) et au mode d'élection des conseillers prud'hommes, a aussi observé que les scrutins devraient pouvoir être organisés en semaine plutôt que le dimanche.

Enfin, le ministre du travail a assuré les conseillers prud'hommes qu'il entendait donner un terme au plus tôt à leur quasi-bénévolat en mettant un système de rémunération et une garantie sur les accidents de trajet. M. Durafour s'est aussi engagé à réviser la prise en charge des frais de fonctionnement des prud'hommes et le statut des secrétaires et secrétaires adjoints.

Alors que M. Lecanuet se rapproche des R.I.

M. Servan-Schreiber veut rassembler la «gauche réformatrice» au sein d'un parti radical transformé

M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, président du parti radical, doit annoncer mardi 1er octobre devant le bureau de sa formation et défendre mercredi devant le comité directeur la transformation du parti radical socialiste en « *parti radical socialiste et réformateur* ».

Le député de Meurthe-et-Moselle a rendu publique lundi matin une déclaration signée, outre de lui-même, de Mmes Françoise Giroud, secrétaire d'État à la condition féminine ; Anne-Marie Fritsch, député réformateur de la Moselle, et de MM. Michel Durafour, ministre du travail et vice-président du Centre républicain ; André Rossi, secrétaire d'État, porte-parole du gouvernement (et également vice-président du Centre républicain), et Gabriel Péronnet, secrétaire d'État au tourisme, secrétaire général du parti radical.

Cette déclaration est la suivante : *« Pour soutenir le rythme de la réforme, et mettre ainsi la France en avance sur son temps, nous décidons de nous unir dans une organisation politique nouvelle.*

« Nous convoquons donc ensemble un congrès pour le mois prochain à Paris. La formation, qui doit nous réunir, s'intitulera : Parti radical-socialiste et réformateur.

» La directoire, formé par les signataires, organisera ce congrès, auquel sont conviés tous ceux qui partagent la même conviction : celle d'une gauche réformatrice. »

Les assises constitutives pourraient se réunir, dans les prochaines semaines, dans la région parisienne, et le véritable congrès, qui rassemblerait un plus grand nombre de délégués, aurait lieu dans le courant du mois de novembre.

Cette nouvelle tentative de mutation du parti radical, qui met un terme à la vie du Mouvement réformateur tel qu'il était né, le 3 novembre 1971, des accords de Saint-Germain-en-Laye, se développe alors que le Centre démocrate de M. Jean Lecanuet (partenaire des radicaux au sein de *l'alliance réformatrice*) s'apprête à rendre public, de son côté, un protocole d'accord le liant, de façon préférentielle, à la Fédération nationale des républicains indépendants. Un texte commun avait été signé notamment par MM. Lecanuet et Poniatowski au début du mois de septembre.

Cet accord, s'il ne présage sans doute pas véritablement une fusion (M. Lecanuet y est opposé), traduit le même état de fait : l'incompatibilité entre centristes et radicaux.

Pour M. Servan-Schreiber et ceux qui se sont associés à son entreprise, le projet politique semble d'ailleurs être en premier lieu de se couper du centre et de décoller du parti radical cette étiquette « centriste » que le député de Meurthe-et-Moselle supporte difficilement. En même temps, il s'agit de repousser M. Jean Lecanuet vers la droite ou du moins le centre droit, et de lui enlever la possibilité de regrouper sous son autorité un Mouvement réformateur dans lequel les radicaux auraient été réduits à un rôle modeste. En second lieu, les signataires s'inscrivent en faux contre un possible mouvement d'unification de la majorité.

M. Durafour est un allié de choix dans la mesure où il représente le Centre républicain (parti né d'une scission du parti radical en 1954 !), mais aussi dans la mesure où son poste de *ministre du travail* lui confère un rôle important au gouvernement et une image « sociale ». Mme Françoise Giroud entre pour la première fois officiellement dans la direction d'un parti politique.

Enfin, l'objectif est de constituer à *l'aile gauche de la majorité* — là où M. Lecanuet s'applique à vouloir se situer — une formation susceptible d'attirer à elle les éléments du centre et de la gauche peu enclins à rejoindre l'une des formations actuelles : un parti qui voudrait incarner la « *gauche réformatrice* », par opposition à la « gauche collectiviste ». Par la même occasion sont mis devant une situation nouvelle ceux qui, au Centre démocrate comme au parti radical, s'étaient engagés dans des tentatives de rassemblement du centre gauche (M. Jacques Pelletier, sénateur centriste de l'Aisne, dans le premier cas ; MM. Léon Hovnanian et Claude Catesson, membres de la direction du parti radical, dans le second).

Conserver, ou donner, à l'entreprise de M. Valéry Giscard d'Estaing un caractère véritablement et durablement réformateur est aussi, à long terme, l'objectif des fondateurs du parti radical socialiste et réformateur.

N.-J. B.

Pour la troisième année consécutive

RENÉ JENTET REÇOIT LE PRIX ITALIA

Pour la troisième année consécutive, c'est le réalisateur René Jentet, représentant l'Atelier de création de France-Culture, qui a reçu le prix Italia. C'est la treizième distinction que la radiodiffusion française reçoit en treize ans dans cette compétition.

Huitième Station, Souvenirs, Bazar, *est le titre du documentaire - oratorio que René Jentet présentait cette année au prix Italia. Parti d'échos sonores enregistrés pendant la semaine sainte à Jérusalem — rituels chrétiens, musulmans et israélites, « croquis » pris sur le vif dans la rue et dans les souks, — le réalisateur-auteur a entrepris d'évoquer la prise de Jérusalem par les croisés : la tuerie d'hier, et la guerre sainte, le commerce d'aujourd'hui, et la guerre sainte...* « Djihad ! », *crie le guerrier du fond des âges ;* « Djihad ! », *lui répondent les armes automatiques — « souvenirs, bazar » — ou les voix de la conscience de la civilisation judéo-chrétienne ; langage difficile, violent, parfois ardu — l'antithèse et pourtant la poursuite de la quête entreprise depuis plusieurs années, et qui avait trouvé son accomplissement dans* Pourquoi ? *(prix Italia 1972) : René Jentet se situe à l'avant-garde d'une école radiophonique qui a appris à écouter le langage des sons et qui a inventé une véritable dramaturgie pour l'oreille, — sans relation avec le théâtre parlé.*

On peut souhaiter que la réorganisation de la radio-télévision accorde une place plus large à ce style de recherches, non seulement dans ses studios, mais surtout sur ses antennes, où elles sont diffusées d'une façon quasi clandestine. — M. R.

YVONNE DE BREMOND D'ARS
achète pour collectionneurs : tous beaux meubles signés, tapisseries, tableaux de maîtres.
20, Fg St-HONORÉ - 265.11.03
PARIS 8e

DECORATION
LES TISSUS D'AMEUBLEMENT EN VOGUE :
▪ Les Jacquards et toutes leurs variantes
▪ Toiles de lin unies et imprimées
▪ Tissages spéciaux écrus-blancs-beiges
▪ *Tissus et Velours "Dralon"*
▪ Nouveaux carreaux et rayures
les prix :
de 18F à 175F le mètre
(tous nos articles sont en stock)
RODIN
36, CHAMPS-ÉLYSÉES - PARIS

525.25.25
Gratuitement.
Tous les renseignements sur 30.000 appartements
Information Logement
● vous renseigne sur plus de 600 programmes immobiliers
● vous aide à choisir selon vos disponibilités et vos désirs
● vous donne des descriptifs, informations juridiques, conseils fiscaux
● vous indique les possibilités de crédit
Sur simple rendez-vous, un entretien personnalisé
Information Logement
Centre Etoile
19 avenue Kléber Paris 16e
525 25-25
Centre Nation
45 cours de Vincennes
Paris 20
346 11-74
Service spécialisé créé par la Compagnie Bancaire

(Publicité)
ANTIQUITÉS
PARIS NEW-YORK
M. WILSON recherche
Meubles - Tableaux - Bibelots
Bronzes - Pendules
WAG. 27-55
22, avenue Niel - 75017 PARIS

Puissante et facile à utiliser, la SR 50 ne coûte que 1130 F ttc
10 chiffres + exposant de 10
40 touches de fonctions dont :
● Log décimal, népérien
● Conversion degrés, radians
● Fonctions trigonométriques
● Mémoire
● Y^x et e^x
● $\sqrt{x}$ et $\sqrt[x]{y}$
● 1/X
● X^2
● X!

SR 50 1130 F ttc
Texas Instruments calculatrices électroniques
Essayez-la chez Duriez
132, bd St-Germain - Paris 6e
Tél. : 326.43.31
En vente également : La TI 2000 : 189 F
La TI 2500 : 295 F - La TI 2550 : 469 F
La SR 10 : 495 F - La SR 11 : 620 F
La TI 3500 : 545 F - La TI 4000 : 895 F

(PUBLICITE)
TIMBRES-POSTE
Exportateur : J. BARDOS, Expert
Membre de la Chambre de Commerce française aux États-Unis
Membre de l'American Stamp Dealer's Association de NEW-YORK
et de la Chambre Syndicale des Négociants et Experts en Timbres-Poste à Paris.
7, AVENUE GAMBETTA, SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (Yvelines)
Téléphone : 963-17-89
Cherche à acheter de belles collections comprenant des timbres RARES
Achète également vieilles correspondances des séries complètes en gros et des timbres en feuilles — Paie maximum strictement au comptant
Se déplace à ses frais — Prière de ne rien envoyer
Maison fondée à Saint-Germain en 1935

